BUDGET DES DÉPENSES

Budget des dépenses 2015-2016

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

Canada

ERRATA

Affaires étrangères, Commerce et Développement

La rubrique « Faits saillants » a été mise à jour pour assurer l'uniformité avec la version anglaise.

Transports

Le tableau des dépenses par résultat stratégique et par programme a été mis à jour afin de corriger la répartition des fonds au moyen de l'architecture d'alignement des programmes.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2016

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.
Ce document est disponible sur le site Web du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca.

Internet : http://publications.gc.ca

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

No. de catalogue : BT31-2/2016F-PDF
ISSN : 1702-5133
(Numéro international normalisé des publications en série)

À moins d'indication contraire, l'information que renferme cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais ou autre permission du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le SCT soit mentionné comme l'organisation source, et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le SCT ou avec son consentement.

Budget des dépenses
2015-2016

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

BUDGET DES DÉPENSES
2015-2016

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

Introduction

Objet

Le Parlement doit autoriser les dépenses publiques. Pour ce faire, deux façons existent, soit au moyen de lois de crédits annuelles, ou de projets de loi de crédits, dans lesquelles sont précisés les montants et les fins générales auxquelles les fonds peuvent être dépensés, ou au moyen d'autres lois précises qui autorisent les paiements et établissent les montants et les périodes qui s'appliquent à ces paiements. Les montants approuvés en vertu des lois de crédits sont appelés dépenses votées, et les autorisations de dépenser prévues dans les autres lois sont des autorisations législatives.

Le budget des dépenses est préparé à l'appui des lois de crédits. À ce titre, il comporte des renseignements supplémentaires sur les dépenses votées incluses dans une loi de crédits. Des prévisions quant aux dépenses législatives sont aussi présentées afin de dresser un portrait plus complet.

Liens avec le budget fédéral

Le plan budgétaire est un document stratégique clé du gouvernement dans lequel sont annoncés les modifications fiscales, les programmes nouveaux ou améliorés et les revenus prévus. À cela s'ajoutent des prévisions économiques. Même si le budget fédéral, à l'instar d'un projet de loi de crédits, est une mesure de confiance, le budget fédéral ne prévoit pas d'autorisation parlementaire de dépenser.

Compte tenu des différences à l'égard des calendriers de préparation du budget principal des dépenses et du budget fédéral, il n'est pas toujours possible d'inclure dans le budget principal des dépenses les nouvelles priorités ainsi que les mesures annoncées dans le budget fédéral. Par conséquent, pour clarifier les liens entre les postes inscrits au présent budget des dépenses et les récentes décisions en matière de financement, ce document fait état des postes annoncés dans un récent budget fédéral qui apparaissent pour la première fois dans le budget des dépenses. Les prochains budgets des dépenses comprendront les dépenses prévues dans le cadre du budget fédéral de 2015.

Pour 2015-2016, le budget principal des dépenses présente des dépenses budgétaires prévues totalisant 241,6 milliards de dollars, par rapport aux 264,0 milliards de dollars en dépenses de programmes présentés dans la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2014.

L'écart de 22,4 milliards de dollars est attribuable essentiellement au traitement du Compte des opérations de l'assurance-emploi et à la différence entre les méthodes comptables utilisées.

Le Compte des opérations de l'assurance-emploi a été créé en 2009 pour consigner toutes les sommes reçues ou payées en application de la *Loi sur l'assurance-emploi*. Emploi et Développement social Canada en assure la gérance. Comme les coûts des prestations et d'administration sont inscrits à titre de dépenses du compte et non du ministère, ils ne sont donc pas tenus en compte dans les dépenses prévues du ministère présentées aux parties I et II du budget principal des dépenses. Le rapport sur les plans et priorités du ministère contient de plus amples renseignements sur le Compte des opérations de l'assurance-emploi. Les prévisions relatives aux prestations d'assurance-emploi et aux revenus sont également présentées dans la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2014.

Le budget des dépenses et le budget fédéral utilisent des méthodes comptables différentes. Le budget des dépenses, qui est axé sur l'autorisation des paiements au cours d'un exercice, est préparé suivant une méthode comptable dite « de caisse modifiée ». Les prévisions économiques préparées pour le budget fédéral et la mise à jour des projections économiques et budgétaires sont fondées sur la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Les Notes afférentes aux états financiers du gouvernement du Canada, qui sont incluses dans les Comptes publics, fournissent de plus amples explications sur les différences entre les méthodes, ainsi qu'un rapprochement entre les résultats annuels et les montants inclus dans le budget des dépenses. Le volume II des Comptes publics présente les dépenses gouvernementales selon la même méthode que le budget des dépenses, et le volume I fournit l'information financière correspondant au budget fédéral.

Le budget des dépenses
Le budget des dépenses est composé de trois parties :

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement donne un aperçu des dépenses du gouvernement et présente les modifications apportées aux dépenses prévues d'un exercice à l'autre.

Partie II – Le budget principal des dépenses appuie directement la loi de crédits. Il renferme des renseignements détaillés au sujet des plans de dépenses et des autorisations demandées par chaque ministère et organisme.

Les parties I et II sont incluses dans ce document et, en vertu du Règlement de la Chambre des communes, elles doivent être déposées au plus tard le 1er mars.

Partie III – Les plans de dépenses des ministères sont constitués de deux composantes :

Le rapport sur les plans et les priorités (RPP) est le plan de dépenses individuel de chaque ministère et organisme qui renferme un niveau de détails accru sur une période de trois ans quant aux principales priorités d'une organisation par résultats stratégiques, programme et résultats prévus ou attendus, y compris des liens vers les besoins en ressources présentés dans le budget principal des dépenses. Les RPP sont habituellement déposés peu de temps après le budget principal des dépenses par le président du Conseil du Trésor.

Le rapport ministériel sur le rendement (RMR) est un compte rendu individuel des résultats obtenus par les ministères et les organismes par rapport aux attentes de rendement prévues dans leurs RPP respectifs. Les RMR de l'exercice complet le plus récent sont déposés à l'automne par le président du Conseil du Trésor. Le budget supplémentaire des dépenses appuie les lois de crédits présentées plus tard au cours de l'exercice.

Le budget supplémentaire des dépenses présente de l'information sur les besoins de dépenses qui n'étaient pas suffisamment définis pour être inclus dans le budget principal ou qui ont ultérieurement été précisés afin de tenir compte de l'évolution de programmes et de services en particulier.

Sommaire du budget des dépenses

Le présent budget des dépenses présente l'information à l'appui de l'autorisation de dépenser que le gouvernement demande au Parlement au moyen de crédits annuels :

• 88,2 milliards de dollars au titre des dépenses budgétaires – dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, organisations ou particuliers et paiements à des sociétés d'État;

• 71,1 millions de dollars au titre des dépenses non budgétaires – recettes et débours nets liés à des prêts, placements et avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ces dépenses votées doivent faire l'objet d'une approbation annuelle par le Parlement, qui est demandée au moyen d'un projet de loi de crédits. Ce dernier définit le libellé précis régissant l'objet et les conditions dans lesquelles les dépenses peuvent être effectuées, de même que les fonds assujettis à ces modalités.

Les dépenses législatives prévues représentent des sommes à payer en vertu d'une loi approuvée antérieurement par le Parlement. Les dépenses législatives prévues sont incluses dans le présent budget des dépenses afin de donner une image plus complète du montant total des dépenses estimatives. De la somme des dépenses législatives prévues, 153,4 milliards de dollars correspondent aux dépenses budgétaires, ce qui comprend le coût du service de la dette publique. On prévoit que les dépenses sur prêts, les placements et les avances dépasseront les remboursements budgétaires de 933,4 millions de dollars.

Comparaison - Budget des dépenses et dépenses réelles

Dépenses budgétaires

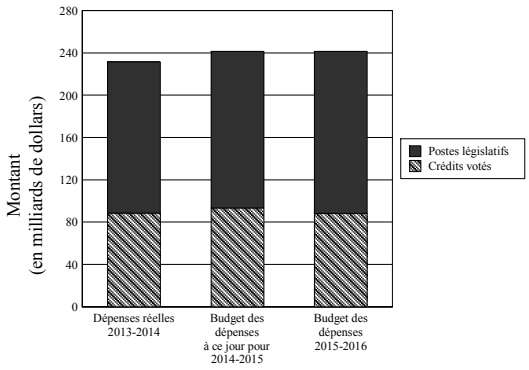

Dépenses non budgétaires

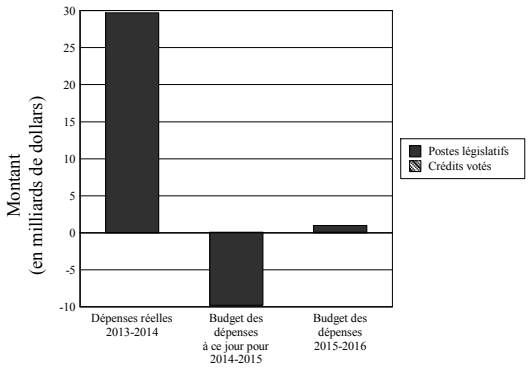

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(en milliards de dollars)		
Budgétaire				
Crédits votés	88,69	86,28	93,35	88,18
Postes législatifs	142,94	149,05	148,06	153,39
Total Budgétaire	**231,63**	**235,33**	**241,41**	**241,57**
Non budgétaire				
Crédits votés	0,05	0,03	0,07	0,07
Postes législatifs	29,66	(10,05)	(9,80)	0,93
Total Non budgétaire	**29,71**	**(10,02)**	**(9,73)**	**1,00**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent par aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Les graphiques suivant illustre les composantes votées et législatives des budgets principaux des dépenses ainsi qu'une comparaison des montants présentées dans les budgets principaux des dépenses des dix dernières années.

Comparaison du Budget principal des dépenses à long terme

Dépenses budgétaires

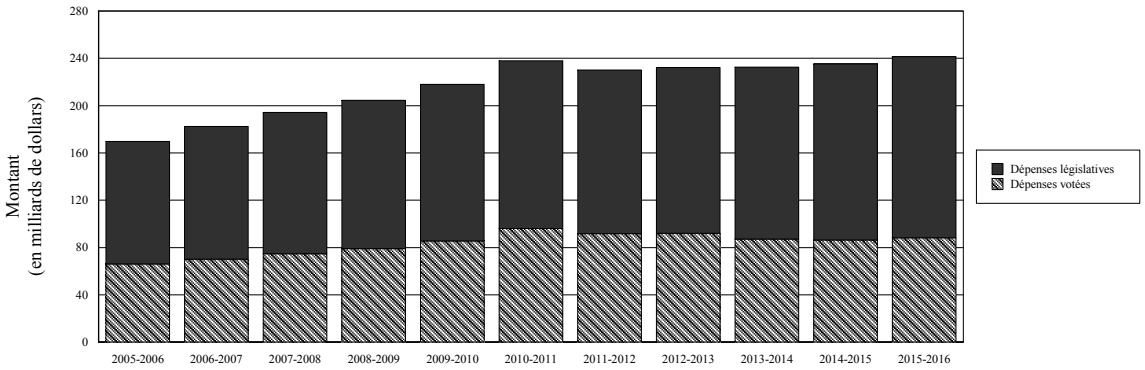

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent par aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Composition - Budget des dépenses et dépenses réelles

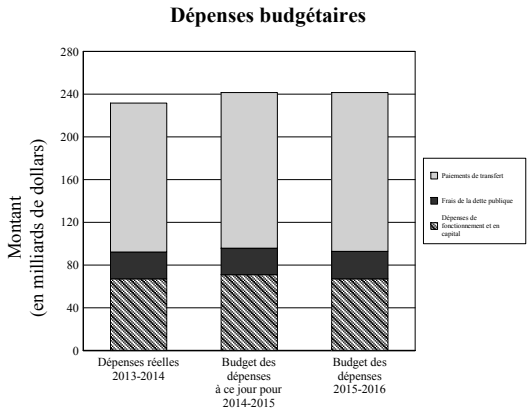

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(en milliards de dollars)		
Budgétaire				
Paiements de transfert	139,58	143,17	145,51	148,80
Dépenses de fonctionnement et en capital	67,04	65,87	71,01	67,16
Frais de la dette publique	25,01	26,30	24,89	25,62
Total Budgétaire	**231,63**	**235,33**	**241,41**	**241,57**
Non budgétaire				
Activités liées aux prêts, placements et avances	29,71	(10,02)	(9,73)	1,00
Total Non budgétaire	**29,71**	**(10,02)**	**(9,73)**	**1,00**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent par aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Afin de permettre une comparaison cohérente, les montants législatifs pour l'exercice 2013-2014 et les exercices antérieurs ont été retraités pour exclure l'assurance-emploi.

Composition du budget des dépenses
La majorité des dépenses pour 2015-2016 consiste en des paiements de transfert, c'est-à-dire des sommes versées aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers. Les paiements de transfert représentent environ 61,60 p. 100 des dépenses budgétaires, ou 148,80 milliards de dollars, les dépenses de fonctionnement et en capital représentent environ 27,80 p. 100 des dépenses budgétaires ou 67,16 milliards, tandis que les frais de la dette publique constituent environ 10,60 p. 100 des dépenses (25,62 milliards).

Frais de la dette publique
Les frais d'intérêt liés à la dette publique constituent environ 10,60 p. 100 des dépenses ou 25,6 milliards de dollars, ce qui représente une diminution prévue de 0,7 milliard de dollars ou 2,6 p. 100 par rapport au précédent budget principal des dépenses et une augmentation de 0,6 milliard de dollars des dépenses réelles de 2013-2014. La diminution des frais d'intérêt totaux relatifs au précédent budget principal des dépenses est liée en grande partie à une modification comptable apportée en 2013-2014 relativement au rachat d'obligations comme indiqué dans le Rapport financier annuel du gouvernement du Canada, Exercice 2013-2014, ainsi qu'à une diminution de la moyenne des taux obligataires à long terme du gouvernement du Canada qui est utilisée pour calculer les intérêts liés aux obligations des pensions du secteur public concernant les services rendus avant le 1er avril 2000. Les frais d'intérêt comprennent l'intérêt sur la dette non échue de 18,0 milliards de dollars et d'autres frais d'intérêts de 7,6 milliards de dollars. L'intérêt sur une dette non échue est l'intérêt provenant des titres de créance émis par le gouvernement du Canada qui ne sont pas encore arrivés à échéance. Les autres frais d'intérêts comprennent les intérêts sur les passifs des régimes de pension de la fonction publique et pour les comptes de dépôt et de fiducie et les autres comptes à fins déterminées.

Principaux paiements de transfert

Principaux paiements de transfert

Les trois plus importants

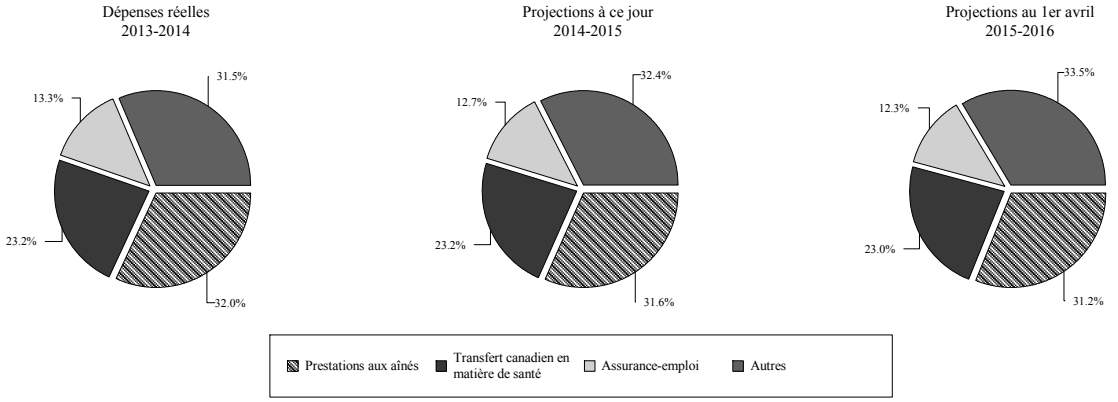

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Projections au 1er avril 2015-2016
		Projections au 1er avril	Projections à ce jour	
		(en milliards de dollars)		
Transferts à d'autres ordres de gouvernement				
Transfert canadien en matière de santé	30,28	32,11	32,11	34,03
Péréquation	16,16	16,67	16,67	17,34
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	12,22	12,58	12,58	12,96
Financement des territoires	3,29	3,47	3,47	3,56
Fonds de la taxe sur l'essence	. . . . .	1,97	1,97	1,97
Paiements de péréquation supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse	0,26	0,14	0,13	0,08
Paiements de péréquation compensatoires supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse	0,09	0,06	0,06	0,04
Transfert visant la réduction des temps d'attente	0,25	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Paiement du transfert canadien en matière de santé à l'Ontario	0,01	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	(0,76)	(0,82)	(0,81)	(0,85)
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(3,46)	(3,70)	(3,66)	(3,87)
Total des transferts à d'autres ordres de gouvernement	**58,33**	**62,49**	**62,54**	**65,25**
Transferts aux particuliers				
Prestations aux aînés	41,81	44,22	43,80	46,07
Assurance-emploi	17,30	17,90	17,60	18,20
Autres prestations pour les enfants	10,36	10,38	11,68	15,45
Prestation universelle pour la garde d'enfants	2,74	2,82	2,82	2,85
Total des transferts aux particuliers	**72,21**	**75,32**	**75,90**	**82,57**
Total des principaux paiements de transfert	**130,55**	**137,81**	**138,43**	**147,83**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent par aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Principaux paiements de transfert

Les principaux paiements de transfert, soit les transferts importants à d'autres ordres de gouvernement et à des particuliers, représentent une partie considérable du cadre des dépenses totales du gouvernement. Selon les prévisions de la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2014, le montant total de ces paiements devrait s'élever à 148 milliards de dollars en 2015-2016, ce qui représente une hausse de 9 milliards de dollars par rapport aux prévisions actuelles pour 2014-2015.

Les dépenses prévues pour les principaux paiements de transfert sont comprises dans le montant total des dépenses budgétaires du budget principal des dépenses de l'organisation responsable à deux exceptions près. La première est l'assurance-emploi, qui est comptabilisée dans le Compte des opérations de l'assurance-emploi et présentée séparément des organisations recevant des crédits qui figurent dans le présent budget principal des dépenses. Les « autres prestations pour enfants » sont la deuxième exception. Elles sont transférées sous forme de crédits d'impôt (plutôt que de subventions ou contributions) et sont exclues des dépenses fondées sur la comptabilité de trésorerie présentées dans les budgets des dépenses.

Comme on peut le voir dans le tableau, le montant total des principaux transferts législatifs aux autres ordres de gouvernement devrait s'établir à 65,3 milliards de dollars en 2015-2016, ce qui représente une augmentation de 2,8 milliards de dollars par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent.

Le Transfert canadien en matière de santé (TCS) est un transfert fédéral offert aux provinces et aux territoires à l'appui des régimes de soins de santé. Depuis 2014-2015, le TCS est réparti selon un montant en espèces égal par habitant. En 2015-2016, le TCS augmentera de 1,9 milliard de dollars (6,0 p. 100) par rapport au montant de 2014-2015, pour atteindre 34,0 milliards de dollars. En vertu de la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable* de 2012, les transferts en espèces dans le cadre du TCS continueront d'augmenter de 6,0 p. 100 par exercice jusqu'en 2016-2017, après quoi, ils augmenteront en fonction d'une moyenne mobile triennale de la croissance du produit intérieur brut, avec garantie d'augmentation du financement d'au moins 3,0 p. 100 par année. Le financement au titre du TCS est assujetti aux cinq conditions d'octroi prévues dans la *Loi canadienne sur la santé* (l'universalité, l'intégralité, la transférabilité, l'accessibilité et la gestion publique), de même qu'au principe qui interdit la surfacturation et l'imposition de frais modérateurs.

Les paiements de péréquation sont des paiements de transfert versés sans condition aux provinces moins prospères pour leur permettre d'offrir à leurs résidents des services publics raisonnablement comparables à ceux des autres provinces, à des niveaux d'imposition raisonnablement comparables. La formule des paiements de péréquation a été examinée récemment. Les modifications à la Loi ont été incluses dans la *Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2013*, et les modifications apportées aux règlements régissant ce programme sont entrées en vigueur en décembre 2013. Ces paiements seront de 17,3 milliards de dollars en 2015-2016, ce qui représente une hausse de 0,7 milliard de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015 et une augmentation de 1,2 milliard de dollars par rapport aux dépenses réelles de 2013-2014. Les paiements de 55,8 millions de dollars au titre de la Protection sur les transferts totaux (PTT) annoncés en juillet 2013 sont compris dans les dépenses de 2013-2014. La PTT était une mesure provisoire, mise en place de 2010-2011 à 2013-2014, pour tenir compte des difficultés auxquelles les provinces ont dû faire face au pire de la crise économique mondiale. Ces paiements au titre de la PTT visaient à protéger les provinces contre la diminution du montant total de leurs principaux transferts en espèces par rapport à l'exercice précédent, y compris les montants de la PTT de l'exercice précédent.

Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) est un transfert fédéral offert aux provinces et aux territoires à l'appui de l'aide sociale et des services sociaux, de l'enseignement postsecondaire et des programmes à l'intention des enfants. Pour l'exercice 2015-2016, la hausse de 377,5 millions de dollars, ou de 3,0 p. 100, portant le montant total à 13,0 milliards de dollars correspond au taux de croissance annuel de 3,0 p. 100 prévu en vertu de la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable* de 2012 pour 2014-2015 et les exercices ultérieurs.

Les paiements de financement des territoires, accordés aux termes de la formule de financement des territoires, sont des transferts fédéraux versés sans condition aux administrations territoriales pour permettre à ces dernières de fournir à leurs résidents des services publics comparables à ceux offerts par les administrations provinciales, moyennant des niveaux d'imposition eux aussi comparables. Les transferts sont calculés au moyen d'une formule servant à combler l'écart entre les dépenses approximatives requises et la capacité de production de revenus du territoire. La formule a été révisée récemment. Des modifications à la partie de la Loi portant sur le financement des territoires ont été incluses dans la *Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2013*, et les modifications apportées aux règlements régissant ce programme sont entrées en vigueur en décembre 2013. Ces paiements seront de 3,6 milliards de dollars en 2015-2016, ce qui représente une hausse de 92 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015.

Le Fonds de la taxe sur l'essence procure aux municipalités canadiennes un financement stable, prévisible, à long terme pour les aider à bâtir et à revitaliser leur infrastructure publique locale, tout en créant des emplois et en favorisant la prospérité à long terme. Depuis 2014-2015, le Fonds de la taxe sur l'essence est devenu un paiement législatif. Auparavant, les paiements étaient approuvés au moyen de lois de crédits (votés). En 2013-2014, un montant de 2,1 milliards de dollars a été versé à partir de ce fonds.

Les paiements de péréquation supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse sont des paiements découlant de l'Accord sur les ressources extracôtières de 2005 conclu avec cette province. À la suite de l'instauration d'une nouvelle formule de péréquation en 2007, la Nouvelle-Écosse a obtenu la garantie que, sur une base cumulative à compter de 2008-2009 et pendant la durée de l'Accord, la nouvelle formule ne réduirait pas ses paiements de péréquation et paiements en vertu de l'Accord sur les ressources extracôtières de 2005 comparativement à ce que la province aurait touché selon la formule qui était en place lorsque l'accord de 2005 a été signé. Selon le premier calcul de 2015-2016, la Nouvelle-Écosse a droit à un paiement anticipé de 79,3 millions de dollars en 2015-2016, ce qui représente une diminution de 58,9 millions de dollars comparativement au Budget principal des dépenses 2014-2015. Toutefois, le montant

officiel calculé en décembre 2014 pour l'exercice 2014-2015 (selon lequel les paiements seront effectués) est de 131,2 millions, montant qui est inscrit dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015.

Les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse sont des paiements découlant de l'Accord sur les ressources extracôtières de 2005. Cet accord garantissait à la province que ses paiements de péréquation ne seraient pas réduits en raison des revenus tirés de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières extracôtières qui sont pris en considération dans la formule de péréquation. Ce montant est calculé en appliquant la formule de péréquation avec et sans les revenus tirés de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières extracôtières et en comparant les paiements de péréquation qui en résultent. Pour la période de 2004-2005 à 2011-2012, un paiement initial de 830,0 millions de dollars a été versé à la Nouvelle-Écosse en juillet 2005. Ceci faisait en sorte que la province recevrait au moins une compensation équivalente en vertu de l'Accord pendant la période. Les montants compensatoires sont calculés chaque année pour assurer une protection complète contre des réductions des paiements de péréquation résultant de l'inclusion des revenus tirés des ressources extracôtières. Depuis 2011-2012, le prélèvement cumulatif dépasse le montant du paiement anticipé. On prévoit que la province recevra 36,8 millions de dollars en 2015-2016, ce qui constitue une diminution de 27,2 millions de dollars comparativement à l'exercice 2014-2015.

Le Fonds pour la réduction des temps d'attente faisait partie du Plan décennal pour consolider les soins de santé de 2004, dans le cadre duquel les premiers ministres se sont engagés à réduire les temps d'attente dans certains domaines prioritaires comme le traitement du cancer et des maladies du cœur, l'imagerie diagnostique, le remplacementd'articulations et la restauration de la vue. Le budget fédéral de 2005 prévoyait un transfert de 5,5 milliards de dollars pour la réduction destemps d'attente. De cette somme, 4,25 milliards de dollars ont été versés aux provinces et aux territoires par l'entremise de fiducies administrées par des tiers. Le solde de 1,25 milliard de dollars a été versé par acomptes bimensuels totalisant 250 millions de dollars par année entre 2009-2010 et 2013-2014.

Le paiement à l'Ontario au titre du Transfert canadien en matière de santé fournit des paiements distincts à l'Ontario ne faisant pas partie de l'enveloppe des paiements en espèces au titre du Transfert canadien en matière de santé (TCS) pour les exercices 2009-2010 et 2010-2011 dans le but de s'assurer que les droits totaux en espèces du TCS par habitant de cette province sont les mêmes que ceux des autres provinces bénéficiaires de la péréquation. Le paiement de 489 millions de dollars en 2009-2010 était un montant fixé en vertu de la loi, alors que le paiement pour 2010-2011 était fondé sur une formule et que les paiements sont calculés de nouveau selon chaque nouvelle estimation du TCS. En tout, il y a cinq calculs. Chaque nouveau calcul reposait sur des données à jour provenant des déclarations de revenus des particuliers qui sont obtenues de la Division de la politique budgétaire du ministère des Finances Canada et de l'Agence du revenu du Canada. Le calcul définitif de ce programme a été effectué en septembre 2013. Le paiement pour 2010-2011, y compris tous les rajustements, était de 246,2 millions de dollars. Le montant inscrit pour 2013-2014 représente l'incidence du nouveau calcul définitif officiel.

Le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes se rapporte aux points d'impôt transférés au Québec au titre du programme des allocations aux jeunes, qui a pris fin depuis. La valeur équivalente de la réduction des points d'impôt est recouvrée chaque année auprès de la province de Québec. Le changement rattaché au programme de recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes est entièrement attribuable au changement d'un exercice à l'autre de la valeur de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, étant donné que les recouvrements correspondent à un pourcentage de cet impôt. Pour 2015-2016, le recouvrement prévu de 853 millions de dollars représente une augmentation de 37,1 millions de dollars par rapport au montant initial prévu dans le Budget principal des dépenses 2014-2015 et une hausse de 46,6 millions de dollars par rapport au montant prévu dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015 en raison de prévisions plus élevées quant à l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers.

Les paiements de remplacement au titre des programmes permanents désignent le recouvrement auprès du Québec pour le transfert de points d'impôt supplémentaires au-delà de ceux transférés dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux et du programme de recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes. Le changement touchant les recouvrements relatifs aux paiements de remplacement au titre des programmes permanents est entièrement attribuable au changement d'un exercice à l'autre de la valeur de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, étant donné que les recouvrements correspondent à un pourcentage de cet impôt. Pour 2015-2016, le recouvrement prévu de 3,9 milliards de dollars représente une augmentation de 169,7 millions de dollars par rapport au montant prévu dans le Budget principal des dépenses 2014-2015 et une hausse de 210,8 millions de dollars par rapport au montant prévu dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015 en raison des prévisions plus élevées quant à l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers.

Transferts aux particuliers

Les prestations aux aînés comprennent la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation de survivant. On prévoit que les paiements de prestations aux aînés se chiffreront à 46,1 milliards de dollars en 2015-2016, ce qui représente une augmentation de 1,9 milliard de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015 et une hausse de 4,3 milliards de dollars par rapport aux dépenses réelles de 2013-2014.

La Prestation universelle pour la garde d'enfants fournit aux familles des ressources pour appuyer leur choix en matière de garde d'enfants

et est versée aux familles sous forme de paiements mensuels de 100 $ par enfant de moins de six ans. Pour 2015-2016, Emploi et Développement social Canada prévoit que les versements de prestation universelle pour la garde d'enfants s'élèveront à 2,9 milliards de dollars, ce qui constitue une augmentation de 32,4 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015 et une hausse de 111,3 millions de dollars par rapport aux dépenses réelles en 2013-2014.

Les « autres prestations pour enfants » comprennent la Prestation fiscale canadienne pour enfants – un paiement mensuel non imposable versé aux familles admissibles pour les aider à subvenir aux besoins de leurs enfants de moins de 18 ans – et sont transférées sous forme de crédits d'impôt, ainsi que des bonifications à la Prestation universelle pour la garde d'enfants qui constituent des mesures assujetties à l'approbation du Parlement.

L'assurance-emploi fournit de l'aide financière temporaire aux chômeurs canadiens qui ont perdu leur emploi sans en être responsables pendant qu'ils cherchent du travail ou se perfectionnent. L'assurance-emploi est comptabilisée dans le Compte des opérations de l'assurance-emploi et présentée séparément des organisations recevant des crédits qui figurent dans le présent budget principal des dépenses.

Budget des dépenses par organisation

Cent trente-et-une organisations sont représentées dans le budget des dépenses 2015-2016. Plus d'information sur chaque organisation peut être trouvée dans la Partie II – Budget principal des dépenses.

Budget des dépenses par organisation

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	559 065 861	591 626 313	676 185 743	678 420 347
Administration du pipe-line du Nord	1 172 624	750 000	750 000	750 775
Affaires étrangères, Commerce et Développement	5 065 277 810	5 349 525 157	5 817 604 810	5 526 817 200
Affaires indiennes et du Nord canadien	8 039 491 675	8 053 975 405	8 640 026 870	8 187 417 868
Agence canadienne d'inspection des aliments	805 751 653	619 327 735	691 866 912	698 151 888
Agence canadienne de développement économique du Nord	50 779 478	30 945 766	51 873 037	50 668 666
Agence canadienne de développement international	692 465 904	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Agence canadienne d'évaluation environnementale	32 628 480	30 964 106	31 103 159	17 351 870
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	269 305 817	247 840 617	255 111 243	261 082 194
Agence de la santé publique du Canada	621 497 636	614 696 685	638 062 053	567 152 421
Agence de promotion économique du Canada atlantique	314 158 108	288 486 384	299 885 801	298 584 989
Agence des services frontaliers du Canada	1 850 111 502	1 736 391 109	1 747 310 264	1 774 214 921
Agence du revenu du Canada	4 062 859 356	3 861 256 109	3 848 374 916	3 804 844 388
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	234 280 405	206 764 115	206 764 115	215 251 719
Agence Parcs Canada	690 941 356	612 465 134	671 387 496	737 273 003
Agence spatiale canadienne	408 715 240	462 447 174	466 456 818	483 428 281
Agriculture et Agroalimentaire	2 386 898 330	2 253 196 812	2 303 068 265	2 257 088 060
Anciens Combattants	3 513 572 889	3 576 978 766	3 587 828 846	3 522 078 175
Autorité du pont Windsor-Détroit	. . . . .	. . . . .	8 064 384	58 469 905
Bibliothèque du Parlement	42 330 541	41 970 007	42 170 007	42 739 595
Bibliothèque et Archives du Canada	100 803 692	95 864 788	96 864 789	93 011 489
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	33 303 194	29 042 391	29 382 391	29 729 799
Bureau de l'enquêteur correctionnel	4 726 181	4 659 652	4 659 652	4 655 541
Bureau de l'infrastructure du Canada	3 513 825 491	3 321 597 771	3 712 825 721	3 633 262 748
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	31 422 283	29 607 730	29 757 730	29 543 077
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	1 943 120	2 024 288	2 024 288	2 031 067
Bureau du directeur des poursuites pénales	185 293 541	167 815 874	167 815 874	170 718 195
Bureau du surintendant des institutions financières	17 037 449	142 763 529	142 763 529	147 934 112
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	5 247 191	5 059 041	5 059 041	5 070 269
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	51 704 183	49 189 312	50 843 127	50 450 180
Centre de la sécurité des télécommunications	443 673 045	829 131 918	839 840 739	538 201 730
Centre de recherches pour le développement international	202 416 279	188 019 646	190 019 647	183 478 242
Chambre des communes	414 611 038	413 725 137	447 487 761	443 449 092
Citoyenneté et Immigration	1 378 694 695	1 385 441 063	1 425 035 591	1 464 667 008
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 782 521	2 786 799	2 786 799	2 796 368

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	1 605 928	961 418	1 671 419	952 848
Comité externe d'examen des griefs militaires	5 981 005	6 730 577	6 730 577	6 741 810
Commissaire à la magistrature fédérale	501 342 281	511 708 846	513 375 265	524 851 120
Commissariat à l'intégrité du secteur public	5 543 041	5 426 234	5 426 234	5 448 442
Commissariat au lobbying	4 463 523	4 432 300	4 432 300	4 452 540
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	6 035 050	6 938 405	6 938 405	6 952 226
Commissariat aux langues officielles	24 187 763	20 776 952	20 776 952	20 833 525
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	43 424 217	35 521 413	35 455 313	35 586 666
Commission canadienne de sûreté nucléaire	145 617 021	131 637 295	131 804 560	133 179 745
Commission canadienne des affaires polaires	2 590 009	2 576 360	2 576 360	2 574 085
Commission canadienne des droits de la personne	23 673 650	22 099 726	22 099 726	22 162 418
Commission canadienne des grains	25 353 978	16 383 894	16 383 894	5 475 177
Commission canadienne du lait	4 456 273	3 610 936	3 610 936	3 605 377
Commission canadienne du tourisme	57 975 770	57 972 388	57 972 388	57 975 770
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	8 789 834	10 010 382	10 010 382	10 011 723
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	5 520 205	5 618 520	8 000 006	5 614 814
Commission de la capitale nationale	106 161 174	88 366 659	91 442 659	92 721 330
Commission de la fonction publique	85 567 265	83 693 487	84 197 488	83 601 016
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	121 920 320	121 060 649	120 015 607	112 709 491
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	6 861 396	2 069 718	6 444 363	3 660 158
Commission des champs de bataille nationaux	10 154 844	14 151 109	14 151 109	12 976 836
Commission des libérations conditionnelles du Canada	50 410 477	47 128 994	47 128 994	45 915 750
Commission des relations de travail dans la fonction publique	12 705 948	13 745 412	13 745 412	. . . . .
Commission du droit d'auteur	2 779 672	3 116 312	3 116 312	3 110 713
Commission mixte internationale (section canadienne)	6 669 895	6 746 957	6 746 957	6 761 044
Conseil canadien des normes	8 081 241	11 729 000	11 829 000	9 829 000
Conseil canadien des relations industrielles	13 257 206	13 363 956	13 363 956	. . . . .
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	10 379 861	10 586 699	12 068 646	12 256 890
Conseil de recherches en sciences humaines	695 719 438	691 750 165	715 358 641	717 089 852
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1 066 679 030	1 063 174 249	1 087 078 427	1 086 570 325
Conseil des Arts du Canada	181 974 388	182 092 916	182 219 917	182 097 387
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	10 540 567	10 927 030	10 927 030	10 945 181
Conseil national de recherches du Canada	894 418 206	896 432 878	893 760 823	853 254 782
Conseil privé	126 385 127	118 806 989	121 409 968	118 833 279
Conseiller sénatorial en éthique	765 918	1 166 750	1 166 750	1 168 700
Corporation commerciale canadienne	15 656 400	15 654 204	15 654 204	8 880 000
Cour suprême du Canada	31 430 939	31 389 794	31 508 094	31 763 943
Défense nationale	18 764 374 206	18 661 554 387	19 679 828 728	18 942 053 629
Directeur général des élections	120 227 749	97 110 432	97 110 432	395 959 817
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	188 328 291	158 907 952	163 276 978	159 913 914
École de la fonction publique du Canada	84 761 581	85 490 028	86 289 735	70 879 683
Emploi et Développement social	49 646 912 521	51 670 772 727	52 194 265 600	54 265 536 116

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Énergie atomique du Canada limitée	385 462 900	102 143 000	332 428 000	119 143 000
Environnement	978 949 548	932 167 330	992 881 581	961 051 076
Finances	85 578 872 179	87 615 730 739	86 979 013 906	89 646 397 112
Gendarmerie royale du Canada	2 892 380 696	2 625 976 343	2 652 009 818	2 630 057 696
Gouverneur général	20 306 504	19 987 719	19 987 719	20 131 117
Greffe du Tribunal de la concurrence	1 155 423	2 345 306	2 345 306	. . . . .
Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	1 229 362	1 845 622	1 845 622	. . . . .
Greffe du Tribunal des revendications particulières	2 141 436	2 897 525	2 897 525	. . . . .
Industrie	1 115 475 464	1 077 743 513	1 151 077 986	1 170 502 156
Instituts de recherche en santé du Canada	997 971 988	984 951 962	1 013 009 499	1 008 583 999
Justice	737 040 864	630 587 874	682 154 685	673 866 874
La Société des ponts fédéraux Limitée	13 190 982	21 040 000	21 040 000	35 281 996
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	189 218 871	146 168 159	432 832 159	368 737 000
Marine Atlantique S.C.C.	154 430 000	127 484 000	127 484 000	19 384 000
Musée canadien de l'histoire	62 850 567	63 430 033	63 600 033	83 369 477
Musée canadien de la nature	26 770 876	26 127 096	26 127 096	26 129 112
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	18 450 000	9 900 000	9 900 000	7 700 000
Musée canadien des droits de la personne	32 016 180	21 700 000	21 700 000	21 700 000
Musée des beaux-arts du Canada	44 193 242	43 770 723	43 770 723	43 773 542
Musée national des sciences et de la technologie	27 003 126	26 862 194	33 141 274	29 754 746
Office des transports du Canada	28 976 938	27 650 622	27 650 622	27 733 404
Office national de l'énergie	81 682 681	71 316 050	77 820 846	76 820 510
Office national du film	66 866 065	59 912 241	59 912 241	59 652 377
Patrimoine canadien	1 331 571 130	1 390 049 987	1 482 199 385	1 254 696 561
Pêches et Océans	1 806 403 186	1 605 310 848	1 806 803 467	1 889 240 348
PPP Canada Inc.	265 200 000	9 500 000	209 500 000	231 200 000
Ressources naturelles	2 091 044 593	2 534 650 611	2 764 617 925	2 214 476 711
Santé	3 828 179 497	3 657 312 088	3 717 804 149	3 658 770 349
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	5 864 881	5 957 163	5 957 163	5 967 541
Secrétariat du Conseil du Trésor	2 892 520 949	7 364 924 114	8 236 577 961	6 892 444 333
Sécurité publique et Protection civile	1 341 250 243	1 122 768 356	1 179 660 869	1 150 436 251
Sénat	84 694 050	91 485 177	92 385 177	88 747 958
Service administratif des tribunaux judiciaires	67 342 559	68 044 743	68 044 743	63 952 587
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	. . . . .	. . . . .	1	60 896 030
Service canadien du renseignement de sécurité	516 305 729	516 236 757	520 727 831	537 037 245
Service correctionnel du Canada	2 750 291 475	2 334 682 392	2 331 034 284	2 350 488 926
Services partagés Canada	1 653 237 805	1 473 323 577	1 571 839 644	1 444 044 025
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 084 849 627	2 097 353 000	2 097 353 000	2 025 629 000
Société canadienne des postes	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Société d'expansion du Cap-Breton	50 844 000	49 536 000	49 536 000	. . . . .
Société du Centre national des Arts	34 647 720	34 219 186	34 969 188	34 222 719
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	17 196 000	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Société Radio-Canada	1 083 473 798	1 038 018 212	1 038 018 212	1 038 023 798
Statistique Canada	471 511 775	379 555 524	426 601 019	525 090 820
Téléfilm Canada	99 975 111	95 363 072	95 363 072	95 453 551
Transports	1 340 632 835	1 655 682 494	1 817 414 797	1 615 012 278

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 847 124 134	2 664 123 913	2 840 928 437	2 871 525 596
Tribunal canadien des droits de la personne	4 430 426	4 532 525	4 532 525	. . . . .
Tribunal canadien du commerce extérieur	10 896 125	9 476 739	9 476 739	. . . . .
Tribunal d'appel des transports du Canada	1 471 037	1 416 074	1 416 074	. . . . .
Tribunal de la dotation de la fonction publique	4 768 690	5 481 116	5 481 116	. . . . .
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	11 458 088	10 887 938	10 887 938	10 896 563
Vérificateur général	84 265 019	77 741 830	77 741 830	78 295 020
VIA Rail Canada Inc.	405 661 000	183 061 756	433 261 756	330 077 000
Total des dépenses budgétaires	**229 824 429 150**	**235 334 374 675**	**241 409 406 908**	**241 574 296 708**
Dépenses non budgétaires				
Affaires étrangères, Commerce et Développement	53 377 672	50 082 306	50 082 307	45 146 541
Affaires indiennes et du Nord canadien	40 943 752	25 903 000	70 303 000	70 303 000
Agence canadienne de développement international	29 291 205	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Anciens Combattants	208	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Citoyenneté et Immigration	802 804	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Commission canadienne du lait	(54 968 445)	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Défense nationale	6 094 057	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emploi et Développement social	1 099 875 159	779 981 475	826 283 289	1 027 422 531
Finances	70 481 709 512	1	200 000 002	. . . . .
Industrie	. . . . .	800 000	800 000	800 000
Service correctionnel du Canada	405	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Société canadienne d'hypothèques et de logement	(41 950 460 603)	(10 880 408 000)	(10 880 408 000)	(139 123 000)
Travaux publics et Services gouvernementaux	(63 675)	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses non budgétaires	**29 706 602 051**	**(10 023 641 218)**	**(9 732 939 402)**	**1 004 549 072**

Structure du présent budget des dépenses

Crédits

Les éléments structurels de base du budget des dépenses sont les crédits. On trouve dans le budget des dépenses les types de crédits suivants :

Un crédit pour dépenses du Programme est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.

On se sert d'un crédit pour dépenses de fonctionnement lorsqu'il est nécessaire d'avoir soit un crédit pour « dépenses en capital » ou un crédit pour « subventions et contributions », voire les deux, c'est-à-dire que lorsque l'un ou l'autre de ces dépenses atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Lorsqu'elles ne l'atteignent pas, elles sont incluses dans les crédits pour « dépenses du Programme ».

Un crédit pour dépenses en capital est employé lorsque la somme des dépenses en capital s'élève à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital sont celles qui sont engagées pour l'acquisition ou le développement d'éléments qui correspondent à des immobilisations corporelles, selon la définition établie dans les conventions comptables du gouvernement. Par exemple, l'acquisition de biens immobiliers, d'infrastructures, de machines ou de matériel, notamment pour la construction ou le développement de biens, lorsqu'une organisation compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles ou retenir des services professionnels, ou encore se procurer d'autres biens ou services. La valeur des postes de dépenses d'un crédit pour dépenses en capital s'élève généralement à plus de 10 000 dollars. Cependant, les organisations peuvent choisir d'abaisser le seuil comptable de diverses catégories de biens.

Un crédit pour subventions et contributions est utilisé lorsque les subventions et/ou les contributions totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de verser un paiement et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. Il est bien de noter que, dans le libellé du crédit, la définition du mot « contribution » figurant est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.

Un crédit non budgétaire, identifié par la lettre L, fournit l'autorisation de dépenser sous forme de prêts ou d'avances et de dotations en capital relatifs aux sociétés d'État; et de prêts ou d'avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organisations internationales, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.

Quand un crédit distinct doit être établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées dans le cadre d'un programme plus important, un crédit séparé est créé. Si tel est le cas, une structure distincte de crédit doit être mise en place. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.

Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale. À cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées dans les libellés des crédits dans les annexes proposées au projet de loi de crédits.

Information présentée dans le Budget principal des dépenses 2015-16

Les ministères et les organismes sont présentés par ordre alphabétique dans les annexes proposées au projet de loi de crédits, selon l'appellation légale du ministère ou de l'organisme. Dans certains cas, le nom légal d'une organisation peut différer de son appellation usuelle, et cette appellation usuelle peut même être mentionnée dans leur raison d'être.

Les dépenses législatives prévues sont résumées dans le présent document. Des précisions sont données dans le tableau en ligne sur les prévisions législatives de 2015-2016.

Le Budget des dépenses de l'organisation contient les libellés abrégés des crédits. Le libellé complet figure dans les annexes proposées au projet de loi de crédits qui suivent la partie II.

Des renseignements sur les dépenses réelles de 2013-2014 et sur les budgets des dépenses à ce jour pour 2014-2015 ont été ajoutés au document pour replacer dans leur contexte les montants de l'exercice 2015-2016. Les dépenses réelles de 2013-2014 sont tirées des Comptes publics du Canada de 2013-2014. Les données des budgets des dépenses à ce jour pour 2014-2015 correspondent à la somme des montants indiqués dans le Budget principal des dépenses 2014-2015 et des augmentations demandées dans les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) 2014-2015. Les budgets des dépenses à ce jour excluent tout financement réputé avoir été affecté à un ministère à la suite d'un transfert de la responsabilité à l'égard de certains secteurs de l'administration publique fédérale. Les affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor ont lieu tout au long de l'exercice, et les autorisations de dépenser qui sont fournies dans le cadre de ces affectations ne sont pas comprises dans les données des budgets des dépenses à ce jour.

L'architecture d'alignement des programmes 2015-2016 a servi à produire les tableaux qui présentent l'information selon les résultats stratégiques et les programmes. Lorsqu'un changement avait été apporté à l'architecture, les montants des exercices précédents n'ont pas été reclassés dans la nouvelle structure et ont été inscrits en tant que des « Fonds non affectés à l'architecture d'alignement des programmes 2015-2016 ».

Le cas échéant, un tableau présente une liste de paiements de transfert pour l'exercice 2015-2016. Les paiements de transfert comprennent les subventions, les contributions et tous les autres paiements accordés en vue de contribuer à la réalisation des objectifs d'un programme en contrepartie desquels aucun bien ni service n'est reçu. On trouvera plus de détails sur les paiements de transfert effectués au cours de l'exercice précédent dans les volumes 2 et 3 des Comptes publics du Canada.

Les tableaux complémentaires en ligne du Budget principal des dépenses de 2015-2016 présentent les dépenses prévues selon :
• Les articles courants : le tableau présente les types de biens et services devant être acquis, ou les paiements de transfert devant être effectués, et les recettes qui seront versées au crédit;
• Les résultats stratégiques et programmes : les dépenses prévues sont classées en fonction de l'architecture d'alignement des programmes de 2015-2016. Si des changements ont été apportés à l'architecture, les montants des exercices précédents ne sont été reclassés dans la nouvelle structure.

L'information en cours d'exercice sur les autorisations de dépenser figure dans les rapports financiers trimestriels des ministères, et les autorisations de dépenser définitives et les dépenses réelles relatives à un exercice particulier sont indiquées dans les Comptes publics du Canada. L'InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) fournit également de l'information financière et des renseignements sur la gestion des personnes concernant toutes les organisations qui reçoivent des crédits gouvernementaux.

Modifications au présent budget des dépenses

L'objectif de cette section est de faire un rapprochement entre le présent budget principal des dépenses et le budget principal des dépenses de l'exercice précédent. Deux éléments sont ainsi considérés, soit :
• les modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure;
• les modifications concernant les autorisations (crédits).

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure
À la suite du dépôt du Budget principal des dépenses 2014-2015 le 27 février 2014 et aux termes des dispositions de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*, ces modifications ont été apportées.

Budget supplémentaire des dépenses (A) 2014-2015 :
• Les décrets C.P. 2012-1350 et C.P. 2012-1352 ont une incidence sur l'Autorité du pont Windsor-Détroit.
• Les décrets C.P. 2014-142 et C.P. 2014-146 ont une incidence sur Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.
• Le décret C.P. 2014-144 a une incidence sur le Bureau de l'infrastructure du Canada.

Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015 :
• En vertu de la *Loi nº 1 sur le plan d'action économique de 2014* et du décret C.P. 2014-1106, création du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs.

Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015 :
• La *Loi no 1 sur le plan d'action économique de 2014* prévoit la dissolution de la Société d'expansion du Cap-Breton et transfère ses activités à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Le présent budget principal des dépenses :
• Le décret C.P. 2014-911 a une incidence sur Patrimoine canadien et le Musée canadien de l'histoire.
• En vertu du décret C.P. 2014-922, le Commissaire aux élections fédérales est transféré du Directeur général des élections au Bureau du directeur des poursuites pénales.
• La *Loi nº 1 sur le plan d'action économique de 2014* et le décret C.P. 2014-1106 ont également une incidence sur le Conseil canadien des relations industrielles, le Tribunal canadien des droits de la personne, le Tribunal canadien du commerce extérieur, le Greffe du Tribunal de la concurrence, le Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, le Greffe du Tribunal des revendications particulières, le Tribunal d'appel des transports du Canada, et la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique.
• La *Loi nº 2 sur le plan d'action économique de 2013* et le décret C.P. 2014-1107 ont créé la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique en joignant le Tribunal de la dotation de la fonction publique et la Commission des relations de travail dans la fonction publique.
• Le décret C.P. 2014-1295 modifie la nomenclature de la Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada à la

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada.

Modifications concernant les crédits votés
Cette sous-section expose les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le budget principal des dépenses de l'exercice précédent, ainsi que les autorisations de dépenser paraissant pour la première fois. Compte tenu des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, seront les lois de crédits précédentes.

Affaires étrangères, Commerce, et Développement
Le libellé de crédit 1 a été modifié en remplaçant « …to the staff of such officials… » par « …to the staff of those officials… » dans la version anglaise seulement.

Conseil de recherches en sciences humaines
Le libellé du crédit 1 a été modifié en retirant « et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes perçues au cours d'un exercice à la compensation des dépenses encourues au cours de cet exercice, relativement à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations ».

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Le libellé du crédit 1 a été modifié en retirant « et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* , autorisation d'affecter les recettes perçues au cours d'un exercice à la compensation des dépenses encourues au cours de cet exercice, relativement à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations ».

Service correctionnel du Canada
Le libellé du crédit 1 a été modifié en remplaçant « …aux détenus élargis… » par « …aux détenus libérés… » à l'alinéa *c*) dans la version française seulement et en retirant l'alinéa *e*).

Transports
Le libellé du crédit 5 a été modifié en retirant « , y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés ».

BUDGET DES DÉPENSES
2015-2016

Partie II – Budget principal des dépenses

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien 1
Administration du pipe-line du Nord 3
Affaires étrangères, Commerce et Développement 5
Affaires indiennes et du Nord canadien 12
Agence canadienne d'inspection des aliments 17
Agence canadienne de développement économique du Nord 20
Agence canadienne de développement international 22
Agence canadienne d'évaluation environnementale 24
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 26
Agence de la santé publique du Canada 29
Agence de promotion économique du Canada atlantique 32
Agence des services frontaliers du Canada 35
Agence du revenu du Canada 37
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario 39
Agence Parcs Canada 41
Agence spatiale canadienne 43
Agriculture et Agroalimentaire 46
Anciens Combattants 49
Autorité du pont Windsor-Détroit 53
Bibliothèque du Parlement 54
Bibliothèque et Archives du Canada 56
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 58
Bureau de l'enquêteur correctionnel 60
Bureau de l'infrastructure du Canada 62
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme 65
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications 67
Bureau du directeur des poursuites pénales 69
Bureau du surintendant des institutions financières 72
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 74
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 76
Centre de la sécurité des télécommunications 78
Centre de recherches pour le développement international 80
Chambre des communes 82
Citoyenneté et Immigration 84
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 88
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada 90
Comité externe d'examen des griefs militaires 92
Commissaire à la magistrature fédérale 94
Commissariat à l'intégrité du secteur public 96
Commissariat au lobbying 98
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique 100
Commissariat aux langues officielles 102
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 104
Commission canadienne de sûreté nucléaire 107
Commission canadienne des affaires polaires 110
Commission canadienne des droits de la personne 112
Commission canadienne des grains 114
Commission canadienne du lait 116

Commission canadienne du tourisme 118
Commission civile d’examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada 120
Commission d’examen des plaintes concernant la police militaire 122
Commission de la capitale nationale 124
Commission de la fonction publique 126
Commission de l'immigration et du statut de réfugié 128
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens 130
Commission des champs de bataille nationaux 132
Commission des libérations conditionnelles du Canada 134
Commission des relations de travail dans la fonction publique 136
Commission du droit d'auteur 138
Commission mixte internationale (section canadienne) 140
Conseil canadien des normes 142
Conseil canadien des relations industrielles 144
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 146
Conseil de recherches en sciences humaines 148
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 151
Conseil des Arts du Canada 154
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 156
Conseil national de recherches du Canada 158
Conseil privé 161
Conseiller sénatorial en éthique 163
Corporation commerciale canadienne 165
Cour suprême du Canada 167
Défense nationale 169
Directeur général des élections 172
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 174
École de la fonction publique du Canada 176
Emploi et Développement social 178
Énergie atomique du Canada limitée 183
Environnement 185
Finances 188
Gendarmerie royale du Canada 191
Gouverneur général 194
Greffe du Tribunal de la concurrence 196
Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d’actes répréhensibles 197
Greffe du Tribunal des revendications particulières 198
Industrie 199
Instituts de recherche en santé du Canada 203
Justice 205
La Société des ponts fédéraux Limitée 209
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. 211
Marine Atlantique S.C.C. 213
Musée canadien de l’histoire 215
Musée canadien de la nature 217
Musée canadien de l'immigration du Quai 21 220
Musée canadien des droits de la personne 222
Musée des beaux-arts du Canada 224
Musée national des sciences et de la technologie 226
Office des transports du Canada 228
Office national de l'énergie 230
Office national du film 232
Patrimoine canadien 234
Pêches et Océans 238
PPP Canada Inc. 242
Ressources naturelles 244
Santé 247
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 250
Secrétariat du Conseil du Trésor 252

Sécurité publique et Protection civile 254
Sénat 257
Service administratif des tribunaux judiciaires 259
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs 261
Service canadien du renseignement de sécurité 263
Service correctionnel du Canada 265
Services partagés Canada 268
Société canadienne d’hypothèques et de logement 270
Société canadienne des postes 273
Société d'expansion du Cap-Breton 275
Société du Centre national des Arts 277
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. 279
Société Radio-Canada 280
Statistique Canada 282
Téléfilm Canada 284
Transports 286
Travaux publics et Services gouvernementaux 290
Tribunal canadien des droits de la personne 293
Tribunal canadien du commerce extérieur 295
Tribunal d'appel des transports du Canada 297
Tribunal de la dotation de la fonction publique 298
Tribunal des anciens combattants (révision et appel) 300
Vérificateur général 302
VIA Rail Canada Inc. 304

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Raison d'être

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est une société d'État qui a pour mandat de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien, tel que désigné par le gouvernement du Canada. L'ACSTA a pour but de fournir un niveau de service des contrôles de sûreté professionnel, efficace, efficient et uniforme, respectant ou surpassant les normes établies par Transports Canada, son organisme de réglementation. Entièrement financée par des crédits parlementaires, l'ACSTA rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. La vision de l'ACSTA est de faire preuve d'excellence dans le domaine de la sûreté du transport aérien par le truchement de son service aux passagers, de son capital humain et de ses partenariats.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

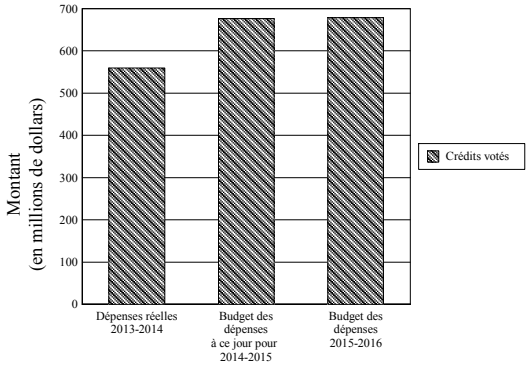

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	559 065 861	591 626 313	676 185 743	678 420 347
Total des crédits votés	**559 065 861**	**591 626 313**	**676 185 743**	**678 420 347**
Total des dépenses budgétaires	**559 065 861**	**591 626 313**	**676 185 743**	**678 420 347**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le budget principal des dépenses de 2015-2016 de l'ACSTA, de 678,4 millions de dollars, qui nécessite l'approbation du Parlement, est composé de la somme de 543,6 millions de dollars pour les dépenses de fonctionnement et 134,8 millions de dollars pour les dépenses en immobilisations. Le budget principal des dépenses de 2015-2016 de l'ACSTA est de 86,8 millions de dollars, ou environ 15 p. 100 de plus que la somme de 591,6 millions de dollars de son budget principal des dépenses de 2014-2015.

Le budget principal des dépenses de 2015-2016 de l'ACSTA au titre des dépenses de fonctionnement de 543,6 millions de dollars est de 70,1 millions de dollars, ou environ 15 p. 100 de plus que la somme de 473,5 millions de dollars de son budget principal des dépenses de 2014-2015. Cet écart est attribuable principalement à une augmentation du budget prévu pour la prestation des activités améliorées de contrôle des non-passagers en vue d'appuyer l'adoption de la norme renforcée de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Le budget principal des dépenses de 2015-2016 de l'ACSTA au titre des dépenses en immobilisations de 134,8 millions de dollars est de 16,6 millions de dollars, ou environ 14 p. 100 de plus que la somme de 118,2 millions de dollars de son budget principal des dépenses de 2014-2015. La variance d'un exercice à l'autre est attribuable principalement à une augmentation du budget d'immobilisations pour la prestation du programme amélioré de contrôle des non-passagers, conjuguée à des dépenses en immobilisations plus élevées attribuables au déploiement du nouveau système de contrôle des bagages enregistrés de l'organisation, effectué selon un calendrier décennal.

Comme il est énoncé dans le Résumé du plan d'entreprise de 2014-2015 à 2018-2019, les priorités de financement de l'ACSTA pour l'exercice 2015-2016 continueront de se concentrer sur la réalisation de ses activités législatives fondamentales. Cela comportera la mise en place continue du programme amélioré de contrôle des non-passagers et le déploiement continu du nouveau système de contrôle des bagages enregistrés à l'appui de la Déclaration sur une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique du Canada et des É.-U.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Les programmes de contrôle aux aéroports désignés du Canada protègent le public voyageur.			
Contrôle préembarquement	. . . . .	319 300 039	292 610 000
Contrôle des bagages enregistrés	. . . . .	199 229 096	224 647 347
Contrôle des non-passagers	. . . . .	17 043 000	110 320 000
La carte d'identité pour les zones réglementées	. . . . .	4 126 000	1 646 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	51 928 178	49 197 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*559 065 861*	. . . . .	. . . . .
Total	**559 065 861**	**591 626 313**	**678 420 347**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Administration du pipe-line du Nord

Raison d'être

L'Administration du pipe-line du Nord (APN) a été créée en vertu de la *Loi sur le pipe-line du Nord* en 1978, ainsi que dans le contexte de *l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur les principes applicables à un pipe-line pour le transport du gaz naturel du Nord* (1977). L'APN a comme mandat d'assumer les responsabilités du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la planification et à la construction de la partie canadienne du réseau proposé de transport de gaz naturel de l'Alaska. L'APN joue un rôle clé en appuyant un processus réglementaire d'approbation efficace et rapide, tout en veillant à la protection de l'environnement et en optimisant les avantages pour le Canada sur le plan socioéconomique.

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

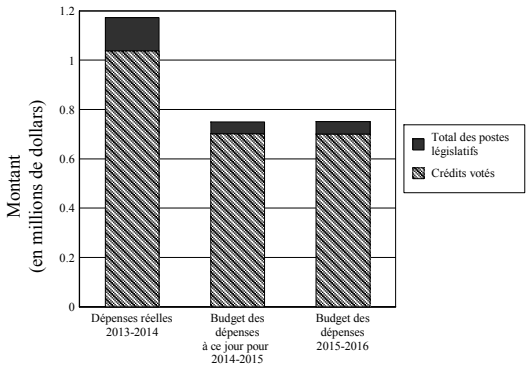

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	1 038 693	701 325	701 325	701 215
Total des crédits votés	**1 038 693**	**701 325**	**701 325**	**701 215**
Total des postes législatifs	*133 931*	*48 675*	*48 675*	*49 560*
Total des dépenses budgétaires	**1 172 624**	**750 000**	**750 000**	**750 775**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'APN prévoit des dépenses budgétaires de 751 milliers de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 701 milliers de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 50 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

La somme des dépenses prévues de 751 milliers de dollars est constante par rapport aux dépenses prévues de 750 milliers de dollars de 2014-2015.

Le facteur clé ayant contribué à la diminution nette des dépenses par rapport à 2013-2014 est la déclaration du 15 janvier 2014 de TransCanada PipeLines (TransCanada) annonçant que cette société travaillerait avec d'autres partenaires pour étudier un projet d'exportation de gaz naturel liquéfié situé en Alaska comme une alternative à un pipeline de gaz naturel à travers le Canada. Cependant, TransCanada maintiendra ses actifs du projet de gazoduc de la route de l'Alaska (GRA) au Canada. Afin de s'aligner sur la réduction des activités de projet GRA dans un avenir prévisible, l'APN continuera, en 2015-2016, de réduire ses opérations et de remplir les obligations du Canada énoncées dans la *Loi sur le pipe-line du Nord* (la Loi) et l'accord conclu en vertu de la Loi.

Des renseignements additionnels sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
S'assurer que la planification et la construction du tronçon canadien du projet de gazoduc de la route de l'Alaska s'effectuent de façon efficiente et rapide tout en garantissant la protection de l'environnement et des retombées socioéconomiques pour les Canadiens.			
Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	1 172 624	750 000	750 775
Total	**1 172 624**	**750 000**	**750 775**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions			
Contributions pour les consultations avec des groupes autochtones et autres sur le projet de gazoduc de la route de l'Alaska	. . . . .	10 000	10 000

Affaires étrangères, Commerce et Développement

Raison d'être

Sous la direction du ministre des Affaires étrangères, du ministre du Commerce international et du ministre du Développement international, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) est responsable de la conduite des relations internationales du Canada, y compris en matière d'affaires étrangères, de commerce international et de développement international. Le MAECD fait la promotion des valeurs et des intérêts du Canada sur la scène internationale, exécute des programmes internationaux et administre le programme d'aide internationale du Canada en vue de réduire la pauvreté dans les pays en développement et de fournir une aide humanitaire. Le Ministère offre des services commerciaux et consulaires aux Canadiens, tant au pays qu'à l'étranger, et gère le réseau mondial des missions du gouvernement du Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

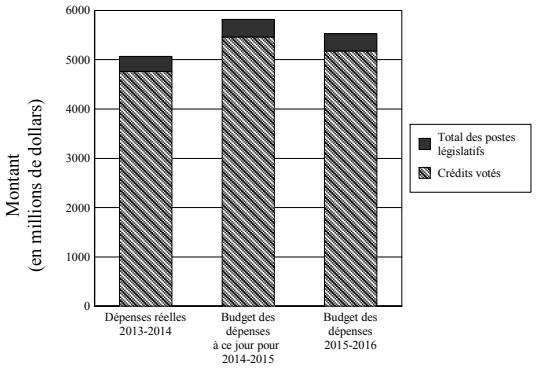

Dépenses non budgétaires

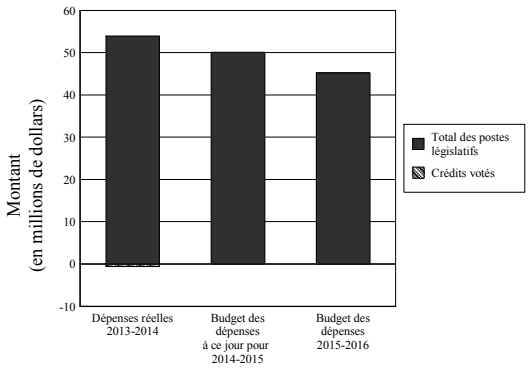

		Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
			Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
			(dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
1	Dépenses de fonctionnement	1 441 271 656	1 379 893 098	1 457 768 810	1 451 334 915
5	Dépenses en capital	139 921 051	145 274 489	282 025 891	103 546 437
10	Subventions et contributions	3 105 855 340	3 431 944 508	3 667 074 556	3 573 409 668
15	Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions	65 364 001	50 779 000	52 532 339	50 779 000
20	Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international* (*institutions financières*) paiements aux institutions financières internationales – Paiements directs	. . . . .	. . . . .	1	1
-	Remise de créances – Prêts consentis au gouvernement de la République de l'Union du Myanmar (Birmanie)	8 306 202	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés		**4 760 718 250**	**5 007 891 095**	**5 459 401 597**	**5 179 070 021**
Total des postes législatifs		*304 559 560*	*341 634 062*	*358 203 213*	*347 747 179*
Total des dépenses budgétaires		**5 065 277 810**	**5 349 525 157**	**5 817 604 810**	**5 526 817 200**

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L25 Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, paiements aux institutions financières internationales – Souscription au capital	. . . . .	1	1	1
- Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, paiements aux institutions financières internationales – Émission et paiement de billets à vue	. . . . .	1	2	. . . . .
- Avances de fonds de roulement – Prêts et avances	(1 248 874)	. . . . .	. . . . .	. . . . .
- Avances de fonds de roulement – Avances consentis aux missions à l'étranger	680 850	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés	**(568 024)**	**2**	**3**	**1**
Total des postes législatifs	*53 945 696*	*50 082 304*	*50 082 304*	*45 146 540*
Total des dépenses non budgétaires	**53 377 672**	**50 082 306**	**50 082 307**	**45 146 541**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada prévoit des dépenses budgétaires de 5,5 milliards de dollars pour 2015-2016. De ce montant, une somme de 5,2 milliards de dollars exige l'approbation du Parlement. Le solde de 347,7 millions de dollars représente des prévisions de dépenses législatives qui ne nécessitent pas d'autre approbation; ce montant est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette de 177,3 millions de dollars des dépenses en comparaison avec le Budget principal de dépenses 2014-2015 est principalement attribuable aux éléments suivants :

• une augmentation de 130,1 millions de dollars pour le Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction et le Fonds pour la paix et la sécurité mondiales;

• une augmentation de 43,6 millions de dollars des coûts des contributions obligatoires, principalement en raison des fluctuations des devises résultant du versement de ces contributions dans la devise étrangère prescrite, conformément aux obligations du Canada découlant de traités et aux engagements juridiques du Canada envers des organisations internationales comme les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la santé;

• une augmentation de 36,7 millions de dollars à l'appui du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme qui est une composante clé de l'engagement du Canada à l'égard de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants dans le cadre de l'Initiative de Muskoka 2010;

• une réduction de 16,8 millions de dollars liée au projet de déménagement de la chancellerie de Moscou.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Développement international et réduction de la pauvreté - La pauvreté est réduite et la sécurité internationale et la démocratie sont accrues pour les gens vivant dans des pays où le Canada intervient.			
Développement international	. . . . .	. . . . .	2 491 018 462
Assistance humanitaire internationale	. . . . .	. . . . .	390 590 204
Sécurité internationale et développement démocratique	. . . . .	. . . . .	377 802 527
Programme international du Canada - Le programme international est modelé pour faire avancer la sécurité, la prospérité, les intérêts et les valeurs du Canada.			
Diplomatie, défense des intérêts et accords internationaux	939 594 606	961 248 050	905 984 385
Politiques intégrées en matière d'affaires étrangères, de commerce et de développement international	98 858 329	81 448 665	74 932 448
Réseau du Canada à l'étranger - Le ministère entretient un réseau de missions offrant une infrastructure et des services qui permettent au gouvernement du Canada d'atteindre ses priorités internationales.			
Gouvernance, orientations stratégiques et services communs pour le réseau des missions	620 548 488	621 876 342	603 804 538
Gestion des conditions du gouvernement du Canada à l'égard de l'emploi à l'étranger	229 133 960	187 651 645	195 598 665
Services de commerce international et consulaires destinés aux Canadiens - Les Canadiens sont satisfaits des services commerciaux et consulaires.			
Commerce international	156 811 144	155 940 345	170 922 571
Services consulaires et gestion des urgences	54 306 686	46 104 699	45 337 728
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	258 425 197	255 730 898	270 825 672
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*2 707 599 400*	*3 039 524 513*	. . . . .
Total	**5 065 277 810**	**5 349 525 157**	**5 526 817 200**
Non budgétaire			
Réseau du Canada à l'étranger - Le ministère entretient un réseau de missions offrant une infrastructure et des services qui permettent au gouvernement du Canada d'atteindre ses priorités internationales.			
Gouvernance, orientations stratégiques et services communs pour le réseau des missions	(568 024)	. . . . .	. . . . .
Développement international et réduction de la pauvreté - La pauvreté est réduite et la sécurité internationale et la démocratie sont accrues pour les gens vivant dans des pays où le Canada intervient.			
Sécurité internationale et développement démocratique	. . . . .	. . . . .	4 558 947
Développement international	. . . . .	. . . . .	40 587 594

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Non budgétaire			
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*53 945 696*	*50 082 306*	. . . . .
Total	**53 377 672**	**50 082 306**	**45 146 541**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions pour la programmation multilatérale : Subventions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	1 641 374 818	1 943 961 792	1 962 348 689
Subventions à l'appui du Fonds pour la paix mondiale et la sécurité et de ses sous-programmes	. . . . .	. . . . .	45 000 000
Subventions pour la programmation des partenariats avec les Canadiens : Subventions pour les programmes, les projets et les activités d'aide au développement destinés à appuyer des initiatives liées au développement au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition ou visant à augmenter la sensibilisation, la compréhension et l'engagement des Canadiens à l'égard du développement	12 172 500	23 900 000	23 900 000
Programme de partenariat mondial pour la destruction, l'élimination et la protection des armes de destruction massive ainsi que des matières et de l'expertise connexes	19 668 063	22 745 000	21 050 000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	13 017 225	13 516 000	13 516 000
Subventions pour la programmation bilatérale : Subventions pour la coopération avec d'autres pays donateurs au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	694 692	9 900 000	9 900 000
Subventions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	9 728 079	8 250 000	7 000 000
Subventions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	5 176 993	8 920 000	5 470 000
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	1 554 267	5 510 000	2 530 000
Soutien financier annuel pour le pays hôte de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	1 040 395	76 000	1 182 489
Programme pour la Liberté de religion	400 000	500 000	500 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	. . . . .	60 000	60 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	. . . . .	30 000	30 000
Total des postes législatifs	*119 775*	*250 000*	*250 000*
Contributions			
Paiements de quote-parts aux organisations internationales :			
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (244 482 704 $US)	213 618 115	239 346 913	267 121 802
Organisation des Nations Unies (96 006 434 $US)	89 548 241	101 356 800	104 896 630
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (27 766 230 euros)	32 602 573	31 628 866	39 866 752
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (8 067 064 $US) (5 930 956 euros)	16 580 444	16 111 256	17 329 741
Organisation mondiale de la santé (7 138 726 $US) (6 696 125 francs suisses)	15 071 097	14 665 725	15 758 116
Agence internationale de l'énergie atomique (9 062 246 euros) (1 304 856 $US)	14 485 023	14 189 963	14 437 258
Organisation de coopération et de développement économiques (9 850 972 euros)	10 958 162	12 885 923	14 144 026
Organisation internationale du travail (11 705 611 francs suisses)	13 418 265	12 845 487	13 912 119

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Organisation internationale de la Francophonie (9 597 500 euros)	14 377 072	13 377 146	13 780 272
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (5 060 864 euros) (4 416 320 $US)	11 501 374	11 149 467	12 091 659
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (8 110 260 euros)	11 869 858	11 304 080	11 644 711
Organisation des États américains (9 766 099 $US)	10 392 957	10 311 048	10 670 440
Cour pénale internationale (6 399 000 euros)	9 161 807	8 328 897	9 187 684
Secrétariat du Commonwealth (3 798 045 livres sterling)	5 620 240	6 261 078	6 875 602
Organisation mondiale du commerce (5 434 900 francs suisses)	6 336 240	6 474 318	6 459 379
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 162 223 euros) (1 366 729 $US)	4 184 203	4 083 324	4 597 807
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 293 339 $US)	3 659 186	3 477 107	3 598 302
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (2 248 505 euros)	3 029 248	3 141 113	3 228 404
Organisation de l'aviation civile internationale	2 362 510	2 272 980	2 382 785
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (1 626 900 $US)	1 811 879	1 717 681	1 777 551
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (826 320 livres sterling)	1 267 159	1 362 174	1 495 887
Agence internationale de l'énergie (916 134 euros)	1 464 338	1 277 502	1 315 385
Fondation du Commonwealth (724 708 livres sterling)	1 098 472	1 194 681	1 311 939
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (578 164 euros)	690 025	1 294 984	830 127
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (449 718 euros)	549 560	601 564	645 705
Convention sur la diversité biologique (542 928 $US)	525 139	545 927	593 203
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (128 200 $US) (505 800 SGD)	630 357	606 655	583 102
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 790 francs suisses)	537 787	515 179	541 706
Tribunal international du droit de la mer (376 087 euros)	629 634	626 146	539 986
Organisation mondiale des douanes (340 527 euros)	465 885	474 033	488 929
Organisation maritime internationale (241 661 livres sterling)	341 226	357 322	437 478
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (196 950 euros)	291 207	299 848	282 781
Autorité internationale des fonds marins (232 287 $US)	315 475	322 793	253 797
Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (211 306 $US)	199 038	212 473	230 873
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (189 589 $US)	190 525	190 954	207 145
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (142 915 euros)	164 916	187 679	205 198
La Convention de Vienne et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (156 159 $US)	163 075	164 873	170 620
Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (111 383 $US)	97 262	104 290	121 697
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (106 159 $US)	112 908	219 207	115 989
Entente de Wassenaar (72 627 euros)	101 536	97 790	104 277
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (21 402 443 CFA) (25 777 euros)	48 891	. . . . .	83 668

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Cour permanente d'arbitrage (48 598 euros)	56 684	72 078	69 777
Organisations internationales de produits de base (27 877 euros)	43 934	35 286	40 025
Commission internationale d'établissement des faits (10 910 francs suisses)	11 005	16 261	12 966
Contributions pour la programmation bilatérale : Contributions pour l'aide au développement, contributions pour la coopération avec les pays en transition et contributions à l'appui de programmes, de projets et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	578 106 558	467 108 588	454 285 336
Contributions pour la programmation des partenariats avec les Canadiens : Contributions pour les programmes, les projets et les activités d'aide au développement destinés à appuyer des initiatives liées au développement au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition ou visant à augmenter la sensibilisation, la compréhension et l'engagement des Canadiens à l'égard du développement	181 530 889	235 181 753	239 458 590
Fonds pour la paix mondiale et la sécurité	44 387 363	. . . . .	55 000 000
Contributions, dans le cadre du Programme de partenariat mondial visant la destruction, l'élimination et la mise en sécurité des armes et des matières de destruction massive, ainsi que l'expertise connexe	19 709 928	40 745 000	42 440 000
Fonds canadien d'initiatives locales	6 930 412	34 100 000	34 100 000
Programme de coopération pour l'investissement	1 531 676	19 850 000	19 850 000
Contributions pour la programmation multilatérale : Contributions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	9 205 103	13 400 000	13 400 000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	8 711 661	8 000 000	8 000 000
Programme de soutien au commerce mondial	5 410 799	6 955 855	6 955 855
Contributions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	7 541 970	8 093 022	5 601 782
Contributions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	7 530 855	8 900 000	4 900 000
Contributions dans le domaine des relations avec les universités	6 082 608	1 607 627	4 587 627
Programme pour la Liberté de religion	364 747	3 750 000	3 750 000
Contributions volontaires annuelles	1 000 000	3 450 000	3 450 000
Volet nordique de la politique étrangère du Canada	722 789	700 000	700 000
Autres paiements de transfert			
Total des postes législatifs	*46 205 000*	*245 000 000*	*245 000 000*

Affaires indiennes et du Nord canadien

Raison d'être

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada appuie les Autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis) et les résidents du Nord dans leurs efforts pour :

- améliorer leur bien-être social et leur prospérité économique;
- établir des collectivités saines et plus autosuffisantes;
- participer plus pleinement au développement politique, social et économique du Canada au bénéfice de tous les Canadiens.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, le nom légal du ministère aux fins des lois de crédits demeure Affaires indiennes et du Nord canadien.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

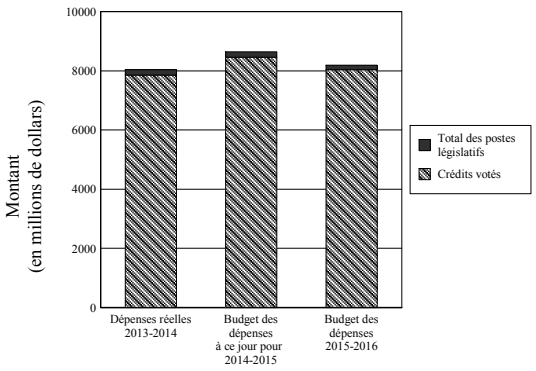

Dépenses non budgétaires

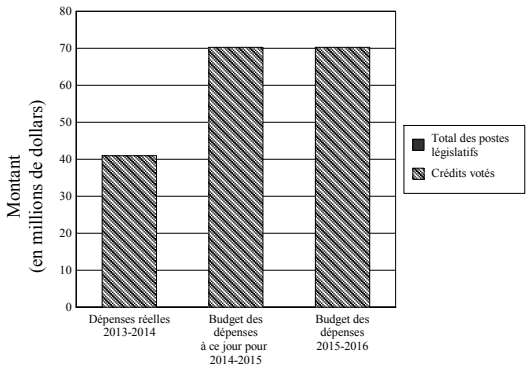

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 336 860 834	1 215 376 476	1 357 162 301	1 069 154 628
5 Dépenses en capital	6 632 304	5 695 536	43 811 820	35 946 145
10 Subventions et contributions	6 509 861 747	6 654 152 734	7 057 148 703	6 936 151 589
Total des crédits votés	**7 853 354 885**	**7 875 224 746**	**8 458 122 824**	**8 041 252 362**
Total des postes législatifs	*186 136 790*	*178 750 659*	*181 904 046*	*146 165 506*
Total des dépenses budgétaires	**8 039 491 675**	**8 053 975 405**	**8 640 026 870**	**8 187 417 868**
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L15 Prêts à des revendicateurs autochtones	18 471 689	25 903 000	39 903 000	39 903 000
L20 Prêts aux Premières Nations de la Colombie-Britannique	22 472 063	. . . . .	30 400 000	30 400 000
Total des crédits votés	**40 943 752**	**25 903 000**	**70 303 000**	**70 303 000**
Total des dépenses non budgétaires	**40 943 752**	**25 903 000**	**70 303 000**	**70 303 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le budget des dépenses (budgétaires et non budgétaires) à ce jour pour 2014-2015, qui s'élève à 8,7 milliards de dollars, comprend un montant de 8,1 milliards de dollars inscrit au budget principal des dépenses et un financement supplémentaire d'environ 0,6 milliard de dollars provenant du budget supplémentaire des dépenses. Les principaux postes associés au montant de 0,6 milliard de dollars comprennent :

• 155,7 millions de dollars pour l'évaluation, la gestion et l'assainissement de sites fédéraux contaminés;
• 137,3 millions de dollars liés au Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations;
• 88,6 millions de dollars pour appuyer la négociation des revendications globales et de l'autonomie gouvernementale dans l'ensemble du pays;
• 69,1 millions de dollars pour mettre en place d'une approche complète et durable à l'égard de la gestion des urgences dans les réserves et pour rembourser aux Premières Nations et aux fournisseurs de services de gestion des urgences les frais engagés dans le cadre des activités d'intervention d'urgence et de rétablissement dans les réserves;
• 40,6 millions de dollars pour l'Opération retour au foyer : assainissement et règlement relatifs à l'inondation de la région d'Interlake au Manitoba;
• 38,7 millions de dollars pour la construction de la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique et la mise en œuvre du programme de science et de technologie qui y sera déployé;
• 15,0 millions de dollars provenant du nouveau Fonds Chantiers Canada, pour promouvoir les investissements dans le cadre du Fonds d'infrastructure pour les Premières Nations.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada estime ses dépenses budgétaires et non budgétaires à 8,3 milliards de dollars en 2015-2016. De ce montant, 8,1 milliards de dollars requièrent l'approbation du Parlement. Le montant résiduel correspond aux prévisions réglementaires qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; il est fourni à titre indicatif. Veuillez noter que le Budget principal des dépenses 2015-2016 ne tient compte d'aucun rajustement qui pourrait être annoncé dans le budget fédéral de 2015.

L'augmentation nette des dépenses budgétaires et non budgétaires d'environ 177,8 millions de dollars, soit 2,2 p. 100, par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015 s'explique principalement par les changements dans le profil des ressources destinées à des initiatives ciblées, notamment les suivants :
• une augmentation de 137,3 millions de dollars liée au Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations;
• une augmentation de 113,1 millions de dollars pour l'évaluation, la gestion et l'assainissement de sites fédéraux contaminés;
• une augmentation de 104,9 millions de dollars pour répondre à la demande croissante à l'égard des programmes destinés aux Indiens et aux Inuits; ces fonds tiennent compte d'une augmentation de 2 p. 100 pour l'inflation et la croissance démographique et permettront l'accès aux services de base, comme l'éducation, le logement, l'infrastructure communautaire (réseaux d'aqueduc et d'égout) et les services de soutien social;
• une augmentation nette de 68,7 millions de dollars des flux de trésorerie pour la négociation, le règlement et la mise en œuvre de revendications particulières et globales (principalement pour le renouvellement du financement destiné aux négociations sur les revendications territoriales globales et l'autonomie gouvernementale au Canada; cette somme est compensée par la fin du financement prévu par la loi pour la Nation Nisga'a et les Inuits du Labrador);
• une augmentation de 46,2 millions de dollars pour la construction de la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique et la mise en œuvre du programme de science et de technologie qui y sera déployé;
• une augmentation de 32,3 millions de dollars pour la mise en place d'une approche complète et durable à l'égard de la gestion des urgences dans les réserves;
• une augmentation de 17,3 millions de dollars pour faciliter la participation des Autochtones à l'exploitation des ressources énergétiques sur la côte Ouest;
• une augmentation de 15,0 millions de dollars provenant du nouveau Fonds Chantiers Canada, pour promouvoir les investissements dans le cadre du Fonds d'infrastructure pour les Premières Nations;
• une augmentation de 14,6 millions de dollars pour répondre aux demandes croissantes à l'égard du programme Nutrition Nord Canada;
• une diminution de 207,9 millions de dollars pour la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, y compris pour le financement des indemnisations accordées aux demandeurs dans le cadre du Processus d'évaluation indépendant et du Mode alternatif de règlement des conflits, ainsi que pour les services administratifs et de recherche requis pour satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral en vertu de la Convention;
• une diminution de 133,4 millions de dollars correspondant principalement à l'élimination progressive du financement ciblé pour des initiatives visant à améliorer l'éducation des Premières Nations;
• une diminution de 33,4 millions de dollars pour honorer les obligations du gouvernement du Canada découlant de l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 du Ministère.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les gens – Bien-être des personnes, des familles et des collectivités des Premières Nations et des Inuits.			
Éducation	1 775 804 549	1 798 304 555	1 779 502 873
Développement social	1 723 318 991	1 666 669 213	1 711 936 209
Résolution des questions des pensionnats	574 379 693	646 415 026	441 605 934
Affaires individuelles des Premières Nations	33 836 437	25 228 617	25 732 113
Le gouvernement – Soutenir une bonne gouvernance, les droits et les intérêts des peuples autochtones.			
Droits et intérêts des Autochtones	485 123 423	826 318 323	868 880 226
Gestion et mise en œuvre des ententes et des traités	715 832 560	719 340 126	740 282 191
Gouvernance et institutions gouvernementales	484 218 256	398 449 544	389 416 006
Les terres et l'économie – Participation entière des Premières Nations, des Métis, des Indiens non inscrits et des collectivités et des particuliers inuits à l'économie.			
Infrastructure et capacité	1 038 948 588	1 160 687 268	1 252 453 270
Développement économique des communautés	. . . . .	196 637 835	213 382 395
Participation des Autochtones vivant en milieu urbain	51 708 349	40 014 054	53 457 622
Entrepreneuriat autochtone	. . . . .	49 640 071	42 637 318
Partenariats stratégiques	. . . . .	24 738 453	39 586 727
Le Nord – Autonomie, prospérité et bien-être des gens et des collectivités du Nord.			
Gestion des terres, des ressources et de l'environnement du Nord	238 498 638	120 402 745	195 493 907
Gouvernance et gens du Nord	170 331 482	130 218 356	150 430 663
Science et technologies du Nord	13 504 948	7 320 522	48 961 314
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	375 954 708	243 590 697	233 659 100
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*358 031 053*	. . . . .	. . . . .
Total	**8 039 491 675**	**8 053 975 405**	**8 187 417 868**
Non budgétaire			
Le gouvernement – Soutenir une bonne gouvernance, les droits et les intérêts des peuples autochtones.			
Droits et intérêts des Autochtones	40 943 752	25 903 000	70 303 000
Total	**40 943 752**	**25 903 000**	**70 303 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions aux Premières Nations pour le règlement de revendications particulières et spéciales négocié par le Canada ou imposé par le Tribunal des revendications particulières	. . . . .	706 292 860	706 292 860
Subventions pour la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales et l'autonomie gouvernementale	. . . . .	407 791 749	444 682 118
Subvention pour le financement du soutien des bandes	152 355 432	231 050 132	230 370 291
Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	51 231 000	52 256 000	53 301 000
Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	10 220 400	10 424 808	10 633 304
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves indiennes	10 963 536	10 000 000	10 000 000
Subventions pour l'évolution politique des territoires, particulièrement en ce qui concerne le transfert des responsabilités	26 146 842	. . . . .	8 250 036
Subventions pour favoriser l'essor du régime d'éducation postsecondaire des Premières Nations et des Inuits	956 304	1 500 000	1 500 000
Subventions aux Premières Nations participantes et à l'Autorité scolaire des Premières Nations en vertu de la *Loi sur la compétence des Premières Nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique*	. . . . .	600 000	600 000
Subvention accordée à l'Administration financière des Premières Nations en vertu de la *Loi sur la gestion financière et statistique des Premières Nations*	500 000	500 000	500 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	300 000	300 000
Subventions afin d'appuyer l'avancement de la science et de la technologie dans le Nord	. . . . .	. . . . .	290 000
Subventions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations	9 361	150 000	150 000
Subventions visant à accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	. . . . .	45 000	45 000
Total des postes législatifs	*87 562 845*	*86 004 927*	*55 988 925*
Contributions			
Contributions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations	. . . . .	1 384 067 155	1 371 530 321
Contributions pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires	. . . . .	1 069 789 156	1 121 408 108
Contributions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves indiennes	. . . . .	924 781 896	1 014 725 872
Contributions pour fournir des services de protection et de prévention aux femmes, aux enfants et aux familles qui résident ordinairement dans une réserve	. . . . .	664 190 368	672 053 368
Contributions pour favoriser l'essor du régime d'éducation postsecondaire des Premières Nations et des Inuits	. . . . .	345 229 449	342 885 217
Contributions pour appuyer la négociation et la mise en œuvre d'ententes ou d'initiatives de traités, de revendications et d'autonomie gouvernementale	. . . . .	236 519 817	270 102 481
Contributions pour appuyer la gestion des terres et le développement économique	. . . . .	172 276 708	172 059 931

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions servant à la prestation de services publics dans le domaine du soutien aux gouvernements indiens et à l'établissement de systèmes solides de gouvernance, d'administration et de responsabilisation	. . . . .	125 425 899	118 853 415
Contributions pour appuyer l'accès aux aliments sains dans les collectivités isolées du Nord	63 879 237	53 930 000	68 498 325
Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves	77 129 658	35 650 667	67 977 822
Contributions à l'appui de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain	47 710 516	38 700 980	51 172 210
Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la préservation et l'entretien, l'assainissement et la gestion de la fermeture des sites contaminés au Yukon	41 121 323	. . . . .	44 473 327
Contributions visant à accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	. . . . .	41 376 000	36 376 000
Contributions pour appuyer l'Initiative sur les partenariats stratégiques pour le développement économique des Autochtones	13 398 857	14 450 000	31 700 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	23 535 348	8 052 719	26 250 569
Contributions pour promouvoir l'utilisation, le développement, la conservation et la protection sécuritaires des ressources naturelles ainsi que le développement scientifique dans le Nord	. . . . .	27 611 000	19 943 025
Contributions pour appuyer la capacité organisationnelle de base des organismes représentant les Autochtones	28 443 359	10 940 796	10 940 796
Contributions versées aux Premières Nations pour la gestion de sites contaminés	32 497 133	3 971 327	10 833 108
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	4 213 627	8 344 648	7 982 403
Programme de contributions de l'Interlocuteur fédéral	10 917 592	13 504 000	3 943 588
Contributions pour promouvoir le développement social et politique dans le Nord	. . . . .	979 000	1 907 111
Contributions afin d'appuyer l'avancement de la science et de la technologie dans le Nord	. . . . .	. . . . .	1 830 000
Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la restauration de la fosse de bitume de Marwell dans le cadre du Programme des sites contaminés	250 000	90 600	1 717 900
Contribution au titre de services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	80 000	80 000	72 083
Total des postes législatifs	*5 000 000*	*26 730 568*	*26 730 568*

Agence canadienne d'inspection des aliments

Raison d'être

Le ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est le plus grand organisme canadien de réglementation à vocation scientifique. Elle compte environ 7 120 employés travaillant, partout au Canada, dans la région de la capitale nationale (RCN) et dans quatre centres opérationnels (la région de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest).

L'ACIA veille sur la santé et le bien-être des Canadiens, l'environnement et l'économie en préservant la salubrité des aliments ainsi que la santé des animaux et des végétaux.

L'ACIA élabore et offre divers services, notamment des services d'inspection, pour :
• prévenir et gérer les risques liés à la salubrité des aliments;
• protéger les ressources végétales contre les ravageurs, les maladies et les espèces envahissantes;
• prévenir et gérer les maladies animales et les zoonoses;
• contribuer à la protection des consommateurs;
• faciliter l'accès aux marchés des aliments, végétaux et animaux du Canada.

Les activités de l'ACIA sont fondées sur des principes scientifiques, une gestion efficace des risques, un véritable engagement matière de service et de l'efficacité, et la collaboration avec des organismes canadiens et internationaux qui partagent ses objectifs.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

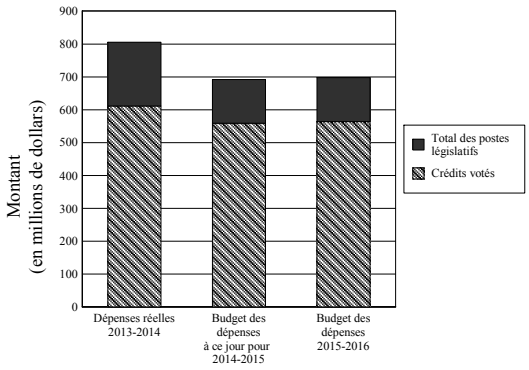

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement et contributions	590 256 209	470 029 881	533 904 277	537 749 431
5 Dépenses en capital	21 464 985	24 264 263	25 471 966	25 783 194
Total des crédits votés	**611 721 194**	**494 294 144**	**559 376 243**	**563 532 625**
Total des postes législatifs	*194 030 459*	*125 033 591*	*132 490 669*	*134 619 263*
Total des dépenses budgétaires	**805 751 653**	**619 327 735**	**691 866 912**	**698 151 888**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'atténuation des risques relatifs à la salubrité des aliments est la plus haute priorité de l'ACIA. La préservation de la santé et du bien-être des Canadiens, de l'environnement et de l'économie est la motivation principale de l'ACIA lorsqu'elle conçoit et élabore des programmes. L'ACIA, en collaboration et en partenariat avec l'industrie, les consommateurs, les universités, et les organismes fédéraux, provinciaux et

municipaux, œuvre à la protection des Canadiens contre les risques évitables pour la santé qui sont liés aux aliments et aux zoonoses.

L'ACIA travaille avec ses partenaires à l'application de mesures de contrôle pour la salubrité des aliments, à la gestion des risques et des situations d'urgence touchant les aliments, les animaux et les végétaux, et à la promotion de systèmes de contrôle de la salubrité des aliments et de lutte contre les maladies pour assurer la salubrité et la qualité supérieure des produits canadiens issus de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'aquaculture et de la pêche. Parmi les activités de l'Agence, citons la vérification de la conformité des produits importés, l'agrément et l'inspection des établissements, l'analyse des aliments, des animaux, des végétaux et des produits connexes, ainsi que l'approbation de l'utilisation de nombreux intrants agricoles.

Le Budget principal des dépenses 2015-2016 de l'ACIA totalise 698,2 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 78,9 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015 (619,3 millions de dollars). Les principaux éléments de cette augmentation sont les suivants :
• une hausse de 36,9 millions de dollars pour le renouvellement des ressources nécessaires à la poursuite d'une stratégie intégrale de gestion de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) au Canada;
• une hausse de 19,1 millions de dollars en nouvelles ressources pour renforcer le système canadien de surveillance de la salubrité des aliments;
• une hausse de 12,4 millions de dollars en ressources renouvelées pour appuyer la fréquence accrue des inspections des aliments dans les établissements de transformation de viande;
• une hausse de 11,1 millions de dollars pour les négociations collectives;
• une hausse de 3,8 millions de dollars en nouvelles ressources servant à mettre sur pied un réseau d'information sur la salubrité des aliments pour renforcer la capacité de détection et d'intervention du Canada en cas de dangers alimentaires;
• une hausse de 1,0 million de dollars des fonds supplémentaires pour les équipes de vérification des inspections qui superviseront le rendement du système d'assurance de la salubrité des aliments.

Ces hausses sont compensées par :
• une diminution de 3,1 millions de dollars pour diverses initiatives, dont le financement pour la modernisation de la salubrité des aliments, l'initiative à guichet unique et le programme des négociants fiables et des voyageurs fiables;
• une diminution de 2,3 millions de dollars pour le transfert de ressources et de responsabilités à d'autres ministères et agences du gouvernement, dont l'unification des services de rémunération à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, et la centralisation, au Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, du soutien de la Commission de révision agricole du Canada.

Le Budget des dépenses à ce jour 2014-2015 est supérieur d'environ 72,5 millions de dollars au Budget principal des dépenses 2014-2015. Cette augmentation s'explique par les ressources provenant des Budget supplémentaire des dépenses (B) et (C), approuvé par le Parlement.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Un approvisionnement alimentaire et des ressources animales et végétales sûrs et accessibles.			
Programme de salubrité des aliments	364 310 526	320 103 652	362 958 350
Programme de santé des animaux et de prévention des zoonoses	187 939 265	89 781 512	113 659 211
Programme des ressources végétales	86 537 965	75 006 452	76 204 256
Programme sur la collaboration internationale et les ententes techniques	35 004 557	25 382 494	30 000 919
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	131 959 340	109 053 625	115 329 152
Total	**805 751 653**	**619 327 735**	**698 151 888**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions			
Contributions à l'appui du Programme d'aide fédéral	2 125 075	707 000	819 000
Versement aux provinces, conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	1 200	112 000	. . . . .
Total des postes législatifs	*58 292 634*	*3 500 000*	*3 500 000*

Agence canadienne de développement économique du Nord

Raison d'être

En vue de contribuer à la création d'emploi et à la croissance au Canada, l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) s'efforce de bâtir, dans les trois territoires du Canada, une économie diversifiée, durable et dynamique. Pour ce faire, elle fournit des programmes de financement aux résidents du Nord et aux Autochtones, oriente les grands projets et les projets de mise en valeur des ressources partout dans le Nord par l'intermédiaire du Bureau de gestion des projets nordiques, effectue des recherches pour appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, favorise la prospérité et la diversification économique du Nord et collabore avec d'autres ministères fédéraux, les gouvernements territoriaux, les organisations autochtones ainsi que le secteur privé et harmonise leurs efforts.

CanNor relève de la ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

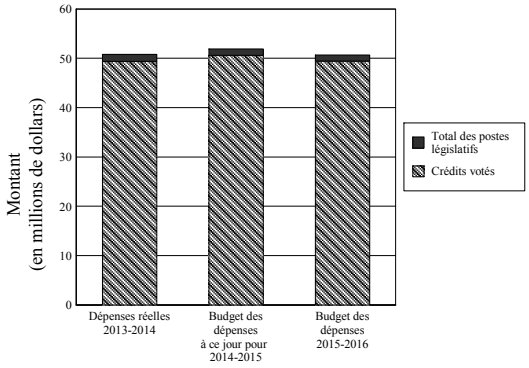

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	12 849 474	11 231 366	14 000 366	14 409 590
5 Contributions	36 499 299	18 641 803	36 617 328	35 001 622
Total des crédits votés	**49 348 773**	**29 873 169**	**50 617 694**	**49 411 212**
Total des postes législatifs	*1 430 705*	*1 072 597*	*1 255 343*	*1 257 454*
Total des dépenses budgétaires	**50 779 478**	**30 945 766**	**51 873 037**	**50 668 666**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

CanNor prévoit des dépenses budgétaires de 50,7 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 49,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,3 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Importants changements apportés au financement :

Le budget fédéral de 2013 a affecté 5,6 millions de dollars sur quatre ans pour appuyer la partie représentant le capital du projet du Centre nordique d'innovation minière au Collège du Yukon. Pour l'exercice 2015-2016, le montant à dépenser est de 2,4 millions de dollars (975 000 $ en 2014-2015).

Le budget fédéral de 2014 a renouvelé le programme Investissements stratégiques dans le développement du Nord pour deux ans, jusqu'à la fin de l'exercice 2015-2016 (20,0 millions de dollars par année).

Les fonds alloués au Programme d'éducation de base des adultes du Nord sont réduits de 3,0 millions de dollars, car le programme en est à sa dernière année en 2015-2016.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les économies territoriales développées et diversifiées qui soutiennent la prospérité de tous les résidants du Nord.			
Développement économique	. . . . .	22 256 695	40 496 412
Politique et harmonisation	. . . . .	4 256 120	4 857 866
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	6 674 942	4 432 951	5 314 388
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*44 104 536*	. . . . .	. . . . .
Total	**50 779 478**	**30 945 766**	**50 668 666**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions			
Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	18 556 734	1 237 000	20 637 988
Contributions à l'appui de la participation des Autochtones à l'économie du Nord	. . . . .	10 800 000	10 800 000
Contributions pour faire progresser l'éducation de base des adultes dans les territoires	6 507 119	6 604 803	3 563 634

Agence canadienne de développement international

Raison d'être

La section 12 de la partie 3 de la *Loi nº 1 sur le plan d'action économique de 2013* indique que l'Agence canadienne de développement international est fusionnée au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. Cette mesure a pris effet le 26 juin 2013.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

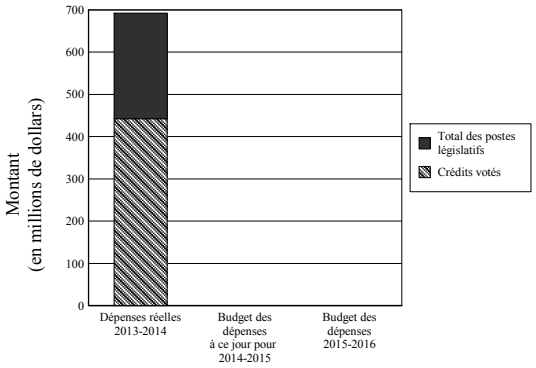

Dépenses non budgétaires

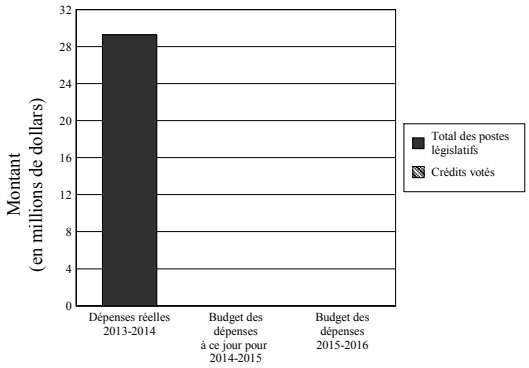

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
- Dépenses de fonctionnement	38 221 887	. . . . .	. . . . .	. . . . .
- Subventions et contributions	404 044 171	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés	**442 266 058**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*250 199 846*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**692 465 904**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	*29 291 205*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses non budgétaires	**29 291 205**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*692 465 904*	. . . . .	. . . . .
Total	**692 465 904**	**. . . . .**	**. . . . .**
Non budgétaire			
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*29 291 205*	. . . . .	. . . . .
Total	**29 291 205**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Agence canadienne d’évaluation environnementale

Raison d’être

Le ministre de l’Environnement est responsable de cette organisation.

L’évaluation environnementale contribue à la prise de décisions éclairées en faveur du développement durable.

L’Agence canadienne d’évaluation environnementale réalise des évaluations environnementales de grande qualité en vue d’appuyer les décisions gouvernementales liées aux grands projets.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l’organisme.

Budget des dépenses de l’organisation

Dépenses budgétaires

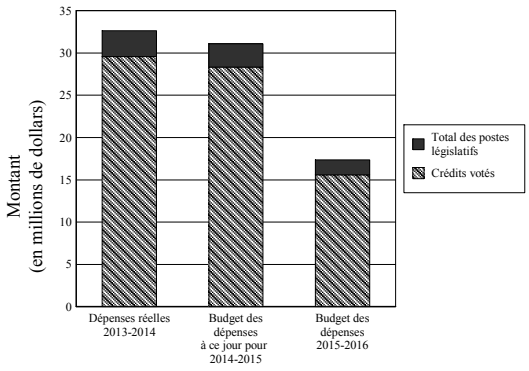

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	29 571 920	28 227 786	28 349 997	15 591 619
Total des crédits votés	**29 571 920**	**28 227 786**	**28 349 997**	**15 591 619**
Total des postes législatifs	*3 056 560*	*2 736 320*	*2 753 162*	*1 760 251*
Total des dépenses budgétaires	**32 628 480**	**30 964 106**	**31 103 159**	**17 351 870**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

À l’appui de son résultat stratégique, évaluations environnementales de grande qualité et en temps opportun des grands projets pour protéger l’environnement et favoriser la croissance économique, l’Agence canadienne d’évaluation environnementale travaille à la réalisation des priorités organisationnelles suivantes :

- réaliser des évaluations environnementales de grande qualité pour les grands projets;
- établir des relations efficaces avec les Autochtones;
- jouer un rôle de chef de file en vue de façonner l’avenir du processus d’évaluation environnementale fédérale.

Le Budget principal des dépenses 2015-2016 de l’Agence canadienne d’évaluation environnementale de 17,4 millions de dollars est inférieur de 13,6 millions de dollars à celui de 2014-2015. L’écart est principalement attribuable à l’élimination des fonds liés à l’amélioration du cadre réglementaire du Canada pour les grands projets de ressources et à la consultation des Autochtones. Ces programmes temporaires sont assujettis à des décisions que le gouvernement prendra dans le cadre du processus budgétaire. Les résultats de ces décisions seront pris en compte dans les exercices budgétaires et les budgets des dépenses de l’Agence dans l’avenir.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Évaluations environnementales de grande qualité et en temps opportun des grands projets pour protéger l'environnement et favoriser la croissance économique.			
Programme de réalisation d'évaluations environnementales	18 016 837	17 032 000	9 476 761
Programme stratégique en matière d'évaluation environnementale	4 351 344	4 871 106	3 117 153
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	10 260 299	9 061 000	4 757 956
Total	**32 628 480**	**30 964 106**	**17 351 870**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions			
Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale – Fonds du Programme d'aide financière aux participants	2 518 323	4 469 500	1 469 000
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	245 500	245 500	246 000

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Raison d'être

Selon sa loi constituante, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (l'Agence) a pour mission de « promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs ».

Dans le cadre de sa mission, l'Agence favorise le démarrage et la performance des entreprises. Elle les aide à devenir plus concurrentielles, productives, innovatrices et actives sur les marchés nationaux et étrangers. Elle appuie les efforts de mobilisation du milieu au sein des différentes régions du Québec et aide à attirer des investissements destinés à accroître la prospérité de l'économie québécoise et canadienne.

L'Agence agit auprès des entreprises, principalement des petites et moyennes entreprises, ainsi que des organismes à but non lucratif par l'intermédiaire de ses bureaux d'affaires. C'est en offrant, entre autres, un appui financier pour la réalisation de projets que l'Agence parvient à les soutenir dans leurs démarches de développement.

Le ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

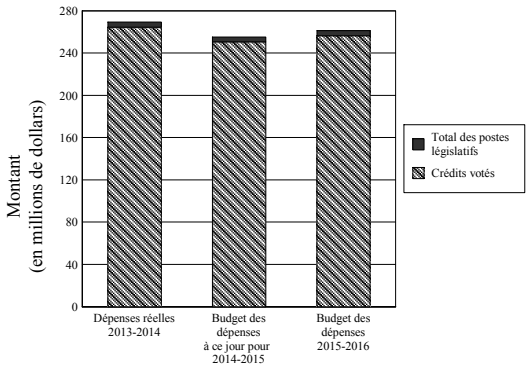

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	38 574 722	37 907 218	38 319 239	38 266 985
5 Subventions et contributions	225 935 280	205 309 446	212 168 051	217 995 801
Total des crédits votés	**264 510 002**	**243 216 664**	**250 487 290**	**256 262 786**
Total des postes législatifs	*4 795 815*	*4 623 953*	*4 623 953*	*4 819 408*
Total des dépenses budgétaires	**269 305 817**	**247 840 617**	**255 111 243**	**261 082 194**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le budget total de l'Agence pour l'exercice 2015-2016 s'élève à 261,1 millions de dollars. Cette enveloppe budgétaire servira à payer les dépenses dans les quatre activités de programme suivantes : développement des entreprises, développement économique des régions, renforcement de l'économie des collectivités et services internes.

Par rapport à l'exercice 2014-2015, le budget de l'Agence pour le prochain exercice est en hausse de 13,2 millions de dollars (5,3 p. 100). Les dépenses prévues en fonctionnement et celles liées aux postes législatifs demeurent stables d'un exercice à l'autre. Ce sont les dépenses

prévues en subventions et contributions qui varient le plus, en hausse de 12,7 millions de dollars.

À elles seules, l'Initiative de relance économique de Lac-Mégantic et l'Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec représentent 10,1 millions de dollars de l'augmentation des dépenses pour les contributions en 2015-2016.

Par ailleurs, le montant réinvesti dans les subventions et contributions en 2015-2016 provenant des contributions remboursables aux clients de l'Agence a augmenté par rapport à l'exercice précédent d'environ 2,8 millions de dollars.

Développement des entreprises : L'Agence continuera d'appuyer le développement des entreprises en favorisant l'entrepreneuriat et la performance des entreprises. Pour contribuer à la croissance économique du Québec, l'une des priorités de l'Agence consiste à maintenir et à appuyer l'essor des entreprises. De façon plus spécifique, l'Agence appuiera l'entrepreneuriat en encourageant le prédémarrage et le démarrage d'entreprises. Elle s'emploie également à rehausser la compétitivité des entreprises en soutenant leurs projets de productivité et d'expansion, d'innovation et de transfert technologique, de commercialisation et d'exportation.

Développement économique des régions : L'Agence continuera également d'appuyer le développement économique des régions en favorisant la mobilisation des régions relativement à la prise en charge de leur développement économique et en stimulant les investissements dans toutes les régions du Québec. Pour ce faire, elle continuera d'appuyer les régions dans leurs efforts pour se doter d'équipements nécessaires à l'exploitation de leurs atouts afin de stimuler les affaires et de générer des retombées économiques. Elle valorisera aussi la promotion des atouts régionaux dans le but d'accroître les dépenses touristiques et d'attirer des investissements.

Renforcement de l'économie des collectivités : Pour renforcer l'économie des collectivités, l'Agence continuera d'offrir son soutien par l'entremise du Programme de développement des collectivités. Elle continuera d'agir à titre de partenaire d'exécution d'Infrastructures Canada pour assurer la gestion des programmes dédiés aux infrastructures pour le Québec. Grâce à des initiatives ponctuelles, l'Agence continuera d'appuyer l'activité économique des collectivités du Québec afin de stabiliser ou de renforcer leur économie. En outre, l'Agence prévoit poursuivre en 2015-2016, par l'entremise d'un appui ponctuel ou ciblé, la prestation de deux initiatives, soit l'Initiative de diversification économique des collectivités du Québec tributaires de l'industrie du chrysotile et l'Initiative de relance économique de Lac-Mégantic.

Services internes : Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales de l'organisation.

L'une des priorités de l'Agence, en lien avec les services internes, consiste à poursuivre sa modernisation afin d'accroître sa performance par :
• l'amélioration de sa prestation de services aux Canadiens;
• l'optimisation de ses processus internes et l'amélioration des outils à la disposition de ses employés;
• la mise en œuvre de mesures concrètes pour bâtir la fonction publique de demain.

Des renseignements supplémentaires sur les pouvoirs, le mandat et les programmes de l'Agence sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les régions du Québec ont une économie en croissance.			
Développement des entreprises	147 594 134	146 609 271	151 677 176
Renforcement de l'économie des collectivités	64 286 545	38 816 648	53 720 902
Développement économique des régions	39 132 388	48 507 928	35 237 511
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	18 292 750	13 906 770	20 446 605
Total	**269 305 817**	**247 840 617**	**261 082 194**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions en vertu du Programme de développement économique du Québec	16 504	1 650 000	1 650 000
Contributions			
Contributions en vertu du Programme de développement économique du Québec	197 447 309	174 691 428	187 377 783
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	28 471 467	28 968 018	28 968 018

Agence de la santé publique du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

La santé publique nécessite les efforts organisés de la société pour que les gens demeurent en santé et pour prévenir les blessures, les maladies et les décès prématurés. L'Agence de la santé publique du Canada (l'Agence) a mis en œuvre des programmes, des services et des politiques qui protègent et favorisent la santé de tous les Canadiens. C'est ce qu'on entend par « santé publique ». Au Canada, la santé publique est une responsabilité que se partagent les trois ordres de gouvernement, en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les professionnels de la santé et le public.

L'Agence a été créée en septembre 2004 à l'intérieur du portefeuille fédéral de la Santé dans le but de remplir l'engagement du gouvernement du Canada à accorder une plus grande importance à la santé publique pour contribuer à la protection de la santé et de la sécurité de tous les Canadiens ainsi qu'à l'amélioration de la santé et au renforcement des capacités en matière de santé publique au Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

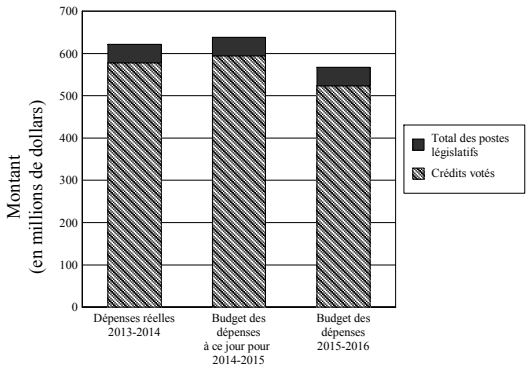

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	360 684 001	312 527 662	336 035 745	317 729 513
5 Dépenses en capital	11 357 101	6 100 596	7 706 281	5 705 314
10 Subventions et contributions	205 633 323	253 014 798	251 101 573	199 999 484
Total des crédits votés	**577 674 425**	**571 643 056**	**594 843 599**	**523 434 311**
Total des postes législatifs	*43 823 211*	*43 053 629*	*43 218 454*	*43 718 110*
Total des dépenses budgétaires	**621 497 636**	**614 696 685**	**638 062 053**	**567 152 421**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Agence prévoit que ses dépenses budgétaires se chiffreront à 567,2 millions de dollars en 2015-2016, ce qui représente une diminution de 47,5 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015 qui se chiffrait à 614,7 millions de dollars. Voici des facteurs ayant contribué à cette diminution nette :

• une diminution de 49,7 millions de dollars attribuable à l'élimination progressive du financement reçu pour verser le dernier paiement dans le cadre du Programme des services de santé offerts pour lutter contre l'hépatite C, lequel vise à améliorer l'accès aux services de soins de santé pour les personnes ayant contracté l'hépatite C par voie sanguine.

Cette diminution a été compensée par :

• une augmentation de 5,0 millions de dollars du financement pour des initiatives de préparation et d'intervention contre la maladie à virus Ebola afin de protéger les Canadiens au pays et à l'étranger.

De plus amples renseignements seront présentés dans le rapport sur les plans et les priorités de l'Agence, une fois celui-ci déposé à la Chambre des communes.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Protéger les Canadiens et les aider à améliorer leur santé.			
Promotion de la santé et prévention des maladies	305 929 930	350 697 145	297 110 496
Infrastructure de la santé publique	132 987 799	118 150 146	114 621 598
Sécurité de la santé	73 097 007	55 329 126	59 776 240
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	109 482 900	90 520 268	95 644 087
Total	**621 497 636**	**614 696 685**	**567 152 421**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de renforcement des capacités communautaires, de stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et collaboration intersectorielle	250 000	18 441 916	18 894 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes en matière de santé	2 293 472	2 530 000	2 530 000
Subventions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	. . . . .	. . . . .	1 484 000
Subventions à des étudiants diplômés, à des étudiants au niveau postdoctoral et à des établissements d'enseignement postsecondaire pour augmenter les compétences et capacités professionnelles afin de renforcer le domaine de la santé publique	. . . . .	240 000	240 000
Contributions			
Contributions à des organismes à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	84 750 452	82 088 000	82 088 000
Contributions à des personnes et à des organisations pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines du renforcement des capacités communautaires, de la stimulation du développement et de la transmission des connaissances et de l'établissement de partenariats et de collaborations intersectorielle	44 286 691	34 948 352	33 724 242
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	32 666 837	32 134 000	29 134 000
Contributions pour appuyer l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	23 772 078	15 356 334	15 631 758
Quote-part à l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS)	13 298 807	12 500 000	12 500 000
Contributions à la Société canadienne du sang et/ou à d'autres organismes de transfusion et/ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	2 157 880	2 190 000	2 190 000
Contributions à des organisations non gouvernementales, des sociétés, d'autres ordres de gouvernement, des établissements d'enseignement postsecondaires, et des personnes pour appuyer le développement et la création de produits et d'outils de perfectionnement de la main-d'œuvre en santé publique	1 195 375	963 000	963 000
Contributions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	961 731	1 923 196	620 484

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 (partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C. (1985), ch. 41 (4e suppl.) , aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*) et est le ministère fédéral chargé du développement économique des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique) est responsable de cette organisation.

L'APECA s'emploie à créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus innovatrices et plus productives, en travaillant avec diverses collectivités en vue de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des atouts de la région. Ensemble, avec les habitants de la région, nous renforçons notre économie.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

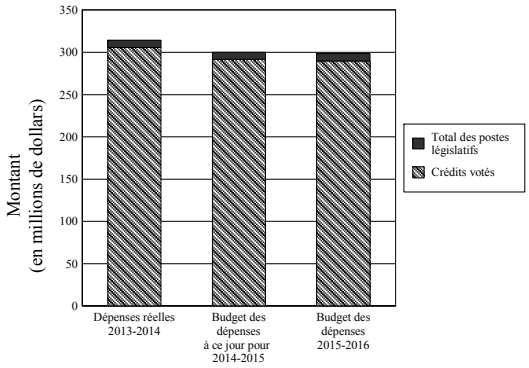

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	69 058 793	63 873 388	63 909 350	64 399 896
5 Subventions et contributions	236 733 461	216 270 293	227 633 748	225 573 493
Total des crédits votés	**305 792 254**	**280 143 681**	**291 543 098**	**289 973 389**
Total des postes législatifs	*8 365 854*	*8 342 703*	*8 342 703*	*8 611 600*
Total des dépenses budgétaires	**314 158 108**	**288 486 384**	**299 885 801**	**298 584 989**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'APECA estime ses dépenses budgétaires à 298,6 millions de dollars pour 2015-2016. De ce nombre, 290,0 millions de dollars doivent être approuvés par le Parlement. Le montant de 8,6 millions de dollars restant représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution des dépenses de l'APECA de 1,3 million de dollars comparativement au Budget des dépenses à ce jour 2014-2015 est due à une baisse des contributions et d'autres paiements de transfert de 2,1 millions de dollars, à une augmentation des coûts de fonctionnement de 0,5 million de dollars et à une augmentation de 0,3 million de dollars des coûts prévus par la loi. Les facteurs contribuant à la diminution nette sont les suivants :

Incidence des autorisations annuelles dans une année :

• diminution de 11,6 millions de dollars résultant du recouvrement des contributions remboursables. Il faut procéder à un rajustement chaque année pour tenir compte des recouvrements plus élevés que le montant de base précisé dans le budget principal des dépenses.

Incidence des initiatives temporaires :
• hausse de 3,2 millions de dollars pour appuyer des projets précis en innovation, en commercialisation et en développement des collectivités au Nouveau Brunswick;
• hausse de 0,4 million de dollars en financement pour soutenir la lutte contre l'infestation de tordeuse des bourgeons de l'épinette, telle qu'annoncée dans le budget fédéral de 2014.

Incidence des autres rajustements :
• hausse de 7,3 millions de dollars en financement résultant de la d issolution de la Société d'expansion du Cap-Breton;
• hausse de 0,2 million de dollars résultant de la négociation collective;
• hausse de 0,1 million de dollars résultant d'autres rectifications mineures;
• diminution de 0,9 million de dollars résultant de la réorganisation des conseils fédéraux régionaux.

En 2015-2016, l'Agence maintiendra son engagement à l'égard des priorités de notre gouvernement, soit la création d'emplois et la croissance économique. L'Agence continuera de favoriser le développement économique en assurant un soutien stratégique qui vise les problèmes précis auxquels sont confrontées les petites et moyennes entreprises et les collectivités urbaines et rurales de la région. L'Agence collaborera avec les collectivités pour les aider à trouver des façons de compenser les vulnérabilités démographiques et de développer leur capacité à créer des emplois et une stabilité économique. L'APECA collaborera aussi avec d'importants secteurs tels que le tourisme et les industries des ressources primaires pour élaborer des réponses novatrices aux défis et éliminer les obstacles à la croissance. L'APECA continuera de défendre les intérêts du Canada atlantique auprès des partenaires, intervenants et décideurs, en insistant surtout sur les forces et possibilités de la région.

Pour de plus amples détails sur les dépenses prévues de l'APECA, consultez le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Une économie concurrentielle au Canada atlantique.			
Développement des entreprises	180 674 018	164 581 549	171 221 612
Développement des collectivités	94 103 327	87 408 010	89 727 582
Politiques, défense des intérêts et coordination	10 634 165	11 351 591	11 774 749
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	28 746 598	25 145 234	25 861 046
Total	**314 158 108**	**288 486 384**	**298 584 989**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions à des organismes pour promouvoir la collaboration et le développement économique	484 275	2 000 000	2 000 000
Contributions			
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	128 584 359	112 028 293	119 894 990
Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	47 766 112	50 000 000	51 500 000
Contributions pour le Fonds des collectivités innovatrices	34 508 394	39 000 000	36 208 465
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	12 614 168	12 642 000	12 642 000
Contributions pour promouvoir et coordonner le développement économique dans l'île du Cap-Breton	. . . . .	. . . . .	2 728 038
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	456 848	600 000	600 000

Agence des services frontaliers du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

L'ASFC assure la prestation de services frontaliers intégrés qui appuient les priorités en matière de sécurité nationale et qui facilitent la libre circulation des personnes et des marchandises à la frontière. Elle est chargée :

- d'appliquer la législation qui régit l'admissibilité des personnes et des marchandises à l'entrée et à la sortie du Canada;
- de repérer, de détenir, et de renvoyer les personnes qui sont interdites au Canada;
- d'empêcher les marchandises illégales de traverser les frontières du Canada;
- d'assurer la salubrité des aliments, la santé des végétaux et des animaux, et la protection des ressources de base du Canada;
- d'appliquer les lois et ententes commerciales, y compris l'exercice des recours commerciaux visant à protéger l'industrie canadienne;
- d'administrer un mécanisme de recours équitable et impartial;
- de percevoir les droits et les taxes sur les marchandises importées.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

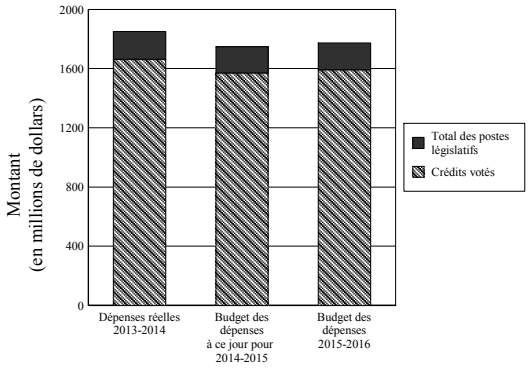

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 540 450 182	1 397 915 271	1 342 483 261	1 411 403 312
5 Dépenses en capital	121 932 181	161 905 641	227 334 990	180 203 476
Total des crédits votés	**1 662 382 363**	**1 559 820 912**	**1 569 818 251**	**1 591 606 788**
Total des postes législatifs	*187 729 139*	*176 570 197*	*177 492 013*	*182 608 133*
Total des dépenses budgétaires	**1 850 111 502**	**1 736 391 109**	**1 747 310 264**	**1 774 214 921**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'ASFC prévoit des dépenses budgétaires de 1 774,2 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 1 591,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 182,6 millions de dollars représente les prévisions législatives liées aux régimes d'avantages sociaux qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif seulement.

L'augmentation de 37,8 millions de dollars, ou de 2,2 p. 100, des dépenses nettes de l'ASFC est attribuable à une hausse de 13,5 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, à une augmentation de 18,3 millions de dollars des dépenses en capital et à une hausse de 6,0 millions de dollars des dépenses législatives (c.-à-d., régime d'avantages sociaux des employés).

Les augmentations du Budget principal des dépenses 2015-2016 totalisant 123,2 millions de dollars sont principalement attribuables à :

• 30,9 millions de dollars pour la négociation des nouvelles conventions collectives;
• 30,5 millions de dollars pour le plan d'investissement d'infrastructures frontalières dans le cadre du plan Par-delà la frontière;
• 22,6 millions de dollars pour l'armement des agents de services frontaliers en raison du report de fonds de 2014-2015 à 2015-2016;
• 16,6 millions de dollars pour la Gestion des cotisations et des recettes (GCRA) de l'ASFC afin d'initier une entente d'impartition pour les technologies d'information et la finalisation du projet de Grand livre des comptes clients (GLCC);
• 12,7 millions de dollars pour accroître le financement du projet Entrée/sortie dans le cadre du plan Par-delà la frontière;
• 3,9 millions de dollars pour accroître le financement des initiatives de voyageurs et négociants fiables dans le cadre du plan Par-delà la frontière;
• rajustement de 6,0 millions de dollars du taux du plan de régime d'avantages sociaux des employés qui passe 16,5 p. 100 à 16,8 p. 100.

Ces augmentations au Budget principal des dépenses 2015-2016 sont compensées par des réductions totalisant 85,4 millions de dollars qui sont principalement attribuables à :
• 31,2 millions de dollars de réduction des besoins de financement à l'égard de projets en 2015-2016 pour le projet du Manifeste électronique;
• 20,3 millions de dollars attribuables à l'élimination graduelle du financement des opérations de première ligne;
• 18,9 millions de dollars de réduction de financement pour le remplacement du système de soutien des opérations des bureaux locaux avec le système mondial de gestion des cas;
• 15,0 millions de dollars de réduction des besoins de financement à l'égard de projets en 2015-2016 pour l'initiative de Stratégie intégrée de sécurité du fret dans le cadre du plan d'action Par-delà la frontière.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Le commerce international et les déplacements sont favorisés à la frontière du Canada et la population du Canada est protégée des risques liés aux frontières.			
Détermination de l'admissibilité	816 408 042	681 725 979	949 587 807
Programme d'évaluation des risques	167 659 404	155 301 134	162 698 196
Exécution de la loi relative à l'immigration	173 297 292	164 911 279	146 023 258
Gestion du commerce et des revenus	90 169 773	73 918 165	102 179 578
Partenariats sûrs et fiables	40 998 175	42 062 245	39 094 941
Enquêtes criminelles	31 415 641	23 391 775	26 079 013
Recours	11 919 916	9 832 518	11 473 302
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	518 243 259	585 248 014	337 078 826
Total	**1 850 111 502**	**1 736 391 109**	**1 774 214 921**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Agence du revenu du Canada

Raison d'être

L'Agence du revenu du Canada (ARC) exécute les programmes d'impôts, de taxes et de prestations et d'autres programmes connexes, et assure le respect des lois fiscales pour le compte des gouvernements dans l'ensemble du Canada. Les activités de l'ARC fournissent à ces gouvernements les recettes nécessaires pour assurer la prestation de services essentiels aux Canadiens, qui jettent les bases d'une prospérité économique continue et d'une croissance future. L'ARC traite des centaines de milliards de dollars en taxes et impôts tous les ans et émet des milliards de dollars en paiements de prestations et de crédits.

Le mandat de l'ARC consiste à s'assurer que les Canadiens :
• paient la part d'impôts et de taxes dont ils sont redevables;
• reçoivent les versements auxquels ils ont droit;
• obtiennent un examen impartial et adéquat des décisions qu'ils choisissent de contester.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

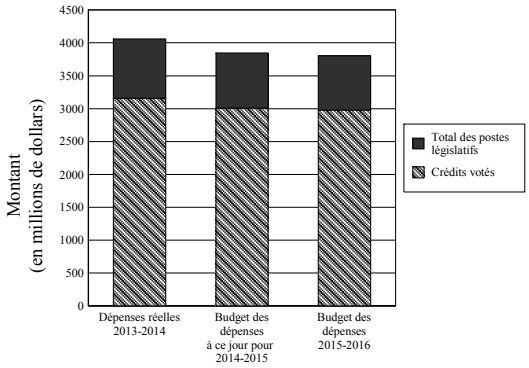

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	3 097 500 944	2 877 504 675	2 933 087 831	2 898 927 871
5 Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	63 301 048	72 447 985	76 703 047	80 496 902
Total des crédits votés	**3 160 801 992**	**2 949 952 660**	**3 009 790 878**	**2 979 424 773**
Total des postes législatifs	*902 057 364*	*911 303 449*	*838 584 038*	*825 419 615*
Total des dépenses budgétaires	**4 062 859 356**	**3 861 256 109**	**3 848 374 916**	**3 804 844 388**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'ARC prévoit des dépenses de 3,8 milliards de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 3,0 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 0,8 milliard de dollars représente les prévisions des postes législatifs qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Au total, l'Agence montre une réduction de 56,4 millions de dollars ou 1,5 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses précédent, ce qui représente le résultat net des diverses augmentations compensées par certaines réductions prévues.

Les budgets de l'Agence diminueront de 120,6 millions de dollars pour les raisons suivantes :
• 80,0 millions de dollars liés aux versements aux provinces en vertu de la *Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre* sous le programme Aide aux contribuables et aux entreprises;
• 14,0 millions de dollars en économies cernées dans le cadre de l'examen ciblé du budget fédéral de 2012;
• 9,0 millions de dollars dans les versements émis en vertu de la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants* pour les enfants admissibles à la charge des organismes et de parents nourriciers;
• 8,2 millions de dollars dans les dépenses de revenus résultant de la poursuite des opérations principalement attribuables à la réduction des initiatives administrées pour le compte de l'Agence des services frontaliers du Canada et de la province de l'Ontario;
• 3,0 millions de dollars en économies cernées dans le cadre de l'examen ciblé du budget fédéral de 2013;
• 2,7 millions de dollars pour différentes initiatives annoncées dans les budgets fédéraux de 2011 et de 2012;
• 2,7 millions de dollars pour le rajustement des frais liés aux services de gestion des locaux et des biens immobiliers fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
• 1,0 million de dollars pour les programmes de publicité gouvernementale.

Les diminutions mentionnées ci-dessus sont compensées par les augmentations totalisant 64,2 millions de dollars pour les raisons suivantes :
• 29,3 millions de dollars pour les améliorations apportées aux programmes d'observation autres que la vérification;
• 14,1 millions de dollars pour l'administration de diverses mesures fiscales annoncées dans le budget fédéral de 2013 et l'administration de la taxe de vente harmonisée et du crédit pour la taxe de vente harmonisée de l'Île-du-Prince-Édouard;
• 6,3 millions de dollars pour les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés;
• 5,0 millions de dollars pour l'amélioration du système de traitement des déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers;
• 4,6 millions de dollars pour la mise en œuvre et l'administration de diverses mesures fiscales annoncées dans le budget fédéral de 2014;
• 2,3 millions de dollars pour les augmentations liées aux conventions collectives;
• 1,6 million de dollars pour la mise en œuvre de l'initiative de déclaration de renseignements sur les opérations d'évitement fiscal afin d'assurer l'équité du régime fiscal du Canada;
• 0,7 million de dollars pour la mise en œuvre de l'Accord intergouvernemental entre le Canada et les États-Unis au sujet de l'amélioration de l'échange de renseignements;
• 0,3 million de dollars pour divers autres transferts.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les contribuables s'acquittent de leurs obligations et l'assiette fiscale du Canada est protégée.			
Observation en matière de déclaration	1 084 562 230	1 054 502 522	1 045 193 249
Cotisations des déclarations et traitement des paiements	649 108 155	597 018 261	614 590 330
Recouvrements et observation en matière de production des déclarations	496 787 602	440 164 211	469 453 195
Aide aux contribuables et aux entreprises	350 801 699	350 017 682	280 181 661
Appels	190 219 456	194 334 428	179 658 662
Les familles et les particuliers admissibles reçoivent en temps opportun les paiements exacts auxquels ils ont droit.			
Programmes de prestations	374 414 324	390 354 003	375 217 640
Les contribuables et les bénéficiaires de prestations obtiennent un examen impartial et indépendant à l'égard de leurs plaintes liées au service.			
Ombudsman des contribuables	2 524 101	3 167 366	3 198 657
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	914 441 789	831 697 636	837 350 994
Total	**4 062 859 356**	**3 861 256 109**	**3 804 844 388**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Raison d'être

En tant que la région la plus peuplée du Canada, avec plus de 12,7 millions de résidents répartis dans 288 collectivités, le Sud de l'Ontario contribue de façon importante à l'économie canadienne. En 2009, le gouvernement du Canada a mis sur pied l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. FedDev Ontario travaille avec les collectivités, les entreprises et les organisations à but non lucratif du Sud de l'Ontario pour promouvoir de manière active la région et pour construire une assise solide d'investissements et de partenariats afin de veiller à la prospérité à long terme du Canada.

FedDev Ontario remplit son mandat en travaillant avec ses partenaires et ses intervenants de l'ensemble du Sud de l'Ontario. Par l'entremise du soutien des entreprises et des organisations, FedDev Ontario est en mesure de faire avancer des technologies novatrices et de tirer parti des capacités des collectivités en vue de formuler des solutions économiques régionales. FedDev Ontario agit en tant que coinvestisseur, rassembleur, champion et agent de mise en œuvre, en plus d'acheminer ses ressources aux activités dont les répercussions régionales sont les plus grandes. En réagissant aux défis et aux possibilités économiques qui émergent, FedDev Ontario soutient la compétitivité globale et la prospérité future du Sud de l'Ontario.

Le ministre d'État (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario) est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

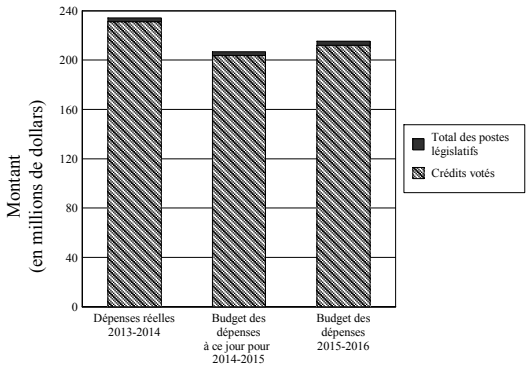

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	26 887 683	26 037 429	26 037 429	25 859 077
5 Subventions et contributions	204 169 344	177 631 522	177 631 522	186 239 502
Total des crédits votés	**231 057 027**	**203 668 951**	**203 668 951**	**212 098 579**
Total des postes législatifs	*3 223 378*	*3 095 164*	*3 095 164*	*3 153 140*
Total des dépenses budgétaires	**234 280 405**	**206 764 115**	**206 764 115**	**215 251 719**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

FedDev Ontario prévoit des dépenses budgétaires de 215,3 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016. De ce montant, 212,1 millions de dollars nécessitent l'approbation du Parlement par voie de vote. Le solde de 3,2 millions de dollars représente des prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre d'information.

Les dépenses prévues de FedDev Ontario en 2015-2016 soutiendront la réalisation de ses résultats stratégiques en rendant possibles l'exécution de l'ensemble de ses programmes et la prestation de tous les services de soutien interne connexes. Pour 2015-2016, FedDev

Ontario prévoit accorder 29,0 millions de dollars aux dépenses de fonctionnement et au régime d'avantages sociaux des employés dans le but de verser 186,2 millions de dollars en financement des programmes de paiement de transfert destinés aux projets stratégiques dans l'ensemble de ses programmes. Ces montants totaux tiennent compte des modifications des niveaux de financement annoncées dans le budget fédéral de 2012, qui comprennent des réductions du budget de fonctionnement et des fonds des paiements de transfert en 2015-2016 et pour les années à venir.

FedDev Ontario exécutera son budget de base de contributions pour 2015-2016 par l'intermédiaire des Initiatives pour la prospérité du Sud de l'Ontario (quatre initiatives conçues pour appuyer l'innovation, la croissance et la productivité des entreprises, et la diversification régionale). FedDev Ontario continuera aussi à investir dans des projets à grande échelle et porteurs de changement dans le cadre du Fonds de fabrication de pointe afin de promouvoir la croissance à long terme, la productivité et la compétitivité du secteur manufacturier ontarien. Parmi les programmes additionnels qui seront exécutés en 2015-2016 mentionnons le Programme de développement des collectivités, le Programme de développement de l'Est de l'Ontario et l'Initiative de développement économique.

FedDev Ontario prévoit une augmentation globale de 8,5 millions de dollars, ou de 4,1 p. 100, par rapport à son Budget principal des dépenses 2014-2015.

Les principales variations d'une année à l'autre en ce qui concerne le financement sont les suivantes :
• une augmentation nette de 8,6 millions de dollars en paiements de transfert, ce qui comprend : une augmentation du Fonds de fabrication de pointe (12,0 millions de dollars) et de l'Initiative de développement économique (7 980 $); et une diminution de 3,4 millions de dollars des Initiatives pour la prospérité du Sud de l'Ontario;
• une diminution nette de 0,1 million de dollars du financement de fonctionnement en raison des changements apportés à l'administration du Conseil fédéral de l'Ontario.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Une économie compétitive dans le Sud de l'Ontario.			
Innovation technologique	56 430 801	79 171 993	91 786 705
Développement des entreprises	87 659 299	77 643 433	66 123 559
Développement économique communautaire	71 120 480	34 102 802	41 264 851
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	19 069 825	15 845 887	16 076 604
Total	**234 280 405**	**206 764 115**	**215 251 719**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions			
Contributions pour l'Initiatives pour la prospérité du Sud de l'Ontario	137 296 695	115 773 898	112 373 898
Contributions pour le Fonds de fabrication de pointe	. . . . .	40 000 000	52 000 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	11 267 696	11 285 992	11 285 992
Contributions en vertu du Programme de développement de l'Est de l'Ontario	13 200 000	9 600 000	9 600 000
Contribution en vertu de l'initiative de développement économique – Langues officielles	. . . . .	971 632	979 612

Agence Parcs Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement est responsable de l'Agence Parcs Canada. Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation, dont Parcs Canada est le fier intendant, offrent aux Canadiens l'occasion de vivre des expériences significatives et de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec les Autochtones, les intervenants et les communautés avoisinantes.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

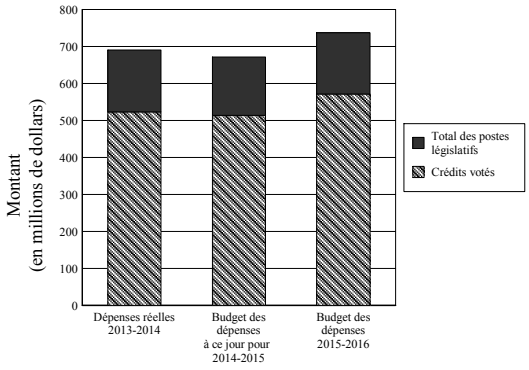

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	523 350 794	451 381 399	510 133 010	571 135 767
5 Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	500 000	3 500 000	3 500 000	500 000
Total des crédits votés	**523 850 794**	**454 881 399**	**513 633 010**	**571 635 767**
Total des postes législatifs	*167 090 562*	*157 583 735*	*157 754 486*	*165 637 236*
Total des dépenses budgétaires	**690 941 356**	**612 465 134**	**671 387 496**	**737 273 003**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Grâce à des autorisations de 737,3 millions de dollars anticipées dans le Budget principal des dépenses 2015-2016, l'Agence Parcs Canada continuera de mettre en valeur, de protéger et de gérer les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation afin que les Canadiens puissent les apprécier et en jouir. Les crédits totaux de l'Agence Parcs Canada pour 2015-2016 affichent une augmentation nette de 124,8 millions de dollars par rapport au budget principal des dépenses de l'année précédente.

Cette augmentation est principalement attribuable au nouveau financement obtenu dans le cadre du Plan d'action économique 2014 pour effectuer des améliorations aux autoroutes, ponts et barrages situés dans les parcs nationaux ainsi que le long des canaux historiques.

Pour plus d'information, des renseignements détaillés sur les priorités de l'organisation seront accessibles dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2015-2016.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les Canadiens éprouvent un fort sentiment d'appartenance à l'égard des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux, des canaux patrimoniaux et des aires marines nationales de conservation du pays, et ils profitent de ces endroits protégés tout en s'efforçant de les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.			
Expérience du visiteur	263 655 992	238 298 011	234 733 102
Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	118 681 423	93 460 532	191 344 084
Conservation des lieux patrimoniaux	140 659 981	157 590 219	157 901 824
Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	43 793 272	39 448 240	37 259 692
Création de lieux patrimoniaux	27 859 372	23 867 969	27 582 536
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	96 291 316	59 800 163	88 451 765
Total	**690 941 356**	**612 465 134**	**737 273 003**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Financement à l'appui de la campagne de financement de la Fondation du sentier transcanadien	7 152 037	6 250 000	6 250 000
Subvention à la Qikiqtani Inuit Association	. . . . .	. . . . .	3 000 000
Subvention au Jardin international de la paix	22 700	22 700	22 700
Contributions			
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	3 576 886	3 788 275	3 708 175

Agence spatiale canadienne

Raison d'être

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat de « promouvoir l'exploitation et le développement pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace par la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique ».

L'ASC s'acquitte de ce mandat en collaboration avec le secteur privé, le milieu universitaire, des organismes du gouvernement du Canada (GC) et d'autres agences spatiales et organisations internationales.

La loi habilitante qui a reçu la sanction royale en 1990 attribuait quatre fonctions principales à l'ASC :
• assister le ministre pour la coordination de la politique et des programmes en matière spatiale;
• planifier et mettre en œuvre des programmes et des projets liés à des activités scientifiques et industrielles de recherche et développement dans le domaine spatial et à l'application des technologies spatiales;
• promouvoir le transfert et la diffusion des technologies spatiales au profit de l'industrie canadienne;
• encourager l'exploitation commerciale du potentiel offert par l'espace ainsi que des technologies, des installations et des systèmes spatiaux.

Le ministre de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

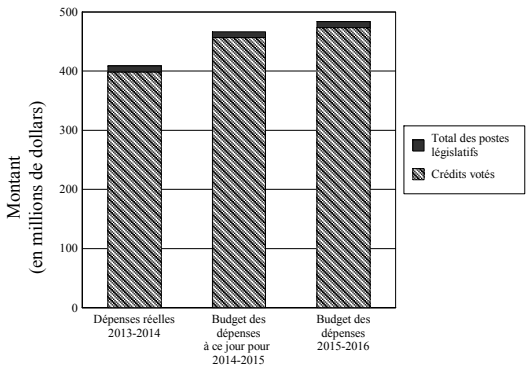

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015 Budget principal des dépenses	2014-2015 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	165 008 980	155 266 004	161 292 647	169 304 033
5 Dépenses en capital	200 820 185	257 955 633	253 352 633	258 964 761
10 Subventions et contributions	32 682 181	39 306 853	41 892 854	45 356 265
Total des crédits votés	**398 511 346**	**452 528 490**	**456 538 134**	**473 625 059**
Total des postes législatifs	*10 203 894*	*9 918 684*	*9 918 684*	*9 803 222*
Total des dépenses budgétaires	**408 715 240**	**462 447 174**	**466 456 818**	**483 428 281**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'ASC prévoit des dépenses budgétaires de 483,4 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 473,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 9,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La variation des crédits votés représente une augmentation nette de 21,0 millions de dollars entre les exercices 2014-2015 et 2015-2016 et correspond à des augmentations de 14,0 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, de 1,0 million de dollars des dépenses en capital ainsi que de 6,0 millions de dollars des subventions et des contributions. Ces variations sont attribuables en grande partie aux éléments contextuels suivants :
• le profil de financement des projets et des missions de l'ASC varie d'une année à l'autre et requiert différents types de crédits votés selon leurs phases de développement. Ainsi, les dépenses pré- et post-projets sont en grande partie des dépenses de fonctionnement alors que la conception et la construction sont des dépenses en capital. Le soutien scientifique associé à certains projets se reflète par des dépenses de fonctionnement ou des dépenses de subventions et contributions;
• l'ASC a procédé à une réaffectation des ressources pour faire avancer les priorités gouvernementales comme la continuation de la participation du Canada au Programme de la station spatiale internationale jusqu'en 2020 annoncé dans le budget fédéral de 2012 ainsi que la réponse du gouvernement au volume sur l'espace de l'Examen des secteurs de l'aérospatiale et de l'espace de décembre 2013, qui consiste à stabiliser le financement annuel du Programme de développement des technologies spatiales.

En plus des éléments contextuels décrits précédemment, les variations entre les exercices 2014-2015 et 2015-2016 sont principalement :
• une augmentation de 8,0 millions de dollars de financement obtenu pour l'acquisition de services de données bonifiées du système d'identification automatique;
• une augmentation de 6,3 millions de dollars liée aux prévisions de flux de trésorerie du Programme global des contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales. De ce montant, 5,2 millions de dollars sont prévus pour le Programme de développement des technologies spatiales en réponse au volume sur l'espace de l'Examen des secteurs de l'aérospatiale et de l'espace de décembre 2013;
• une augmentation de 3,1 millions de dollars de financement obtenu pour le projet de Microsatellite de surveillance maritime et de messagerie;
• une augmentation de 3,0 millions de dollars liée à la mission de Constellation RADARSAT. La variation entre les deux années s'explique par des besoins différents en flux de trésorerie;
• une augmentation de 0,9 million liée aux prévisions de flux de trésorerie du Programme global des subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales;
• une diminution de 1,2 million de dollars liée aux flux de trésorerie des contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne.

Une fois déposé à la Chambre des communes, des informations supplémentaires seront disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités du ministère à l'adresse suivante : http://www.asc-csa.gc.ca/fra/publications/rp.asp#rp.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Les activités du Canada en matière d'exploration spatiale, de prestation de services depuis l'espace et de développement de capacités spatiales répondent aux besoins nationaux en matière de connaissances scientifiques, d'innovation et d'information.			
Données, informations et services spatiaux	207 544 469	256 908 528	259 609 001
Exploration spatiale	96 501 810	96 586 363	112 407 879
Capacités spatiales futures du Canada	55 453 614	62 772 518	66 268 193
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	49 215 347	46 179 765	45 143 208
Total	**408 715 240**	**462 447 174**	**483 428 281**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Programme global de subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	6 292 445	6 535 000	7 456 000
Contributions			
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	24 620 924	27 373 853	26 215 000
Programme global de contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	1 518 812	5 398 000	11 685 265

Agriculture et Agroalimentaire

Raison d'être

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a été créé en 1868 – un an après la Confédération – en raison de l'importance de l'agriculture pour le développement économique, social et culturel du Canada. Aujourd'hui, le Ministère aide à réunir les conditions propices à la rentabilité, à la durabilité et à l'adaptabilité à long terme du secteur agricole canadien. Agriculture et Agroalimentaire appuie le secteur au moyen d'initiatives qui favorisent l'innovation, la compétitivité et la gestion proactive des risques. Son but est de positionner les industries de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels de façon à ce qu'elles puissent réaliser leur plein potentiel en tirant parti des nouveaux débouchés sur les marchés nationaux et internationaux en croissance.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

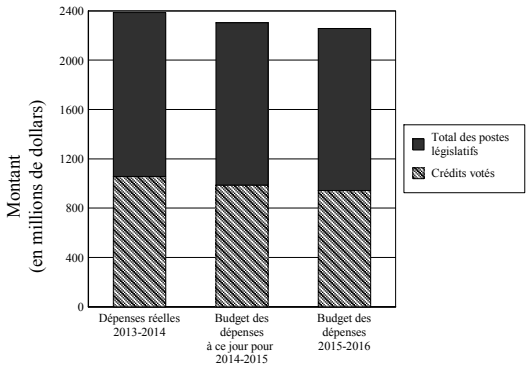

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	703 004 588	544 949 432	550 538 163	548 177 880
5 Dépenses en capital	30 768 006	27 872 294	29 152 994	27 872 294
10 Subventions et contributions	324 354 015	365 352 000	408 014 022	367 238 619
Total des crédits votés	**1 058 126 609**	**938 173 726**	**987 705 179**	**943 288 793**
Total des postes législatifs	*1 328 771 721*	*1 315 023 086*	*1 315 363 086*	*1 313 799 267*
Total des dépenses budgétaires	**2 386 898 330**	**2 253 196 812**	**2 303 068 265**	**2 257 088 060**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Agriculture et Agroalimentaire prévoit des dépenses budgétaires de 2,3 milliards de dollars en 2015-2016. Ce montant comprend des crédits votés de 943,3 millions de dollars, qui doivent être approuvés par le Parlement. Le solde de 1,3 milliard de dollars représente des prévisions législatives qui n'exigent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Comparativement à 2014-2015, le Budget principal des dépenses a augmenté de 3,9 millions de dollars. Voici les principaux changements :

• une augmentation de 5,7 millions de dollars pour le programme Agri-innovation de *Cultivons l'avenir 2*;
• une hausse de 5,0 millions de dollars pour les initiatives Agri-risques;
• une augmentation de 4,4 millions de dollars pour le renouvellement de l'Initiative de recherche et de développement en génomique, qui n'a pas été prise en considération dans le Budget principal des dépenses 2014-2015 mais plutôt dans le budget supplémentaire des dépenses 2014-2015 parce qu'on était encore en train d'y mettre la dernière main;
• une hausse de 2,9 millions de dollars attribuable aux conventions collectives ratifiées depuis peu;

• une diminution de 5,9 millions de dollars concernant le programme des coûts de transition de la Commission canadienne du blé;
• une diminution prévue de 4,9 millions de dollars associée aux programmes éliminés progressivement (2,0 millions de dollars pour la phase 2 de la lutte contre la maladie dans l'industrie porcine et 2,9 millions de dollars pour le Fonds spécial de la Canadian Cattlemen's Association);
• un transfert de 1,0 million de dollars à Diversification de l'économie de l'Ouest pour financer l'établissement du Centre d'excellence du bœuf canadien.

L'exercice 2015-2016 marque la troisième année de Cultivons l'avenir 2, un cadre stratégique quinquennal (2013-2018) pour le secteur agricole et agroalimentaire du Canada. Cultivons l'avenir 2 représente un investissement de 3,0 milliards de dollars des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et constitue le fondement des programmes et des services gouvernementaux en agriculture. Ce cadre marque un changement d'orientation vers des investissements stratégiques qui favorisent l'innovation, la compétitivité et les initiatives de développement des marchés. Il aide ainsi les producteurs à répondre à la croissance de la demande, tant au Canada qu'à l'étranger, tout en continuant à gérer les risques de façon proactive.

Le Ministère poursuivra ses efforts pour réaliser ce qui suit :
• mettre en œuvre les priorités du gouvernement du Canada et celles du Ministère;
• favoriser et améliorer la compétitivité et l'adaptabilité du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels;
• maintenir et élargir l'accès aux principaux marchés internationaux;
• générer de nouvelles connaissances, favoriser l'innovation et accroître l'adoption et la commercialisation des produits, pratiques ou procédés agroalimentaires et agro-industriels;
• continuer d'améliorer l'exécution des programmes et la prestation des services;
• soutenir et mobiliser notre effectif pour saisir les occasions et satisfaire aux objectifs professionnels actuels et futurs d'une manière qui favorise la diversité et l'inclusivité.

Pour de plus amples renseignements, consultez le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 du Ministère.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels compétitif et axé sur le marché qui gère les risques de manière proactive.			
Gestion des risques de l'entreprise	1 280 762 636	1 297 306 348	1 301 429 496
Accès aux marchés, négociations, compétitivité du secteur, et systèmes d'assurance	. . . . .	211 533 122	194 586 263
Conseil des produits agricoles du Canada	2 869 840	2 483 404	3 028 779
Un secteur innovateur et durable de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels.			
Sciences, innovation, adoption et durabilité	. . . . .	519 175 818	537 550 506
Capacité de l'industrie	. . . . .	72 190 745	70 990 651
Agence canadienne du pari mutuel	(2 158 401)	34 000	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	232 577 216	150 473 375	149 502 365
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*872 847 039*	. . . . .	. . . . .
Total	**2 386 898 330**	**2 253 196 812**	**2 257 088 060**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Paiements de subvention pour le programme des coûts de transition de la Commission canadienne du blé	29 779 845	28 500 000	22 600 000
Versement des subventions pour le programme d'utilisation du port de Churchill	4 553 244	4 600 000	4 600 000
Subventions versées à des bénéficiaires étrangers pour leur participation auprès d'organisations internationales qui appuient l'agriculture	714 160	883 000	883 000
Paiements de subvention pour le programme des initiatives Agri-risques	100 000	100 000	100 000
Total des postes législatifs	*238 979 770*	*170 159 547*	*167 300 000*
Contributions			
Contributions pour les programmes des initiatives stratégiques à coûts partagés dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 pour l'innovation	76 396 764	100 179 252	100 179 252
Paiements de contribution pour le programme Agri-innovation dans le cadre de Cultivons l'avenir 2	38 703 245	60 455 000	66 141 619
Contributions pour les programmes des initiatives stratégiques à coûts partagés dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 pour la compétitivité et le développement des marchés	64 535 129	60 869 892	60 869 892
Contributions pour les programmes des initiatives stratégiques à coûts partagés dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 pour l'adaptabilité et la capacité du secteur	23 286 085	44 830 856	44 830 856
Paiements de contribution pour le programme Agri-marketing dans le cadre de Cultivons l'avenir 2	20 464 938	35 500 000	34 500 000
Contributions pour le programme des initiatives Agri-risques	2 246 393	6 400 000	11 400 000
Contributions à l'appui du programme canadien d'adaptation agricole	15 512 708	10 061 000	10 061 000
Contributions à l'appui du programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture	4 808 261	5 382 000	5 382 000
Paiements de contribution pour le programme Agri-compétitivité dans le cadre de Cultivons l'avenir 2	2 504 064	3 127 000	3 127 000
Paiements de contribution pour le programme des coûts de transition de la Commission canadienne du blé	1 436 882	1 600 000	1 700 000
Contributions en vertu du programme Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse	657 372	864 000	864 000
Total des postes législatifs	*1 009 977 779*	*1 075 124 348*	*1 075 124 348*

Anciens Combattants

Raison d'être

Si le Canada est devenu un pays indépendant doté d'une identité unique, c'est en partie grâce à ses réalisations militaires. Anciens Combattants Canada est chargé d'aider les personnes qui, par leurs valeureux efforts, nous ont légué cet héritage et ont contribué à la croissance de notre pays.

Le ministre des Anciens Combattants est responsable de cette organisation.

Le mandat d'Anciens Combattants Canada est énoncé clairement dans la *Loi sur le ministère des Anciens Combattants*. Il confère au ministre la responsabilité de voir « aux soins, au traitement ou à la réinsertion dans la vie civile de personnes ayant servi soit dans les Forces canadiennes ou dans la marine marchande du Canada, soit dans la marine, la marine marchande, l'armée de terre ou l'aviation de Sa Majesté, de personnes qui ont pris part, d'une autre manière, à des activités reliées à la guerre, et de personnes désignées […], et aux soins de leurs survivants ou des personnes à leur charge ». Anciens Combattants Canada est également chargé de perpétuer le souvenir des réalisations et des sacrifices de ceux et de celles qui ont servi en temps de guerre, en temps de conflit armé et en temps de paix.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

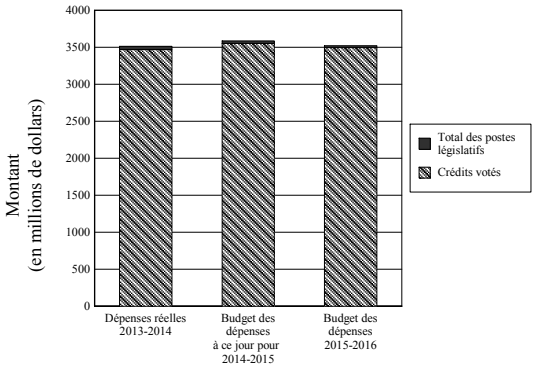

Dépenses non budgétaires

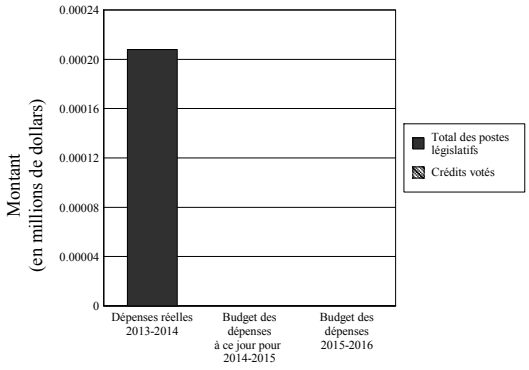

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	836 468 983	855 453 817	863 887 295	855 502 774
5 Subventions et contributions	2 635 519 439	2 685 987 300	2 688 403 902	2 639 248 000
Total des crédits votés	**3 471 988 422**	**3 541 441 117**	**3 552 291 197**	**3 494 750 774**
Total des postes législatifs	*41 584 467*	*35 537 649*	*35 537 649*	*27 327 401*
Total des dépenses budgétaires	**3 513 572 889**	**3 576 978 766**	**3 587 828 846**	**3 522 078 175**
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	*208*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses non budgétaires	**208**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le budget d'Anciens Combattants Canada (ACC) fluctue d'un exercice à l'autre en raison de la nature de ses programmes, qui sont axés sur la demande ainsi que sur les besoins et l'admissibilité des vétérans. Autrement dit, tout vétéran admissible reçoit les avantages auxquels il a droit, que le nombre de demandeurs soit de 10 ou de 10 000.

Les dépenses totales prévues pour 2015-2016 s'élèvent à 3,5 milliards de dollars, ce qui représente une baisse nette de 1,5 p. 100 (54,9 millions de dollars) par rapport à 2014-2015. Cette diminution est principalement attribuable à une réduction des fonds nécessaires pour les vétérans de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée, ainsi qu'à des gains d'efficacité administrative.

Il y aurait environ 697 400 vétérans au Canada. Seulement quelque 98 200 d'entre eux sont des anciens combattants ayant servi en temps de guerre (lors de la Seconde Guerre mondiale ou la guerre de Corée). Leur moyenne d'âge étant de 89 ans, leur nombre diminue de mois en mois. Parallèlement, de plus en plus d'anciens membres des Forces armées canadiennes ou de vétérans de l'ère moderne se tournent vers ACC pour obtenir de l'aide. Plus de 90 p. 100 du budget du Ministère (3,2 milliards de dollars ou 90,9 p. 100) est affecté aux paiements versés aux vétérans, à leur famille et à d'autres bénéficiaires de programmes.

Le présent budget principal des dépenses reflète un financement soutenu lié à l'engagement du gouvernement du Canada à veiller à ce que :
• les services et les avantages répondent efficacement aux besoins des vétérans, de leur famille et des autres personnes servies par le Ministère;
• le Ministère s'adapte continuellement aux besoins et aux réalités des Canadiens qu'il sert, en prenant des mesures immédiates et futures qui sont alignées sur la réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des anciens combattants (et sur celle des associations de vétérans);
• ACC tienne des activités et des événements commémoratifs, tant au Canada qu'à l'étranger, pour souligner le 100e anniversaire de la Première Guerre mondiale et le 75e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, notamment le début prévu de la construction d'un nouveau centre d'accueil permanent au Mémorial national du Canada à Vimy, en France. De telles initiatives permettent aux Canadiens de se souvenir du service et du sacrifice de tous ceux et celles qui ont servi notre pays et de leur rendre hommage;
• ACC continue à travailler au transfert de l'Hôpital Sainte-Anne au gouvernement du Québec tout en maintenant l'excellence du service;
• le Ministère améliore le service aux vétérans et l'adapte aux besoins.

Pour en savoir davantage sur les prévisions de dépenses et les priorités du Ministère, veuillez consulter le dernier rapport sur les plans et les priorités d'ACC.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Mieux-être financier, physique et mental des anciens combattants admissibles.			
Indemnités d'invalidité et de décès	2 099 828 254	2 131 096 720	2 075 599 433
Programme de soins de santé et services de réinsertion	1 118 351 751	1 100 616 904	1 094 951 813
Programme de soutien financier	163 442 979	223 360 801	228 636 029
Les Canadiens se souviennent de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix et en situation de conflit armé, et leur témoignent de la reconnaissance.			
Programme Le Canada se souvient	41 150 530	50 034 622	50 557 923
Les droits des anciens combattants relativement aux services et aux avantages qui satisfont à leurs besoins sont pris en considération par le portefeuille des Anciens Combattants.			
Bureau de l'ombudsman des vétérans	4 953 006	5 790 009	5 779 872
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	85 846 369	66 079 710	66 553 105
Total	**3 513 572 889**	**3 576 978 766**	**3 522 078 175**
Non budgétaire			
Mieux-être financier, physique et mental des anciens combattants admissibles.			
Indemnités d'invalidité et de décès	208	. . . . .	. . . . .
Total	**208**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la *Loi sur les pensions*; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la *Loi sur les pensions*; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 562 918 105	1 539 000 000	1 467 122 000
Indemnités et allocations d'invalidité	461 366 803	531 871 000	546 378 000
Entretien ménager et entretien du terrain	245 571 113	268 610 000	281 400 000
Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	149 391 628	204 195 000	208 953 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	8 511 410	15 071 000	13 338 000
Fonds du Souvenir	8 461 534	11 814 000	12 887 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	9 714 969	10 648 000	11 248 000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	711 007	850 000	975 000
Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes	322 312	358 000	972 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	569 658	660 000	750 000
Subvention pour partenariats de commémoration	. . . . .	750 000	750 000
Allocation de traitement	556 890	650 000	625 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	296 665	460 000	420 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	129 968	120 000	150 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	18 021	70 000	70 000
Services de transition de carrière	11 684	296 300	37 000
Paiements de prestations pour bravoure	13 749	15 000	15 000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	5 000	5 000	5 000
Total des postes législatifs	*1 067*	*197 000*	*197 000*
Contributions			
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	184 061 004	97 246 000	90 600 000
Contributions, en vertu du Programme de partenariat pour la commémoration, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	2 140 321	2 548 000	2 553 000

Autorité du pont Windsor-Détroit

Raison d'être

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) a été créée en octobre 2012, conformément à la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*. APWD est responsable de remplir les obligations dévolues à l'autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage et d'assurer l'approvisionnement, la construction et/ou l'exploitation du passage international de la rivière Détroit.

Le ministre des Transports est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

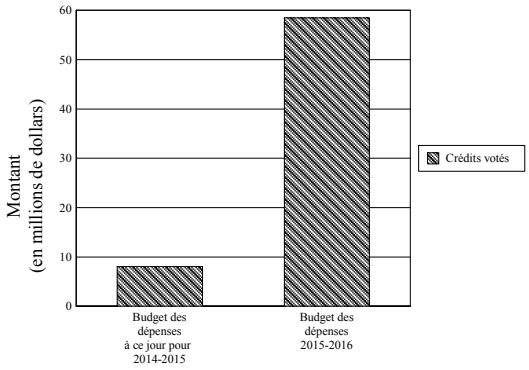

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à l'Autorité du pont Windsor-Détroit	. . . . .	. . . . .	8 064 384	58 469 905
Total des crédits votés	**. . . . .**	**. . . . .**	**8 064 384**	**58 469 905**
Total des dépenses budgétaires	**. . . . .**	**. . . . .**	**8 064 384**	**58 469 905**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'APWD prévoit des dépenses budgétaires de 58,5 millions de dollars en 2015-2016, lesquelles nécessitent l'approbation du Parlement. L'écart entre le Budget principal des dépenses 2014-2015 et celui de 2015-2016 est de 58,5 millions de dollars puisqu'il s'agit de la première fois que l'APWD est inscrite dans le budget principal des dépenses.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Pont sécuritaire, sûr et efficient pour le trafic de véhicules commerciaux et de passagers au-dessus de la rivière Détroit.			
Pont international de la rivière Détroit	. . . . .	. . . . .	58 469 905
Total	**. . . . .**	**. . . . .**	**58 469 905**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Bibliothèque du Parlement

Raison d'être

La Bibliothèque du Parlement (la Bibliothèque) a été créée officiellement en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mais ses efforts pour faire en sorte que le Parlement soit informé et accessible ont commencé avant la Confédération.

La Bibliothèque fournit aux sénateurs, aux députés et aux comités parlementaires l'information indépendante et non partisane dont ils ont besoin pour examiner les questions de l'heure, étudier la législation et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Elle préserve le riche patrimoine documentaire du Parlement tout en optimisant l'accès à ses importantes collections. Tous les ans, elle accueille également des centaines de milliers de visiteurs au Parlement. Elle offre des visites guidées ainsi que des programmes et des produits pédagogiques, qui aident le public à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique de même que le travail important accompli par les parlementaires.

La *Loi sur le Parlement du Canada* place la Bibliothèque sous l'autorité des présidents du Sénat et de la Chambre des communes.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

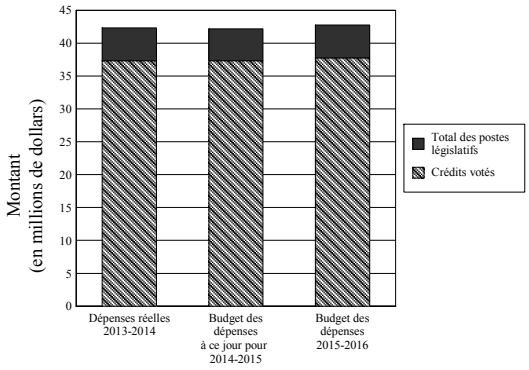

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	37 347 525	37 117 035	37 317 035	37 754 035
Total des crédits votés	**37 347 525**	**37 117 035**	**37 317 035**	**37 754 035**
Total des postes législatifs	*4 983 016*	*4 852 972*	*4 852 972*	*4 985 560*
Total des dépenses budgétaires	**42 330 541**	**41 970 007**	**42 170 007**	**42 739 595**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Bibliothèque prévoit des dépenses budgétaires de 42,7 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 37,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 5,0 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Le budget de fonctionnement de la Bibliothèque a été rajusté pour inclure des dépenses liées au renforcement de la sécurité pour les services aux visiteurs.

La Bibliothèque poursuit une tradition de service tout en relevant les défis propres à un Parlement du XXIe siècle. Le personnel professionnel de la Bibliothèque s'emploie à répondre aux besoins en constante évolution des parlementaires, auxquels il faut, dans les meilleurs délais, une information, des recherches et des analyses faisant autorité.

Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le rapport « Aperçu stratégique 2012-2017 » de la Bibliothèque.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Un Parlement informé et accessible.			
Services d'information aux parlementaires	32 716 190	32 386 644	33 088 740
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	9 614 351	9 583 363	9 650 855
Total	**42 330 541**	**41 970 007**	**42 739 595**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Bibliothèque et Archives du Canada

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de Bibliothèque et Archives du Canada.

En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, Bibliothèque et Archives du Canada a pour mandat :
• de préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures;
• d'être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
• de faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
• de servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

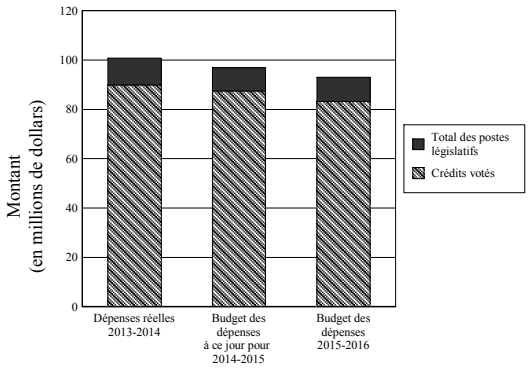

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	89 849 885	86 431 409	87 431 410	83 183 100
Total des crédits votés	**89 849 885**	**86 431 409**	**87 431 410**	**83 183 100**
Total des postes législatifs	*10 953 807*	*9 433 379*	*9 433 379*	*9 828 389*
Total des dépenses budgétaires	**100 803 692**	**95 864 788**	**96 864 789**	**93 011 489**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La diminution globale de 2,9 millions de dollars entre le Budget principal des dépenses 2014-2015 et celui de 2015-2016 est principalement attribuable à une diminution de 3,1 millions de dollars pour la transformation d'un bien immobilier situé à Gatineau (Québec) en une installation d'entreposage des collections dotée d'un système de rayonnage à haute densité.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
La mémoire continue du Canada est documentée et disponible pour les générations actuelles et futures.			
Accès au patrimoine documentaire	31 959 088	28 589 912	29 762 349
Intendance du patrimoine documentaire	18 019 293	23 377 784	16 742 862
Documentation de la société canadienne	15 112 669	12 902 706	11 591 441
L'information gouvernementale courante est gérée afin d'assurer la responsabilisation du gouvernement.			
Collaboration à la gestion des documents gouvernementaux	8 506 781	7 595 563	6 212 732
Élaboration d'instruments de réglementation et d'outils en tenue de documents	2 694 577	3 471 762	2 753 175
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	24 511 284	19 927 061	25 948 930
Total	**100 803 692**	**95 864 788**	**93 011 489**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Système international de données sur les publications en série	26 116	25 000	25 000
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	10 650	11 000	11 000

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Raison d'être

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports est connu sous le nom de Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) dans ses activités quotidiennes. Le BST est un organisme indépendant qui a été créé en 1990 en vertu d'une loi du Parlement. Le BST fonctionne de manière indépendante des autres ministères et organismes du gouvernement afin d'éviter tout conflit d'intérêt réel ou perçu. L'unique objectif du BST consiste à promouvoir la sécurité du transport aérien, maritime, ferroviaire et par pipeline. Il s'acquitte de son mandat en procédant à des enquêtes indépendantes sur les événements de transport choisis afin de déterminer les causes et les facteurs contributifs des événements, ainsi que les lacunes en matière de sécurité mises en évidence par de tels événements. Le BST formule des recommandations visant à réduire ou à éliminer les lacunes sur le plan de la sécurité et rend compte publiquement de ses enquêtes. Le BST assure ensuite le suivi auprès des parties intéressées pour s'assurer que les mesures de sécurité sont prises pour réduire les risques et améliorer la sécurité.

Le BST peut également représenter les intérêts canadiens dans les enquêtes menées à l'étranger sur les accidents de transport impliquant du matériel roulant ferroviaire, des aéronefs ou des navires immatriculés, sous licence ou fabriqués au Canada. En outre, le BST s'occupe de certaines obligations du Canada en matière de la sécutité des transports au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation maritme internationale (OMI).

Le leader du gouvernement à la Chambre des communes est le ministre désigné aux fins du dépôt des rapports administratifs du BST au Parlement, tels que le rapport sur les plans et les priorités et le rapport ministériel sur le rendement. Le BST fait partie du portefeuille des ministères et des organismes du Conseil privé.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

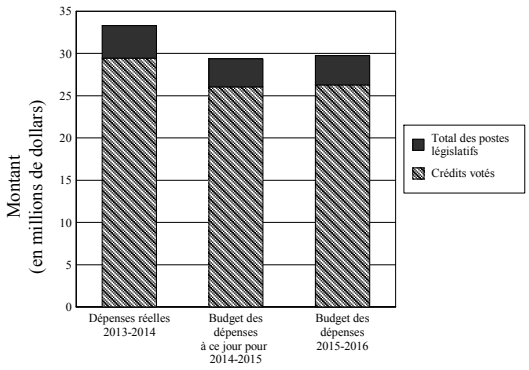

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	29 455 776	25 757 380	26 058 380	26 290 301
Total des crédits votés	**29 455 776**	**25 757 380**	**26 058 380**	**26 290 301**
Total des postes législatifs	*3 847 418*	*3 285 011*	*3 324 011*	*3 439 498*
Total des dépenses budgétaires	**33 303 194**	**29 042 391**	**29 382 391**	**29 729 799**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le BST prévoit des dépenses budgétaires de 29,7 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 26,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 3,4 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; et est fourni à titre indicatif. Le financement de l'organisme fourni dans le cadre du budget principal des dépenses a augmenté de 0,7 million de dollars comparativement à 2014-2015 en raison d'une augmentation du financement pour les

rajustements à la suite de conventions collectives.

Des écarts importants entre le financement du BST dans le budget principal des dépenses et les dépenses réelles à la fin de l'exercice sont attribuables à des sources de financement supplémentaires. Le BST reçoit du financement supplémentaire au moyen des transferts provenant des crédits du Conseil du Trésor pour le report des fonds non utilisés de l'exercice précédent, pour les rajustements à la suite des négociations collectives et pour les indemnités de départ et les prestations parentales payées au cours de l'exercice. Le BST pourrait aussi recevoir un financement supplémentaire du Parlement dans le cadre des budgets supplémentaires des dépenses pour faire face aux pressions en matière de financement découlant d'une enquête à la suite d'un événement de transport important (p. ex., Lac-Mégantic, Québec).

Au cours de 2014-2015, le BST a terminé un examen de son cadre de mesure du rendement. Les titres et les descriptions de ses programmes ont donc été mis à jour. En outre, l'affectation de fonds pour les activités spécialisées à l'appui des quatre programmes (p. ex., l'ingénierie et technique, les facteurs humains) a été modifiée pour s'harmoniser avec la proportion des enquêtes en cours dans chaque mode au moment de la préparation du budget principal des dépenses. Le nouveau processus d'affectation explique les différences relatives dans le financement par programme entre le budget principal des dépenses 2014-2015 et celui de 2015-2016.

En 2015-2016, le BST continuera à aspirer à devenir un chef de file mondial quant à la promotion d'améliorations à la sécurité des transports. Cet énoncé de vision sera réalisé en mettant l'accent sur quatre objectifs stratégiques : répondre, gérer, communiquer et promouvoir. Cette approche en quatre volets fournit un cadre clair pour guider les investissements et les activités au cours de l'horizon de planification.

Les détails sur les priorités du BST seront disponibles dans son rapport sur les plans et les priorités 2015-2016.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les enquêtes indépendantes sur les événements de transport contribuent à rendre le réseau des transports plus sécuritaire.			
Enquêtes d'événements aéronautiques	14 671 477	12 778 652	12 537 059
Enquêtes d'événements ferroviaires	6 883 816	4 646 783	5 332 576
Enquêtes d'événements maritimes	5 457 349	4 646 782	4 902 097
Enquêtes d'événements de pipeline	353 442	580 848	600 535
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	5 937 110	6 389 326	6 357 532
Total	**33 303 194**	**29 042 391**	**29 729 799**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Raison d'être

À titre d'ombudsman auprès des délinquants sous la responsabilité fédérale, le Bureau de l'enquêteur correctionnel est au service des Canadiens et contribue à ce que les services correctionnels soient sécuritaires, humains et respectueux de la loi en assurant une surveillance indépendante du Service correctionnel du Canada, notamment en effectuant en temps opportun un examen impartial et accessible des préoccupations individuelles et généralisées.

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel, même s'il est indépendant, fait partie du portefeuille de la Sécurité publique et Protection civile.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

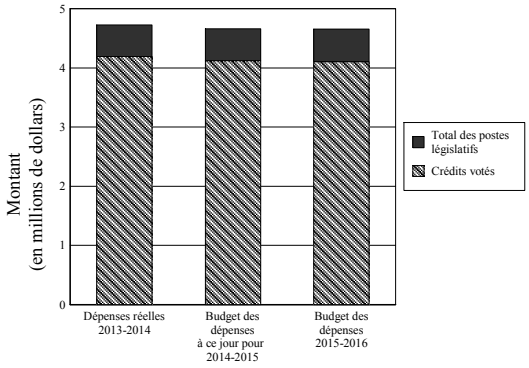

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	4 192 211	4 120 298	4 120 298	4 106 381
Total des crédits votés	**4 192 211**	**4 120 298**	**4 120 298**	**4 106 381**
Total des postes législatifs	*533 970*	*539 354*	*539 354*	*549 160*
Total des dépenses budgétaires	**4 726 181**	**4 659 652**	**4 659 652**	**4 655 541**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel prévoit que ses dépenses budgétaires s'élèveront à 4,7 millions de dollars en 2015-2016. De ce montant, une somme d'environ 4,1 millions de dollars doit être approuvée par le Parlement. Le solde de 549,2 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Historiquement, la tendance se maintient au chapitre des dépenses de fonctionnement, puisque le budget principal des dépenses du Bureau de l'enquêteur correctionnel ne change pas de façon importante d'un exercice à l'autre. Les priorités d'enquête de l'organisme pour l'exercice 2015-2016 sont les suivantes : accès aux soins de santé; prevention de décès en établissement; conditions de détention; services correctionnels pour les Autochtones; réinsertion sociale sécuritaire et en temps opportun ; et femmes purgeant une peine de ressort fédéral.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les problèmes des délinquants au sein du système correctionnel fédéral sont définis et traités au moment opportun.			
Ombudsman pour les délinquants sous responsabilité fédérale	3 592 430	3 623 993	3 682 952
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	1 133 751	1 035 659	972 589
Total	**4 726 181**	**4 659 652**	**4 655 541**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Bureau de l'infrastructure du Canada

Raison d'être

Des infrastructures publiques solides, modernes et de calibre mondial constituent un facteur clé du respect des priorités du gouvernement du Canada qui sont de renforcer l'économie, d'assainir l'environnement et d'édifier des collectivités plus prospères et plus sécuritaires. Infrastructure Canada dirige les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour relever les défis liés à l'infrastructure publique du Canada.

Le ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales, et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec est responsable de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

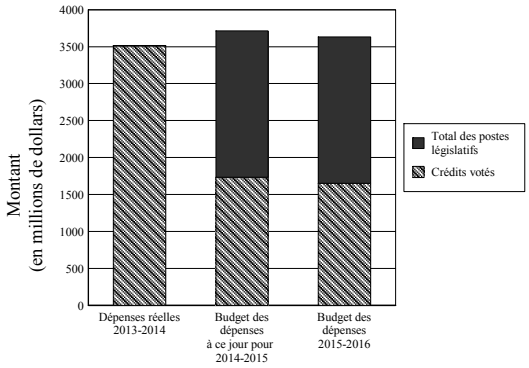

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	46 209 274	2 050 758	72 874 002	59 796 691
5 Dépenses en capital	. . . . .	. . . . .	94 036 524	24 652 150
10 Contributions	3 463 223 390	1 345 967 616	1 566 102 718	1 569 894 628
Total des crédits votés	**3 509 432 664**	**1 348 018 374**	**1 733 013 244**	**1 654 343 469**
Total des postes législatifs	*4 392 827*	*1 973 579 397*	*1 979 812 477*	*1 978 919 279*
Total des dépenses budgétaires	**3 513 825 491**	**3 321 597 771**	**3 712 825 721**	**3 633 262 748**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Infrastructure Canada prévoit des dépenses budgétaires de 3,6 milliards de dollars en 2015-2016. De ce montant, la somme d'environ 1 654,3 millions de dollars doit être approuvée par le Parlement. Le solde de 1 978,9 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Infrastructure Canada continuera de faire des investissements importants dans les communautés partout au Canada et de travailler avec les partenaires financiers pour mettre en œuvre des programmes nouveaux et existants, veiller au parachèvement en temps opportun des projets et assurer la gérance et la surveillance à mesure que sont traitées et réglées des milliers de demandes de remboursement pour les projets.

Une augmentation nette de 311,7 millions de dollars des dépenses s'explique principalement par les facteurs suivants :
• augmentation de 203,2 millions de dollars au titre du Fonds Chantiers Canada, volet Grandes infrastructures, liée aux besoins de trésorerie projetés par les bénéficiaires pour des projets approuvés;
• augmentation de 186,7 millions de dollars liée à l'approbation du Nouveau Fonds Chantiers Canada;
• augmentation de 41,7 millions de dollars liée à l'approbation du projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent;

• augmentation de 35,4 millions de dollars au titre du programme de financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires afin de tenir compte des projections de trésorerie actuelles des provinces et des territoires, sous réserve du respect par chaque province et territoire de certaines exigences énoncées dans les ententes pour les paiements;
• diminution de 108,6 millions de dollars au titre du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique liée aux besoins de trésorerie projetés par les bénéficiaires pour des projets approuvés;
• diminution de 38,6 millions de dollars au titre du Fonds pour l'infrastructure verte liée aux besoins de trésorerie projetés par les bénéficiaires pour des projets approuvés.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Des infrastructures publiques pour un Canada plus prospère.			
Financement permanent et souple pour les infrastructures	2 107 905 313	1 973 411 002	1 976 213 928
Investissements dans les infrastructures de grande envergure	. . . . .	958 832 530	1 174 990 518
Investissements dans les infrastructures des petites collectivités et des zones rurales	. . . . .	139 431 232	171 319 905
Investissements dans les priorités nationales en matière d'infrastructure	. . . . .	193 145 913	148 607 942
Financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires	191 464 385	55 351 611	91 061 247
Projet du corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent	. . . . .	. . . . .	42 661 977
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	35 404 150	1 425 483	28 407 231
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*1 179 051 643*	. . . . .	. . . . .
Total	**3 513 825 491**	**3 321 597 771**	**3 633 262 748**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions			
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada - Volet Grandes infrastructures	692 803 945	706 677 090	909 927 997
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada - Volet Collectivités	120 382 787	139 298 397	154 956 816
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	196 634 325	251 695 831	143 090 980
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Projets nationaux et régionaux	. . . . .	. . . . .	114 480 000
Programme de la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk	. . . . .	52 500 000	51 375 000
Contributions en vertu du Fonds pour l'infrastructure verte	84 567 663	89 429 335	50 784 093
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	28 196 496	51 032 163	21 874 942
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures nationales	. . . . .	. . . . .	15 000 000
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Fonds des petites collectivités	. . . . .	. . . . .	12 720 000
Programme Sentiers récréatifs nationaux	. . . . .	. . . . .	5 000 000
Autres paiements de transfert			
Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	191 431 000	55 334 800	90 684 800
Total des postes législatifs	. . . . .	*1 973 269 432*	*1 973 269 432*

Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

Raison d'être

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme, connu sous le nom de Condition féminine Canada (CFC), est l'organisme fédéral chargé de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les aspects de la vie au Canada. CFC a pour mandat « de coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent » (1976).

CFC a la responsabilité d'œuvrer, comme chef de file et partenaire, à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est-à-dire : soutenir l'action et les innovations communautaires qui font progresser l'égalité en aidant à créer des conditions propices à la réussite des femmes et des filles au Canada; fournir des conseils spécialisés en matière d'égalité entre les sexes et d'analyse comparative entre les sexes en vue de l'élaboration de programmes, de politiques et de lois efficaces pour l'ensemble de la population canadienne; promouvoir des dates commémoratives qui ont trait aux femmes et aux filles au Canada; et, enfin, soutenir les efforts que déploie le Canada afin de s'acquitter de ses obligations internationales.

Dans le dessein de promouvoir l'égalité et d'en assurer le progrès, CFC concentre ses interventions dans trois domaines prioritaires, soit : améliorer la sécurité économique et la prospérité économique des femmes et des filles; éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; et, enfin, soutenir et promouvoir une représentation accrue des femmes et des filles aux postes de responsabilité et de décision.

Tout en mettant l'accent sur ces trois domaines, CFC a aussi la capacité de répondre à des enjeux précis, par exemple : engager les hommes et les garçons dans l'élimination de la violence, améliorer la participation des femmes dans les métiers spécialisés et les professions techniques ou venir en aide aux femmes des collectivités rurales et éloignées.

La ministre du Travail et ministre de la Condition féminine est responsable de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

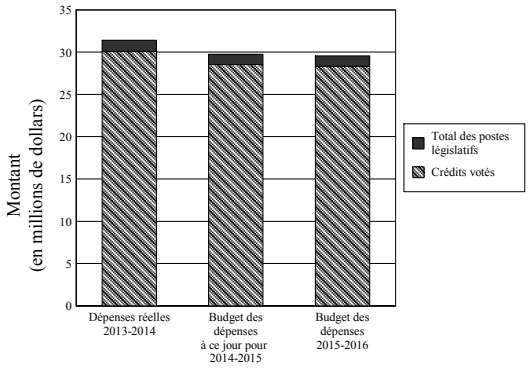

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	11 063 460	9 370 497	9 520 497	9 364 355
5 Subventions et contributions	19 033 333	19 033 333	19 033 333	18 950 000
Total des crédits votés	**30 096 793**	**28 403 830**	**28 553 830**	**28 314 355**
Total des postes législatifs	*1 325 490*	*1 203 900*	*1 203 900*	*1 228 722*
Total des dépenses budgétaires	**31 422 283**	**29 607 730**	**29 757 730**	**29 543 077**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

CFC prévoit des dépenses budgétaires de 29,5 millions de dollars en 2015-2016. De ce montant, une somme d'approximativement 28,3 millions de dollars doit être approuvée par le Parlement. Le solde de 1,2 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues de CFC sont semblables à celles de l'exercice précédent.

Des renseignements additionnels seront disponibles dans le Rapport sur les plans et les priorités pour 2015-2016 dès qu'il aura été déposé à la Chambre des communes.

Le rapport ministériel sur le rendement 2013-2014 de CFC donne des précisions au sujet des dépenses de CFC au cours de cet exercice.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada.			
Avancement de l'égalité pour les femmes	22 750 591	24 267 723	23 155 089
Impulsion, savoir-faire et conseils	2 189 159	2 136 900	2 142 013
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	6 482 533	3 203 107	4 245 975
Total	**31 422 283**	**29 607 730**	**29 543 077**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	14 301 705	14 750 000	14 750 000
Contributions			
Programme de promotion de la femme – Contributions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	4 731 628	4 283 333	4 200 000

Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications

Raison d'être

Le poste de commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications a été créé dans le but d'examiner les activités du Centre de la sécurité des télécommunications (CST), afin de déterminer si ce dernier s'acquitte de ses obligations et de ses fonctions en conformité avec les lois du Canada, y compris en ce qui a trait au respect de la vie privée des Canadiens. Le Bureau du commissaire a pour vocation d'appuyer le commissaire dans l'exécution efficace de son mandat. Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le rapport sur les plans et les priorités du Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications.

En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le ministre de la Défense nationale est responsable du Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

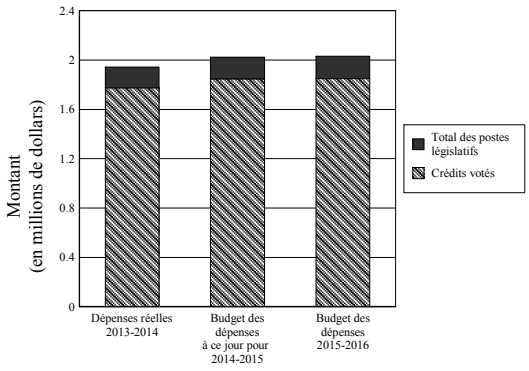

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	1 775 440	1 847 027	1 847 027	1 850 071
Total des crédits votés	**1 775 440**	**1 847 027**	**1 847 027**	**1 850 071**
Total des postes législatifs	*167 680*	*177 261*	*177 261*	*180 996*
Total des dépenses budgétaires	**1 943 120**	**2 024 288**	**2 024 288**	**2 031 067**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications prévoit des dépenses budgétaires de 2,0 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 1,9 million de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 180 996 $ représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues du Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications demeurent quasiment les mêmes que celles de l'exercice précédent. Le Bureau continuera d'effectuer des examens rigoureux afin de s'assurer que les activités menées par le CST en vertu d'autorisations ministérielles sont bien celles autorisées par le ministre de la Défense nationale; de s'assurer que le CST respecte la loi et ne vise que les entités étrangères situées à l'extérieur du Canada; de s'assurer que le CST applique, de manière efficace, des mesures satisfaisantes de protection de la vie privée des Canadiens dans le cadre de toutes ses activités; et de rendre compte des résultats de ces examens au ministre de la Défense nationale, qui est responsable du CST.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Le Centre de la sécurité des télécommunications s'acquitte de son mandat et de ses fonctions conformément aux lois du Canada et avec le souci du respect de la vie privée des Canadiens.			
Programme d'examen du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	1 322 494	1 489 913	1 549 695
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	620 626	534 375	481 372
Total	**1 943 120**	**2 024 288**	**2 031 067**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Bureau du directeur des poursuites pénales

Raison d'être

Créé le 12 décembre 2006 avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur le directeur des poursuites pénales*, le Bureau du directeur des poursuites pénales (BDPP) est un service indépendant de poursuites ayant pour mandat d'intenter des poursuites relativement aux infractions relevant de la compétence fédérale. Le 1er octobre 2014, à l'adoption d'un décret proclamant l'entrée en vigueur de modifications à la *Loi électorale du Canada,* le Bureau du commissaire aux élections fédérales (BCEF) a été officiellement transféré d'Élections Canada au BDPP. Le commissaire et le directeur exercent leurs obligations légales en toute indépendance l'un de l'autre, même s'ils travaillent dans la même organisation.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Le premier résultat stratégique du BDPP selon l'architecture d'alignement des programmes consiste à poursuivre d'une manière indépendante, impartiale et juste les auteurs présumés des infractions criminelles et des infractions aux règlements prévues par les lois fédérales. Le BDPP :
• fournit des conseils juridiques aux organismes d'enquête et aux ministères fédéraux sur les incidences, en droit pénal, des enquêtes et des poursuites;
• assure l'application judicieuse des lois fédérales grâce aux décisions prises par les poursuivants d'une manière indépendante et fondées sur des principes;
• maintient la confiance à l'égard de l'administration de la justice grâce à des poursuites menées de manière professionnelle, qui donnent lieu à des décisions judiciaires sur le fondement de la preuve.

Le deuxième résultat stratégique consiste à ce que le commissaire aux élections fédérales et son personnel gèrent les actvités de surveillance de la conformité et les activités d'application des dispositions de la *Loi électorale du Canada* et de la *Loi référendaire* de façon juste, impartiale et indépendante. Les activités liées à ce mandat comprennent :
• le recours à des mesures correctives non punitives et informelles pour certaines situations de non-conformité et le recours à des mesures formelles pour d'autres situations telles que conclure des transactions avec des contrevenants, faire des demandes d'injonctions en période électorale et faire des demandes de radiation judiciaire d'un parti politique enregistré;
• le recours à des mesures d'exécution pour des situations de non-conformité, ce qui comprend de décider quelles affaires seront référées au BDPP pour des poursuites éventuelles, et quels chefs d'accusation seront recommandés.

Des renseignements supplémentaires sur le BDPP sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités du Service des poursuites pénales du Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

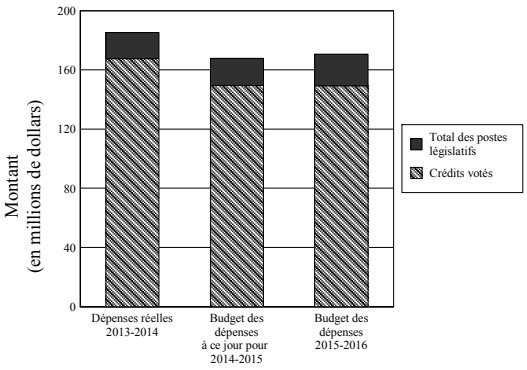

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	167 621 734	149 579 834	149 579 834	149 298 354
Total des crédits votés	**167 621 734**	**149 579 834**	**149 579 834**	**149 298 354**
Total des postes législatifs	*17 671 807*	*18 236 040*	*18 236 040*	*21 419 841*
Total des dépenses budgétaires	**185 293 541**	**167 815 874**	**167 815 874**	**170 718 195**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Les autorisations budgétaires de 2015-2016 totalisent 170,7 millions de dollars, dont 149,3 millions de dollars pour les dépenses du Programme et 21,4 millions de dollars pour les dépenses législatives. Parmi les dépenses législatives, un montant de 18,9 millions de dollars est destiné aux régimes d'avantages sociaux des employés et un montant de 2,5 millions de dollars, aux activités visant à assurer la conformité à la *Loi électorale du Canada* et à la *Loi référendaire* de même que l'exécution de celles-ci.

• L'augmentation de 2,9 millions de dollars du Budget principal des dépenses 2015-2016 (170,7 millions de dollars) par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015 (167,8 millions de dollars) est principalement attribuable au transfert du commissaire aux élections fédérales au BDPP.
• L'écart de 17,5 millions de dollars entre les dépenses de 2013-2014 (185,3 millions de dollars) et le Budget principal des dépenses 2014-2015 (167,8 millions de dollars) est principalement attribuable à des déménagements et réaménagements de bureaux, à de nouveaux règlements de conventions collectives, à des paiements consécutifs à la suppression des indemnités de départ, et à l'augmentation des frais de services juridiques recouvrés auprès d'autres ministères du gouvernement.

Le BDPP utilisera ses autorisations budgétaires pour honorer ses obligations clés, à savoir :
• **L'obligation d'agir de façon indépendante dans les décisions relatives aux poursuites pénales** – Ce principe constitutionnel reconnaît que les décisions d'intenter des poursuites, de suspendre des instances, de retirer des accusations ou d'interjeter appel doivent être prises conformément aux normes juridiques. L'intérêt public doit également être pris en considération, sans égard aux considérations politiques partisanes;
• **L'obligation d'agir de façon indépendante dans la prestation de conseils juridiques** – Même si les conseils en matière de poursuites fournis aux organismes d'application de la loi et aux autres organismes d'enquête fédéraux tiennent compte du contexte juridique et stratégique de chaque organisme, les procureurs ne peuvent participer, ni à l'élaboration des politiques ni à l'administration des programmes de ces organismes, de manière à ne pas compromettre leur capacité à fournir efficacement des conseils juridiques impartiaux.

Les autorisations budgétaires du BCEF seront utilisées pour veiller à l'observation et à l'exécution de la *Loi électorale du Canada* et de la *Loi référendaire*.

Domaines de poursuites

Le BDPP intente des poursuites dans les affaires de compétence fédérale que lui transmettent la Gendarmerie royale du Canada (GRC), les autres organismes d'enquête fédéraux, et les corps policiers provinciaux et municipaux.

Le BDPP est chargé de poursuivre dans toutes les provinces, sauf au Québec et au Nouveau-Brunswick, les auteurs présumés de toutes les infractions prévues à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, peu importe que les accusations aient été portées par un corps policier fédéral, provincial ou municipal. Au Québec et au Nouveau-Brunswick, le BDPP a seulement la responsabilité des accusations en matière de drogue qui sont portées par la GRC.

Dans toutes les provinces et tous les territoires, le BDPP poursuit les auteurs présumés des infractions aux lois fédérales qui visent à protéger l'environnement et les ressources naturelles ainsi que la santé économique et sociale du pays (p. ex., *Loi sur les pêches, Loi de l'impôt sur le revenu, Loi sur le droit d'auteur, Loi électorale du Canada, Loi canadienne sur la protection de l'environnement, Loi sur la concurrence, Loi sur les douanes, Loi sur l'accise* et *Loi sur la taxe d'accise*), les auteurs présumés des infractions impliquant des fraudes contre le gouvernement, des fraudes sur les marchés financiers et des complots et tentatives de contravention à l'une des lois susmentionnées. Le BDPP offre régulièrement des conseils et mène des poursuites au titre d'environ une quarantaine de ces lois.

Dans les trois territoires, le BDPP mène des poursuites relativement à toutes les infractions au *Code criminel* et au reste de la législation fédérale, ainsi qu'à certaines lois territoriales. Dans les provinces, le BDPP a compétence pour mener des poursuites relativement à un certain nombre d'infractions prévues au *Code criminel*, y compris celles liées au terrorisme, aux organisations criminelles, au blanchiment d'argent, aux fraudes sur les marchés de capitaux, et aux produits de la criminalité. En vertu d'ententes avec les provinces, le BDPP intente des poursuites pour des infractions prévues au *Code criminel*, qui relèveraient normalement de la compétence des provinces, lorsque l'accusé fait également l'objet d'accusations relevant de compétence fédérale.

Quand les enquêteurs le lui demandent, le BDPP peut les conseiller soit sur les poursuites en général, soit sur les enquêtes susceptibles de mener à des poursuites. Ces conseils revêtent une importance cruciale pour veiller à ce que les techniques et les procédures d'enquête suivent l'évolution des règles de preuve et des protections garanties par la *Charte canadienne des droits et libertés*. La prestation des conseils en matière de poursuites tôt dans le processus a l'avantage de réduire le risque que des décisions opérationnelles, comme celles sur la manière de recueillir les pièces à conviction, nuisent à l'admissibilité de la preuve en cour ou portent atteinte aux droits constitutionnels des Canadiens.

En vertu de l'article 509.2 de la *Loi électorale du Canada*, le commissaire aux élections fédérales est chargé de veiller à l'observation et au contrôle d'application de la Loi. Le commissaire est aussi chargé de veiller à l'observation et au contrôle d'application de la *Loi référendaire.* Par conséquent, le commissaire a la r esponsabilité de faire enquête sur les infractions présumées et de formuler des recommandations au directeur des poursuites pénales sur les accusations à porter aux termes de ces lois. Le commissaire exerce son mandat conformément à ces lois, à d'autres autorités législatives pertinentes, au droit constitutionnel ainsi qu'aux pratiques et politiques internes applicables.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Poursuivre les infractions criminelles et les infractions règlementaires prévues par des lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et juste.			
Programme de poursuites des infractions en matière de drogues, au titre du *Code criminel* et en matière de terrorisme	137 105 995	129 925 298	130 464 160
Programme de poursuites des infractions réglementaires et des crimes économiques	18 552 131	16 484 725	16 245 056
Les activités de conformité et d'application aux termes de la Loi électorale du Canada et de la Loi référendaire sont menées par le commissaire aux élections fédérales de manière indépendante, impartiale et équitable.			
Conformité	. . . . .	. . . . .	2 457 484
Application	. . . . .	. . . . .	1 638 323
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	29 635 415	21 405 851	19 913 172
Total	**185 293 541**	**167 815 874**	**170 718 195**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Bureau du surintendant des institutions financières

Raison d'être

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a été constitué en 1987 en vertu d'une loi du Parlement, la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières* (Loi sur le BSIF). Organisme indépendant faisant partie de l'administration fédérale, il rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre des Finances.

Le BSIF surveille et réglemente toutes les banques au Canada de même que l'ensemble des sociétés de fiducie et de prêt, des sociétés d'assurances, des associations coopératives de crédit, des sociétés de secours mutuels et des régimes de retraite privés fédéraux. Il n'a pas pour mandat de régler les questions touchant le consommateur ou les valeurs mobilières.

Le Bureau de l'actuaire en chef, qui est une entité indépendante au sein du BSIF, offre des services d'évaluation et de consultation actuarielles à l'égard du Régime de pensions du Canada, du programme de la Sécurité de la vieillesse, du Programme canadien de prêts aux étudiants, des programmes d'assurance-emploi et de divers régimes de retraite et d'avantages sociaux du secteur public.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

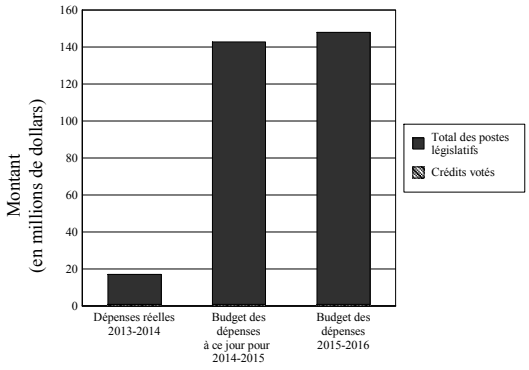

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	945 058	937 691	937 691	945 058
Total des crédits votés	**945 058**	**937 691**	**937 691**	**945 058**
Total des postes législatifs	*16 092 391*	*141 825 838*	*141 825 838*	*146 989 054*
Total des dépenses budgétaires	**17 037 449**	**142 763 529**	**142 763 529**	**147 934 112**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le BSIF prévoit engager des dépenses budgétaires de 147,9 millions de dollars en 2015-2016, dont une tranche de 0,9 million de dollars doit être approuvée par le Parlement. Le solde de 147,0 millions de dollars représente les prévisions législatives que le BSIF est habilité à percevoir sans approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Le crédit de 0,9 million de dollars octroyé au BSIF sert à financer une partie des activités du Bureau de l'actuaire en chef. Les autres dépenses du BSIF sont entièrement recouvrées à même les cotisations et les droits d'utilisation qu'il perçoit, facturés selon la comptabilité d'exercice. Par le passé, les revenus législatifs disponibles du BSIF étaient présentés dans le budget principal des dépenses et les Comptes publics du Canada à titre de compensation de ses dépenses. Conséquemment, les dépenses prévues totales du BSIF étaient donc indiquées comme étant une dépense ou une recette nettes pour tout exercice. À compter de 2014-2015, le montant total des dépenses législatives sera présenté (sans les recettes compensatoires), afin de donner un meilleur portrait des coûts et du niveau des activités du BSIF.

En 2015-2016, le BSIF continuera de faire le nécessaire pour accroître la confiance du public à l'égard du système financier canadien, notamment en poursuivant les objectifs suivants :
• surveiller les institutions financières fédérales pour s'assurer qu'elles sont en bonne santé financière, ainsi que les régimes de retraite pour veiller à ce qu'ils respectent les exigences minimales de capitalisation, et s'assurer que tous deux se conforment aux lois qui les régissent et aux exigences liées à la surveillance;
• aviser sans délai les institutions financières et les régimes de retraite lorsqu'il constate des lacunes importantes, et prendre des mesures pour corriger la situation sans tarder ou obliger la direction, le conseil d'administration ou les administrateurs du régime en cause à le faire;
• mettre au point et administrer un cadre de réglementation incitant à l'adoption de politiques et de procédures destinées à contrôler et à gérer le risque;
• surveiller et évaluer les questions systémiques ou sectorielles qui pourraient avoir des répercussions négatives sur les institutions.

Le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 contient plus de précisions à ce sujet.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Un système financier canadien sûr et stable.			
Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales	5 262 282	77 788 097	78 956 478
Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux	(2 461 381)	4 420 260	4 105 818
Un système public canadien de revenu à la retraite sûr et viable sur le plan financier.			
Évaluations actuarielles et services-conseils	(710 886)	5 231 775	6 130 074
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	14 947 434	55 323 397	58 741 742
Total	**17 037 449**	**142 763 529**	**147 934 112**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Raison d'être

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1978 avec pour mandat de promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs canadiens. Le CCHST est régi par la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (L.R.C. (1977-1978), ch. 29), qui a été adoptée à l'unanimité par le Parlement du Canada. Cette loi vise à promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un environnement de travail sain et sécuritaire, par la création d'un institut national (le CCHST) dont la mission est de faire des recherches sur la santé et la sécurité au travail, d'en favoriser la mise en œuvre et de les faire progresser par voie de collaboration. Le CCHST est, aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, un établissement public indépendant qui relève du Parlement par l'entremise du ministre du Travail. Son financement provient d'une combinaison de crédits budgétaires, de sommes obtenues par recouvrement des coûts et d'ententes de collaboration avec les provinces. Une partie du budget devrait provenir du recouvrement des coûts grâce à la création, à la production et à la vente dans le monde entier de services payants, et des recettes générées par les services et les produits de santé et de sécurité au travail.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

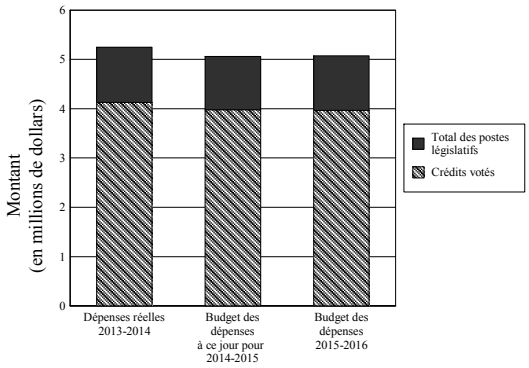

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	4 129 766	3 978 250	3 978 250	3 969 600
Total des crédits votés	**4 129 766**	**3 978 250**	**3 978 250**	**3 969 600**
Total des postes législatifs	*1 117 425*	*1 080 791*	*1 080 791*	*1 100 669*
Total des dépenses budgétaires	**5 247 191**	**5 059 041**	**5 059 041**	**5 070 269**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Les dépenses prévues pour le CCHST demeurent les mêmes que l'exercice précédent. Le CCHST concentrera ses efforts sur la fourniture d'une vaste gamme de renseignements, de ressources et de services de formation pratiques, pertinents et nécessaires qui aident les Canadiens à améliorer leur santé et leur sécurité. Le CCHST travaillera avec les Canadiens et les partenaires mondiaux pour mettre au point les outils et les ressources qui favoriseront la santé et la sécurité de chacun, et qui contribueront à rendre les lieux de travail du Canada plus sûrs et plus productifs.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Conditions de travail et pratiques en milieu de travail améliorées qui mettent en valeur la santé, la sécurité et le mieux-être des travailleurs canadiens.			
Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestation de services et collaboration tripartite	2 607 398	2 251 329	2 259 188
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	2 639 793	2 807 712	2 811 081
Total	**5 247 191**	**5 059 041**	**5 070 269**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Centre d’analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Raison d’être

Le Centre d’analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) est l’unité du renseignement financier du Canada. Il a été créé afin de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion du blanchiment d’argent et du financement des activités terroristes. Les produits de renseignements financiers à « valeur ajoutée » du Centre et les fonctions liées à la conformité représentent une contribution unique à la sécurité publique des Canadiens et à la protection de l’intégrité du système financier du Canada.

CANAFE est un organisme autonome qui dirige ses activités indépendamment des organismes d’application de la loi et d’autres entités auxquels il est autorisé à communiquer des renseignements financiers. Il relève du ministre des Finances, qui doit de son côté rendre des comptes au Parlement sur les activités du Centre. CANAFE a été établi et mène ses activités en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la Loi) et des règlements connexes.

Budget des dépenses de l’organisation

Dépenses budgétaires

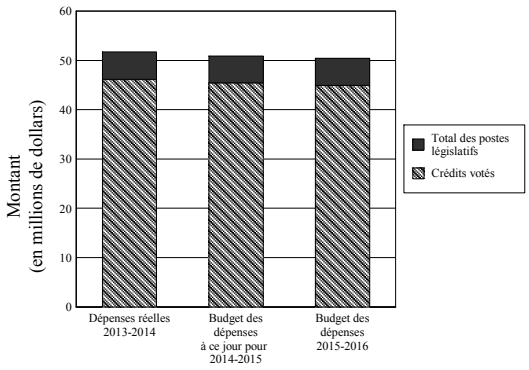

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	46 181 452	43 803 658	45 437 914	44 954 660
Total des crédits votés	**46 181 452**	**43 803 658**	**45 437 914**	**44 954 660**
Total des postes législatifs	*5 522 731*	*5 385 654*	*5 405 213*	*5 495 520*
Total des dépenses budgétaires	**51 704 183**	**49 189 312**	**50 843 127**	**50 450 180**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

CANAFE participe au régime canadien de lutte contre le blanchiment d’argent et le financement des activités terroristes avec plusieurs partenaires nationaux, dont le ministère des Finances Canada à titre de responsable du régime et en matière de politique, la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, l’Agence du revenu du Canada, l’Agence des services frontaliers du Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières, le Service des poursuites pénales du Canada, le ministère de la Justice Canada et Sécurité publique Canada. CANAFE fait également partie du Groupe Egmont, un réseau international d’unités du renseignement financier qui travaillent en collaboration et échangent de l’information afin de lutter contre le blanchiment d’argent et le financement des activités terroristes.

CANAFE facilite l’adoption de mesures pour détecter, prévenir et décourager le blanchiment d’argent et le financement des activités terroristes. Pour ce faire, il exerce les activités suivantes :

• recevoir des déclarations d’opérations financières ainsi que des renseignements transmis volontairement au sujet du blanchiment d’argent et du financement des activités terroristes conformément à la Loi et aux règlements;
• protéger les renseignements personnels qu’il détient;

• s'assurer que les entités déclarantes se conforment à la Loi et aux règlements;
• tenir un registre des entreprises de services monétaires au Canada;
• produire des renseignements financiers utiles aux enquêtes sur le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces pour la sécurité du Canada;
• chercher des données dans diverses sources d'information et les analyser afin de mettre en lumière les tendances et les modes opératoires en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes;
• accroître le degré de sensibilisation et de compréhension du public à l'égard des questions liées au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes.

En 2015-2016, CANAFE recevra une somme de 1,7 million de dollars pour la mise en œuvre des modifications législatives énoncées dans le budget fédéral de 2014.

CANAFE possède un bureau principal situé à Ottawa et trois bureaux régionaux, établis à Montréal, à Toronto et à Vancouver, qui jouent chacun des rôles précis visant le respect de la Loi.

Pour plus de détails concernant CANAFE, ses opérations et l'utilisation des fonds, veuillez consulter le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Un système financier canadien réfractaire au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes.			
Programme de conformité	21 702 134	20 905 458	22 060 798
Programme du renseignement financier	21 668 241	20 905 458	21 083 994
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	8 333 808	7 378 396	7 305 388
Total	**51 704 183**	**49 189 312**	**50 450 180**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Centre de la sécurité des télécommunications

Raison d'être

Comme l'exige la *Loi sur la défense nationale*, le programme de renseignement électromagnétique du Centre de la sécurité des télécommunications (CST) fournit du renseignement étranger qui répond aux intérêts vitaux du gouvernement du Canada en matière de défense, de sécurité et d'affaires internationales grâce à la collecte, au traitement et à l'analyse du renseignement, ainsi qu'à l'élaboration de rapports connexes. Le programme de renseignement électromagnétique contribue également à la protection de l'information électronique et des infrastructures d'information importantes pour le gouvernement du Canada et permet d'offrir une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité.

Le programme de sécurité des technologies de l'information du CST permet d'offrir des conseils, des recommandations et des services visant à protéger les renseignements électroniques et les systèmes d'information importants du gouvernement du Canada.

Le ministre de la Défense nationale est responsable du CST.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

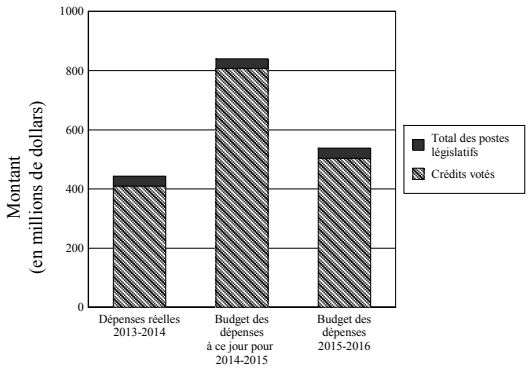

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	409 487 182	796 802 239	807 326 873	503 831 701
Total des crédits votés	**409 487 182**	**796 802 239**	**807 326 873**	**503 831 701**
Total des postes législatifs	*34 185 863*	*32 329 679*	*32 513 866*	*34 370 029*
Total des dépenses budgétaires	**443 673 045**	**829 131 918**	**839 840 739**	**538 201 730**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le CST prévoit des dépenses budgétaires de 538,2 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016. L'approbation du Parlement est requise pour 503,8 millions de dollars de ce montant. La différence de 34,4 millions de dollars consiste en prévisions législatives n'exigeant aucune approbation supplémentaire. Ces prévisions ont été incluses aux fins d'information.

Le budget principal des dépenses de l'organisme est établi à 538,2 millions de dollars, ce qui représente une réduction nette de 290,9 millions de dollars. Les changements principaux sont les suivants :

• réduction combinée de 306,7 millions de dollars au niveau des charges d'exploitation et des coûts des locaux pour l'exercice 2015-2016 à la suite de la livraison du nouvel édifice du CST durant l'exercice 2014-2015 et au paiement des coûts contractuels uniques qui s'y rattachent;

• réduction de 0,3 million de dollars en vertu des transferts et des réductions exigés à l'échelle pangouvernementale;
• augmentation de 16,1 millions de dollars à l'appui du mandat du CST.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les capacités en matière de renseignement électromagnétique étranger et de sécurité technique font progresser et protègent les intérêts vitaux du Canada.			
Renseignement électromagnétique	302 063 349	598 535 605	388 225 246
Sécurité des technologies de l'information (TI)	141 609 696	230 596 313	149 976 484
Total	**443 673 045**	**829 131 918**	**538 201 730**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Centre de recherches pour le développement international

Raison d'être

S'inscrivant dans l'action du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) investit dans le savoir, l'innovation et les solutions afin d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance dans les pays en développement. En réunissant les bons partenaires dans le contexte d'occasions à saisir qui sont porteuses d'impact, le CRDI aide à forger les chefs de file d'aujourd'hui et de demain et à susciter des changements pour les personnes qui en ont le plus besoin.

Le CRDI a été créé en 1970 par une loi du Parlement du Canada afin d'aider les pays en développement à trouver des solutions aux défis qui leur sont propres. Un chef de file qui compte parmi les plus grands subventionnaires de la recherche pour le développement au monde, le CRDI exerce une influence considérable dans cette sphère et contribue à affermir la réputation du Canada en tant qu'acteur innovateur et important sur l'échiquier mondial.

Le CRDI est dirigé par un Conseil pouvant compter jusqu'à 14 gouverneurs et dont le président rend compte au Parlement du Canada par l'entremise du ministre des Affaires étrangères.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

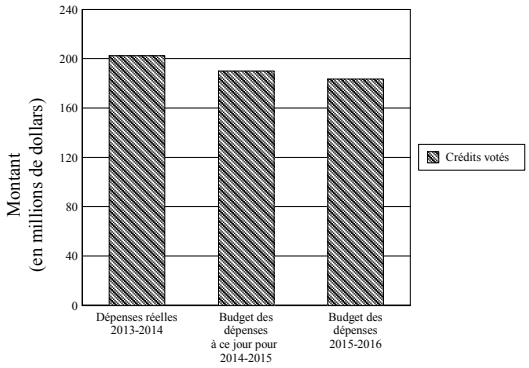

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Versements au Centre de recherches pour le développement international	202 416 279	188 019 646	190 019 647	183 478 242
Total des crédits votés	**202 416 279**	**188 019 646**	**190 019 647**	**183 478 242**
Total des dépenses budgétaires	**202 416 279**	**188 019 646**	**190 019 647**	**183 478 242**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le CRDI prévoit des dépenses budgétaires de 183,5 millions de dollars en 2015-2016 qui doivent être approuvées par le Parlement.

La diminution de 4,5 millions de dollars des crédits par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015 s'explique par :
• une augmentation de 1,1 million de dollars des Instituts de recherche en santé pour appuyer la recherche sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants;
• une diminution de 4,0 millions de dollars liée à l'initiative Le prochain Einstein qui est vouée aux sciences mathématiques, et pour les Centres africains de recherche sur l'adaptation;
• une diminution de 1,2 million de dollars liée aux fonds provenant des Instituts de recherche en santé du Canada, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour l'Initiative de recherche internationale sur l'adaptation aux changements climatiques.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Faire en sorte que les pays en développement accroissent leurs capacités de recherche et de proposer des solutions afin d'appuyer le développement durable et équitable, ainsi que la lutte contre la pauvreté.			
Recherche sur les défis en matière de développement	. . . . .	128 981 477	126 930 197
Capacité d'exécution, d'utilisation et de gestion de la recherche	. . . . .	40 800 263	38 214 480
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	18 237 906	18 333 565
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*202 416 279*	. . . . .	. . . . .
Total	**202 416 279**	**188 019 646**	**183 478 242**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Chambre des communes

Raison d'être

La Chambre des communes est l'assemblée élue du Parlement du Canada. La Chambre compte 308 députés qui œuvrent au nom des Canadiens dans quatre sphères d'activité – la Chambre, les comités, les caucus et les circonscriptions – et en tant que représentants du Canada. L'Administration de la Chambre appuie fièrement la Chambre des communes et ses députés en leur fournissant les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants. Le Président de la Chambre des communes est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

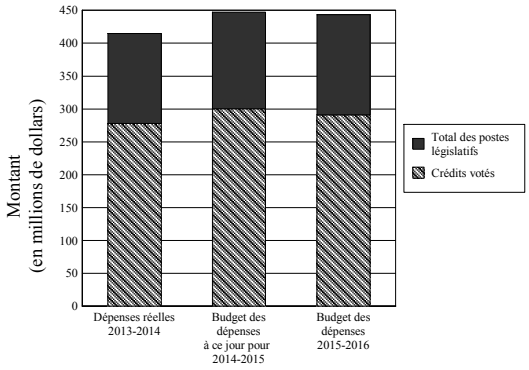

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	277 998 639	270 118 849	300 136 321	290 860 044
Total des crédits votés	**277 998 639**	**270 118 849**	**300 136 321**	**290 860 044**
Total des postes législatifs	*136 612 399*	*143 606 288*	*147 351 440*	*152 589 048*
Total des dépenses budgétaires	**414 611 038**	**413 725 137**	**447 487 761**	**443 449 092**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'augmentation des dépenses budgétaires entre 2014-2015 et 2015-2016 est principalement attribuable au redécoupage des limites des circonscriptions électorales, aux fonds destinés à la vision et au plan à long terme, et à la divulgation des dépenses des députés.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Soutien administratif et professionnel efficace aux députés, individuellement et collectivement, dans le cadre de leurs rôles de législateurs et de représentants de 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.			
Députés et agents supérieurs de la Chambre	245 512 498	254 986 378	269 774 379
Administration de la Chambre	169 098 540	158 738 759	173 674 713
Total	**414 611 038**	**413 725 137**	**443 449 092**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions			
Paiements aux associations parlementaires et de procédure	946 920	938 549	938 549

Citoyenneté et Immigration

Raison d'être

Dans les années qui ont suivi l'instauration de la Confédération, les dirigeants de notre pays étaient animés par une formidable vision. Ils entendaient en effet construire un chemin de fer transcanadien pour faire de l'Ouest le grenier du monde et le principal moteur de la prospérité économique nationale. Pour réaliser ce rêve, il devenait impérieux de peupler rapidement les Prairies, ce qui poussa le gouvernement du Canada à élaborer ses premières politiques nationales en matière d'immigration. Les immigrants ont été partie prenante de l'identité nationale et de la prospérité économique du pays – en tant que fermiers venus exploiter la terre, travailleurs dans les usines pour favoriser la croissance industrielle, ou encore entrepreneurs et créateurs pour aider le Canada à être compétitif dans l'économie mondiale du savoir.

Le rôle de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) consiste à sélectionner les étrangers admis au Canada à titre de résidents permanents ou temporaires, et à offrir la protection du Canada aux réfugiés. Il lui revient également de formuler les politiques canadiennes en matière d'admissibilité, d'établir les conditions à respecter pour entrer et séjourner au pays et, en collaboration avec ses partenaires, de filtrer les candidats à la résidence permanente ou temporaire de façon à protéger la santé de la population canadienne et à garantir sa sécurité. En somme, CIC contribue à renforcer le Canada en aidant les immigrants et les réfugiés à s'établir au pays et à s'intégrer à la société et à l'économie canadiennes ainsi qu'en les encourageant et en les aidant à acquérir la citoyenneté canadienne.

Cet organisme est placé sous la responsabilité du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

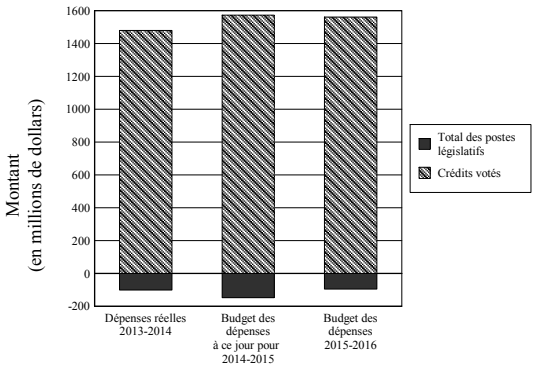

Dépenses non budgétaires

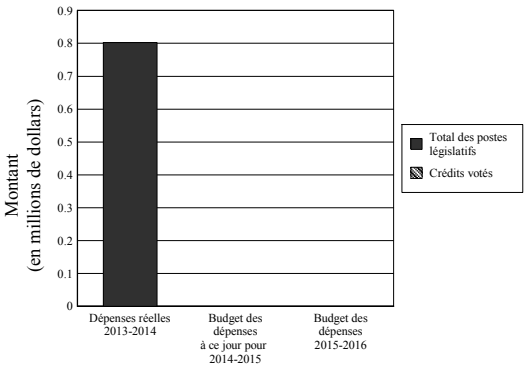

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	521 744 743	556 389 499	571 736 404	566 527 428
5 Subventions et contributions	956 179 457	976 456 536	1 000 063 019	993 529 386
- Radiation des dettes de prêts à l'immigration	. . . . .	. . . . .	1 145 251	. . . . .
- Radiation des dettes – Prêts à l'immigration	798 855	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés	**1 478 723 055**	**1 532 846 035**	**1 572 944 674**	**1 560 056 814**
Total des postes législatifs	*(100 028 360)*	*(147 404 972)*	*(147 909 083)*	*(95 389 806)*
Total des dépenses budgétaires	**1 378 694 695**	**1 385 441 063**	**1 425 035 591**	**1 464 667 008**
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	*802 804*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses non budgétaires	**802 804**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Les dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses 2015-2016 de CIC se chiffrent à 1 464,7 millions de dollars, ce qui représente une augmentation nette de 79,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les points saillants de ces changements sont les suivants :

• une augmentation de 52,0 millions de dollars en raison de rajustements législatifs liés au fonds renouvelable de Passeport Canada;
• une augmentation de 20,6 millions de dollars pour la subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration;
• une augmentation de 16,5 millions de dollars du financement législatif pour le remboursement des frais liés à certaines demandes annulées du programme d'immigration des investisseurs et du programme des entrepreneurs;
• une augmentation de 15,0 millions de dollars pour mettre en œuvre et exécuter l'engagement du programme lié à l'autorisation de voyage électronique (AVE) dans le cadre du Plan d'action sur la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique;
• une augmentation de 5,7 millions de dollars de nouveau financement pour la mise en œuvre de la solution Entrée express pour certaines catégories d'immigration économique du volet des résidents permanents;
• une augmentation de 3,8 millions de dollars attribuable aux coûts du régime d'avantages sociaux des employés et à d'autres rajustements mineurs;
• une diminution de 17,8 millions de dollars du financement législatif pour le remboursement des frais de certaines demandes annulées du programme des travailleurs qualifiés;
• une diminution de 6,1 millions de dollars du financement pour les programmes de citoyenneté et des résidents temporaires;
• une diminution de 4,7 millions de dollars du financement pour la réforme du système canadien de détermination du statut de réfugié;
• une diminution de 3,0 millions de dollars du financement sous forme de contribution dans le cadre du Programme d'aide mondiale pour les migrants irréguliers afin d'appuyer la stratégie de prévention du trafic de migrants du Canada;
• une diminution de 2,7 millions de dollars du financement pour gérer les cas d'immigration comportant des renseignements classifiés.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités :
http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/rpp/index.asp

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Participation des nouveaux arrivants et des citoyens à l'appui d'une société intégrée.			
Établissement et intégration des nouveaux arrivants	970 807 076	1 002 954 353	1 014 017 140
Citoyenneté pour les nouveaux arrivants et tous les Canadiens	62 517 787	109 789 678	68 062 779
Multiculturalisme pour les nouveaux arrivants et tous les Canadiens	9 793 615	13 208 032	13 049 066
Mouvement migratoire de résidents permanents et temporaires qui renforce l'économie canadienne.			
Résidents permanents profitables à l'économie	79 311 817	80 799 944	99 145 934
Résidents temporaires profitables à l'économie	20 831 035	34 918 556	24 278 038
Mouvement migratoire familial et humanitaire qui réunifie les familles et offre une protection aux personnes déplacées et persécutées.			
Immigration pour motifs familiaux et discrétionnaires	44 096 198	46 863 229	37 572 058
Protection des réfugiés	28 698 237	35 205 049	30 059 852
Gestion des mouvements migratoires et facilitation des déplacements qui favorisent les intérêts canadiens et protègent la santé et la sécurité des Canadiens.			
Contrôle des mouvements migratoires et gestion de la sécurité	93 642 100	84 966 649	124 537 482
Protection de la santé	38 115 873	58 356 894	63 217 689
Influence du Canada sur les orientations internationales liées aux mouvements migratoires et à l'intégration	5 616 646	8 156 032	5 177 541
Passeport	(206 332 014)	(254 192 238)	(202 153 477)
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	231 596 325	164 414 885	187 702 906
Total	**1 378 694 695**	**1 385 441 063**	**1 464 667 008**
Non budgétaire			
Participation des nouveaux arrivants et des citoyens à l'appui d'une société intégrée.			
Établissement et intégration des nouveaux arrivants	802 804	. . . . .	. . . . .
Total	**802 804**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	319 967 000	319 967 000	340 568 000
Subventions à l'appui du Programme du multiculturalisme	2 005 634	3 000 000	3 000 000
Subvention pour l'élaboration des politiques sur les migrations	348 707	350 000	350 000
Contributions			
Programme d'établissement	572 212 198	588 197 002	588 597 002
Aide à la réinstallation	51 163 272	54 922 768	54 922 768
Contributions à l'appui du Programme du multiculturalisme	4 576 187	5 521 316	4 593 166
Organisation internationale pour les migrations	1 716 884	1 454 000	1 454 000
Groupe de travail pour la coopération internationale sur la recherche, la mémoire et l'enseignement de l'Holocauste	45 114	44 450	44 450

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Raison d'être

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) est un organisme indépendant qui surveille de l'extérieur les opérations du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et en rend compte au Parlement du Canada. Le Premier ministre est responsable de cette organisation.

Le SCRS a reçu du Parlement les pouvoirs voulus pour accroître la sécurité des Canadiens. Le CSARS veille à ce que ces pouvoirs soient exercés conformément à la primauté du droit et de façon appropriée, afin de respecter les droits et les libertés des Canadiens. Pour ce faire, il enquête sur les opérations passées du SCRS et sur les plaintes qui lui sont soumises. Le CSARS a le pouvoir absolu d'examiner tous les renseignements concernant les activités du SCRS, quel que soit le niveau de classification de l'information en cause ou sa nature délicate. Les résultats de ces travaux, qui sont révisés pour protéger la sécurité nationale et la vie privée, sont résumés dans son rapport annuel au Parlement.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

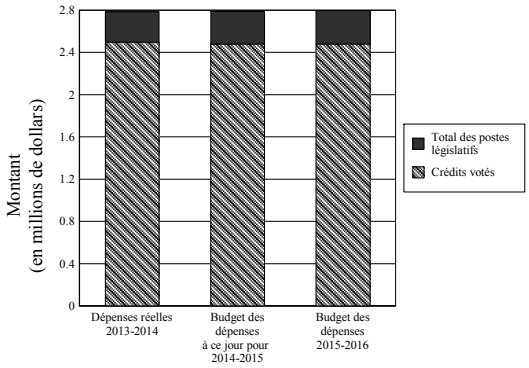

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	2 496 497	2 477 760	2 477 760	2 479 321
Total des crédits votés	**2 496 497**	**2 477 760**	**2 477 760**	**2 479 321**
Total des postes législatifs	*286 024*	*309 039*	*309 039*	*317 047*
Total des dépenses budgétaires	**2 782 521**	**2 786 799**	**2 786 799**	**2 796 368**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le CSARS prévoit des dépenses budgétaires de 2,8 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016. De cette somme, un montant de 2,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 0,3 million de dollars correspond aux prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Le travail du CSARS est conçu pour fournir des conseils éclairés aux décideurs et aux législateurs sur le rendement du SCRS. Il sert aussi à rassurer les Canadiens que le SCRS mène ses enquêtes sur les menaces à la sécurité nationale en respectant les valeurs démocratiques fondamentales du Canada. La *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* continue à guider le travail du CSARS dans son évaluation de rendement du SCRS en fonction du mandat et des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Parlement.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 du CSARS.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) remplit ses tâches et ses fonctions conformément aux lois, aux politiques et les instructions du ministre.			
Examens	1 181 764	1 362 186	1 325 417
Enquêtes	652 793	682 873	771 306
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	947 964	741 740	699 645
Total	**2 782 521**	**2 786 799**	**2 796 368**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada (CEE) est un organisme indépendant et impartial ayant pour mission de favoriser un régime de relations de travail juste et équitable au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Pour ce faire, le CEE procède à un examen indépendant d'appels relatifs à certaines mesures disciplinaires, ainsi que de décisions écrites concernant des plaintes de harcèlement, des révocations de nomination, des renvois et des rétrogradations ainsi que des ordonnances de cessation de la solde et des indemnités qui lui sont renvoyés conformément aux articles 33 et 45.15 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et à l'article 17 du *Règlement de la Gendarmerie royale du Canada*.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

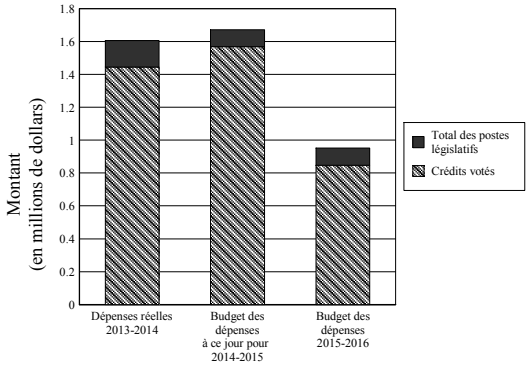

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	1 445 271	858 554	1 568 555	848 114
Total des crédits votés	**1 445 271**	**858 554**	**1 568 555**	**848 114**
Total des postes législatifs	*160 657*	*102 864*	*102 864*	*104 734*
Total des dépenses budgétaires	**1 605 928**	**961 418**	**1 671 419**	**952 848**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le CEE prévoit des dépenses budgétaires de 952,8 milliers de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 848,1 milliers de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 104,7 milliers de dollars représente des prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

La diminution nette de 8,5 milliers de dollars des dépenses prévues par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015 s'explique par des réductions relatives aux initiatives pangouvernementales et une légère augmentation quant aux prévisions législatives.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités du CEE.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Analyse, conclusions et recommandations indépendantes, impartiales et exhaustives visant à assurer la transparence des griefs et des appels au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).			
Examen des cas indépendant et impartial	1 605 928	961 418	952 848
Total	**1 605 928**	**961 418**	**952 848**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Comité externe d'examen des griefs militaires

Raison d'être

Le Comité externe d'examen des griefs militaires (le Comité ou CEEGM) a pour raison d'être d'assurer l'examen indépendant et externe des griefs des militaires. L'article 29 de la *Loi sur la défense nationale* prévoit que tout officier ou militaire du rang qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans la gestion des affaires des Forces armées canadiennes a le droit de déposer un grief. L'importance de ce droit ne peut être minimisée car, à quelques exceptions près, il s'agit de la seule procédure formelle de plainte offerte aux membres des Forces armées canadiennes. Le ministre de la Défense nationale est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

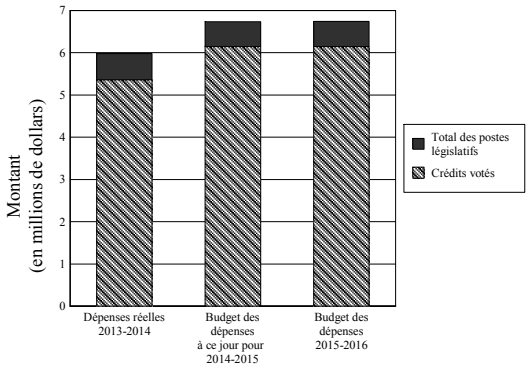

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	5 356 375	6 144 993	6 144 993	6 143 503
Total des crédits votés	**5 356 375**	**6 144 993**	**6 144 993**	**6 143 503**
Total des postes législatifs	*624 630*	*585 584*	*585 584*	*598 307*
Total des dépenses budgétaires	**5 981 005**	**6 730 577**	**6 730 577**	**6 741 810**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Comité prévoit des dépenses budgétaires de 6,7 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 6,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 598,3 milliers de dollars représente la prévision des dépenses législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif. Les dépenses prévues du Comité demeurent approximativement les mêmes que celles de l'exercice précédent.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Le Chef d'état-major de la Défense et les membres des Forces armées canadiennes bénéficient d'un examen équitable, indépendant et opportun des griefs militaires.			
Examen indépendant des griefs militaires	4 050 351	4 711 404	4 719 267
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	1 930 654	2 019 173	2 022 543
Total	**5 981 005**	**6 730 577**	**6 741 810**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commissaire à la magistrature fédérale

Raison d'être

Le Commissariat à la magistrature fédérale (CMF) fournit des services à la magistrature canadienne et œuvre en faveur de l'indépendance judiciaire. Le ministre de la Justice est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

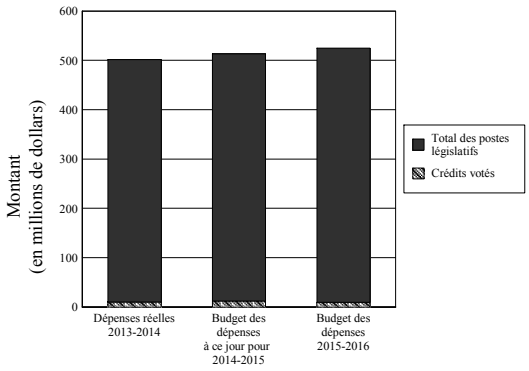

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement	8 552 642	8 643 425	8 709 844	7 942 728
5 Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 526 534	1 513 611	3 113 611	1 513 611
Total des crédits votés	**10 079 176**	**10 157 036**	**11 823 455**	**9 456 339**
Total des postes législatifs	*491 263 105*	*501 551 810*	*501 551 810*	*515 394 781*
Total des dépenses budgétaires	**501 342 281**	**511 708 846**	**513 375 265**	**524 851 120**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le CMF prévoit des dépenses budgétaires de 524,9 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016. De cette somme, un montant de 9,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 515,4 millions de dollars est constitué des prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Le montant total des dépenses pour l'organisme est en hausse constante au cours de la période de planification.

L'augmentation nette de 13,1 millions de dollars des dépenses législatives par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015 est attribuable à un accroissement du nombre des nominations de juges ainsi qu'à une hausse de la moyenne globale des pensions versées aux pensionnés en vertu de la *Loi sur les juges* de même qu'à une disposition pour l'augmentation de salaire des juges.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 du CMF.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Une magistrature fédérale indépendante et efficace.			
Paiements en application de la *Loi sur les juges*	490 350 437	500 885 033	514 430 443
Commissariat à la magistrature fédérale	8 455 757	8 454 448	7 994 262
Conseil canadien de la magistrature	1 681 809	1 642 565	1 699 615
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	854 278	726 800	726 800
Total	**501 342 281**	**511 708 846**	**524 851 120**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commissariat à l'intégrité du secteur public

Raison d'être

Le Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada (le Commissariat) a été institué afin d'appliquer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, entrée en vigueur en avril 2007. Le mandat du Commissariat est d'établir un processus sûr, indépendant et confidentiel permettant aux fonctionnaires et au grand public de divulguer des actes répréhensibles susceptibles d'avoir été commis dans le secteur public fédéral. Le Commissariat aide aussi à protéger contre les représailles les fonctionnaires qui ont fait une divulgation ou qui ont participé à des procédures connexes.

Le régime de divulgation est un élément du cadre qui renforce la reddition de comptes et la surveillance de la gestion des activités du gouvernement.

Le commissaire relève directement du Parlement, et le président du Conseil du Trésor est responsable de déposer le rapport sur les plans et les priorités et le rapport ministériel sur le rendement du Commissariat.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

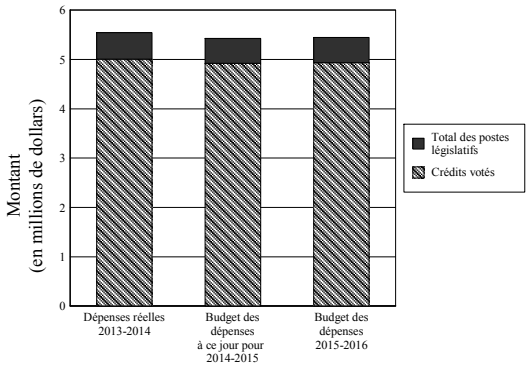

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	5 006 607	4 923 694	4 923 694	4 934 882
Total des crédits votés	**5 006 607**	**4 923 694**	**4 923 694**	**4 934 882**
Total des postes législatifs	*536 434*	*502 540*	*502 540*	*513 560*
Total des dépenses budgétaires	**5 543 041**	**5 426 234**	**5 426 234**	**5 448 442**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Commissariat estime à 5,4 millions de dollars les dépenses budgétaires pour 2015-2016. De cette somme, la part de 4,9 millions de dollars doit être approuvée par le Parlement. Le montant résiduel de 0,5 million de dollars correspond aux prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation additionnelle; il est fourni à titre d'information. Le niveau des dépenses pour 2015-2016 est légèrement inférieur, de 0,1 million de dollars par rapport aux dépenses réelles de 2013-2014 et il est similaire à celui de l'exercice 2014-2015. Les fonds servent principalement à payer les salaires, les avantages sociaux et les services professionnels qui assurent et soutiennent la fonction de gestion des divulgations et des plaintes de représailles qui est opportune, rigoureuse, indépendante et accessible. Le Rapport sur les plans et les priorités renferme des précisions sur l'utilisation des fonds.

Le niveau de dépenses est relativement constant. En 2014-2015, le nombre de nouvelles affaires et d'enquêtes a peu changé. Si le nombre de nouveaux dossiers ou si la complexité des cas devait s'accroître, le Commissariat risque de ne pas être en mesure de donner suite aussi rapidement aux divulgations d'actes répréhensibles et aux plaintes en matière de représailles.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Des mesures sont prises à l'égard des actes répréhensibles au sein du secteur public fédéral et les fonctionnaires sont protégés en cas de représailles.			
Programme de gestion des divulgations et des représailles	3 608 322	3 571 794	3 418 985
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	1 934 719	1 854 440	2 029 457
Total	**5 543 041**	**5 426 234**	**5 448 442**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions			
Contribution qui permet d'obtenir des conseils juridiques en vertu de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles.*	34 533	40 000	40 000

Commissariat au lobbying

Raison d'être

En tant qu'agent du Parlement, la Commissaire au lobbying du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat au lobbying du Canada (Commissariat) appuie la commissaire dans l'application et l'exécution de la *Loi sur le lobbying* (la Loi) et du *Code de déontologie des lobbyistes* (le Code). La Loi et le Code contribuent à renforcer la confiance des Canadiens dans l'intégrité de la prise de décision gouvernementale, en faisant en sorte que les lobbyistes mènent leurs activités de façon transparente et en conformité avec les normes d'éthique les plus élevées.

Pour des raisons administratives, le président du Conseil du Trésor est responsable du dépôt au Parlement du Rapport sur les plans et les priorités et du Rapport ministériel sur le rendement du Commissariat.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

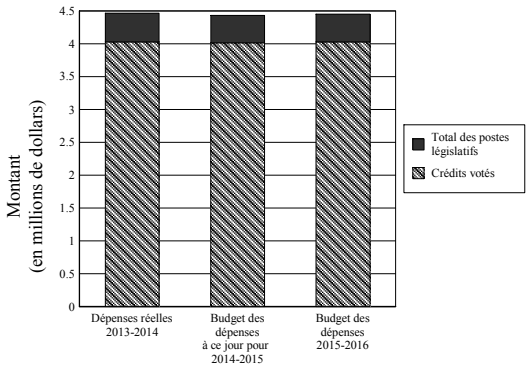

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	4 026 928	4 015 579	4 015 579	4 026 414
Total des crédits votés	**4 026 928**	**4 015 579**	**4 015 579**	**4 026 414**
Total des postes législatifs	*436 595*	*416 721*	*416 721*	*426 126*
Total des dépenses budgétaires	**4 463 523**	**4 432 300**	**4 432 300**	**4 452 540**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

En 2015-2016, le Commissariat procédera à la mise en œuvre et à la diffusion de la nouvelle version du *Code de déontologie des lobbyistes*. Le Commissariat l'élaborera des directives et des outils à l'intention des lobbyistes pour s'assurer que ceux qui sont assujettis au Code pourront s'y conformer.

Le Commissariat continuera à perfectionner les processus établis de vérification de la conformité. Cela contribuera à améliorer la transparence et la responsabilisation en faisant en sorte que ceux qui font du lobbying auprès des titulaires d'une charge publique fédéraux se conforment à la *Loi sur le lobbying* .

Le Commissariat complétera la reproduction du Système d'enregistrement des lobbyistes (SEL) sur son réseau distinct. L'environnement de développement du SEL sera utilisé pour mettre à jour et exploiter les données du registre et pour produire des rapports internes à partir de celles-ci. Il servira de plus à élaborer des options efficientes pour le maintien à long terme et le développement du SEL.

Afin de continuer à améliorer l'efficacité et l'efficience du Commissariat, une stratégie de GI-TI sera mise au point et adoptée.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
La transparence et l'obligation de rendre compte des activités de lobbying effectuées auprès de titulaires de charge publique contribuent à inspirer confiance à l'égard de l'intégrité des décisions prises par le gouvernement.			
Conformité et exécution	1 080 788	1 137 784	1 136 392
Registre des lobbyistes	887 751	824 989	1 029 060
Sensibilisation et éducation	732 456	780 733	694 327
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.			
Services internes	1 762 528	1 688 794	1 592 761
Total	**4 463 523**	**4 432 300**	**4 452 540**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Raison d'être

La Commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique est chargée d'administrer la *Loi sur les conflits d'intérêts* (Loi) et le *Code régissant les conflits d'intérêts des députés* (Code). Ces deux régimes ont pour but de veiller à ce que les personnes nommées ou élues à des postes officiels, qu'elles soient titulaires de charge publique ou députés, ne se trouvent pas en situation de conflits d'intérêts. La Loi et le Code établissent des règles de conduite en matière de conflits d'intérêts pour ceux-ci et les obligent à respecter des normes qui font passer l'intérêt public avant leurs intérêts personnels lorsque les deux régimes entrent en conflit. La Commissaire a également pour mandat de donner des conseils au Premier ministre, à titre confidentiel, sur les questions de conflits d'intérêts et d'éthique.

Le président de la Chambre des communes est le ministre compétent de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

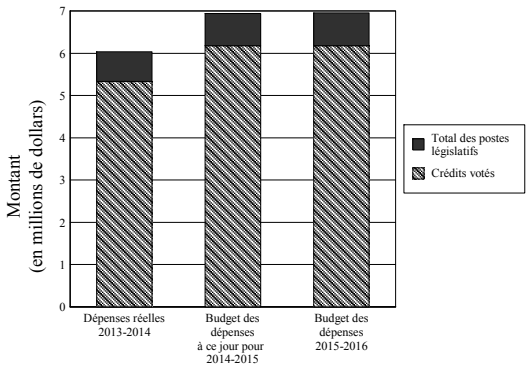

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	5 335 910	6 178 280	6 178 280	6 178 280
Total des crédits votés	**5 335 910**	**6 178 280**	**6 178 280**	**6 178 280**
Total des postes législatifs	*699 140*	*760 125*	*760 125*	*773 946*
Total des dépenses budgétaires	**6 035 050**	**6 938 405**	**6 938 405**	**6 952 226**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le budget de fonctionnement du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique (Commissariat) est utilisé pour appuyer la réalisation du mandat législatif de la commissaire. Les principales responsabilités du Commissariat consistent à conseiller les titulaires de charge publique et les députés relativement à leurs obligations en vertu de la Loi et du Code; à recevoir et à examiner les rapports confidentiels concernant les biens, les dettes, les revenus et les activités des titulaires de charge publique principaux et des députés en vue de les conseiller relativement aux mesures d'observation adéquates et de mettre ces mesures en place; à tenir des dossiers confidentiels des renseignements devant être divulgués; à tenir des registres publics des renseignements pouvant être publiquement déclarés; à appliquer un régime de pénalités pour le non-respect de certaines obligations en matière de déclaration; et à effectuer des enquêtes et des examens relativement à des allégations de contravention à la Loi et au Code. Une portion importante du budget est allouée aux salaires et aux ententes de services internes partagés.

De plus amples renseignements sur les opérations du Commissariat sont fournis dans les rapports annuels de la commissaire qui se trouvent sur son site Web au www.ciec-ccie.gc.ca.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Le public peut avoir confiance que les titulaires de charge publique et les députés rencontrent les exigences des mesures d'observation régissant leur conduite en ce qui concerne les conflits d'intérêts.			
Application de la *Loi sur les conflits d'intérêts* et du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*	3 899 081	4 859 860	4 842 213
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	2 135 969	2 078 545	2 110 013
Total	**6 035 050**	**6 938 405**	**6 952 226**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commissariat aux langues officielles

Raison d'être

Le mandat du commissaire aux langues officielles est de veiller à la mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles*, de protéger les droits linguistiques des Canadiens et de promouvoir la dualité linguistique et le bilinguisme au Canada.

L'article 56 de la *Loi sur les langues officielles* énonce ce qui suit : « Il incombe au commissaire de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures visant à assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la présente Loi et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne. »

En vertu de la Loi, le commissaire a pour mandat de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures nécessaires à la réalisation des trois grands objectifs de la *Loi sur les langues officielles*, soit :
• l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais au sein du Parlement, du gouvernement du Canada, de l'administration fédérale et des institutions assujetties à la Loi;
• l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada;
• la progression vers l'égalité du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Le commissaire aux langues officielles est nommé par commission sous le grand sceau, après approbation par résolution de la Chambre des communes et du Sénat. Il relève directement du Parlement.

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est responsable du dépôt au Parlement des rapports administratifs du Commissariat, notamment le rapport sur les plans et les priorités et le rapport ministériel sur le rendement.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

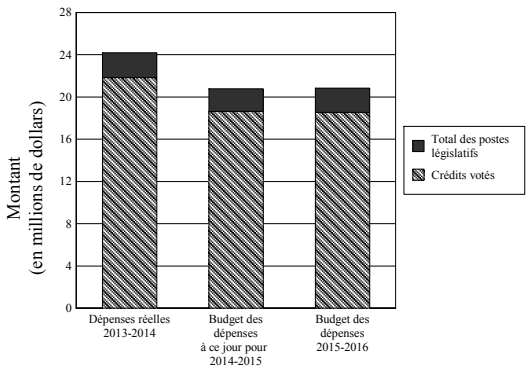

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	21 841 701	18 623 744	18 623 744	18 556 100
Total des crédits votés	**21 841 701**	**18 623 744**	**18 623 744**	**18 556 100**
Total des postes législatifs	*2 346 062*	*2 153 208*	*2 153 208*	*2 277 425*
Total des dépenses budgétaires	**24 187 763**	**20 776 952**	**20 776 952**	**20 833 525**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Commissariat aux langues officielles prévoit des dépenses budgétaires de 20,8 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 18,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,3 millions de dollars représente des autorisations

législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Le financement sera utilisé pour répondre aux priorités suivantes :
• accroître la reconnaissance de la dualité linguistique;
• trouver des solutions aux problèmes de conformité récurrents;
• intervenir dans certains secteurs-clé en appui à la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire;
• gérer le changement tout en favorisant une main-d'œuvre productive et un environnement de travail sain.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les droits garantis par la Loi sur les langues officielles sont protégés et la dualité linguistique est promue comme une valeur fondamentale de la société canadienne.			
Protection des droits linguistiques	6 527 651	6 814 886	6 959 977
Promotion de la dualité linguistique	7 033 889	6 548 834	6 902 349
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	10 626 223	7 413 232	6 971 199
Total	**24 187 763**	**20 776 952**	**20 833 525**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Raison d'être

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

À titre d'agent du Parlement, le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP) a pour mandat de surveiller le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, laquelle porte sur les pratiques de traitement des renseignements personnels utilisées par les ministères et organismes fédéraux, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE), qui est la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, ainsi que de certains aspects de la *Loi canadienne antipourriel* (LCAP). Le CPVP a pour mission de protéger et de promouvoir le droit des individus à la vie privée.

Commissariat à l'information du Canada

La Commissaire à l'information du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à l'information du Canada veille au respect des droits que la *Loi sur l'accès à l'information* confère, ce qui en retour rehausse la transparence et la reddition de compte à l'échelle du gouvernemental fédéral.

Sur le plan administratif, le ministre de la Justice est responsable de soumettre les rapports sur les plans et priorités et les rapports ministériels sur le rendement pour ces organisations.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

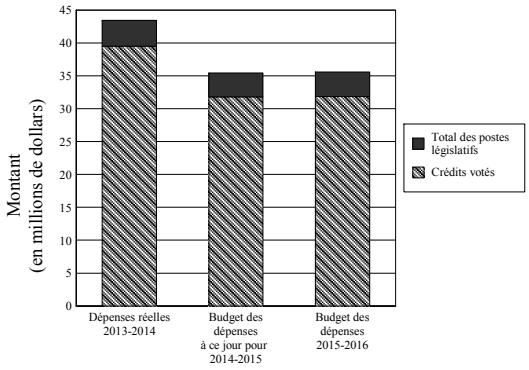

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme	13 965 233	9 897 674	9 897 674	9 927 361
5 Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	25 553 435	21 949 100	21 883 000	21 908 457
Total des crédits votés	**39 518 668**	**31 846 774**	**31 780 674**	**31 835 818**
Total des postes législatifs	*3 905 549*	*3 674 639*	*3 674 639*	*3 750 848*
Total des dépenses budgétaires	**43 424 217**	**35 521 413**	**35 455 313**	**35 586 666**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Commissariat à la protection de la vie privée

Le CPVP prévoit des dépenses budgétaires de 24,3 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 21,9 millions de

dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,4 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Les dépenses budgétaires inscrites au Budget principal des dépenses 2015-2016 du CPVP s'élèvent à 24,3 millions de dollars et demeurent stables depuis l'exercice 2014-2015. Toutefois, en 2015-2016, le budget du CPVP tient compte des rajustements suivants :
• une diminution de 125 000 $ liée au transfert au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes afin d'appuyer la création et le fonctionnement du Centre de notifications des pourriels;
• une augmentation annuelle de 59 000 $ pendant une période de 15 ans pour la relocalisation des bureaux à Gatineau;
• le rajustement de 47 000 $ aux régimes d'avantages sociaux des employés;
• une augmentation de salaire de 26 000 $ liée aux conventions collectives signées récemment.

Le financement permanent du CPVP en 2015-2016 et pour les exercices subséquents demeurera stable et servira à mener à bien les efforts et les activités du CPVP en vue de réaliser son unique résultat stratégique, à savoir que le droit des personnes à la vie privée est protégé, ainsi que les priorités du Commissariat pour 2015-2016 :
• Faire progresser les nouvelles priorités en matière de protection de la vie privée;
• Optimiser la capacité et l'agilité de l'organisation;
• Accroître les possibilités de partenariat et de collaboration

Commissariat à l'information du Canada
Le Commissariat à l'information du Canada (le Commissariat) prévoit des dépenses budgétaires de 11,3 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 9,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,3 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Les dépenses budgétaires inscrites au Budget principal des dépenses 2015-2016 du Commissariat s'élèvent à 11,3 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 58 900 $ par rapport à l'exercice précédent. Les principaux facteurs ayant contribué à cette augmentation nette comprennent les suivants :
• une augmentation de 29 932 $ en raison des conventions collectives signées récemment;
• une augmentation de 28 725 $ des régimes d'avantages sociaux des employés;
• une diminution de 245 $ pour les frais de retard.

En 2015-2016, le financement servira avant tout à mener des enquêtes efficaces, justes et confidentielles sur des plaintes ou des problèmes concernant la façon dont les institutions fédérales traitent les demandes d'accès à l'information provenant du public. D'autres activités auront pour but d'appuyer la commissaire dans son rôle consultatif auprès du Parlement sur toutes les questions relatives à l'accès à l'information. Au besoin, le personnel du Commissariat aidera également la commissaire à porter les questions d'interprétation et d'application de la Loi devant les tribunaux.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Le droit des personnes à la protection de la vie privée est protégé.			
Activités relatives à la conformité	11 423 618	11 672 022	11 675 374
Recherche et élaboration des politiques	2 968 987	3 834 863	3 835 821
Sensibilisation du grand public	2 698 747	3 096 659	3 097 548
Les droits des demandeurs en vertu de la Loi sur l'accès à l'information sont protégés.			
Conformité avec les obligations prévues à la *Loi sur l'accès à l'information*	9 961 251	8 624 739	8 669 716
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes – Commissariat à la protection de la vie privée	11 027 772	5 716 909	5 718 551
Services internes – Commissariat à l'information	5 343 842	2 576 221	2 589 656
Total	**43 424 217**	**35 521 413**	**35 586 666**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions			
Programme de contributions relatif à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*	480 999	500 000	500 000

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

En 1946, le Parlement a adopté la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique* et a créé la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Celle-ci a le pouvoir de réglementer l'ensemble des activités nucléaires liées au développement et à l'utilisation de l'énergie atomique au Canada.

Plus d'un demi-siècle plus tard, en mai 2000, la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN) entrait en vigueur et créait la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), appelée à succéder à la Commission de contrôle de l'énergie atomique. La CCSN a les responsabilités et les pouvoirs lui permettant de réglementer un secteur qui englobe tous les segments du cycle du combustible nucléaire et une vaste gamme d'utilisations industrielles, médicales et universitaires des substances nucléaires.

Des renseignements additionnels sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités de la CCSN.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

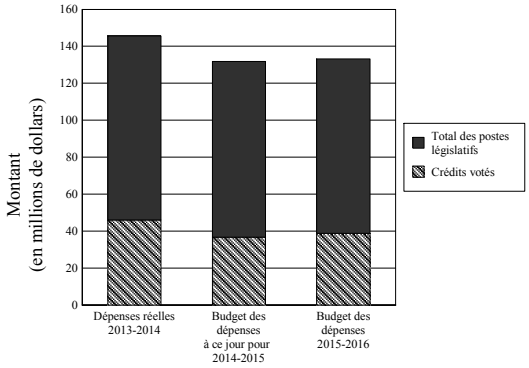

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	46 130 800	36 578 266	36 745 531	38 921 080
Total des crédits votés	**46 130 800**	**36 578 266**	**36 745 531**	**38 921 080**
Total des postes législatifs	*99 486 221*	*95 059 029*	*95 059 029*	*94 258 665*
Total des dépenses budgétaires	**145 617 021**	**131 637 295**	**131 804 560**	**133 179 745**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La CCSN prévoit que ses dépenses budgétaires s'élèveront à 133,2 millions de dollars en 2015-2016. De ce montant, 38,9 millions de dollars requièrent l'approbation du Parlement. Le montant résiduel de 94,3 millions de dollars correspond aux prévisions des dépenses législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; il est fourni à titre indicatif.

La CCSN a l'autorisation législative, en vertu du paragraphe 21(3) de la LSRN de dépenser au cours d'un exercice les recettes tirées de l'exercice financier courant ou précédent pour la conduite de ses activités. La CCSN perçoit ses revenus des droits exigés pour les permis et les demandes de permis, conformément au *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*.

En plus de cette autorisation législative, la CCSN reçoit du financement au moyen d'une autorisation budgétaire votée par le Parlement,

soit le crédit 1 – dépenses du Programme. Ce crédit parlementaire fournit des fonds pour des activités exemptes de droits en vertu du *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire* (c.-à-d. hôpitaux et universités), puisque ces entités se consacrent au bien du public. De plus, la CCSN ne perçoit pas de droits pour les activités découlant des obligations du Canada qui ne présentent pas d'avantages directs pour les titulaires de permis identifiables. Parmi celles-ci, on compte les activités concernant les obligations internationales du Canada (y compris les activités de non-prolifération), les responsabilités publiques comme la gestion des situations d'urgence et les programmes d'information publique, et la mise à jour de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* et de ses règlements d'application.

Les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés relèvent des autorisations budgétaires législatives.

En 2015-2016, le budget principal des dépenses de la CCSN a augmenté de 1,5 million de dollars ou de 1,2 p. 100 en comparaison du Budget principal des dépenses 2014-2015. Cette hausse s'explique par une augmentation des dépenses du Programme de 2,3 millions de dollars pour le financement des conventions collectives et la fin du remboursement d'un prêt de la réserve de gestion au Conseil du Trésor. L'augmentation des dépenses du Programme est compensée par une diminution des dépenses législatives de 0,8 million de dollars en raison de réductions prévues dans les exigences réglementaires visant l'industrie nucléaire.

Des renseignements additionnels sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités de la CCSN.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Des installations et des processus nucléaires sûrs et sécuritaires qui ne sont utilisés qu'à des fins pacifiques et un public informé sur l'efficacité du régime de réglementation nucléaire du Canada.			
Réacteurs nucléaires	. . . . .	. . . . .	38 370 191
Renseignements scientifiques, techniques, réglementaires et publics	. . . . .	. . . . .	26 283 818
Substances nucléaires et équipement réglementé	. . . . .	. . . . .	11 891 601
Cycle du combustible nucléaire	. . . . .	. . . . .	11 523 104
Non-prolifération nucléaire	. . . . .	. . . . .	6 299 582
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	45 355 707	40 704 556	38 811 449
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*100 261 314*	*90 932 739*	. . . . .
Total	**145 617 021**	**131 637 295**	**133 179 745**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien	75 000	75 000	75 000
Contributions			
Programme d'aide financière aux participants	282 878	925 000	925 000
Contributions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien ainsi que du Programme canadien à l'appui des garanties	1 365 752	770 000	770 000

Commission canadienne des affaires polaires

Raison d'être

La Commission canadienne des affaires polaires a les responsabilités suivantes : promouvoir et diffuser les connaissances relatives aux régions polaires et suivre leur évolution; aider à sensibiliser le public à l'importance de la science polaire pour le Canada; intensifier le rôle du Canada sur la scène internationale à titre de nation circumpolaire; et recommander l'adoption d'une politique sur la science polaire par le gouvernement. Le ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

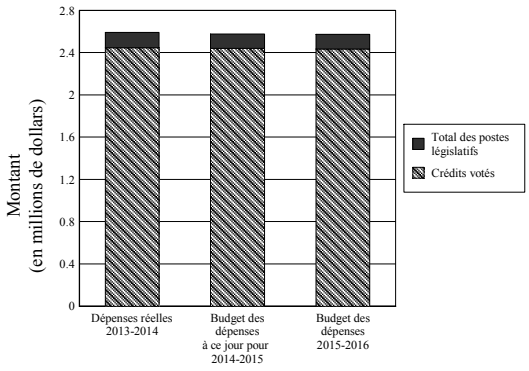

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	2 445 699	2 439 807	2 439 807	2 434 137
Total des crédits votés	**2 445 699**	**2 439 807**	**2 439 807**	**2 434 137**
Total des postes législatifs	*144 310*	*136 553*	*136 553*	*139 948*
Total des dépenses budgétaires	**2 590 009**	**2 576 360**	**2 576 360**	**2 574 085**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission canadienne des affaires polaires prévoit des dépenses budgétaires de 2,6 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 2,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 140 000 $ représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

La Commission continue d'administrer ses programmes de subventions : le Programme de formation scientifique dans le Nord incluant le financement à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques, la Médaille du centenaire de l'Année polaire internationale 1882-1883 également connue sous le nom de Prix de la recherche scientifique sur le Nord, ainsi que la Bourse d'études de la Commission canadienne des affaires polaires.

La Commission continuera d'organiser des conférences et des colloques, de publier de l'information sur des questions liées à la recherche polaire, d'établir et de maintenir des réseaux de savoir polaire et de collaborer étroitement avec les autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour encourager les études canadiennes sur les régions polaires.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Accroissement des connaissances sur les régions polaires du Canada.			
Facilitation de la recherche et communications	2 259 236	2 095 000	2 087 258
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	330 773	481 360	486 827
Total	**2 590 009**	**2 576 360**	**2 574 085**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	1 086 000	1 086 000	1 086 000
Contributions			
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	10 000	10 000	10 000

Commission canadienne des droits de la personne

Raison d'être

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

La Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) a été constituée en 1977 en vertu de l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP). La Commission a la responsabilité de l'application de la LCDP et veille au respect de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEE). La LCDP interdit la discrimination et la LEE favorise la réalisation de l'équité en milieu de travail. Les deux lois imposent les principes de l'égalité des chances et de la non-discrimination aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, aux sociétés d'État et aux organisations du secteur privé sous réglementation fédérale.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

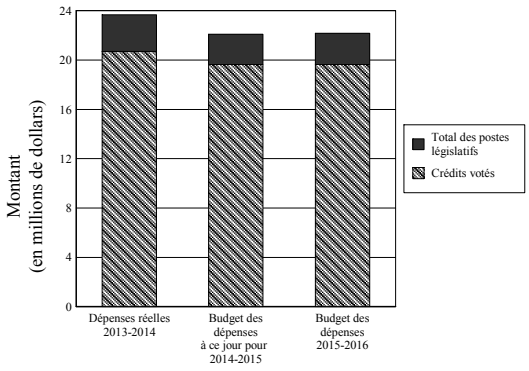

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	20 700 058	19 639 234	19 639 234	19 650 241
Total des crédits votés	**20 700 058**	**19 639 234**	**19 639 234**	**19 650 241**
Total des postes législatifs	*2 973 592*	*2 460 492*	*2 460 492*	*2 512 177*
Total des dépenses budgétaires	**23 673 650**	**22 099 726**	**22 099 726**	**22 162 418**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission prévoit des dépenses budgétaires de 22,2 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 19,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,5 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'écart entre les dépenses réelles de 2013-2014 et le Budget principal des dépenses 2014-2015 est principalement attribuable au fait que depuis 2009-2010, la Commission a reçu et dépensé des fonds supplémentaires pour l'abrogation de l'article 67 de la LCDP. Ce financement a pris fin en mars 2014. Les dépenses prévues de la Commission devraient se stabiliser en 2014-2015 et 2015-2016.

Au cours de la prochaine année, la Commission mettra l'accent sur ce qui suit :

• élaborer et mettre en œuvre des initiatives visant à promouvoir la réconciliation, et ce, en collaboration avec les peuples autochtones et les autres commissions des droits de la personne au Canada;
• travailler avec les parties prenantes pour définir des stratégies dans le but d'éliminer les obstacles à l'accès à la justice pour les personnes les plus vulnérables, et explorer des options pour faciliter l'accès à son propre processus de traitement des plaintes;
• continuer à transformer ses opérations au moyen d'une stratégie numérique et en contribuant aux initiatives pangouvernementales.

On peut trouver des renseignements supplémentaires dans le rapport sur les plans et les priorités de la Commission.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Égalité des chances et respect des droits de la personne.			
Programme des droits de la personne	. . . . .	. . . . .	14 645 923
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	6 448 023	5 942 226	7 516 495
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*17 225 627*	*16 157 500*	. . . . .
Total	**23 673 650**	**22 099 726**	**22 162 418**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission canadienne des grains

Raison d'être

La Commission canadienne des grains (CCG) est un organisme du gouvernement fédéral qui administre les dispositions de la *Loi sur les grains du Canada* (LGC). Aux termes de la LGC, la CCG a pour mandat de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grains, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention du grain au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieurs et étrangers. La vision de la CCG est d'être un « fournisseur de classe mondiale en matière de services d'assurance de la qualité fondés sur la science ». Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de la CCG.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

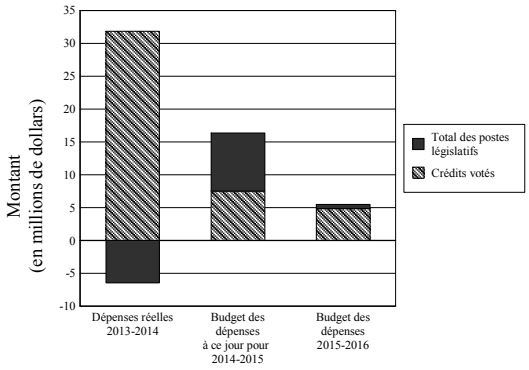

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	31 813 439	7 537 076	7 537 076	4 883 698
Total des crédits votés	**31 813 439**	**7 537 076**	**7 537 076**	**4 883 698**
Total des postes législatifs	*(6 459 461)*	*8 846 818*	*8 846 818*	*591 479*
Total des dépenses budgétaires	**25 353 978**	**16 383 894**	**16 383 894**	**5 475 177**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La CCG estime ses dépenses budgétaires à 5,5 millions de dollars pour 2015-2016. De ce montant, une part de 4,9 millions de dollars requiert l'approbation du Parlement. Le montant résiduel de 0,6 million de dollars servira à contribuer au régime d'avantages sociaux des employés.

La diminution de 19,9 millions de dollars de l'autorisation nette des Comptes publics de 2013-2014 s'explique principalement par :
• la baisse de 12,6 millions de dollars du montant consacré aux indemnités de cessation d'emploi;
• la baisse de 16,8 millions de dollars du montant consacré à la transition de la CCG vers un modèle de financement durable, comme prévu dans le budget fédéral de 2012;
• l'augmentation de 10,0 millions de dollars de l'excédent du fonds renouvelable, principalement attribuable à l'augmentation des volumes de grain manutentionné et aux frais d'utilisations actualisés entrés en vigueur le 1er août 2013.

La réduction de 10,9 millions de dollars de l'autorisation de crédits nette depuis le Budget principal des dépenses 2014-2015 est attribuable à :
• une baisse de 3,0 millions de dollars du soutien financier accordé pour les indemnités de cessation d'emploi;
• un accès restreint à l'excédent du fonds renouvelable de la CCG, soit 7,9 millions de dollars pour les obligations liées aux indemnités de départ.

La structure de financement actuelle de la CCG est axée sur les autorisations budgétaires qui sont composées d'autorisations législatives et d'autorisations votées. Les autorisations législatives comprennent l'autorisation du régime d'avantages sociaux pour les postes financés par les crédits et l'autorisation du fonds renouvelable de la CCG qui permet à la CCG de dépenser de nouveau les droits qu'elle a perçus. L'autorisation votée est le crédit 1 – dépenses du Programme, qui comprend l'autorité de crédit annuel et toute autorité des crédits spéciaux pour l'exercice financier.

Un fonds renouvelable a été établi pour la CCG en 1995 dans l'espoir que l'organisation puisse s'autofinancer en grande partie par les droits perçus pour ses services. La CCG a adopté un nouveau barème des droits en 2013-2014. Les frais d'utilisation actualisés sont entrés en vigueur le 1er août 2013. Le nouveau barème des droits devrait éliminer le besoin de financement ponctuel annuel à l'avenir. Les recettes devraient atteindre 55,0 millions de dollars en 2015-2016.

Le rapport sur les plans et les priorités de la CCG contient des renseignements supplémentaires.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Le grain du Canada est salubre, fiable et commercialisable, et les producteurs de grain canadiens sont rémunérés convenablement pour les livraisons de grain aux compagnies céréalières agréées.			
Programme de recherches sur la qualité des grains	12 091 194	6 666 018	5 230 177
Programme d'assurance de la qualité	(7 813 215)	6 140 408	. . . . .
Programme d'assurance de la quantité	2 844 418	1 529 609	. . . . .
Programme de protection des producteurs	2 501 985	278 359	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	15 729 596	1 769 500	245 000
Total	**25 353 978**	**16 383 894**	**5 475 177**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission canadienne du lait

Raison d'être

La Commission canadienne du lait (CCL) est une société d'État fédérale constituée aux termes de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. Elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Ses objectifs législatifs comprennent deux volets : permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution pour leur travail et leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

La CCL joue un rôle central de facilitateur auprès de l'industrie laitière canadienne, qui représente plusieurs milliards de dollars. Les ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces accordent désormais à la CCL les pouvoirs associés à bon nombre des programmes et des activités qui sont administrés par ses employés au jour le jour. La CCL tient compte des intérêts de tous les intervenants de l'industrie laitière, soit les producteurs, les transformateurs, les transformateurs secondaires, les exportateurs, les consommateurs et les gouvernements.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

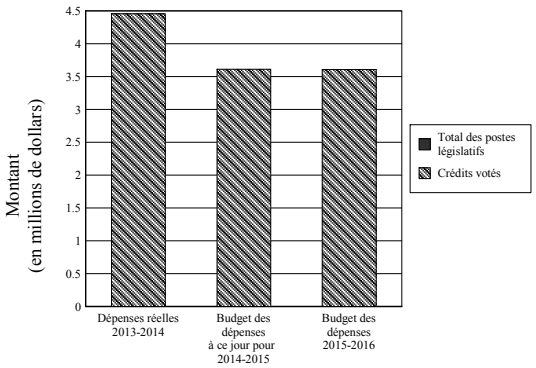

Dépenses non budgétaires

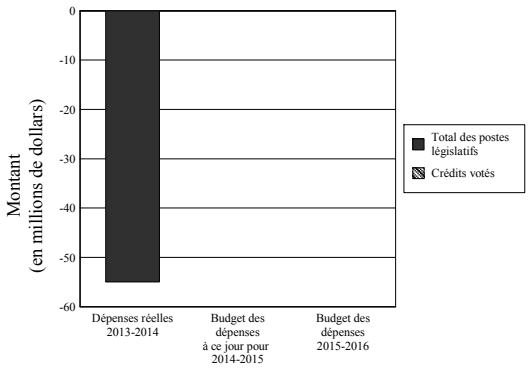

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	4 456 273	3 610 936	3 610 936	3 605 377
Total des crédits votés	**4 456 273**	**3 610 936**	**3 610 936**	**3 605 377**
Total des dépenses budgétaires	**4 456 273**	**3 610 936**	**3 610 936**	**3 605 377**
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	*(54 968 445)*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses non budgétaires	**(54 968 445)**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le système canadien de la gestion de l'offre repose sur trois piliers : la gestion de la production, l'établissement des prix et les contrôles d'importation. La CCL participe directement à l'administration de deux des trois piliers (gestion de la production et établissement des prix) grâce à l'établissement du quota de lait de transformation et des prix de soutien.

La CCL administre les trois mises en commun des revenus et des marchés qui existent entre les producteurs laitiers. La CCL reçoit des offices provinciaux de mise en marché des données mensuelles et calcule les paiements de transfert entre les provinces pour égaliser les revenus; elle rajuste aussi les allocations de quotas aux provinces pour tenir compte du partage des marchés.

Afin d'assurer un approvisionnement continu de produits laitiers sur le marché canadien, la CCL administre les Programmes intérieurs de

saisonnalité. Pour veiller à ce que les composants du lait pour lesquels il n'existe pas de marché au Canada soient retirés en temps opportun, la CCL administre le Programme de retrait des surplus. La CCL administre deux programmes reliés à l'innovation, soit le Programme de marketing du lait et le Programme d'innovation laitière.

La CCL administre aussi, au nom de l'industrie, le Programme de permis des classes spéciales de lait (PPCSL) et le Programme d'exportation planifiée de fromage. L'industrie établit les paramètres de ces programmes.

La CCL importe le contingent tarifaire de beurre et vend ce beurre aux participants du PPCSL par l'entremise des fabricants de beurre. Les profits que la CCL génère ainsi servent à financer des initiatives qui profitent à l'industrie. Par exemple, la CCL finance des bourses d'études supérieures dans des établissements canadiens ainsi que la grappe de recherche laitière.

La CCL contrôle aussi les exportations subventionnées de produits laitiers canadiens grâce à l'émission de permis d'exportation. Ce système de permis a été mis en place pour veiller à ce que les exportations de produits laitiers canadiens n'excèdent pas les limites imposées au Canada par l'Organisation mondiale du commerce pour les exportations subventionnées.

On ne prévoit aucune modification importante aux programmes administrés par la CCL durant l'exercice 2015-2016. Plus de détails sont compris dans le Plan d'entreprise de la Commission canadienne du lait.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Accroître la vitalité de l'industrie laitière canadienne au profit de tous les partenaires de l'industrie.			
Administre le système de gestion des approvisionnements du lait	4 456 273	3 610 936	3 605 377
Total	**4 456 273**	**3 610 936**	**3 605 377**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission canadienne du tourisme

Raison d'être

La Commission canadienne du tourisme (CCT) est l'organisme national de marketing touristique du Canada. À titre de société d'État à part entière du gouvernement du Canada, le mandat de la CCT consiste à veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme en faisant la promotion du Canada en tant que destination touristique quatre saisons de premier choix et concurrentielle sur la scène internationale, une destination où les voyageurs peuvent vivre des expériences extraordinaires. La CCT rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie et doit se conformer aux dispositions de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*. En partenariat et de concert avec le secteur privé, les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, la CCT collabore avec le secteur du tourisme pour en conserver le caractère concurrentiel du Canada et créer de la richesse pour les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique canadienne. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le plan d'entreprise 2015-2019 de la CCT.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

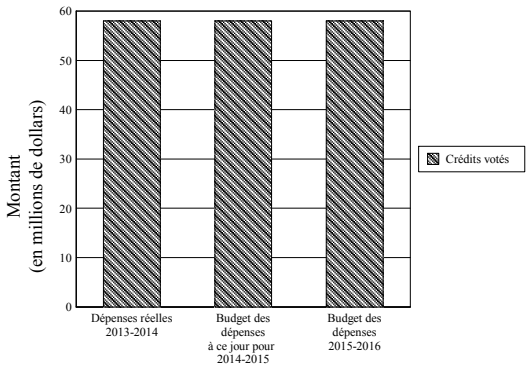

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Commission canadienne du tourisme	57 975 770	57 972 388	57 972 388	57 975 770
Total des crédits votés	**57 975 770**	**57 972 388**	**57 972 388**	**57 975 770**
Total des dépenses budgétaires	**57 975 770**	**57 972 388**	**57 972 388**	**57 975 770**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La CCT a été mise sur pied en 1995 à titre d'organisme de service spécial au sein d'Industrie Canada et, en 2001, elle est devenue une société d'État aux termes de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*. La CCT est un organisme national de marketing du tourisme ayant pour mandat de veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie canadienne du tourisme; de promouvoir le Canada comme destination touristique de choix; de favoriser la collaboration entre le secteur privé et les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires en ce qui concerne le tourisme au Canada; et de fournir des renseignements touristiques sur le Canada au secteur privé et aux gouvernements du Canada, des provinces et des territoires.

En 2012, la CCT a pris part à l'examen exhaustif du gouvernement fédéral défini dans le budget fédéral de 2012, visant un retour à moyen terme à des budgets équilibrés. Le budget fédéral de 2012 a imparti une réduction des crédits de la CCT de 14,2 millions de dollars à compter de 2013-2014. Compte tenu de ce rajustement, les crédits de base pour la CCT (c.-à-d. hormis le financement ponctuel pour les programmes spéciaux) s'établissent à 58,0 millions de dollars à partir de 2013-2014. Puisque le budget de la CCT est organisé par année civile, les crédits précités se traduiront par des affectations annuelles de 58,0 millions de dollars pour 2015. Conformément à cette décision, la CCT a organisé ses activités de façon à axer les ressources sur les marchés d'importance stratégique pour l'industrie touristique du Canada.

La stratégie institutionnelle de la CCT décrite dans le plan d'entreprise 2015-2019 est la suivante :

But
Faire croître les recettes d'exportation du tourisme pour le Canada sur les marchés qui procurent le meilleur rendement et où la marque touristique du Canada est à l'avant-scène.

Objectifs
Stimuler la demande au profit de l'économie touristique canadienne;
Aider les entreprises touristiques canadiennes à vendre la destination Canada;
Promouvoir l'excellence et l'efficacité au sein de l'organisation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
L'économie canadienne profite de la demande touristique soutenue des marchés de la Commission canadienne du tourisme (CCT).			
Marketing et ventes	. . . . .	46 045 252	44 851 770
Recherches et communications relatives au tourisme	. . . . .	3 321 766	3 277 000
Développement de produits axés sur les expériences	. . . . .	. . . . .	1 042 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	8 605 370	8 805 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*57 975 770*	. . . . .	. . . . .
Total	**57 975 770**	**57 972 388**	**57 975 770**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

La Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada (la Commission) est un organisme autonome institué par le Parlement, qui ne fait pas partie de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Son rôle fondamental consiste à assurer la surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions, veillant ainsi à ce que la GRC rende des comptes au public. La Commission s'assure que les plaintes déposées par le public concernant la conduite de membres de la GRC sont examinées de manière équitable et objective. Elle formule des conclusions et des recommandations visant à identifier et à corriger les problèmes relatifs au maintien de l'ordre imputables à la conduite de membres de la GRC ou à des lacunes dans les politiques et les pratiques de la GRC. De plus, la Commission examine certaines activités de la GRC, rend compte aux provinces qui utilisent les services contractuels de la GRC, mène des projets de recherche, organise des activités de sensibilisation et d'éducation du public et fait appel aux services d'observateurs indépendants dans le cadre d'enquêtes sur des incidents graves mettant en cause des membres de la GRC.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

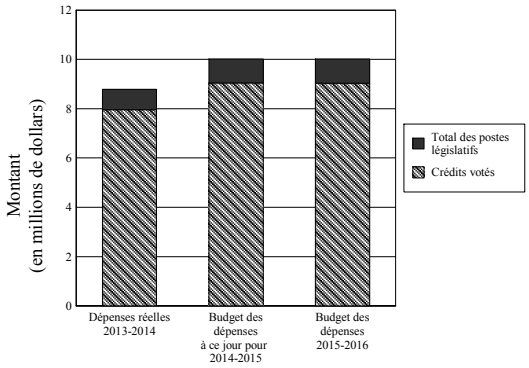

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	7 958 517	9 049 115	9 049 115	9 032 529
Total des crédits votés	**7 958 517**	**9 049 115**	**9 049 115**	**9 032 529**
Total des postes législatifs	*831 317*	*961 267*	*961 267*	*979 194*
Total des dépenses budgétaires	**8 789 834**	**10 010 382**	**10 010 382**	**10 011 723**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission prévoit des dépenses budgétaires de 10,0 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 9,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 979 000 $ représente les autorisations législatives ne nécessitant pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Les dépenses de la Commission sont demeurées les mêmes par rapport à celles de l'exercice précédent.

En 2015-2016, la Commission continuera de cerner et de résoudre les questions relatives à la police qui préoccupent quotidiennement la population canadienne. La Commission examinera la conduite de membres de la GRC dans le cadre de plaintes et surveillera les changements des politiques et des pratiques de la GRC ainsi que les tendances générales à cet égard. Elle fournira des recommandations en vue d'accroître la responsabilité de la GRC et d'aider la Gendarmerie et ses membres à gagner la confiance du public. La Commission

assumera de nouvelles responsabilités définies dans la *Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada*, notamment examiner certaines activités de la GRC, améliorer l'établissement des rapports à l'intention des provinces qui utilisent les services de police contractuels de la GRC de même que mener des projets de recherche et organiser des efforts de sensibilisation.

Des précisions sur nos priorités seront fournies dans notre rapport sur les plans et les priorités 2015-2016.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Confiance du public envers la GRC.			
Examen civil de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions	4 361 336	6 206 437	6 307 346
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	4 428 498	3 803 945	3 704 377
Total	**8 789 834**	**10 010 382**	**10 011 723**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Raison d'être

Au nom de tous les Canadiens, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire (CPPM) a pour but d'aider la police militaire et la chaîne de commandement à mieux rendre compte à la population des activités militaires de nature policière. Le mandat de la CPPM a été formulé en vertu de la partie IV de la *Loi sur la défense nationale* (LDN).

Bien qu'elle relève directement du Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Défense nationale, elle jouit d'une indépendance administrative et légale par rapport au ministère de la Défense nationale et aux Forces armées canadiennes.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

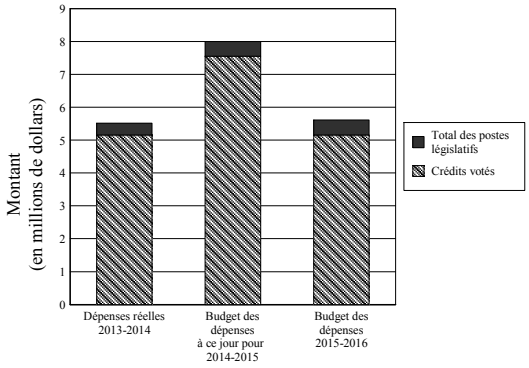

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	5 159 799	5 171 097	7 552 583	5 158 208
Total des crédits votés	**5 159 799**	**5 171 097**	**7 552 583**	**5 158 208**
Total des postes législatifs	*360 406*	*447 423*	*447 423*	*456 606*
Total des dépenses budgétaires	**5 520 205**	**5 618 520**	**8 000 006**	**5 614 814**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La CPPM prévoit des dépenses budgétaires de 5,6 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 5,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 456 600 $ représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Le budget principal des dépenses de la CPPM comprend un report de fonds de 941 024 $ de 2014-2015 pour l'exercice 2015-2016 en vue de donner suite au projet de rénovations. Ces rénovations, qui devraient être achevées en 2015-2016, consistent en l'aménagement des bureaux et la rénovation de la salle de réunion de façon à disposer d'une salle d'audience en tout temps.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire (CPPM) assure que la police militaire des Forces canadiennes applique les normes déontologiques les plus élevées, conformément aux meilleures pratiques du droit et de la police, et soit libre de toute forme d'ingérence dans ses enquêtes.			
Règlement des plaintes	3 304 538	2 808 098	2 744 736
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	2 215 667	2 810 422	2 870 078
Total	**5 520 205**	**5 618 520**	**5 614 814**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission de la capitale nationale

Raison d'être

Le ministre des Affaires étrangères est responsable de cette organisation.

La Commission de la capitale nationale, créée par le Parlement en 1959, poursuit le mandat suivant :
• établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à leur réalisation afin de doter le siège du gouvernement d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
• approuver le design d'édifices et l'utilisation des terrains fédéraux de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan d'entreprise de la Commission de la capitale nationale.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

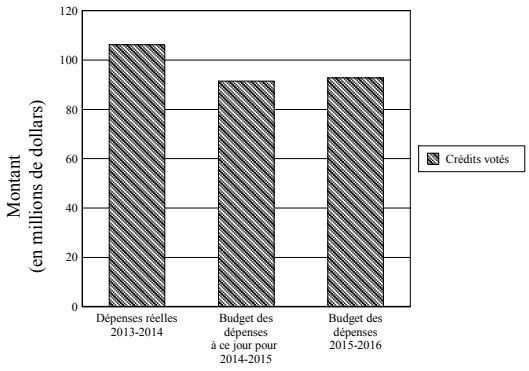

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	78 189 680	64 736 659	67 777 659	69 056 330
5 Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	27 971 494	23 630 000	23 665 000	23 665 000
Total des crédits votés	**106 161 174**	**88 366 659**	**91 442 659**	**92 721 330**
Total des dépenses budgétaires	**106 161 174**	**88 366 659**	**91 442 659**	**92 721 330**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Une augmentation nette de 4,4 millions de dollars des dépenses prévues est principalement attribuable aux éléments suivants :
• une augmentation nette de 2,4 millions de dollars des dépenses de fonctionnement financées par un transfert du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, pour appuyer la construction du Monument national de l'Holocauste;
• une augmentation nette de 2,0 millions de dollars des dépenses en capital à la suite d'un report de fonds provenant du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux pour l'assainissement et la gestion de risques de sections des plaines LeBreton;
• une augmentation nette de 1,3 million de dollars des dépenses de fonctionnement financées dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux;
• une augmentation nette de 0,9 million de dollars des dépenses de fonctionnement financées par un transfert du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, pour appuyer la mise en œuvre et la construction du Monument commémorant les victimes du communisme;
• une diminution nette de 2,0 millions de dollars des dépenses en capital attribuable au transfert, à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, de fonds excédentaires pour l'assainissement provenant du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
La région de la capitale du Canada revêt une importance nationale et constitue une source de fierté pour les Canadiennes et les Canadiens.			
Intendance et protection de la capitale	. . . . .	59 193 000	59 371 000
Planification de la capitale	. . . . .	3 050 000	2 495 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	26 123 659	30 855 330
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*106 161 174*	. . . . .	. . . . .
Total	**106 161 174**	**88 366 659**	**92 721 330**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission de la fonction publique

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de la Commission de la fonction publique (CFP) aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et pour déposer le rapport annuel de la CFP en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP). La CFP rend compte indépendamment de l'exercice de son mandat au parlement.

Le mandat de la CFP consiste à promouvoir et protéger les nominations fondées sur le mérite et, de concert avec les autres intervenants, à préserver l'impartialité politique de la fonction publique. Conformément au système de dotation fondé sur la délégation des pouvoirs établi en vertu de la LEFP, la CFP remplit son mandat en fournissant des orientations et une expertise stratégiques, ainsi qu'en exerçant une surveillance efficace. De plus, la CFP offre des services de dotation et d'évaluation novateurs.

Des renseignements supplémentaires sont donnés dans le rapport annuel de la CFP.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

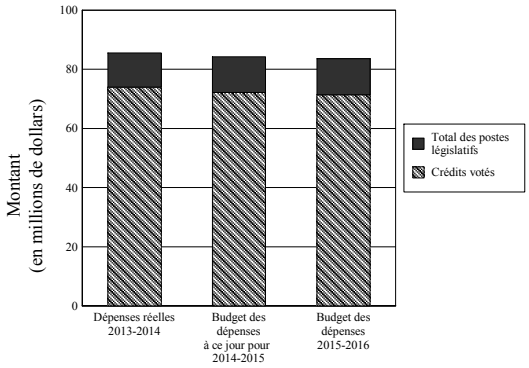

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	73 980 568	71 676 677	72 180 678	71 397 504
Total des crédits votés	**73 980 568**	**71 676 677**	**72 180 678**	**71 397 504**
Total des postes législatifs	*11 586 697*	*12 016 810*	*12 016 810*	*12 203 512*
Total des dépenses budgétaires	**85 567 265**	**83 693 487**	**84 197 488**	**83 601 016**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La CFP prévoit des dépenses budgétaires de 83,6 millions de dollars en 2015-2016, ce qui est comparable à celles de l'année précédente. De ce montant, le Parlement doit approuver 71,4 millions de dollars. Le solde de 12,2 millions de dollars représente les prévisions législatives, qui n'exigent pas d'approbation supplémentaire, et il est fourni à titre indicatif.

En 2015-2016, les ressources de la CFP seront consacrées à la réalisation des priorités suivantes :

• surveiller de façon indépendante l'état du système de dotation, protéger les nominations fondées sur le mérite et préserver l'impartialité politique de la fonction publique;
• apporter des améliorations aux fonctions d'établissement de politiques et de surveillance de la CFP pour veiller à ce qu'elles soient bien intégrées et accroissent la qualité de la dotation à l'échelle de la fonction publique;
• fournir un appui et une expertise dans les domaines de la dotation et de l'évaluation aux organisations délégataires et aux intervenants.

Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités de la CFP, accessible sur son site Web à

http://www.psc-cfp.gc.ca.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Une fonction publique hautement compétente, non partisane et représentative, capable d'offrir des services dans les deux langues officielles et où les nominations sont fondées sur le mérite et les valeurs que sont la justice, l'accès, la représentativité et la transparence.			
Services de dotation et d'évaluation	21 763 483	22 626 987	23 214 547
Surveillance de l'intégrité de la dotation et de l'impartialité politique	16 955 912	16 972 232	18 847 474
Intégrité du système de dotation et impartialité politique	15 951 135	16 033 630	16 045 990
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	30 896 735	28 060 638	25 493 005
Total	**85 567 265**	**83 693 487**	**83 601 016**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Raison d'être

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) est un tribunal administratif, responsable et indépendant créé par le Parlement le 1er janvier 1989, pour régler les cas d'immigration et de statut de réfugié de manière efficace, équitable et conforme à la loi. La CISR assure des avantages aux Canadiens : en acceptant seulement les demandeurs d'asile ayant besoin d'une protection, conformément aux obligations internationales et au droit canadien; en contribuant à l'intégrité du système d'immigration, à la sûreté et à la sécurité des Canadiens, à la réputation canadienne de défenseur de la justice et de l'équité pour les personnes, et à la réunification des familles. La CISR contribue également à la qualité de vie des collectivités canadiennes en renforçant la structure sociale du pays et en réaffirmant les valeurs essentielles, soit le respect des droits de la personne, la paix, la sécurité et la primauté du droit.

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

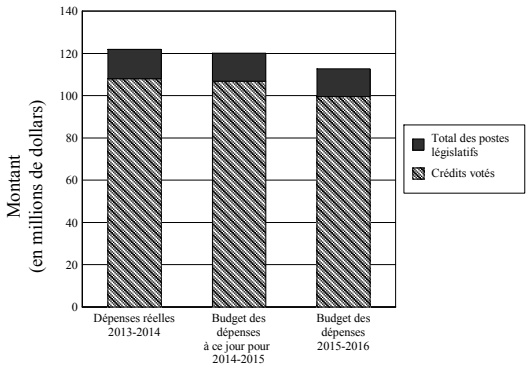

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	108 051 120	107 869 316	106 824 274	99 542 732
Total des crédits votés	**108 051 120**	**107 869 316**	**106 824 274**	**99 542 732**
Total des postes législatifs	*13 869 200*	*13 191 333*	*13 191 333*	*13 166 759*
Total des dépenses budgétaires	**121 920 320**	**121 060 649**	**120 015 607**	**112 709 491**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La CISR prévoit des dépenses budgétaires de 112,7 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 99,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 13,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

La diminution nette de 8,4 millions de dollars par rapport à 2014-2015 est attribuable aux éléments suivants :
• une diminution de 6,0 millions de dollars des fonds reportés des exercices antérieurs en raison des changements législatifs afin de faciliter la mise en œuvre des autres activités liées au nouveau système d'octroi de l'asile;
• une diminution de 1,6 million de dollars du financement temporaire prenant fin durant 2014-2015 pour les activités liées aux cas comportant des renseignements devant être protégés en vertu de la section 9 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR);
• une diminution de 1,2 million de dollars attribuable au délai de la date de transfert de la fonction de l'examen des risques avant renvoi;
• une diminution de 0,1 million de dollars en vue d'offrir un programme de cours commun à toutes les organisations fédérales;
• une augmentation de 0,3 million de dollars découlant des nouvelles ententes des conventions collectives;

• une augmentation de 0,2 million de dollars des coûts des avantages sociaux des employés.

Des précisions sur les activités de la CISR sont disponibles dans le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 de l'organisation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Régler, de manière efficace, équitable et conforme à la loi, les cas d'immigration et de statut de réfugié devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.			
Protection des réfugiés	55 762 477	53 292 210	46 343 210
Appels en matière d'immigration	12 516 921	17 883 497	15 099 168
Appels des réfugiés	7 504 740	10 756 411	13 725 196
Enquêtes et contrôles des motifs de détention	12 366 193	10 008 164	8 827 134
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	33 769 989	29 120 367	28 714 783
Total	**121 920 320**	**121 060 649**	**112 709 491**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens

Raison d'être

Le ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien est responsable pour la mise en œuvre juridique du Canada en vertu de la Contention de règlement relative aux pensionnats indiens qui comprend la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens (CVR). Les objectifs de la CVR sont :

• de reconnaître et de consigner les expériences, les séquelles et les conséquences liées aux pensionnats indiens du point de vue des anciens élèves, de leur famille, de leur communauté et du personnel de l'époque;
• d'assister aux évènements de témoignage et de réconciliation, à l'échelle nationale et communautaire, et d'appuyer, de promouvoir et de faciliter de tels évènements;
• de sensibiliser et d'éduquer les Canadiens au sujet du système des pensionnats et de ses répercussions;
• de repérer les sources et de créer un dossier historique sur le système des pensionnats et ses répercussions grâce à des projets de recherche et à la création d'un centre national de recherche; ce dossier doit être préservé et rendu public aux fins d'études et d'utilisation futures;
• de préparer un rapport, assorti de recommandations destinées au gouvernement.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

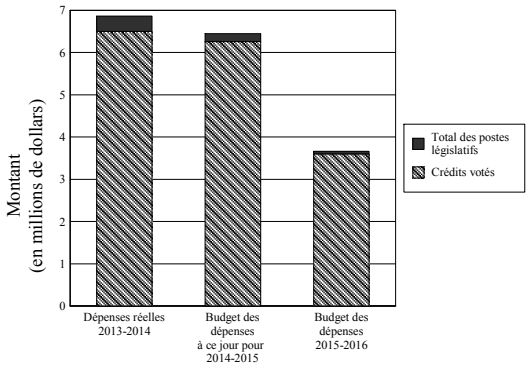

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	6 501 067	2 062 393	6 261 309	3 600 757
Total des crédits votés	**6 501 067**	**2 062 393**	**6 261 309**	**3 600 757**
Total des postes législatifs	*360 329*	*7 325*	*183 054*	*59 401*
Total des dépenses budgétaires	**6 861 396**	**2 069 718**	**6 444 363**	**3 660 158**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le 14 novembre 2013, le ministre a annoncé que le gouvernement du Canada travaillera avec la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens, les parties à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, ainsi que la Cour supérieure de justice de l'Ontario en vue de prolonger le mandat de la CVR d'une année, soit du 30 juin 2014 au 30 juin 2015. Le gouvernement du Canada a également annoncé du financement supplémentaire pour la CVR afin de lui permettre de terminer les travaux liés à son mandat.

En juin 2015, la CVR sera l'hôte d'une cérémonie de clôture et présentera son rapport final au gouvernement du Canada.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Divulguer et reconnaître la vérité concernant les pensionnats indiens afin de favoriser la guérison et la réconciliation parmi les personnes et les communautés touchées.			
Vérité et réconciliation	4 300 396	1 719 718	2 663 458
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	2 561 000	350 000	996 700
Total	**6 861 396**	**2 069 718**	**3 660 158**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission des champs de bataille nationaux

Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens de bénéficier du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

La CCBN assume la responsabilité de l'administration, de la gestion, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin.

La CCBN tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7–8 Édouard VII, ch. 57, promulguée le 17 mars 1908, et ses amendements.

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de la CCBN.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

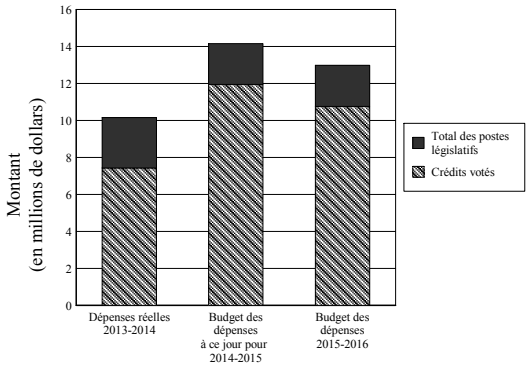

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	7 435 086	11 940 643	11 940 643	10 759 494
Total des crédits votés	**7 435 086**	**11 940 643**	**11 940 643**	**10 759 494**
Total des postes législatifs	*2 719 758*	*2 210 466*	*2 210 466*	*2 217 342*
Total des dépenses budgétaires	**10 154 844**	**14 151 109**	**14 151 109**	**12 976 836**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

En 2015-2016, la CCBN continuera son travail de conservation et de mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille. De plus, elle offrira à ses visiteurs une grande diversité d'expositions et d'activités d'animation à caractère historique. Un vaste choix d'activités sportives sera également offert sur le site, dont le patin, le ski de fond et la raquette en hiver, ainsi que le patin à roues alignées, la course et la marche en été.

Cette année, la CCBN entreprendra l'aménagement du sentier d'interprétation multifonctionnel parallèle à la côte Gilmour, ouverte à l'année depuis le 31 octobre 2014. Ce sentier, qui constituera une voie sécuritaire pour les piétons et les cyclistes, sera créé dans un souci de respect de l'environnement.

Le Budget principal des dépenses 2015-2016 s'élèvera à 12 976 836 $ ce qui représente une diminution de 1 174 273 $ par rapport au

Budget principal des dépenses 2014-2015. Cet écart est attribuable principalement à une diminution nette de 1 172 267 $ à la suite de l'achèvement du volet routier du projet de la côte Gilmour.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Le parc des Champs-de-Bataille de Québec est un site historique et urbain prestigieux, naturel, accessible, sécuritaire et éducatif.			
Conservation et mise en valeur	2 370 384	2 372 430	2 422 050
Éducation et services publics	1 054 609	986 150	1 015 529
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	6 729 851	10 792 529	9 539 257
Total	**10 154 844**	**14 151 109**	**12 976 836**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission des libérations conditionnelles du Canada

Raison d'être

La Commission des libérations conditionnelles du Canada (la Commission) fait partie du portefeuille de Sécurité publique et Protection civile.

La Commission est un tribunal administratif indépendant qui, en vertu de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, a le pouvoir exclusif d'accorder, annuler une semi-liberté ou une libération conditionnelle totale, y mettre fin ou les révoquer. La Commission peut aussi mettre fin à la libération d'office ou révoquer cette dernière.

La Commission a toute compétence et latitude pour ordonner, refuser ou révoquer la suspension du casier en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire*. Elle fait aussi des recommandations en matière de clémence en vertu de la prérogative royale de clémence.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

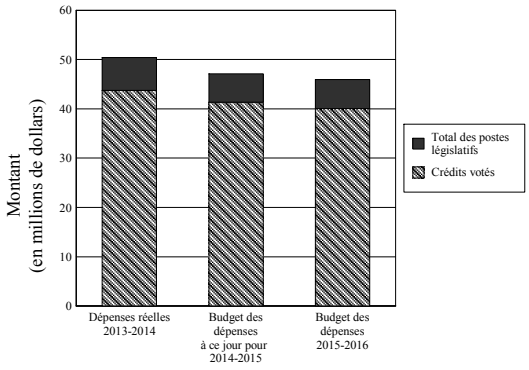

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	43 721 153	41 357 732	41 357 732	40 021 838
Total des crédits votés	**43 721 153**	**41 357 732**	**41 357 732**	**40 021 838**
Total des postes législatifs	*6 689 324*	*5 771 262*	*5 771 262*	*5 893 912*
Total des dépenses budgétaires	**50 410 477**	**47 128 994**	**47 128 994**	**45 915 750**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission prévoit des dépenses de 45,9 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 40,0 millions de dollars doit être approuvé chaque année par le Parlement. Le solde de 5,9 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

La Commission prévoit une réduction nette des dépenses totalisant 1,2 million de dollars, ou de 2,6 p. 100, par rapport au budget principal des dépenses précédent. Cette réduction est principalement attribuable aux éléments suivants :

• une diminution de 1,4 million de dollars en raison du report de fonds entre différents exercices pour l'exécution des programmes du ministère dans le cadre du plan de financement des locaux, à moyen et à long terme;
• une augmentation de 0,1 million de dollars liée au régime d'avantages sociaux des employés;
• une augmentation de 0,1 million de dollars liée à la rémunération découlant de la convention collective.

En outre, la Commission a remanié l'attribution de ses activités sous l'architecture d'alignement des programmes pour se conformer aux nouvelles lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les services internes afin d'uniformiser la comptabilisation des dépenses liées aux services internes et la production de rapports connexes à l'échelle du gouvernement.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition et à la suspension du casier, et processus décisionnels visant à protéger les collectivités canadiennes.			
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition	36 601 459	34 858 585	33 532 213
Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition	5 552 600	6 626 610	4 942 242
Décisions relatives à la suspension du casier et recommandations concernant la clémence	2 846 012	529 452	539 078
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	5 410 406	5 114 347	6 902 217
Total	**50 410 477**	**47 128 994**	**45 915 750**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique,* la Commission des relations de travail dans la fonction publique a été fusionnée avec le Tribunal de la dotation de la fonction publique pour devenir la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique; et, en vertu de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*, la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique a été fusionnée avec le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, à compter du 1er novembre 2014.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

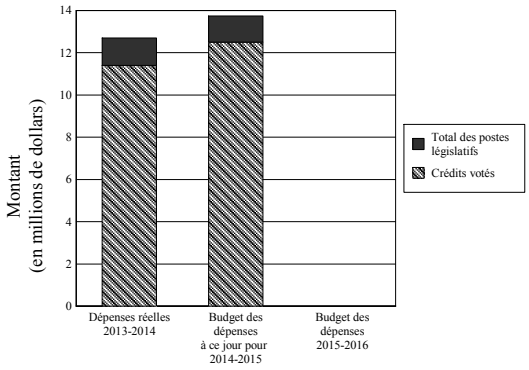

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
- Dépenses du Programme	11 398 804	12 501 779	12 501 779	. . . . .
Total des crédits votés	**11 398 804**	**12 501 779**	**12 501 779**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*1 307 144*	*1 243 633*	*1 243 633*	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**12 705 948**	**13 745 412**	**13 745 412**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Règlement impartial des questions liées aux relations de travail dans la fonction publique fédérale et au Parlement.			
Arbitrage, médiation et analyse et recherche en matière de rémunération	9 080 117	9 896 701	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	3 625 831	3 848 711	. . . . .
Total	**12 705 948**	**13 745 412**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission du droit d'auteur

Raison d'être

La Commission du droit d'auteur est un organisme de réglementation économique investi du pouvoir d'établir, soit de façon obligatoire, soit à la demande d'un intéressé, les redevances à verser pour l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur, lorsque la gestion de ce droit est confiée à une société de gestion collective. Par ailleurs, la Commission exerce un pouvoir de surveillance des ententes intervenues entre utilisateurs et sociétés de gestion, et délivre elle-même des licences lorsque le titulaire du droit d'auteur est introuvable.

Le ministre de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

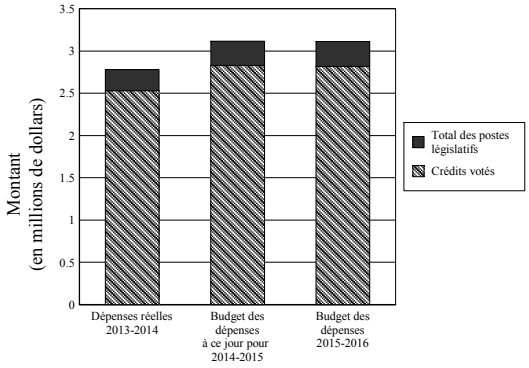

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	2 531 986	2 829 969	2 829 969	2 818 917
Total des crédits votés	**2 531 986**	**2 829 969**	**2 829 969**	**2 818 917**
Total des postes législatifs	*247 686*	*286 343*	*286 343*	*291 796*
Total des dépenses budgétaires	**2 779 672**	**3 116 312**	**3 116 312**	**3 110 713**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission du droit d'auteur du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 3,1 millions de dollars en 2015-2016. De ce montant, 2,8 millions de dollars requièrent l'approbation du Parlement. Le solde de 291,8 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui n'exigent pas d'approbation supplémentaire et qui sont fournies à titre d'information seulement.

La Commission du droit d'auteur du Canada continuera de prendre des décisions équilibrées et d'offrir des mesures adéquates en vue de stimuler la création et l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur. La Commission examinera aussi des façons d'améliorer les pratiques et les procédures en place afin de les simplifier et de réduire l'incertitude, tout en s'assurant que le processus demeure juste.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Instaurer un processus décisionnel équitable qui incite à la création et à l'utilisation des œuvres protégées par un droit d'auteur.			
Établissement de tarifs et octroi de licences liés au droit d'auteur	2 251 535	2 524 213	2 519 678
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	528 137	592 099	591 035
Total	**2 779 672**	**3 116 312**	**3 110 713**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Commission mixte internationale (section canadienne)

Raison d'être

La Commission mixte internationale a pour mandat la prévention et/ou la résolution prompte et efficace des différends possibles aux termes du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.

Le ministre des Affaires étrangères est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

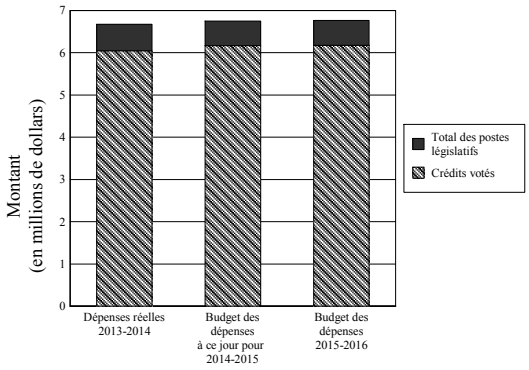

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	6 045 036	6 169 457	6 169 457	6 172 075
Total des crédits votés	**6 045 036**	**6 169 457**	**6 169 457**	**6 172 075**
Total des postes législatifs	*624 859*	*577 500*	*577 500*	*588 969*
Total des dépenses budgétaires	**6 669 895**	**6 746 957**	**6 746 957**	**6 761 044**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Dans le cadre de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques, plusieurs efforts stratégiques sont actuellement déployés et les mesures sont en voie de réalisation aideront à prévoir, à prévenir et à résoudre les problèmes liés à l'eau à l'échelle locale avant qu'ils ne deviennent des enjeux internationaux, par exemple :

- l'harmonisation des données hydrographiques concernant les bassins transfrontaliers;
- le projet binational de modélisation de l'information sur la qualité de l'eau des bassins des rivières Souris et Rouge;
- une stratégie de gestion adaptative pour le réseau hydrographique des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

La Commission mixte internationale est également en train de mettre en œuvre un plan d'étude pour l'examen des ordonnances concernant le réseau hydrographique de la rivière à la Pluie et du réservoir Namakan. Ce plan d'étude fournira le fondement scientifique et les connaissances pour la prise de décisions éclairées. Six projets sont en voie de réalisation du côté canadien afin d'évaluer la régularisation des niveaux d'eau et ils comportent les éléments suivants :

- des modèles hydrologiques, hydrauliques et d'habitats dans le système;
- l'évaluation des incidences des inondations sur les ressources culturelles historiques des Premières Nations;
- l'évaluation des risques d'inondation des résidences.

En outre, la Commission a entrepris des travaux scientifiques fondamentaux sur le réseau du lac Champlain et de la rivière Richelieu en vue d'atténuer l'incidence de futures inondations et travaille actuellement à la modernisation de la régularisation des niveaux d'eau des

Grands Lacs. Le renouvellement de la gouvernance des conseils consultatifs des Grands Lacs par la Commission et le lancement des nouveaux plans de travail de ces conseils sont axés sur la mise en œuvre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs 2012.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Prévention et/ou résolution prompte et efficace des différends possibles sous le régime du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.			
Traité des eaux limitrophes	4 437 575	4 635 457	4 850 044
Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	2 232 320	2 111 500	1 911 000
Total	**6 669 895**	**6 746 957**	**6 761 044**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Conseil canadien des normes

Raison d'être

Le Conseil canadien des normes (CCN) est une société d'État fédérale qui a pour mandat d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada. Il coordonne et surveille les travaux du réseau canadien de normalisation, qui est formé d'organisations et de particuliers canadiens qui prennent part à des activités d'élaboration de normes volontaires et d'évaluation de la conformité. Quelque 12 500 bénévoles canadiens participent aux travaux des comités qui élaborent des normes nationales et internationales. Les normes et les pratiques d'évaluation de la conformité constituent un élément clé du bien-être économique et social des Canadiens. Elles offrent aux entreprises et à l'industrie des assises garantes de succès, et elles facilitent la circulation des biens et des services à l'échelle tant nationale qu'internationale.

Le ministre de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

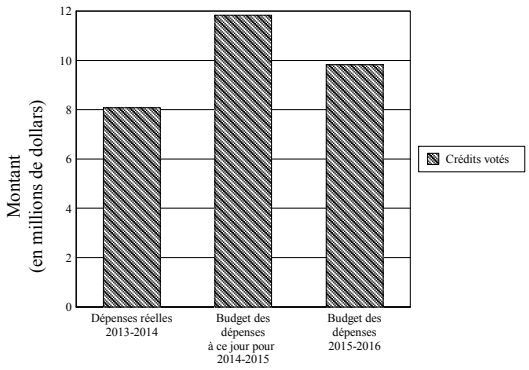

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements versés au Conseil canadien des normes	8 081 241	11 729 000	11 829 000	9 829 000
Total des crédits votés	**8 081 241**	**11 729 000**	**11 829 000**	**9 829 000**
Total des dépenses budgétaires	**8 081 241**	**11 729 000**	**11 829 000**	**9 829 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le CCN évalue à 9,8 millions de dollars ses dépenses budgétaires pour 2015-2016. L'exercice dernier, son budget principal des dépenses comprenait un report exceptionnel de 2,0 millions de dollars de l'exercice 2013-2014, ce qui explique la réduction nette d'une année à l'autre.

Le CCN poursuit le projet « Réduction des obstacles au commerce intérieur » entrepris l'an dernier, en partenariat avec Industrie Canada. Au cours de 2015-2016, le CCN prévoit recevoir 100 000 $, qui seront attribués à la recherche et à l'évaluation des obstacles techniques au commerce au Canada dans plusieurs secteurs de l'économie. De plus, le CCN poursuit l'Initiative de normalisation des infrastructures du Nord, en partenariat avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Au cours de 2015-2016, le CCN recevra 500 000 $, qui serviront à assurer que les codes, les normes et les autres instruments connexes permettent de tenir compte des risques climatiques dans la conception, la planification et la gestion des infrastructures du Nord.

Le solde des crédits sert à soutenir le mandat du CCN qui est de stimuler la croissance économique du Canada en encourageant une normalisation efficiente et efficace. Les normes sont établies pour protéger la santé et la sécurité de la population canadienne, améliorer le mouvement des biens et des services au Canada et à l'échelle internationale, et réduire les formalités administratives et les coûts de la

conformité pour les entreprises canadiennes. Le CCN se propose de devenir un chef de file mondial qui favorise la prospérité et le bien-être de la population canadienne au moyen de solutions de normalisation novatrices.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Le Canada dispose d'un Système national de normes efficient et efficace.			
Programmes des normes	. . . . .	4 560 000	7 439 000
Programmes de l'évaluation de la conformité	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Politiques des normes et de l'évaluation de la conformité	. . . . .	5 476 000	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	1 693 000	2 390 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*8 081 241*	. . . . .	. . . . .
Total	**8 081 241**	**11 729 000**	**9 829 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Conseil canadien des relations industrielles

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*, le Conseil canadien des relations industriel a été fusionné avec le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, à compter du 1er novembre, 2014.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

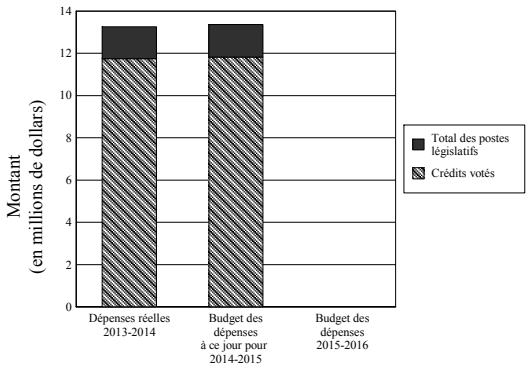

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
- Dépenses du Programme	11 752 579	11 823 711	11 823 711	. . . . .
Total des crédits votés	**11 752 579**	**11 823 711**	**11 823 711**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*1 504 627*	*1 540 245*	*1 540 245*	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**13 257 206**	**13 363 956**	**13 363 956**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Services efficaces de règlement des différents qui favorisent l'établissement de relations de travail constructives dans les secteurs régis par le Code canadien du travail ainsi que des relations professionnelles constructives dans les secteurs régis par la Loi sur le statut de l'artiste.			
Programme juridictionnel et de résolution de conflits	9 243 095	9 678 448	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	4 014 111	3 685 508	. . . . .
Total	**13 257 206**	**13 363 956**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Raison d'être

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) est un tribunal administratif qui réglemente et surveille la radiodiffusion et les télécommunications canadiennes dans un intérêt public, tout en contribuant à protéger les Canadiens contre les communications non sollicitées.

Le CRTC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

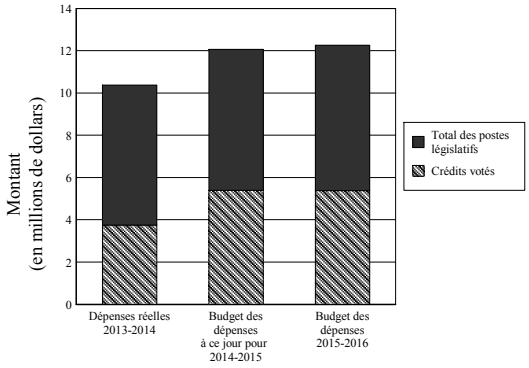

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	3 755 004	3 945 670	5 394 244	5 379 872
Total des crédits votés	**3 755 004**	**3 945 670**	**5 394 244**	**5 379 872**
Total des postes législatifs	*6 624 857*	*6 641 029*	*6 674 402*	*6 877 018*
Total des dépenses budgétaires	**10 379 861**	**10 586 699**	**12 068 646**	**12 256 890**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le CRTC prévoit des dépenses budgétaires nettes de 12,3 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 5,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 6,9 millions de dollars représente les prévisions législatives ne nécessitant pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Ceci représente une augmentation de 1,7 million de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015. La différence est attribuable notamment aux hausses suivantes :

• 0,7 million de dollars pour la mise en œuvre et le maintien du Registre de communication avec les électeurs et la conduite d'activités de communications, de conformité et d'enquête;
• 0,7 million de dollars pour le transfert de fonds provenant de Travaux publics et Services gouvernementaux relativement à la réduction des besoins en matière de locaux;
• 0,2 million de dollars des dépenses budgétaires législatives liées aux régimes d'avantages sociaux des employés;
• 0,1 million de dollars pour le transfert de fonds en provenance des Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada afin d'appuyer la création et le fonctionnement légal du Centre de notifications des pourriels.

Des renseignements additionnels seront disponibles dès que l'organisation aura déposé à la Chambre des communes son rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les Canadiens ont accès à un système de communication de calibre mondial.			
Protection au sein du système de communication	. . . . .	4 170 720	5 276 902
Connexion au système de communication	6 046 836	2 220 989	2 424 184
Création de contenu canadien	782 518	1 892 757	2 074 812
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	3 550 507	2 302 233	2 480 992
Total	**10 379 861**	**10 586 699**	**12 256 890**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Conseil de recherches en sciences humaines

Raison d'être

Le ministre de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) finance la recherche et la formation en recherche, ce qui permet de mieux comprendre les personnes d'hier et d'aujourd'hui en vue de bâtir un avenir meilleur. Qu'il s'agisse de famille, de culture ou d'emploi, la recherche concernant les personnes, leur mode de vie, leur conception des choses et leur comportement permet de produire de nouvelles connaissances sur les enjeux qui importent le plus pour les Canadiens.

Le CRSH joue un rôle unique au sein du système canadien des sciences, de la technologie et de l'innovation en attribuant des bourses et des subventions aux chercheurs et aux étudiants qui travaillent individuellement, en équipe ou en partenariat afin de développer le talent, susciter de nouvelles idées et établir des connexions qui permettent de répondre aux besoins de tous les secteurs de la société.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

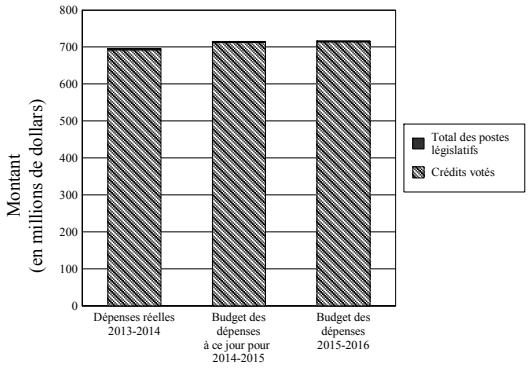

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	22 537 753	22 576 658	23 474 658	23 257 304
5 Subventions	670 382 869	666 664 097	689 298 073	690 998 526
Total des crédits votés	**692 920 622**	**689 240 755**	**712 772 731**	**714 255 830**
Total des postes législatifs	*2 798 816*	*2 509 410*	*2 585 910*	*2 834 022*
Total des dépenses budgétaires	**695 719 438**	**691 750 165**	**715 358 641**	**717 089 852**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Budget principal des dépenses 2015-2016 comprend un certain nombre de rajustements des niveaux de référence par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015. Le CRSH prévoit des dépenses budgétaires de 717,1 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 714,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'écart entre le Budget principal des dépenses 2015-2016 et le Budget principal des dépenses 2014-2015 démontre une augmentation nette de 25,3 millions de dollars ou 3,7 p. 100 des dépenses prévues. Les principaux changements contribuant à cet écart sont les suivants :

• une augmentation de 9,0 millions de dollars pour le Fonds de soutien à la recherche afin de s'assurer que les projets de recherche financés par le gouvernement fédéral sont menés dans des installations de calibre international avec le meilleur matériel et le meilleur soutien administratif qui soient (Budget fédéral de 2014);

• une augmentation de 7,0 millions de dollars pour le programme des subventions et bourses d'études afin d'appuyer la recherche de pointe

dans les sciences humaines (Budget fédéral de 2014);
• une augmentation de 5,0 millions de dollars pour une initiative pilote à l'appui des projets de recherche en innovation sociale menés dans les collèges et les écoles polytechniques (Budget fédéral de 2014);
• une augmentation de 4,0 millions de dollars pour appuyer le Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche, une initiative de trois organismes, afin de créer des façons plus efficaces et efficientes de cerner des occasions de commercialisation (Budget fédéral de 2007);
• une augmentation de 0,3 million de dollars suivant l'arrivée à échéance des ententes avec d'autres organismes gouvernementaux (le Centre de recherches pour le développement international, relativement à une initiative sur les changements climatiques, et la Commission canadienne de sûreté nucléaire, concernant les bourses de recherche);
• une augmentation de 0,2 million de dollars de l'autorisation législative pour la dépense des recettes en vertu du paragraphe 4.2 de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines*;
• une augmentation de 0,1 million de dollars pour le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise;
• une diminution de 0,2 million de dollars en fonds de fonctionnement pour le transfert de l'administration des opérations du Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche aux Instituts de recherche en santé du Canada.

Les écarts de moins de 0,1 million de dollars comprennent la réduction du budget de fonctionnement du Conseil liée aux initiatives gouvernementales visant à assurer une gestion efficace des coûts. Ces initiatives incluent un transfert à l'École de la fonction publique du Canada, l'initiative globale de renouvellement des sites Web, ainsi que la réduction du budget réservé aux frais de retard et d'intérêt engagés en 2013-2014.

De plus amples renseignements au sujet des dépenses prévues par le Conseil se trouvent dans le rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Le Canada est un chef de file mondial de la recherche et de la formation en sciences humaines.			
Talent : attirer, garder au pays et former les étudiants et les chercheurs des sciences humaines	170 656 178	173 584 311	172 834 808
Savoir : de nouvelles connaissances en sciences humaines	143 601 012	142 782 747	156 251 032
Connexion : mobilisation des connaissances en sciences humaines	34 556 118	27 204 962	30 186 058
Que le Canada ait la capacité organisationnelle pour favoriser la recherche et les activités connexes dans le domaine des sciences humaines, des sciences naturelles, du génie et de la santé.			
Coûts indirects de la recherche	331 845 665	332 572 946	341 675 018
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	15 060 465	15 605 199	16 142 936
Total	**695 719 438**	**691 750 165**	**717 089 852**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Fonds de soutien à la recherche	331 624 374	332 403 000	341 403 000
Subventions et bourses	245 505 854	244 501 198	255 781 701
Bourses d'études supérieures du Canada	68 567 976	69 018 500	68 983 500
Réseaux de centres d'excellence	8 911 000	8 911 000	8 911 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 286 666	8 300 000	8 300 000
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	6 101 107	1 790 164	5 777 289
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	1 221 206	1 319 241	1 419 000
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	43 692	300 000	300 000
Chaires de recherche industrielle dans les collèges	120 994	120 994	123 036

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Raison d'être

Le ministre de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est un acteur clé en ce qui a trait à faire du Canada un chef de file en matière de découverte et d'innovation. Le CRSNG compte maximiser la valeur des investissements publics dans la recherche et le développement afin de contribuer à la prospérité du Canada et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Compte tenu de l'économie mondiale hautement concurrentielle d'aujourd'hui, le CRSNG joue un rôle clé de soutien quant à l'écosystème d'innovation du Canada. Le CRSNG appui la recherche qui bénéficie à tous les Canadiens. En rapprochant cette recherche innovatrice avec l'industrie par l'entremise des initiatives de partenariats, le CRSNG facilite la collaboration entre le secteur privé et le domaine académique ainsi que l'accès à la richesse qu'offre le système canadien d'enseignement postsecondaire de premier ordre. Le CRSNG prend part à la formation de la prochaine génération de chercheurs et d'ingénieurs talentueux en accordant des bourses et des allocations de recherche, et accroît la visibilité de la recherche canadienne.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

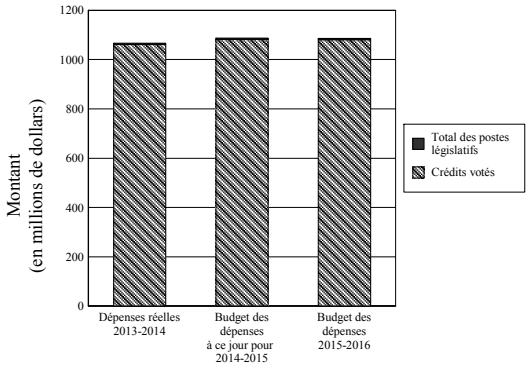

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	42 666 669	42 776 701	43 621 701	43 581 132
5 Subventions	1 018 904 138	1 015 471 014	1 038 500 192	1 037 790 619
Total des crédits votés	**1 061 570 807**	**1 058 247 715**	**1 082 121 893**	**1 081 371 751**
Total des postes législatifs	*5 108 223*	*4 926 534*	*4 956 534*	*5 198 574*
Total des dépenses budgétaires	**1 066 679 030**	**1 063 174 249**	**1 087 078 427**	**1 086 570 325**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Budget principal des dépenses 2015-2016 comprend un certain nombre de rajustements des niveaux de références par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015. Le CRSNG prévoit des dépenses budgétaires de 1,1 milliard de dollars pour 2015-2016 qui doivent être approuvées par le Parlement. Le solde de 5,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'écart entre le Budget principal des dépenses 2015-2016 et le Budget principal des dépenses 2014-2015 démontre une augmentation nette de 23,4 millions de dollars ou 2,2 p. 100 des dépenses prévues. Les principaux changements contribuant à cet écart sont les suivants :

• une augmentation de 15,0 millions de dollars pour accroître l'appui à la recherche de pointe en sciences naturelles et en génie (Budget fédéral de 2014);

• une augmentation de 6,9 millions de dollars à l'appui du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada pour attirer et

retenir les chercheurs les plus accomplis et prometteurs du monde (Budget fédéral de 2011);
• une augmentation de 3,3 millions de dollars pour le Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche, une initiative de trois organismes, afin de créer des façons plus efficaces et efficientes de cerner des occasions de commercialisation (Budget fédéral de 2007);
• une augmentation de 0,5 million de dollars suivant l'arrivée à échéance d'une entente avec le Centre de recherches pour le développement international pour l'Initiative de recherche internationale sur l'adaptation aux changements climatiques;
• une augmentation de 0,2 million de dollars pour le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise;
• une augmentation de 0,2 million de dollars de l'autorisation législative pour la dépense des recettes en vertu du paragraphe 4.2 de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie*;
• une augmentation de 0,1 million de dollars pour le Programme de subventions de renforcement de l'innovation, afin d'encourager l'innovation à l'échelle communautaire et/ou régionale en permettant aux collèges canadiens d'accroître leur capacité de travailler avec les entreprises locales;
• une diminution de 1,5 million de dollars relativement à l'initiative du Centre canadien de rayonnement synchrotron en raison de la réduction du montant transféré du Conseil national de recherches du Canada;
• une diminution de 1,1 million de dollars suivant l'arrivée à échéance des ententes avec d'autres ministères fédéraux (Ressources naturelles et Pêches et Océans);
• une diminution de 0,2 million de dollars en fonds de fonctionnement pour le transfert de l'administration des opérations du Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche aux Instituts de recherche en santé du Canada.

Les écarts de moins de 0,1 million de dollars comprennent la réduction du budget de fonctionnement du Conseil liée aux initiatives gouvernementales visant à assurer une gestion efficace des coûts. Ces initiatives incluent un transfert à l'École de la fonction publique du Canada, l'initiative globale de renouvellement des sites Web, ainsi que la réduction du budget réservé aux frais de retard et d'intérêt engagés en 2013-2014.

De plus amples renseignements au sujet des dépenses prévues par le Conseil se trouvent dans le rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Le Canada est un chef de file mondial dans l'avancement, la mise à profit et l'application des nouvelles connaissances en sciences naturelles et en génie.			
La découverte – avancement des connaissances	404 299 452	394 168 765	403 233 837
L'innovation – partenariats de recherche	370 061 947	369 062 488	371 949 620
Les gens – chercheurs de talent	268 221 394	276 073 435	287 240 355
L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	24 096 237	23 869 561	24 146 513
Total	**1 066 679 030**	**1 063 174 249**	**1 086 570 325**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions et bourses	846 733 578	848 486 008	860 364 486
Bourses d'études supérieures du Canada	42 563 232	42 580 000	42 580 000
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	40 570 662	40 655 250	40 705 157
Réseaux de centres d'excellence	33 430 050	33 430 050	33 430 050
Chaires d'excellence en recherche du Canada	18 200 000	18 200 000	25 050 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 275 000	8 350 000	8 350 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	5 573 412	6 709 482	6 917 000
Programme de stages en R-D industrielle	6 880 000	6 880 125	6 880 125
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	10 821 538	3 165 493	6 501 237
Chaires de recherche industrielle dans les collèges	3 500 500	4 278 756	4 276 714
De l'idée à l'innovation pour les collèges et les universités	2 356 166	2 735 850	2 735 850

Conseil des Arts du Canada

Raison d'être

Créé en 1957, le Conseil des arts du Canada (CAC) est une société d'État dont le rôle consiste à « favoriser et à promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art ». Ses subventions aux artistes et aux organismes artistiques contribuent au dynamisme de la scène artistique canadienne. Ses prix en arts et en sciences célèbrent la créativité de Canadiens exceptionnels. La Banque d'œuvres d'art du CAC est une collection nationale de plus de 17 000 œuvres d'art contemporain canadien, accessibles au public grâce à ses programmes de location, de prêt et de rayonnement. La Commission canadienne pour l'UNESCO mène ses activités sous l'autorité générale du CAC.

Le CAC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

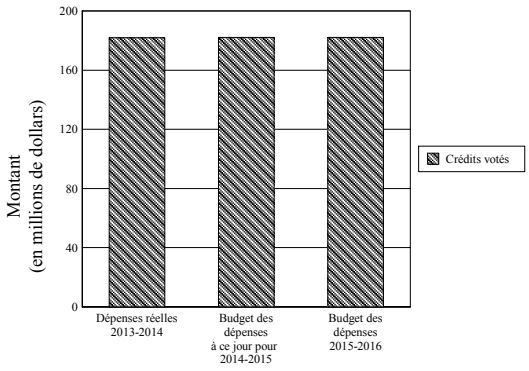

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Conseil des Arts du Canada	181 974 388	182 092 916	182 219 917	182 097 387
Total des crédits votés	**181 974 388**	**182 092 916**	**182 219 917**	**182 097 387**
Total des dépenses budgétaires	**181 974 388**	**182 092 916**	**182 219 917**	**182 097 387**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Les dépenses prévues du CAC indiqueront une réaffectation de fonds aux Subventions et aux Services provenant d'économies liées aux gains d'efficacité réalisées dans les Services internes. Le CAC poursuit la dernière année de son Plan d'entreprise 2011-2016, *Resserrer les liens*, lequel contient cinq orientations (artistes à titre individuel, organismes artistiques, équité, partenariats et capacité interne) ainsi que trois thèmes transversaux (engagement du public envers les arts, synergie et nouvelles technologies). Les principaux secteurs d'activités comprennent ce qui suit :

• simplification des programmes et des processus de subvention afin de mieux servir les artistes et les organismes artistiques et d'accroître l'impact sur les Canadiens grâce au développement d'un nouveau modèle de financement axé sur une vision tournée vers l'avenir;
• poursuite de l'avancement des priorités transversales dont l'engagement du public envers les arts, l'accès aux marchés nationaux et internationaux, les arts autochtones, ainsi que la pratique des artistes handicapés et sourds;
• accroissement de la capacité interne du Conseil, y compris le développement et la mise en œuvre d'un nouveau système de relations avec les contacts axé sur l'utilisateur et l'amélioration des mesures de rendement, axées sur les résultats et l'impact;
• poursuite des travaux sur le prochain cycle de planification stratégique et de l'entreprise.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Un secteur artistique vif et dynamique au Canada.			
Subventions et services aux artistes et aux organismes artistiques, à l'appui de la création, de la production et de la diffusion d'œuvres d'art	. . . . .	161 403 170	162 352 141
Promotion des arts, afin de favoriser la connaissance et la compréhension de la culture et des arts canadiens	. . . . .	8 322 657	8 666 048
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	12 367 089	11 079 198
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*181 974 388*	. . . . .	. . . . .
Total	**181 974 388**	**182 092 916**	**182 097 387**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Raison d'être

Créé par le Parlement en 1987, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) est un organisme indépendant qui détient des pouvoirs quasi judiciaires. Il est investi d'un double mandat :

• réglementation – veiller à ce que les prix auxquels les brevetés vendent leurs médicaments brevetés au Canada ne soient pas excessifs;
• rapport – faire rapport des tendances des prix de tous les médicaments ainsi que des dépenses des brevetés dans la R-D au Canada.

Dans l'exécution de son mandat, le CEPMB veille à la protection des Canadiens en s'assurant que les médicaments brevetés ne sont pas vendus au Canada à des prix excessifs et que les intervenants sont tenus informés des tendances relatives aux produits pharmaceutiques.

Le ministre de la Santé est responsable de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

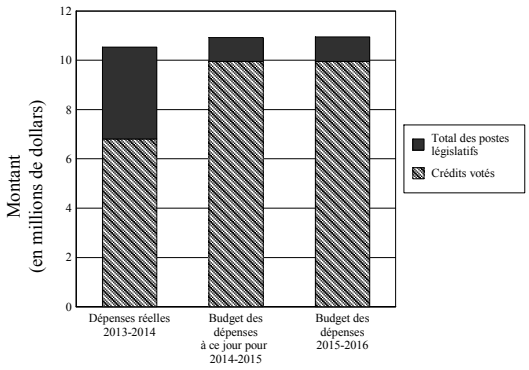

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	6 807 076	9 949 348	9 949 348	9 947 595
Total des crédits votés	**6 807 076**	**9 949 348**	**9 949 348**	**9 947 595**
Total des postes législatifs	*3 733 491*	*977 682*	*977 682*	*997 586*
Total des dépenses budgétaires	**10 540 567**	**10 927 030**	**10 927 030**	**10 945 181**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le CEPMB prévoit des dépenses de 10,9 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 9,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,0 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire. Ce montant est fourni à titre indicatif.

Le budget principal des dépenses du CEPMB est de 10,9 millions de dollars, soit essentiellement le même montant que celui de 2014-2015.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du CEPMB se trouvent dans le rapport sur les plans et les priorités du CEPMB.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les médicaments brevetés ne peuvent être vendus au Canada à des prix excessifs, afin de protéger les intérêts de la population canadienne. La population canadienne est également tenue informée.			
Le programme de réglementation du prix des médicaments brevetés	6 395 602	6 827 010	6 834 096
Le programme sur les tendances relatives aux produits pharmaceutiques	1 146 790	1 267 557	1 506 994
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	2 998 175	2 832 463	2 604 091
Total	**10 540 567**	**10 927 030**	**10 945 181**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Conseil national de recherches du Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Industrie est responsable du Conseil national de recherches du Canada (CNRC). Le CNRC comble le vide qui existe entre les activités préliminaires de recherche et de développement (R-D) et la commercialisation en favorisant la création de retombées socio-économiques pour le Canada et l'augmentation du rendement national en matière de R-D et d'innovation dirigées par les entreprises. Chef de file fédéral du développement technologique, le CNRC aide l'industrie canadienne à améliorer ses capacités d'innovation et à accroître sa productivité concernant le développement et le déploiement de produits, de méthodes et de services novateurs destinés à des marchés d'importance nationale. Présent dans toutes les provinces canadiennes, le CNRC met sa solide plateforme nationale et ses contacts internationaux au service de l'augmentation de la productivité du Canada et du maintien de sa compétitivité mondiale. Le CNRC travaille en collaboration avec des entreprises privées, d'autres organismes publics et des universités afin d'optimiser l'investissement global du Canada dans la R-D.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

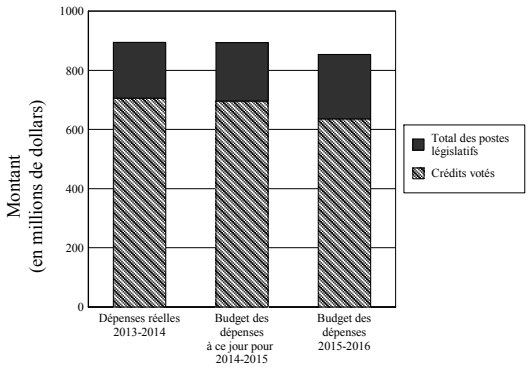

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	389 042 101	374 598 983	380 765 209	350 027 685
5 Dépenses en capital	32 308 209	30 742 000	31 677 001	30 703 000
10 Subventions et contributions	284 036 803	249 891 385	283 058 103	255 318 385
Total des crédits votés	**705 387 113**	**655 232 368**	**695 500 313**	**636 049 070**
Total des postes législatifs	*189 031 093*	*241 200 510*	*198 260 510*	*217 205 712*
Total des dépenses budgétaires	**894 418 206**	**896 432 878**	**893 760 823**	**853 254 782**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

En 2015-2016, le CNRC continuera de s'attacher à répondre aux besoins de l'industrie, en conformité avec la Stratégie du Canada dans le domaine des sciences, des technologies et de l'innovation, en vue de stimuler la croissance économique nationale. À cette fin, le CNRC concentrera ses activités sur la réalisation démontrable de résultats pour ses clients au moyen de la recherche fondée sur la demande du marché, du développement technologique, des services de soutien à l'innovation, ainsi que de l'accès à des infrastructures scientifiques, tout en facilitant une gestion efficace et efficiente des ressources afin d'assurer la sécurité et la viabilité de l'organisation. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités du CNRC.

Le Budget principal des dépenses 2015-2016 du CNRC prévoit des dépenses budgétaires de 853,3 millions de dollars. De cette somme, un montant de 636,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 217,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Les changements importants entre le Budget principal des dépenses 2014-2015 et celui de 2015-2016 comprennent :
• une diminution de 59,6 millions de dollars pour la réorientation vers la recherche axée sur l'industrie découlant du budget fédéral de 2013;
• une diminution de 25,7 millions de dollars pour les installations TRIUMF (Laboratoire national canadien pour la recherche en physique nucléaire et en physique des particules);
• une diminution de 22,3 millions de dollars dans les dépenses liées aux revenus législatifs conformément à l'alinéa 5(1)*e*) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* (L.R.C. (1985), ch. N-15);
• une augmentation de 22,1 millions de dollars liée à la ratification de plusieurs conventions collectives;
• une augmentation de 15,0 millions de dollars pour la Stratégie emploi jeunesse découlant du budget fédéral de 2014;
• une augmentation de 10,0 millions de dollars pour le Programme d'accès à l'innovation pour les entreprises découlant du budget fédéral de 2013;
• une augmentation de 8,4 millions de dollars pour l'Initiative de recherche et développement en génomique;
• une augmentation de 6,5 millions de dollars pour le Programme canadien des accélérateurs et incubateurs découlant du budget fédéral de 2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Les entreprises canadiennes prospèrent grâce à l'innovation technologique.			
Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)	278 130 653	260 499 279	293 359 644
Développement et progrès technologiques	. . . . .	331 740 362	278 902 744
Infrastructure de R-D pour une économie du savoir novatrice.			
Infrastructure scientifique et mesures	99 678 744	100 720 529	77 443 974
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	179 141 403	203 472 708	203 548 420
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*337 467 406*	. . . . .	. . . . .
Total	**894 418 206**	**896 432 878**	**853 254 782**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Affiliations internationales	559 737	560 000	560 000
Contributions			
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux entreprises	170 116 708	160 626 500	160 626 500
Contributions pour le programme canadien des accélérateurs et incubateurs	. . . . .	14 245 885	20 595 885
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions à la Stratégie emploi jeunesse	6 278 713	5 000 000	20 000 000
Contribution à TRIUMF (Laboratoire national canadien pour la recherche en physique nucléaire et en physique des particules)	44 300 000	45 000 000	19 277 000
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux organisations	16 091 757	13 800 000	13 800 000
Contributions au Programme des observatoires astronomiques internationaux	11 340 278	10 000 000	10 000 000
Contributions pour le Programme d'accès à l'innovation pour les entreprises	. . . . .	. . . . .	9 800 000
Paiement de la quote-part versée au Bureau international des poids et mesures	571 197	659 000	659 000

Conseil privé

Raison d'être

Le Bureau du Conseil privé (BCP) a pour mandat de servir le Canada et la population canadienne en conseillant et en assistant, en toute impartialité et avec professionnalisme, le Premier ministre, les ministres du portefeuille et le Cabinet. L'organisme relève du Premier ministre.

Le BCP soutient l'élaboration des programmes stratégiques et législatifs du gouvernement, coordonne la prise de mesures en réaction aux problèmes auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays, et contribue au bon fonctionnement du Cabinet. Le BCP est dirigé par le greffier du Conseil privé. En plus d'assumer les fonctions d'administrateur général du BCP, le greffier agit à titre de secrétaire du Cabinet et de chef de la fonction publique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités du BCP.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

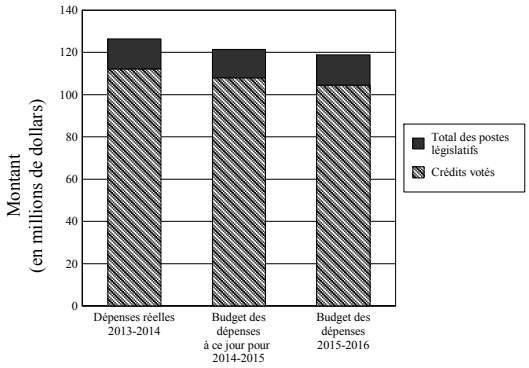

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	112 118 460	105 754 626	107 986 991	104 454 216
Total des crédits votés	**112 118 460**	**105 754 626**	**107 986 991**	**104 454 216**
Total des postes législatifs	*14 266 667*	*13 052 363*	*13 422 977*	*14 379 063*
Total des dépenses budgétaires	**126 385 127**	**118 806 989**	**121 409 968**	**118 833 279**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le BCP prévoit des dépenses budgétaires de 118,8 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 104,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 14,4 millions de dollars correspond aux autorisations législatives qui ne nécessitent pas une approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre d'information.

Si l'on compare le Budget principal des dépenses 2015-2016 à celui de l'exercice 2014-2015, on observe une augmentation nette des dépenses de 26 290 $. Les changements majeurs depuis le dernier exercice sont expliqués par les facteurs suivants :

• une augmentation de 3,3 millions de dollars du financement consacré au fonctionnement du Secrétariat canadien du Conseil Canada–États-Unis de coopération en matière de réglementation et au Carrefour central d'innovation nouvellement créé;

• une augmentation de 0,3 million de dollars pour la ratification de conventions collectives particulières qui sont entrées en vigueur avant les gels budgétaires de 2014 et de 2015;

• une diminution de 3,4 millions de dollars associée à la temporisation des fonds liés à la coordination des communications à l'échelle du gouvernement pour le Plan d'action économique du Canada, le Bureau du conseiller spécial en matière de passage de clandestins et de

migration illégale et le plan d'action Par-delà la frontière;
• une diminution de 0,3 million de dollars du financement pour la mise en œuvre de diverses initiatives à l'échelle du gouvernement, notamment la poursuite du regroupement des services de paye, la mise en œuvre du nouveau modèle d'affaires de l'École de la fonction publique du Canada, l'Initiative de renouvellement des sites Web, l'Initiative de modernisation des ressources humaines et l'élimination des dépenses inutiles liées aux frais de retard et aux frais d'intérêt découlant de retards dans les paiements aux fournisseurs, comme il a été annoncé dans le Plan d'action économique de 2014.

Toujours en comparaison avec le Budget principal des dépenses 2014-2015, on prévoit une diminution de 1,3 million de dollars des crédits votés du BCP et une augmentation correspondante de 1,3 million de dollars des dépenses législatives. Cette situation est attribuable à un transfert à l'interne du budget de fonctionnement aux dépenses liées au personnel et aux régimes d'avantages sociaux des employés pour mieux harmoniser les niveaux de référence du BCP avec son profil de dépenses réelles. Le transfert n'a aucune incidence sur le montant total des autorisations du BCP.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Appuyer et mettre en œuvre le programme et les décisions du gouvernement, et soutenir les institutions et leur fonctionnement.			
Soutien et conseils au Premier ministre et aux ministres du portefeuille	65 873 503	63 116 304	63 821 864
Soutien et conseils au Cabinet et aux comités du Cabinet	14 105 792	14 292 030	13 921 562
Leadership et orientation au sein de la fonction publique	2 463 664	3 115 243	4 408 311
Commissions d'enquête	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	43 942 168	38 283 412	36 681 542
Total	**126 385 127**	**118 806 989**	**118 833 279**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Conseiller sénatorial en éthique

Raison d'être

Les principales attributions du Conseiller sénatorial en éthique sont les suivantes :

• conseiller les sénateurs individuellement, de façon confidentielle et continue, sur leurs obligations aux termes du Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs et les aider à s'y conformer en tout temps;
• superviser le processus de déclaration annuel dans le cadre duquel les sénateurs sont tenus de déclarer leurs intérêts financiers et autres;
• mener des enquêtes afin de déterminer si un sénateur a satisfait à ses obligations aux termes du Code;
• tenir un registre, mis à la disposition du public, qui contient des renseignements sur les intérêts financiers et autres que les sénateurs sont tenus de déclarer publiquement en vertu du Code;
• présenter un rapport annuel des activités du bureau au président du Sénat, qui le déposera au Sénat.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

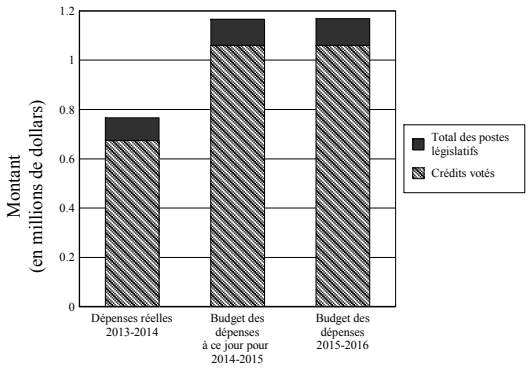

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	675 099	1 059 500	1 059 500	1 059 500
Total des crédits votés	**675 099**	**1 059 500**	**1 059 500**	**1 059 500**
Total des postes législatifs	*90 819*	*107 250*	*107 250*	*109 200*
Total des dépenses budgétaires	**765 918**	**1 166 750**	**1 166 750**	**1 168 700**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La conseillère sénatoriale en éthique prévoit des dépenses budgétaires de 1,169 million de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 1,060 million de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde 109 milliers de dollars représente les autorisations législatives ne nécessitant pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les sénateurs respectent les obligations découlant du Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs de manière à aider à assurer l'intégrité du Sénat en tant qu'institution.			
Administration	765 918	1 166 750	1 168 700
Total	**765 918**	**1 166 750**	**1 168 700**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Corporation commerciale canadienne

Raison d'être

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est régie par la loi qui l'a créée, soit la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* de 1946. Elle énonce le mandat général de la CCC, c'est-à-dire contribuer à l'expansion du commerce extérieur du Canada en aidant les exportateurs canadiens à accéder aux marchés étrangers et les acheteurs étrangers à se procurer des marchandises au Canada. La Loi confère aussi à la CCC un certain nombre de pouvoirs, dont la capacité d'effectuer l'exportation de marchandises ou de denrées du Canada, en qualité de mandant ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. Par conséquent, la CCC négocie et exécute des accords d'approvisionnement bilatéraux de gouvernement à gouvernement, facilitant ainsi des transactions à l'exportation pour le compte des exportateurs canadiens.

La CCC rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

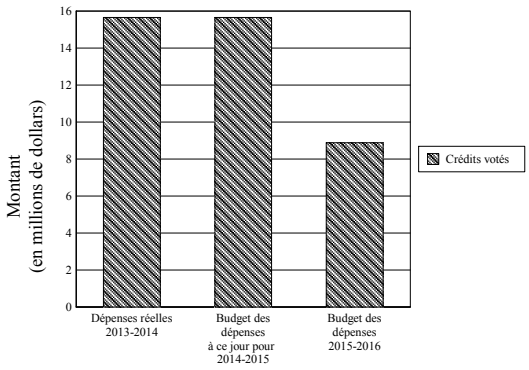

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Versements à la Corporation commerciale canadienne	15 656 400	15 654 204	15 654 204	8 880 000
Total des crédits votés	**15 656 400**	**15 654 204**	**15 654 204**	**8 880 000**
Total des dépenses budgétaires	**15 656 400**	**15 654 204**	**15 654 204**	**8 880 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La CCC prévoit des dépenses budgétaires votées de 8,9 millions de dollars pour 2015-2016 qui doivent être approuvées par le Parlement. Ces fonds serviront à faciliter la vente de biens et de services des exportateurs canadiens au département de la Défense des États-Unis pour appuyer l'infrastructure industrielle de défense nord-américaine et pour faciliter les services organisationnels de la CCC en vue de soutenir les priorités générales de politique publique du gouvernement, ses grands objectifs stratégiques et ses attentes.

Pour toutes les autres transactions liées à l'exportation, la CCC exige des frais de service. Ces frais appuient les autres dépenses de la CCC.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Un meilleur accès aux marchés pour les exportateurs canadiens en ce qui concerne les marchés complexes du secteur public international.			
Défense	. . . . .	15 654 204	8 880 000
Marchés émergents et en développement	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*15 656 400*	. . . . .	. . . . .
Total	**15 656 400**	**15 654 204**	**8 880 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Cour suprême du Canada

Raison d'être

Créée en vertu d'une loi du Parlement en 1875, la Cour suprême du Canada (CSC) est la juridiction d'appel de dernier ressort du pays. Elle sert les Canadiens en tranchant des questions de droit d'importance pour le public, contribuant ainsi à l'évolution de toutes les branches du droit au Canada. L'indépendance de la Cour, la qualité de ses travaux et le respect qu'on lui porte, tant ici qu'à l'étranger, sont autant d'éléments qui contribuent grandement aux fondements d'un pays fort, sécuritaire et démocratique, fondé sur la primauté du droit. La CSC se compose du juge en chef et de huit juges puînés.

Le Bureau du registraire de la Cour suprême du Canada fournit à la Cour tous les services et l'appui dont elle a besoin pour traiter, entendre et trancher les instances qui lui sont soumises. Il agit également comme interface entre les plaideurs et la Cour. Le ministre de la Justice est responsable de cette institution.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

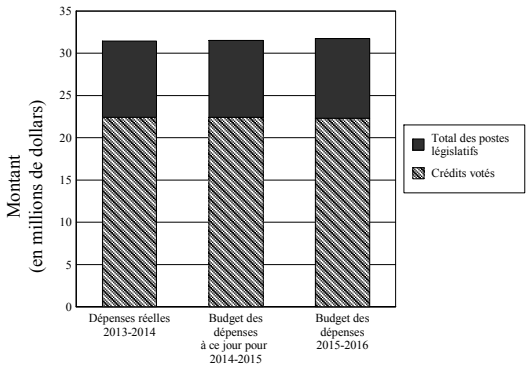

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	22 419 896	22 307 652	22 425 952	22 304 846
Total des crédits votés	**22 419 896**	**22 307 652**	**22 425 952**	**22 304 846**
Total des postes législatifs	*9 011 043*	*9 082 142*	*9 082 142*	*9 459 097*
Total des dépenses budgétaires	**31 430 939**	**31 389 794**	**31 508 094**	**31 763 943**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La CSC prévoit des dépenses budgétaires de 31,8 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, des dépenses de 22,3 millions de dollars doivent être approuvées par le Parlement. Le solde de 9,5 millions de dollars représente les prévisions de postes législatifs qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette de 374 149 $ du Budget principal des dépenses 2015-2016 est attribuable aux facteurs suivants :
• une diminution nette de 2 806 $ des fonds d'exploitation en raison d'une augmentation de 18 773 $ découlant de la signature de diverses conventions collectives qui est compensée par une diminution nette de 21 579 $ au titre des cotisations obligatoires aux initiatives des organismes centraux;
• une augmentation de 331 517 $ du financement des postes législatifs pour les traitements et les pensions des juges;
• une augmentation de 45 438 $ en raison d'un rajustement des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Les augmentations des autorisations législatives de la CSC sont attribuables à la hausse des traitements des juges et des pensions versées par suite du départ à la retraite de juges de la CSC.

Grâce aux fonds attendus dans le cadre du Budget principal des dépenses, le Bureau du registraire de la Cour suprême du Canada (le Bureau) continuera de s'attacher au traitement des affaires en temps utile tout en maintenant la satisfaction des intéressés ainsi que des normes de service élevées. Pour ce faire, le Bureau ne vise qu'un seul résultat stratégique, à savoir « l'administration efficace et indépendante du tribunal de dernier ressort du Canada ».

En 2015-2016, le Bureau accordera une priorité élevée à la poursuite de ses travaux visant à adapter les processus opérationnels à un environnement électronique, en vue d'améliorer de façon soutenue l'accès électronique aux dossiers d'instance et à l'information de la Cour, aux fins d'usage interne par la Cour ainsi qu'aux fins d'usage par les plaideurs et les membres du public. Le Bureau poursuivra également le renforcement du programme de sécurité physique et de sécurité des TI de la Cour. Des mesures de sécurité plus robustes sont nécessaires en raison de l'accroissement de la complexité et du degré de sensibilité des affaires entendues par la Cour. De plus, le Bureau continuera de rechercher de possibles gains d'efficacité et d'assurer une utilisation optimale de ses ressources.

Des renseignements supplémentaires seront disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités une fois qu'il aura été déposé à la Chambre des communes.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
L'administration du tribunal de dernier ressort du Canada est efficace et indépendante.			
Opérations de la Cour	16 627 433	15 765 325	16 286 129
Paiements aux juges de la Cour suprême du Canada conformément à la *Loi sur les juges*	6 155 512	6 756 473	7 087 990
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	8 647 994	8 867 996	8 389 824
Total	**31 430 939**	**31 389 794**	**31 763 943**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Défense nationale

Raison d'être

Au nom de la population canadienne, les Forces armées canadiennes (FAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) sont prêts à exécuter trois rôles essentiels :

• défendre le Canada en atteignant l'excellence au pays;
• défendre l'Amérique du Nord en demeurant un partenaire solide et fiable des États-Unis pour la défense du continent;
• contribuer à la paix et à la sécurité internationale en faisant preuve de leadership sur la scène internationale.

En vertu de la *Loi sur la Défense nationale*, le MDN et les FAC sont deux entités distinctes travaillant ensemble au quartier général de la Défense nationale à s'acquitter de leur principale responsabilité, qui consiste à assurer la défense du Canada et des Canadiens.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

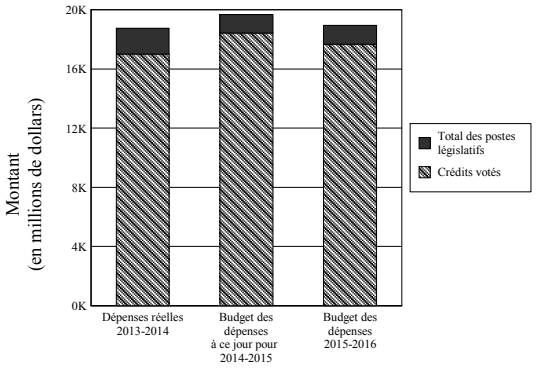

Dépenses non budgétaires

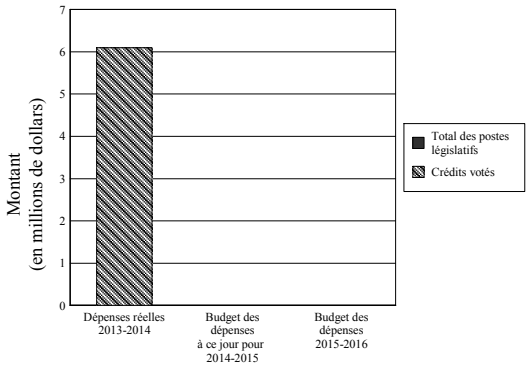

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	13 992 664 687	12 513 999 319	13 537 640 487	13 483 693 376
5 Dépenses en capital	2 855 755 116	4 730 059 209	4 722 631 021	4 020 883 722
10 Subventions et contributions	164 625 402	178 183 820	178 764 886	168 742 820
Total des crédits votés	**17 013 045 205**	**17 422 242 348**	**18 439 036 394**	**17 673 319 918**
Total des postes législatifs	*1 751 329 001*	*1 239 312 039*	*1 240 792 334*	*1 268 733 711*
Total des dépenses budgétaires	**18 764 374 206**	**18 661 554 387**	**19 679 828 728**	**18 942 053 629**
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
- Compte d'avance du fonds de roulement	6 094 057	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés	**6 094 057**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**
Total des dépenses non budgétaires	**6 094 057**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le MDN prévoit des dépenses budgétaires de 18,9 milliards de dollars pour l'exercice 2015-2016. De cette somme, un montant de 17,7 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,3 milliard de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

L'augmentation de l'autorisation de crédit net de 280,5 millions de dollars, soit environ 1,5 p. 100, du Budget principal des dépenses

2014-2015 au Budget principal des dépenses 2015-2016 du MDN s'explique par une augmentation des coûts de fonctionnement de 969,7 millions de dollars, une diminution des coûts d'immobilisation de 709,2 millions de dollars, une réduction des subventions et des contributions de 9,4 millions de dollars et une augmentation des paiements législatifs de 29,4 millions de dollars.

Parmi les importants facteurs qui contribuent à l'augmentation des dépenses nettes, mentionnons les suivants :
• une augmentation du financement pour le maintien en puissance et le maintien de la disponibilité opérationnelle des FAC à l'appui de la mise en œuvre continue de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*;
• une augmentation du facteur de progression annuel des dépenses de la défense, comme il a été annoncé dans le budget fédéral de 2008, afin de fournir un financement prévisible et à long terme.

Ces augmentations sont compensées par la diminution nette des rajustements des dépenses liées aux grands projets d'acquisition de biens d'équipement et d'infrastructures afin d'harmoniser les ressources financières et les délais d'acquisition des projets actuels. Ce financement comprend des investissements dans de grands projets d'immobilisation comme la série de véhicules de combat terrestre et d'hélicoptères de transport moyen à lourd.

En 2015-2016, le MDN continuera d'assurer une saine gestion financière du budget de la défense et l'exécution des trois rôles constants des FAC, soit défendre le Canada, défendre l'Amérique du Nord et contribuer à la paix et la sécurité internationales.

L'exercice 2014-2015 était la première année de la mise en œuvre de programme utilisant la nouvelle architecture d'alignement des programmes du MDN, laquelle se compose de cinq programmes en plus des Services internes.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 du Ministère.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens.			
Production des éléments de capacité de la Défense	. . . . .	13 086 304 226	13 336 464 765
Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	. . . . .	3 039 436 884	3 102 147 905
Recherche et développement concernant les capacités de la Défense	. . . . .	326 339 123	373 537 801
Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens.			
Opérations de soutien et de combat de la Défense	. . . . .	1 363 942 346	1 294 500 580
Services de la Défense et contributions au gouvernement	. . . . .	407 959 810	382 286 293
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	972 661 367	437 571 998	453 116 285
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*17 791 712 839*	. . . . .	. . . . .
Total	**18 764 374 206**	**18 661 554 387**	**18 942 053 629**
Non budgétaire			
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*6 094 057*	. . . . .	. . . . .
Total	**6 094 057**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions à l'appui du Programme de dédommagement des employeurs de réservistes	. . . . .	. . . . .	2 310 000
Subventions à l'appui du Programme d'engagement de la Défense	250 255	500 000	500 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue navale du Canada	434 000	442 000	450 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Armée du Canada	434 000	442 000	450 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Air du Canada	434 000	442 000	450 000
Subvention à la Caisse de bienfaisance de la Marine royale canadienne	25 700	25 700	25 700
Total des postes législatifs	*23 392*	*25 700*	*25 700*
Contributions			
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Budget militaire de l'OTAN (Programmes de l'OTAN)	95 059 039	98 043 000	78 840 410
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Programme de l'OTAN d'investissement au service de la sécurité (Programmes de l'OTAN)	40 540 932	48 961 000	57 979 000
Contributions à l'appui au Programme d'instruction et de coopération militaires	10 064 071	11 389 000	11 389 000
Contributions à l'appui du Programme d'aide aux immobilisations	1 024 471	5 450 000	5 450 000
Programme de contributions à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage	5 690 051	4 000 000	4 000 000
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	2 773 070	3 053 800	3 100 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Autres activités de l'OTAN	2 128 693	2 630 000	2 711 000
Programme de contributions à l'Association canadienne des adjoints au médecin	700 000	741 000	770 779
Programme de contribution au Secrétariat de COSPAS-SARSAT	190 000	190 000	190 000
Contribution au Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique	123 120	124 320	126 931
Total des postes législatifs	*3 625 903*	*5 422 272*	*5 422 272*

Directeur général des élections

Raison d'être

Le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada, est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à être prêt à mener une élection générale ou partielle ou un référendum fédéral; à administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada*; à surveiller l'observation de la législation électorale; à mener des campagnes d'information du public sur l'inscription des électeurs, le vote et la façon de devenir candidat; à mener des programmes d'éducation pour les étudiants sur le processus électoral; à appuyer les commissions indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal; à mener des études sur d'autres méthodes de vote et, sous réserve l'approbation des parlementaires, mettre à l'essai de nouveaux processus de vote en vue de scrutins futurs; à fournir aux organismes électoraux d'autre pays ou à des organisations internationales, son aide et sa collaboration en matière électorale.

Le leader du gouvernement à la Chambre des communes est le ministre désigné pour déposer au Parlement les rapports administratifs du directeur général des élections, y compris le rapport sur les plans et les priorités et le rapport ministériel sur le rendement.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

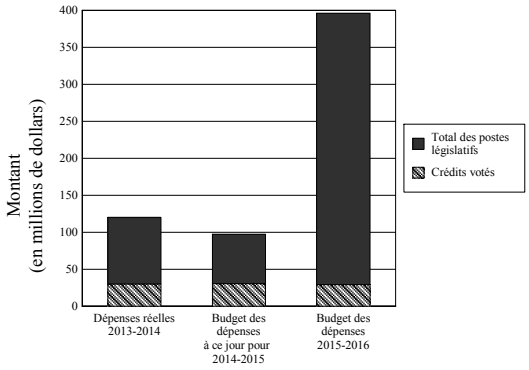

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	30 177 120	30 538 285	30 538 285	29 204 976
Total des crédits votés	**30 177 120**	**30 538 285**	**30 538 285**	**29 204 976**
Total des postes législatifs	*90 050 629*	*66 572 147*	*66 572 147*	*366 754 841*
Total des dépenses budgétaires	**120 227 749**	**97 110 432**	**97 110 432**	**395 959 817**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Élections Canada prévoit des dépenses budgétaires de 396,0 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 29,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 366,8 millions de dollars représente les prévisions législatives; ce montant est fourni à titre indicatif.

Globalement, en ce qui concerne 2015-2016, l'organisme prévoit une augmentation de 298,8 millions de dollars par rapport au budget des dépenses à ce jour pour 2014-2015. Cette situation est attribuable à :

• une augmentation nette de 300,2 millions de dollars de l'autorisation législative, principalement pour mener l'élection générale de 2015 (partie des programmes des Opérations électorales et de la Régulation des activités électorales);

• une diminution nette de 1,3 million de dollars des dépenses du Programme (crédit voté) principalement en raison du transfert du Commissaire aux élections fédérales au Bureau du directeur des poursuites pénales pour les activités d'observation et d'application (partie du programme de la Régulation des activités électorales).

D'autres renseignements se trouvent dans le rapport sur les plans et les priorités d'Élection Canada

Le Budget principal des dépenses 2014-2015 et le budget des dépenses à ce jour excluent les fonds destinés aux postes législatifs suivants :
• la conduite d'élections partielles le 30 juin 2014 dans Fort McMurray–Athabasca, Macleod, Scarborough–Agincourt et Trinity–Spadina, et le 17 novembre 2014 dans Whitby–Oshawa et Yellowhead (faisant partie des programmes des Opérations électorales et de la Régulation des activités électorales);
• la réalisation d'activités de préparation opérationnelle pour l'élection générale de 2015, lesquelles permettront à l'organisme de se préparer à mener une élection dans 338 circonscriptions (contre 308 auparavant), de mettre en œuvre les dispositions de la *Loi électorale du Canada* modifiée récemment, et d'effectuer des changements administratifs importants en vue d'améliorer les services aux électeurs (dans le cadre du programme Opérations électorales).

Les détails relatifs à l'utilisation de toutes les autorisations seront présentés dans le Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015 d'Élection Canada et dans les Comptes publics.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Un cadre électoral accessible que les Canadiens utilisent avec confiance.			
Opérations électorales	45 326 885	34 938 217	277 113 580
Régulation des activités électorales	27 960 704	19 959 354	79 015 382
Engagement électoral	7 974 120	8 441 546	8 060 043
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	38 966 040	33 771 315	31 770 812
Total	**120 227 749**	**97 110 432**	**395 959 817**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Diversification de l’économie de l’Ouest canadien

Raison d’être

Diversification de l’économie de l’Ouest Canada (DEO) a été établi afin de promouvoir le développement et la diversification de l’économie de l’Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région lors de l’élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets dans le cadre de politique économique nationale. La ministre de la Santé, appuyée par la ministre d’État (Diversification de l’économie de l’Ouest) sont responsables de cette organisation.

Le Ministère mène ses activités conformément aux dispositions de la *Loi sur la diversification de l’économie de l’Ouest canadien*, qui est entrée en vigueur le 28 juin 1988. DEO est chargé du développement régional dans l’Ouest du Canada, ce qui comprend l’élaboration et le soutien des politiques, des programmes et des activités touchant l’économie, dans le but de faire la promotion de la croissance économique.

Budget des dépenses de l’organisation

Dépenses budgétaires

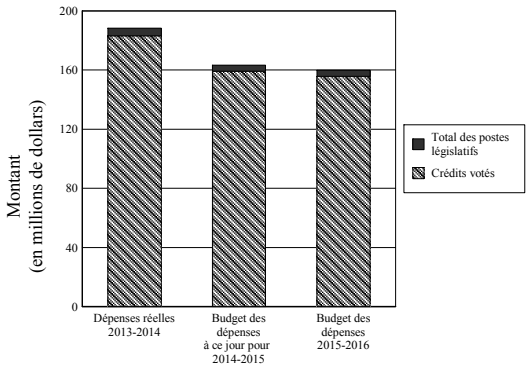

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	40 153 739	36 928 959	36 928 959	36 995 191
5 Subventions et contributions	143 006 398	117 863 000	122 232 026	118 733 000
Total des crédits votés	**183 160 137**	**154 791 959**	**159 160 985**	**155 728 191**
Total des postes législatifs	*5 168 154*	*4 115 993*	*4 115 993*	*4 185 723*
Total des dépenses budgétaires	**188 328 291**	**158 907 952**	**163 276 978**	**159 913 914**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

DEO prévoit des dépenses budgétaires de 159,9 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 155,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 4,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d’approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

La diminution des dépenses nettes de 3,4 millions de dollars par rapport au budget des dépenses à ce jour de 2014-2015 est attribuable à une diminution de 3,5 millions de dollars des contributions et autres paiements de transfert et à une augmentation des coûts d’exploitation de 0,1 million de dollars.

Certains effets résultent des rajustements annuels à l’égard desquels des autorisations sont demandées pendant un exercice et dont les sommes peuvent fluctuer d’une année à l’autre. Ces rajustements nets constituent une diminution de 3,4 millions de dollars en 2015-2016, répartie comme suit :

• une diminution de 2,5 millions de dollars attribuable au réinvestissement des rentrées de fonds au titre des contributions remboursables et de l’appui financier pour la Fondation Rick Hansen;

• une diminution de 1,0 million de dollars des transferts d'Agriculture et Agroalimentaire Canada en ce qui a trait au Centre d'excellence du bœuf canadien;
• une diminution de 0,6 million de dollars des fonds associés aux conseils fédéraux régionaux;
• une augmentation de 0,5 million de dollars liée au réaménagement prévu par la norme Milieu de travail 2.0;
• une augmentation de 0,2 million de dollars liée aux conventions collectives et aux avantages sociaux.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien.			
Développement des entreprises et innovation	98 912 661	100 598 774	100 520 050
Croissance économique des collectivités	62 155 737	34 432 043	34 862 792
Politique, représentation et coordination	9 306 314	10 741 002	10 145 094
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	17 953 579	13 136 133	14 385 978
Total	**188 328 291**	**158 907 952**	**159 913 914**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	. . . . .	5 000 000	5 000 000
Contributions			
Contributions en vertu du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	81 837 602	80 509 009	81 379 009
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	29 525 097	28 453 991	28 453 991
Contributions en vertu de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs	5 987 145	3 900 000	3 900 000

École de la fonction publique du Canada

Raison d'être

L'École de la fonction publique du Canada (l'École) est le fournisseur de services d'apprentissage communs de la fonction publique du Canada. L'École a pour mandat législatif de fournir une gamme d'activités d'apprentissage qui renforcent les capacités des employés et des organisations de la fonction publique, et qui favorisent l'excellence de la gestion au sein de la fonction publique. L'École a le résultat stratégique suivant : Les fonctionnaires fédéraux ont les connaissances, les habiletés et les compétences communes dont ils ont besoin pour exercer leurs responsabilités envers les Canadiens.

Le président du Conseil du Trésor est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

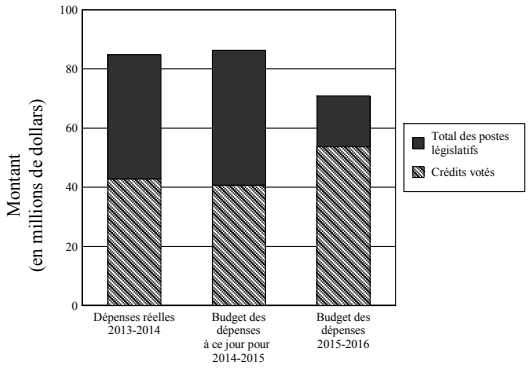

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	42 820 558	39 921 868	40 721 575	53 794 403
Total des crédits votés	**42 820 558**	**39 921 868**	**40 721 575**	**53 794 403**
Total des postes législatifs	*41 941 023*	*45 568 160*	*45 568 160*	*17 085 280*
Total des dépenses budgétaires	**84 761 581**	**85 490 028**	**86 289 735**	**70 879 683**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'École prévoit des dépenses budgétaires de 70,9 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 53,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 17,1 millions de dollars représente des prévisions législatives ne nécessitant pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Comparativement à l'exercice 2014-2015, le Budget principal des dépenses 2015-2016 a diminué de 14,6 millions de dollars. Les dépenses principalement touchées sont celles des salaires et des services professionnels et spéciaux.

Une fois le rapport déposé à la Chambre des communes, on pourra obtenir des renseignements supplémentaires dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisme à l'adresse : http://www.cspsefpc.gc.ca/about_us/currentreport/index-fra.aspx.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les fonctionnaires fédéraux ont les connaissances, les habiletés et les compétences communes dont ils ont besoin pour exercer leurs responsabilités envers les Canadiens.			
Services d'apprentissage	. . . . .	. . . . .	51 113 769
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	21 110 927	23 918 090	19 765 914
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*63 650 654*	*61 571 938*	. . . . .
Total	**84 761 581**	**85 490 028**	**70 879 683**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Emploi et Développement social

Raison d'être

Emploi et Développement social Canada (EDSC), incluant le Programme du travail et Service Canada, a pour mission de bâtir un Canada plus fort et plus concurrentiel, d'aider les Canadiens à faire les bons choix afin que leur vie soit plus productive et gratifiante, et d'améliorer leur qualité de vie. EDSC offre une multitude de programmes et de services qui aident les Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

EDSC assure la sécurité du revenu de base aux aînés, vient en aide aux chômeurs, aide les étudiants à financer leurs études postsecondaires, et aide les parents de jeunes enfants. Dans le cadre du Programme du travail, EDSC est responsable des lois et des politiques liées au travail dans les milieux de travail relevant de compétence fédérale. Service Canada permet aux citoyens d'accéder aux programmes d'EDSC, de même qu'à d'autres programmes et services du gouvernement du Canada. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

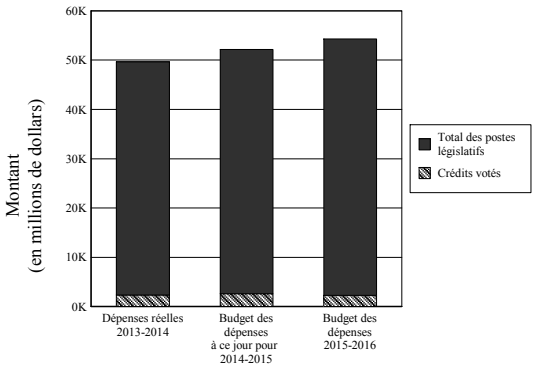

Dépenses non budgétaires

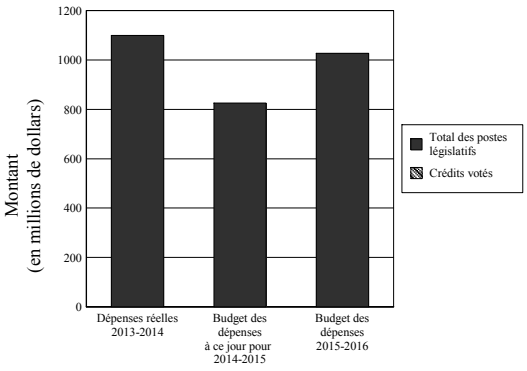

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	645 699 959	571 067 134	595 942 784	561 409 860
5 Subventions et contributions	1 697 786 241	1 227 675 995	1 755 397 995	1 712 658 484
- Radiation de dettes – Prêts canadiens aux étudiants	. . . . .	. . . . .	294 647 678	. . . . .
Total des crédits votés	**2 343 486 200**	**1 798 743 129**	**2 645 988 457**	**2 274 068 344**
Total des postes législatifs	*47 303 426 321*	*49 872 029 598*	*49 548 277 143*	*51 991 467 772*
Total des dépenses budgétaires	**49 646 912 521**	**51 670 772 727**	**52 194 265 600**	**54 265 536 116**
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	*1 099 875 159*	*779 981 475*	*826 283 289*	*1 027 422 531*
Total des dépenses non budgétaires	**1 099 875 159**	**779 981 475**	**826 283 289**	**1 027 422 531**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

EDSC prévoit des dépenses budgétaires totalisant 54,3 milliards de dollars pour ses programmes et services en 2015-2016, dont 51,6 milliards de dollars, ou plus de 95 p. 100, aideront directement la population canadienne par l'entremise du programme de la Sécurité de la vieillesse, de la Prestation universelle pour la garde d'enfants et d'autres programmes de paiements de transfert législatifs.

De cette somme, un montant de 2,3 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 52,0 milliards de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues pour 2015-2016 représentent une augmentation de 4,6 milliards de dollars, ou près de 9,3 p. 100, comparativement aux dépenses réelles de 2013-2014, qui se chiffraient à 49,6 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation des versements de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti en raison du vieillissement de la population et de la hausse prévue des versements mensuels moyens.

Comparativement aux dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses 2014-2015, qui s'élevaient à 51,7 milliards de dollars, les dépenses prévues pour 2015-2016 constituent une augmentation nette de 2,6 milliards de dollars.

Cette augmentation porte principalement sur des postes législatifs. Plus particulièrement, les prévisions de 45,5 milliards de dollars relatives aux versements de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti représentent des augmentations de 1,4 milliard de dollars et de 483,0 millions de dollars respectivement, qui s'expliquent par des changements apportés aux taux moyens de paiement et au nombre de bénéficiaires. Les autres facteurs contribuant à cette augmentation comprennent :
• une augmentation de 83,9 millions de dollars des dépenses prévues pour les Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité et les Bonds canadiens pour l'épargne-invalidité en raison de l'augmentation constante de l'ensemble des régimes enregistrés et de la participation au programme;
• une augmentation de 77,4 millions de dollars des paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* principalement en raison d'une hausse des coûts d'aide au remboursement qui tiennent compte des plus récentes projections de remboursement des emprunteurs établies par le Bureau de l'actuaire en chef;
• une augmentation de 33,5 millions de dollars des Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* attribuable au taux de croissance établi par le Bureau de l'actuaire en chef;
• une augmentation de 32,4 millions de dollars de la Prestation universelle pour la garde d'enfants fondée sur le nombre accru d'enfants qui ont droit à la prestation. Les montants n'incluent pas la bonification proposée de la prestation universelle pour la garde d'enfants puisqu'elle constitue une mesure assujettie à l'approbation du Parlement;
• une augmentation de 27,0 millions de dollars des paiements de la Subvention canadienne pour l'épargne-études, étant donné qu'un plus grand nombre de familles épargnent pour l'éducation postsecondaire de leurs enfants.

Les changements associés au crédit 1 et au crédit 5 sont les suivants :
• Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement : le Ministère prévoit dépenser 561,4 millions de dollars en 2015-2016. Ceci représente une diminution de 9,7 millions par rapport aux 571,1 millions de dollars inscrits au Budget principal des dépenses 2014-2015. Cette diminution nette est largement attribuable à des ressources et programmes temporaires qui arriveront à terme ainsi qu'à des transferts à d'autres ministères gouvernementaux.
• Crédit 5 – Subventions et contributions : des dépenses de 1 712,7 millions de dollars sont prévues au Budget principal des dépenses 2015-2016, ce qui représente une augmentation de 485,0 millions de dollars comparativement au Budget principal des dépenses 2014-2015. Cet écart est principalement attribuable à l'inclusion du financement pour les ententes pour le Fonds canadien pour la création d'emplois. En 2014-2015, les fonds ont été inclus dans les budgets supplémentaires des dépenses. En 2015-2016, le montant annuel total de 500,0 millions de dollars pour les ententes est inclus dans le Budget principal des dépenses 2015-2016.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Sécurité du revenu, accès aux possibilités et mieux-être des personnes, des familles et des collectivités.			
Sécurité du revenu	42 094 313 717	44 557 391 657	46 624 099 750
Développement social	2 992 414 508	3 052 032 587	3 081 658 183
Une main-d'œuvre qualifiée, inclusive et capable de s'adapter, et un marché du travail efficace.			
Apprentissage	2 194 548 765	2 235 678 253	2 391 384 094
Compétences et emploi	1 614 076 687	1 159 480 484	1 706 013 120
Milieux de travail sécuritaires, équitables et productifs, où règne la coopération.			
Travail	143 416 411	154 124 966	160 715 470
Excellence du service à l'échelle du gouvernement.			
Réseau de services à l'appui des ministères du gouvernement	. . . . .	. . . . .	56 013 514
Prestation de services pour d'autres programmes du gouvernement du Canada	. . . . .	. . . . .	22 389 992
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	321 838 603	224 942 258	223 261 993
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*286 303 830*	*287 122 522*	. . . . .
Total	**49 646 912 521**	**51 670 772 727**	**54 265 536 116**
Non budgétaire			
Une main-d'œuvre qualifiée, inclusive et capable de s'adapter, et un marché du travail efficace.			
Apprentissage	1 099 875 159	779 981 475	1 027 422 531
Total	**1 099 875 159**	**779 981 475**	**1 027 422 531**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions aux apprentis	96 900 000	114 552 200	114 552 200
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	34 011 689	36 340 000	41 340 000
Subventions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	175 881	18 300 000	18 300 000
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	6 515 103	14 775 000	14 775 000
Subventions pour des projets de petite envergure du Fonds pour l'accessibilité	8 703 012	13 650 000	13 650 000
Soutien du revenu pour les parents d'enfants assassinés ou disparus	70 490	10 000 000	10 000 000
Subvention Passeport pour ma réussite Canada	. . . . .	. . . . .	6 000 000
Programme de financement du travail	1 167 982	1 703 000	1 703 000
Subventions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	304 677	250 000	250 000
Subventions désignées à l'Organisation de coopération et de développement économiques	79 944	100 000	100 000
Total des postes législatifs	*46 458 727 144*	*49 026 537 240*	*51 057 118 525*
Contributions			
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation de ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	568 384 907	635 962 672	590 945 161
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	148 192 686	108 050 000	105 050 000
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, détenteurs d'accord de la Stratégie pour la formation et les compétences des Autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé publique, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences	13 076 885	27 144 123	27 144 123

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions pour aider les travailleurs âgés sans emploi dans les collectivités ayant un taux de chômage élevé et/ou affectées par des compressions de personnel	32 167 196	. . . . .	24 000 000
Contributions à des organisations afin d'appuyer le développement des ressources humaines, la croissance économique, la création d'emplois et le maintien en poste dans les communautés minoritaires de langue officielles	11 999 780	12 000 000	12 000 000
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	7 478 802	5 840 000	5 840 000
Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	14 692 171	5 209 000	3 209 000
Paiements aux organismes sans but lucratif pour mettre au point des activités d'éducation et de sensibilisation de portée nationale ou provinciale/territoriale/régionale afin de réduire l'incidence de la violence et de la fraude à l'égard des aînés	3 814 554	1 800 000	1 800 000
Total des postes législatifs	*457 243 787*	*478 441 676*	*560 301 287*
Autres paiements de transfert			
Paiements aux provinces et aux territoires pour la prestation de programmes et de services d'emploi dans le cadre du Fonds canadien pour la création d'emplois et dans le cadre des Ententes sur le marché du travail	530 713 000	. . . . .	500 000 000
Paiements aux provinces et aux territoires en vertu du Cadre multilatéral pour les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées	218 251 611	222 000 000	222 000 000

Énergie atomique du Canada limitée

Raison d'être

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) se sert de son expertise scientifique et de ses installations sans pareilles pour s'assurer que :
• le secteur nucléaire canadien soit novateur et productif;
• la sécurité et la prospérité du Canada soit appuyées par la science et l'innovation dans le domaine nucléaire;
• les Canadiens aient une source fiable d'approvisionnement en isotopes;
• les emplacements nucléaires fédéraux du Canada soient des milieux propres et sains.

Le mandat actuel des laboratoires nucléaires d'EACL découle des pouvoirs conférés au ministre des Ressources naturelles en vertu de la *Loi sur l'énergie nucléaire* :
• effectuer des travaux de recherche ayant trait à l'énergie nucléaire;
• entraîner l'utilisation de l'énergie nucléaire;
• délivrer des licences, vendre ou céder des découvertes et des inventions en lien avec l'énergie nucléaire, et percevoir les paiements correspondants.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

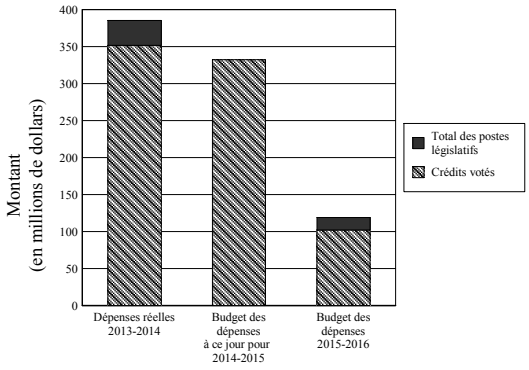

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	351 762 900	102 143 000	332 428 000	102 143 000
Total des crédits votés	**351 762 900**	**102 143 000**	**332 428 000**	**102 143 000**
Total des postes législatifs	*33 700 000*	. . . . .	. . . . .	*17 000 000*
Total des dépenses budgétaires	**385 462 900**	**102 143 000**	**332 428 000**	**119 143 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le financement inscrit au budget principal des dépenses d'EACL, au montant de 102,1 millions de dollars, sera utilisé afin de financer les activités de laboratoire ainsi que la recherche et le développement à Chalk River et d'assurer la sécurité et la fiabilité de l'exploitation des installations nucléaires et de l'infrastructure de soutien

Les activités de laboratoire comprennent ce qui suit :
• les laboratoires : Les installations spécialisées exploitées en vertu d'un permis délivré par la Commission canadienne de sûreté nucléaire;
• les services de soutien sur place : Les installations et les équipes, y compris les équipes des services d'ingénierie, d'approvisionnement et d'entretien, qui permettent l'exécution des activités industrielles et scientifiques de l'établissement.

• les services municipaux : Les services de base requis pour l'exploitation du campus, notamment les fonctions de propriétaire et l'approvisionnement en eau, en chauffage et en électricité.

Conformément à la *Loi sur l'emploi et la croissance économique*, le financement prévu par la loi de 17,0 millions de dollars, qui est inscrit dans le présent budget principal des dépenses, servira à exécuter les engagements commerciaux relativement au dessaisissement de la Division des réacteurs CANDU d'EACL à Candu Énergie inc.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Être le principal fournisseur mondial de produits et de services nucléaires. Protéger la santé et la sécurité du public, de notre personnel et de l'environnement. Réduire au minimum les obligations liées aux déchets nucléaires pour les générations futures.			
Installations et activités nucléaires	. . . . .	67 006 000	67 006 000
Recherche et développement	. . . . .	35 137 000	35 137 000
Affaires commerciales	. . . . .	. . . . .	17 000 000
Déclassement et gestion des déchets	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*385 462 900*	. . . . .	. . . . .
Total	**385 462 900**	**102 143 000**	**119 143 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Environnement

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement est responsable de cette organisation.

Environnement Canada est le ministère fédéral responsable d'un vaste éventail de questions environnementales qui affectent la population canadienne. Le Ministère joue également un rôle d'intendance dans la réalisation et le maintien d'un environnement propre, sécuritaire et durable. Environnement Canada aborde les enjeux par la surveillance, la recherche, l'élaboration de politiques, la prestation de services à la population canadienne, la réglementation, l'application des lois environnementales, l'avancement des technologies propres et des partenariats stratégiques. Les programmes du Ministère sont axés sur un environnement propre, en minimisant les menaces que représente la pollution pour la population canadienne ainsi que pour son environnement; un environnement sécuritaire, en dotant la population canadienne des outils nécessaires à la prise de décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat; et un environnement durable, en préservant et en restaurant l'environnement naturel du Canada. L'orientation du programme du Ministère reflète l'interdépendance de plus en plus évidente entre la durabilité de l'environnement et le bien-être économique.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

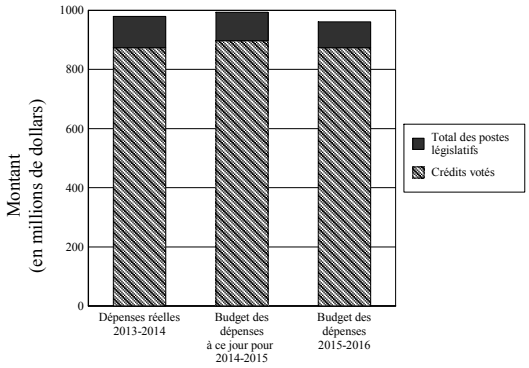

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	755 227 966	687 165 091	709 659 520	695 731 283
5 Dépenses en capital	50 013 831	52 789 150	55 246 760	63 297 504
10 Subventions et contributions	67 998 405	107 286 053	132 315 225	114 340 903
Total des crédits votés	**873 240 202**	**847 240 294**	**897 221 505**	**873 369 690**
Total des postes législatifs	*105 709 346*	*84 927 036*	*95 660 076*	*87 681 386*
Total des dépenses budgétaires	**978 949 548**	**932 167 330**	**992 881 581**	**961 051 076**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Les écarts importants entre les dépenses réelles d'Environnement Canada dans les Comptes publics 2013-2014 et le Budget principal des dépenses 2014-2015 sont surtout attribuables à des rajustements et à des transferts au cours de l'exercice. Ceux-ci incluent les reports de fonds pour dépenses de fonctionnement et dépenses en capital, le remboursement des dépenses admissibles au chapitre de la rémunération et le paiement législatif à Conservation de la nature Canada. Ces changements seront également reflétés dans les Comptes publics 2014-2015.

En comparaison du Budget principal des dépenses 2014-2015, le Budget principal des dépenses 2015-2016 prévoit une augmentation nette des dépenses de 28,9 millions de dollars ou de 3,1 p. 100 attribuable à une augmentation de 8,6 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, de 10,5 millions de dollars des dépenses en capital, de 7,1 millions de dollars des dépenses au titre des subventions et des

contributions et de 2,7 millions de dollars pour le régime d'avantages sociaux des employés.

Les principales augmentations sont :
• une augmentation de 46,6 millions de dollars du financement pour la mise en œuvre du Plan de conservation national;
• une augmentation nette de 20,1 millions de dollars du financement pour les services météorologiques du Canada;
• une augmentation de 6,5 millions de dollars du financement pour la seconde phase d'une stratégie axée sur la mise en œuvre d'un système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes;
• une augmentation de 5,3 millions de dollars pour le Programme de la réglementation de la qualité de l'air;
• une augmentation de 3,9 millions de dollars du financement lié au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.

Ces augmentations sont compensées par une diminution de 53,5 millions de dollars liée aux programmes suivants :
• une diminution du financement pour Technologies du développement durable Canada – Fonds de biocarburants ProGen, de 25,0 millions de dollars, et pour le Fonds de technologies du développement durable, de 6,5 millions de dollars;
• une diminution de 12,5 millions de dollars du financement pour le programme découlant de la *Loi sur les espèces en péril*;
• une diminution de 5,0 millions de dollars du financement pour les services météorologiques et d'avertissement sur la navigation dans les zones circonscrites de l'océan Arctique;
• une diminution de 2,3 millions de dollars du financement lié à l'Initiative du Bureau de gestion des grands projets;
• une diminution de 1,6 million de dollars du financement lié à l'Initiative sur les éléments nutritifs des Grands Lacs;
• d'autres diminutions totalisant un montant net de 0,6 million de dollars.

Pour en savoir plus sur le budget des dépenses à ce jour, veuillez consulter les budgets supplémentaires des dépenses (B) et (C) de 2014-2015.

Pour de plus amples renseignements sur les tendances, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures.			
Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	120 519 001	91 592 394	122 779 285
Ressources en eau	100 322 337	91 196 857	95 770 859
Écosystèmes durables	70 727 194	92 013 642	91 480 613
Promotion de la conformité et application de la loi – Faune	18 208 956	15 821 926	16 115 510
Les menaces que représente la pollution pour les Canadiens ainsi que pour leur environnement sont minimisées.			
Changements climatiques et qualité de l'air	125 118 027	154 813 450	122 872 074
Gestion des substances et des déchets	84 616 666	75 747 789	85 149 099
Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution	44 661 876	38 324 642	37 560 222
La population canadienne est équipée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat.			
Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	182 818 981	165 962 548	192 103 008
Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés	26 618 144	25 266 280	15 792 293
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	205 338 366	181 427 802	181 428 113
Total	**978 949 548**	**932 167 330**	**961 051 076**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subvention à l'appui du Programme de conservation des zones naturelles	. . . . .	. . . . .	22 500 000
Subvention pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 636 000	2 800 000	2 800 000
Subvention à l'appui de services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	38 000	44 000	44 000
Total des postes législatifs	*11 207 512*	. . . . .	. . . . .
Contributions			
Contributions à l'appui de Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	13 587 798	14 213 902	29 427 064
Contributions à l'appui d'Écosystèmes durables	11 654 321	15 602 348	17 213 984
Programme de contribution à l'égard de l'intendance de l'habitat	11 916 645	11 769 000	10 564 052
Contributions à l'appui de Changements climatiques et qualité de l'air	9 501 716	8 126 572	8 141 572
Contribution à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable pour le Fonds de technologies du développement durable	. . . . .	. . . . .	6 000 000
Programme de financement communautaire ÉcoAction	4 334 290	4 525 000	4 525 000
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	2 922 990	3 069 000	3 069 000
Contribution du Canada au budget de la Commission de coopération environnementale	2 514 300	2 930 000	2 930 000
Contributions à l'appui de services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	2 649 230	2 177 492	2 597 492
Contribution obligatoire à l'Organisation météorologique mondiale (OMM)	2 121 311	2 167 785	2 167 785
Contributions à l'appui de Gestion des substances et des déchets	1 745 900	1 260 219	1 260 219
Contributions à l'appui de Ressources en eau	1 564 500	604 595	604 595
Contribution obligatoire à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	167 074	206 140	206 140
Contribution obligatoire à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	194 228	190 000	190 000
Contribution obligatoire à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	118 662	100 000	100 000

Finances

Raison d'être

Le ministère des Finances (Ministère) contribue à une économie vigoureuse et à de saines finances publiques pour les Canadiens. Pour ce faire, il surveille l'évolution de la situation au Canada et ailleurs dans le monde afin de fournir une analyse et des conseils de tout premier ordre au gouvernement du Canada, et il élabore et met en œuvre des politiques économiques et financières qui soutiennent les objectifs socio-économiques du Canada et de ses citoyens. Le Ministère joue aussi un rôle de premier plan afin de veiller à ce que les dépenses de l'État soient axées sur les résultats et qu'elles constituent une utilisation judicieuse de l'argent des contribuables. Il interagit de façon importante avec les autres organisations du gouvernement fédéral et agit en tant que catalyseur efficace des opinions des acteurs économiques de toutes les régions du pays.

Le ministre des Finances est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

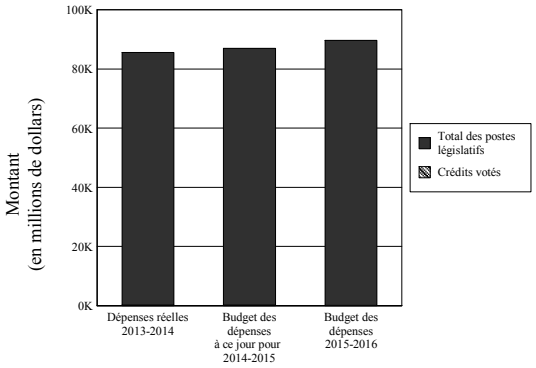

Dépenses non budgétaires

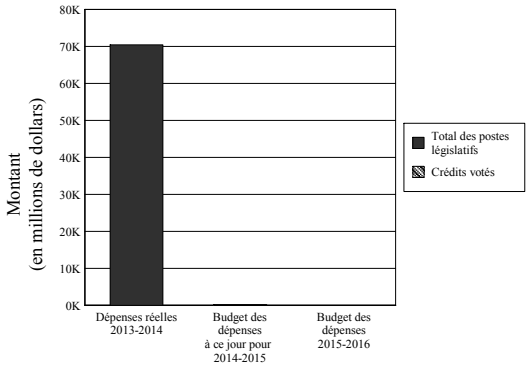

		Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
			Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
			(dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
1	Dépenses de fonctionnement	122 472 165	114 981 053	122 722 613	99 936 668
5	Subventions et contributions	9 210 000	5 035 000	5 035 000	3 035 000
10	Autorisation pour le montant de l'aide en paiements directs à l'Association internationale de développement conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*	. . . . .	. . . . .	1	1
-	Autorisation pour le montant de l'aide en paiements directs relativement à l'établissement d'un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières et à la constitution d'une autorité administrative canadienne	. . . . .	. . . . .	1	. . . . .
Total des crédits votés		**131 682 165**	**120 016 053**	**127 757 615**	**102 971 669**
Total des postes législatifs		*85 447 190 014*	*87 495 714 686*	*86 851 256 291*	*89 543 425 443*
Total des dépenses budgétaires		**85 578 872 179**	**87 615 730 739**	**86 979 013 906**	**89 646 397 112**

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
- Autorisation pour le montant de billets à vue à l'Association internationale de développement conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*	. . . . .	1	2	. . . . .
Total des crédits votés	**. . . . .**	**1**	**2**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*70 481 709 512*	. . . . .	*200 000 000*	. . . . .
Total des dépenses non budgétaires	**70 481 709 512**	**1**	**200 000 002**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Ministère prévoit des dépenses budgétaires de 89,6 milliards de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 103,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 89,5 milliards de dollars constitue des prévisions législatives n'exigeant pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif seulement.

L'augmentation des dépenses de 2,0 milliards de dollars entre le Budget principal des dépenses 2014-2015 et celui de l'exercice 2015-2016 découle essentiellement de l'augmentation nette de 2,0 milliards de dollars au titre des crédits législatifs répartie comme suit :
• Transfert canadien en matière de santé – Une augmentation de 1,9 milliard de dollars reflétant l'augmentation annuelle de l'engagement de financement en vertu de la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, 2012*. Le financement de ce programme augmentera de 6 p. 100 par année jusqu'en 2016-2017, après quoi sa croissance sera fondée sur une moyenne pondérée mobile triennale de la croissance nominale du produit intérieur brut, avec une garantie de hausse du financement d'au moins 3 p. 100 par année;
• Péréquation fiscale – Une augmentation de 672,0 millions de dollars résultant du multiplicateur fondé sur le produit intérieur brut, de 4 p. 100, appliqué au niveau de 2014-2015;
• Transfert canadien en matière de programmes sociaux – Une augmentation de 377,5 millions de dollars représentant l'accroissement annuel de 3 p. 100 annoncé en vertu de la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, 2012*;
• Financement des territoires – Une augmentation de 91,8 millions de dollars résultant d'une mise à jour des données utilisées dans le calcul de la formule de financement des territoires.
• Paiement de péréquation compensatoire supplémentaire à la Nouvelle-Écosse – Une diminution de 27,7 millions de dollars attribuable à la réduction des revenus des zones extracôtières reçus par la Nouvelle-Écosse. L'Entente sur les ressources extracôtières de 2005 garantit que les revenus de la province tirés des ressources pétrolières et gazières extracôtières, qui sont pris en compte dans la formule de péréquation, n'affectent pas ses paiements de péréquation. Par conséquent, la province reçoit des paiements équivalents à la réduction des paiements de péréquation attribuable à ces revenus;
• Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes – Une hausse de 37,1 millions de dollars des paiements de recouvrement attribuable à l'augmentation de la valeur estimative des points d'impôt sur le revenu des particuliers;
• Paiement de péréquation compensatoire supplémentaire à la Nouvelle-Écosse – Une réduction de 58,9 millions de dollars apportée au programme qui permettra d'appliquer la nouvelle formule de calcul de la péréquation adoptée en 2007 sans réduire les paiements de péréquation et les paiements compensatoires au titre de l'Entente sur les ressources extracôtières de 2005; cette réduction est attribuable à la croissance du nombre combiné de paiements de péréquation et de paiements compensatoires au titre de l'Entente de 2005 versés en vertu de la nouvelle formule par rapport à la formule qui était en vigueur avant 2007;
• Intérêt sur la dette non échue – Une baisse de 159,0 millions de dollars découlant d'un changement de traitement comptable en 2013-2014 relativement au rachat d'obligations tel qu'expliqué dans le Rapport financier annuel du gouvernement du Canada, exercice 2013-2014;
• Paiements de remplacement pour programmes permanents – Une hausse de 169,7 millions de dollars des paiements de recouvrement attribuable à l'augmentation de la valeur estimative des points d'impôt sur le revenu des particuliers;
• Autres frais d'intérêt – Une baisse de 520,0 millions de dollars attribuable à la diminution du taux moyen des obligations à long terme, qui sert à calculer l'intérêt sur les obligations des régimes de retraite de la fonction publique en ce qui a trait au service antérieur au 1er avril 2000.

La réduction nette de 15,0 millions de dollars au titre du crédit 1, Dépenses de fonctionnement, est principalement attribuable à ce qui suit :
• Immeuble James-Michael-Flaherty – Une réduction permanente de 10,5 millions de dollars reflétant le déménagement du Ministère en septembre 2014;

• Initiatives gouvernementales – Une réduction de 6,9 millions de dollars liée à l'expiration du financement temporaire pour : les programmes de publicité gouvernementale (2,5 millions de dollars); l'élaboration d'un code législatif exhaustif pour les consommateurs de produits et de services financiers (1,7 million de dollars); les enjeux techniques touchant la taxe sur les produits et services (TPS) (1,2 million de dollars); le groupe de travail sur le cadre du G-20 (600 000 $); la mise en œuvre du Plan d'action pour le capital de risque (485 000 $); l'examen de la gestion des actifs du gouvernement (376 000 $);
• Renouvellement des autorisations afin de soutenir les négociations de revendications globales et l'autonomie gouvernementale partout au Canada – Une augmentation temporaire de 266 000 $;
• Conventions collectives – Une augmentation permanente de 333 000 $ pour refléter les rajustements de salaire à la suite de conventions collectives;
• Exercer les responsabilités inhérentes à l'harmonisation des taxes de vente – Une augmentation temporaire de 653 000 $.
• Travaux d'analyse et de soutien en matière de politiques et de finances relativement aux priorités courantes et aux priorités futures du gouvernement du Canada – Une augmentation permanente de 1,1 million de dollars.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Une économie forte et de saines finances publiques pour les Canadiens.			
Programmes de paiements de transfert et d'impôt	60 171 246 077	61 060 094 305	63 809 601 256
Trésorerie et affaires financières	25 258 792 413	26 419 500 000	25 726 000 000
Cadre des politiques économique et budgétaire	90 992 374	86 840 289	70 864 539
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	57 841 315	49 296 145	39 931 317
Total	**85 578 872 179**	**87 615 730 739**	**89 646 397 112**
Non budgétaire			
Une économie forte et de saines finances publiques pour les Canadiens.			
Programmes de paiements de transfert et d'impôt	8 000 000	1	. . . . .
Trésorerie et affaires financières	70 473 709 512	. . . . .	. . . . .
Total	**70 481 709 512**	**1**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions			
Contribution au Harbourfront Centre	5 000 000	5 000 000	3 000 000
Soutien à des initiatives stratégiques et de recherche	10 000	35 000	35 000
Autres paiements de transfert			
Total des postes législatifs	*60 043 954 502*	*61 064 194 305*	*63 805 244 002*

Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Comme force de police nationale du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral d'assurer la sécurité de la population. En combattant le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité, une cohérence dans son rôle fédéral et une présence d'un océan à l'autre.

Le mandat de la GRC, tel qu'il est défini à l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, sécurité des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et offre de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et des organismes d'exécution de la loi au Canada et à l'étranger.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

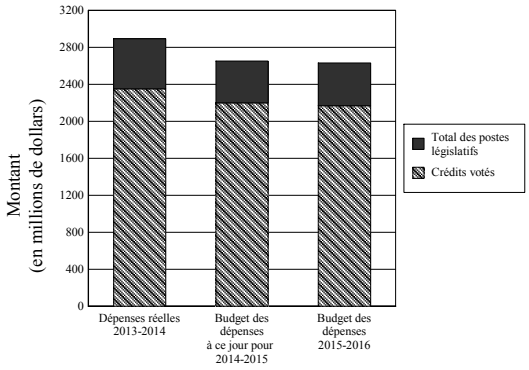

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 981 451 541	1 766 280 232	1 778 516 622	1 726 192 674
5 Dépenses en capital	220 101 586	246 469 709	255 150 967	261 996 018
10 Subventions et contributions	150 151 242	163 636 131	166 457 517	180 351 933
Total des crédits votés	**2 351 704 369**	**2 176 386 072**	**2 200 125 106**	**2 168 540 625**
Total des postes législatifs	*540 676 327*	*449 590 271*	*451 884 712*	*461 517 071*
Total des dépenses budgétaires	**2 892 380 696**	**2 625 976 343**	**2 652 009 818**	**2 630 057 696**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La GRC prévoit des dépenses budgétaires de 2,6 milliards de dollars pour 2015-2016. De ce montant, une somme de 2,2 milliards de dollars doit être approuvée par le Parlement. Le solde de 0,4 milliard de dollars correspond aux prévisions législatives qui ne nécessitent aucune approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre d'information.

Le Budget principal des dépenses 2015-2016 représente une hausse de 4,1 millions de dollars, ou de 0,2 p. 100, par rapport aux crédits budgétaires demandés dans le Budget principal des dépenses 2014-2015. Il s'agit d'une baisse de 40,1 millions de dollars du budget de fonctionnement, somme qui est contrebalancée par des augmentations de 15,5 millions de dollars du budget de dépenses en capital, de 11,9 millions de dollars du budget des programmes législatifs et de 16,7 millions de dollars des besoins de financement pour les subventions et les contributions.

Voici quelques facteurs remarquables qui contribuent aux fluctuations d'une année à une autre des niveaux de financement :
• Transfert de 39,7 millions de dollars à Services partagés Canada (SPC) à la suite de sa création. En 2012-2013, la GRC avait transféré 135,9 millions de dollars de ses crédits votés pour financer les services de technologie de l'information à fournir par SPC. En 2015-2016, elle transfère une somme supplémentaire de 39,7 millions de dollars, ce qui porte le montant total du transfert à 175,6 millions de dollars.
• La GRC a transféré auparavant des fonds à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour la création de nouveaux locaux à bureaux destinés à remplacer le quartier général de la GRC en Colombie-Britannique. Il s'agissait notamment d'un transfert unique de fonds en capital pour l'aménagement de ces locaux et de locaux à vocation particulière qui se terminait en 2014-2015; par conséquent, un montant de 11,0 millions de dollars est réintégré au budget des dépenses en capital de base de la GRC.
• La subvention pour indemniser les membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions a augmenté de 17,9 millions de dollars en raison de la hausse du nombre de membres qui reçoivent une pension ou une indemnité d'invalidité et des hausses annuelles attribuables à l'indexation des prestations d'invalidité.
• Le budget fédéral de 2012 prévoyait l'octroi de fonds pour la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du plan d'action Par-delà la frontière concernant l'intégration des opérations transfrontalières d'application de la loi. Le Budget principal des dépenses 2015-2016 prévoit une hausse de 9,5 millions de dollars des niveaux de financement actuels à l'appui de cette initiative.
• Conformément à la *Loi visant à accroître la responsabilité de la GRC*, des fonds supplémentaires de 8,7 millions de dollars ont été approuvés afin de faciliter la modernisation des processus de gestion des RH, notamment la création de nouveaux groupes professionnels.

Les pouvoirs de dépenser conférés dans le cadre du Budget principal des dépenses 2015-2016 sont essentiels à l'exécution des plans de la GRC et au respect de ses priorités. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 de la GRC.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens.			
Opérations policières	1 761 000 036	1 531 403 670	1 585 420 286
Services canadiens d'application de la loi	241 130 536	241 141 544	177 934 590
Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité.			
Paiements de transfert	147 142 744	159 849 131	177 864 933
Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale.			
Opérations policières internationales	53 068 140	54 882 026	52 395 181
Culture et patrimoine de la police canadienne	13 359 752	10 842 331	10 929 545
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	676 679 488	627 857 641	625 513 161
Total	**2 892 380 696**	**2 625 976 343**	**2 630 057 696**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R.C. (1985), ch. R-11)	132 140 008	144 500 000	162 400 000
Plan de prestations des survivants de la GRC	2 686 991	2 349 131	2 464 933
Subvention pour promouvoir l'application de la loi par le biais de la prévention du crime, la formation et les relations publiques	838 797	1 000 000	1 000 000
Total des postes législatifs	*12 315 745*	*13 000 000*	*13 000 000*
Contributions			
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	14 485 446	15 787 000	14 487 000

Gouverneur général

Raison d'être

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (Bureau) offre un appui et des conseils au gouverneur général du Canada dans le cadre de son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada à l'échelle internationale, et à encourager l'excellence et les réalisations en assurant l'administration du Régime canadien de distinctions honorifiques et la concession d'emblèmes héraldiques.

Le Bureau aide également le gouverneur général à rapprocher les Canadiens. Il gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le Bureau fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

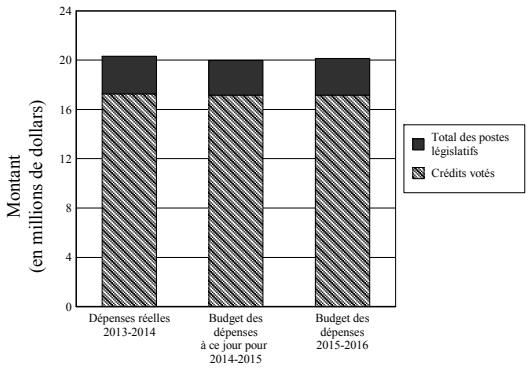

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	17 271 740	17 150 426	17 150 426	17 165 126
Total des crédits votés	**17 271 740**	**17 150 426**	**17 150 426**	**17 165 126**
Total des postes législatifs	*3 034 764*	*2 837 293*	*2 837 293*	*2 965 991*
Total des dépenses budgétaires	**20 306 504**	**19 987 719**	**19 987 719**	**20 131 117**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Bureau prévoit des dépenses budgétaires de 20,1 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 17,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,9 millions de dollars représente les prévisions législatives, qui n'exigent pas d'approbation supplémentaire, et il est fourni à titre indicatif seulement.

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est attribuable aux rajustments causés par la *Loi sur le gouverneur général* aux paiements législatifs versés à l'actuel ou aux anciens gouverneurs généraux, ainsi qu'à un ajustement pour le règlement des conventions collectives signées et d'un rajustement des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Le gouverneur général, représentant la Reine au Canada, est habilité à exécuter ses rôles constitutionnel, d'état, cérémonial et public.			
Soutien du gouverneur général	14 033 636	13 858 784	13 981 917
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	6 272 868	6 128 935	6 149 200
Total	**20 306 504**	**19 987 719**	**20 131 117**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Greffe du Tribunal de la concurrence

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*, le Greffe du Tribunal de la concurrence a été fusionné avec le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, à compter du 1er novembre 2014.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

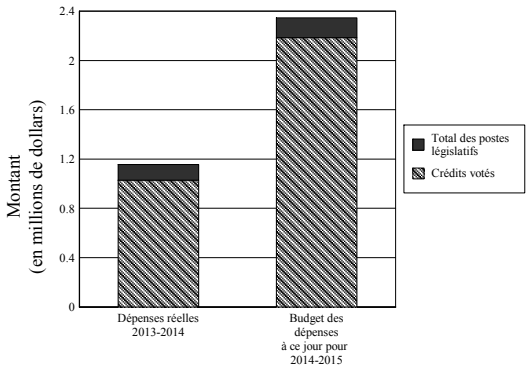

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
- Dépenses du Programme	1 028 926	2 186 169	2 186 169	. . . . .
Total des crédits votés	**1 028 926**	**2 186 169**	**2 186 169**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*126 497*	*159 137*	*159 137*	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**1 155 423**	**2 345 306**	**2 345 306**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Audiences accessibles, équitables, transparentes et efficaces liées au mandat du Tribunal.			
Traitement des affaires	848 462	1 758 980	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	306 961	586 326	. . . . .
Total	**1 155 423**	**2 345 306**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*, le Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles a été fusionné avec le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, à compter du 1 novembre 2014.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

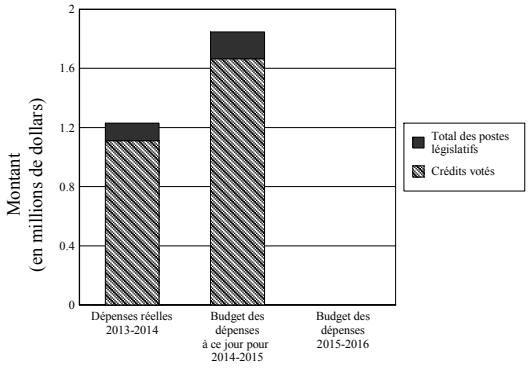

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
- Dépenses du Programme	1 111 720	1 664 105	1 664 105	. . . . .
Total des crédits votés	**1 111 720**	**1 664 105**	**1 664 105**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*117 642*	*181 517*	*181 517*	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**1 229 362**	**1 845 622**	**1 845 622**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Mesures de réparation et sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles.			
Programme des audiences relatives aux représailles	1 229 362	1 845 622	. . . . .
Total	**1 229 362**	**1 845 622**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Greffe du Tribunal des revendications particulières

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur le Service d'appui aux tribunaux administratifs*, le Greffe du Tribunal des revendications particulières a été fusionné avec le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, à compter du 1er novembre 2014.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

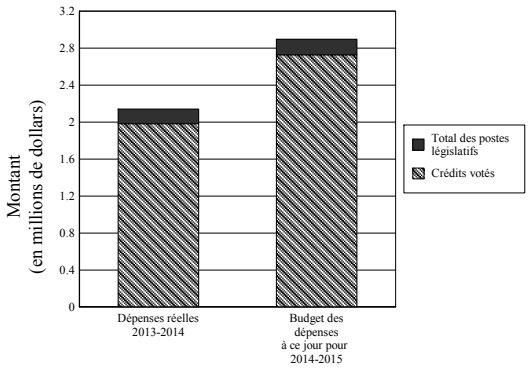

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
- Dépenses du Programme	1 981 845	2 728 608	2 728 608	. . . . .
Total des crédits votés	**1 981 845**	**2 728 608**	**2 728 608**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*159 591*	*168 917*	*168 917*	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**2 141 436**	**2 897 525**	**2 897 525**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Administration efficace du Tribunal des revendications particulières.			
Services du Greffe	1 555 970	2 318 020	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	585 466	579 505	. . . . .
Total	**2 141 436**	**2 897 525**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Industrie

Raison d'être

Industrie Canada a pour mission de favoriser l'essor d'une économie canadienne concurrentielle et axée sur le savoir. Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère travaille avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché efficace et concurrentiel. Industrie Canada a pour mandat de contribuer à rendre l'industrie du pays plus productive et plus concurrentielle dans l'économie mondiale, et d'améliorer ainsi le bien-être social et économique des Canadiens.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

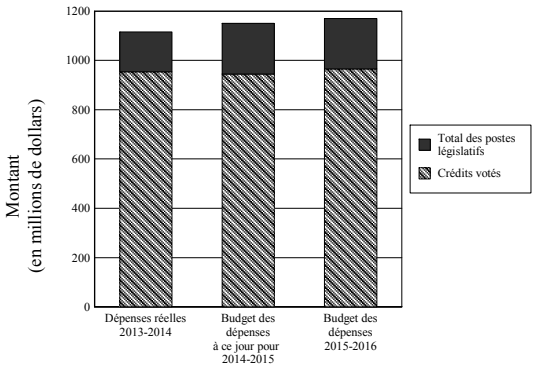

Dépenses non budgétaires

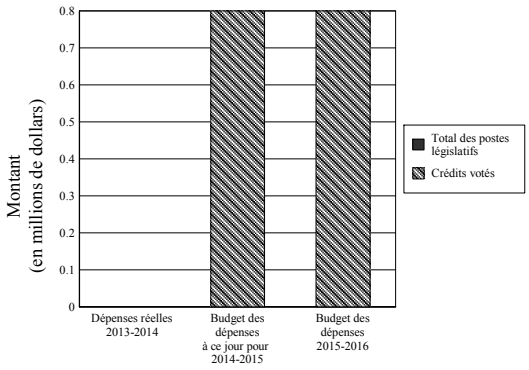

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	373 431 712	297 683 017	332 669 971	303 247 705
5 Dépenses en capital	23 496 933	16 840 692	20 156 382	16 528 241
10 Subventions et contributions	557 545 624	557 723 370	592 311 612	645 876 909
Total des crédits votés	**954 474 269**	**872 247 079**	**945 137 965**	**965 652 855**
Total des postes législatifs	*161 001 195*	*205 496 434*	*205 940 021*	*204 849 301*
Total des dépenses budgétaires	**1 115 475 464**	**1 077 743 513**	**1 151 077 986**	**1 170 502 156**
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L15 Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	. . . . .	300 000	300 000	300 000
L20 Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	. . . . .	500 000	500 000	500 000
Total des crédits votés	**. . . . .**	**800 000**	**800 000**	**800 000**
Total des dépenses non budgétaires	**. . . . .**	**800 000**	**800 000**	**800 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Industrie Canada remplit son mandat en s'appuyant sur trois résultats stratégiques :

• le marché canadien est efficace et concurrentiel;

• les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne;

• les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives.

En 2015-2016, le ministère se concentrera sur un certain nombre de priorités clés pour appuyer les résultats stratégiques mentionnés ci-dessus. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016.

Industrie Canada prévoit des dépenses budgétaires de 1,2 milliard de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 965,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 204,8 millions de dollars représente des prévisions de dépenses législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni seulement à titre indicatif.

Le Budget principal des dépenses 2015-2016 présente une augmentation globale de 92,8 millions de dollars par rapport à 2014-2015.

Cette augmentation est attribuable principalement aux éléments suivants :
• nouveaux fonds provenant du budget fédéral de 2014 pour le nouveau programme Un Canada branché (79,3 millions de dollars); le Programme des ordinateurs pour les écoles et la Stratégie emploi jeunesse (7,9 millions de dollars); l'Institut de l'informatique quantique (5,0 millions de dollars); Mitacs Inc. (5,0 millions de dollars); et la réduction des obstacles au commerce intérieur (900 000 $);
• augmentations sous forme de contributions en vertu du Programme de démonstration de technologies (17,0 millions de dollars) et de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense aux fins d'investissement dans des projets de l'industrie aérospatiale (8,8 millions de dollars), ainsi que pour la Fondation canadienne pour l'innovation afin de soutenir les infrastructures de recherche de pointe (8,9 millions de dollars).

Ces augmentations sont partiellement annulées par les diminutions suivantes :
• la temporisation de trois programmes de subventions et contributions, soit CANARIE Inc. (26,4 millions de dollars), la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (9,0 millions de dollars), et le programme Partenariat technologique Canada (500 000 $);
• une réduction de 7,9 millions de dollars en subventions et contributions à Génome Canada en raison des changements de besoins de trésorerie approuvés de ce programme.

Explication des écarts à ce jour pour 2014-2015

Industrie Canada a affiché une augmentation appréciable de son budget des dépenses à ce jour pour 2014-2015. Ceci est un phénomène récurrent pour le ministère, pour les raisons suivantes :
• Industrie Canada est en partie financé par l'accès aux redevances et aux contributions remboursables perçues dans l'année précédente. Celles-ci ne sont accessibles que par l'entremise du budget supplémentaire des dépenses, une fois que les montants perçus ont été officiellement validés;
• chaque année, Industrie Canada accède à du nouveau financement provenant des annonces budgétaires par l'entremise du budget supplémentaire des dépenses. En 2014-2015, le ministère a accédé à du nouveau financement pour le programme Un Canada branché, l'Institut de l'informatique quantique, le Programme des ordinateurs pour les écoles, ainsi que Mitacs Inc.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne.			
Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation	210 195 969	319 889 018	304 380 758
Financement de la recherche-développement industrielle	330 580 008	262 634 343	287 630 154
Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives.			
Développement économique des collectivités	72 366 822	61 707 284	150 391 867
Recherche, financement et services pour les petites entreprises	85 577 041	95 390 065	86 766 345
Compétitivité et capacité industrielles	37 132 066	31 560 065	34 249 228
Le marché canadien est efficace et concurrentiel.			
Spectre, télécommunications et économie numérique	104 364 290	114 149 657	109 811 139
Cadres et réglementation du marché	47 207 056	54 391 487	56 111 095
Concurrence dans le marché et investissements	. . . . .	46 211 463	47 089 170
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	138 479 491	91 810 131	94 072 400
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*89 572 721*	. . . . .	. . . . .
Total	**1 115 475 464**	**1 077 743 513**	**1 170 502 156**
Non budgétaire			
Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives.			
Compétitivité et capacité industrielles	. . . . .	800 000	800 000
Total	**. . . . .**	**800 000**	**800 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	4 808 000	4 808 000	4 808 000
Subvention pour la Corporation du secrétariat du commerce intérieur	337 500	550 000	550 000
Subvention à l'Organisation de coopération et de développement économiques	. . . . .	300 000	300 000
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	85 000	85 000	85 000
Total des postes législatifs	. . . . .	*13 800 000*	*13 600 000*
Contributions			
Contributions en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense	182 045 487	176 924 000	185 687 000
Contributions à la Fondation canadienne pour l'innovation	85 300 000	168 200 000	177 100 000
Contributions en vertu du programme Un Canada branché	. . . . .	. . . . .	76 000 000
Contributions en vertu du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile	55 882 771	64 584 802	64 700 099
Contributions en vertu du programme du Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario	28 576 221	31 840 000	31 840 000
Contributions en vertu du Programme de démonstration de technologies	. . . . .	10 181 560	27 181 560
Contributions à Mitacs Inc.	12 975 000	13 975 000	19 000 000
Contributions en vertu du programme large bande Canada : Milieu rural branché	6 534 431	10 800 000	12 325 000
Contributions à l'Institut Perimeter pour la physique théorique	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	8 360 008	8 360 008	8 360 008
Contributions à Génome Canada	21 200 000	22 500 000	7 500 000
Contributions à l'Institut canadien de recherches avancées	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Contributions à l'Université de Waterloo aux fins de l'Institut de l'informatique quantique	. . . . .	. . . . .	4 975 000
Contributions dans le cadre du programme Ordinateurs pour les écoles	4 000 000	. . . . .	4 000 000
Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse – programme Ordinateurs pour les écoles	3 173 299	. . . . .	3 200 242
Contributions en vertu du Programme pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles	1 660 466	1 690 000	1 690 000
Contributions en vertu de l'initiative de développement économique	. . . . .	1 025 000	975 000
Contributions en vertu du Programme d'activités stratégiques	800 000	. . . . .	600 000
Total des postes législatifs	*103 584 724*	*132 452 000*	*130 654 000*

Instituts de recherche en santé du Canada

Raison d'être

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Le ministre de la Santé est responsable de cette organisation. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* (projet de loi C-13) avec le mandat suivant : « Exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Les IRSC ont été créés afin de répondre aux besoins changeants en matière de recherche en santé. Ils visent à transformer la recherche en santé au Canada de façon à ce qu'elle soit effectuée de façon conforme à l'éthique :

• en finançant la recherche entreprise à l'initiative des chercheurs et la recherche dans des domaines ciblés prioritaires;
• en rehaussant les capacités de recherche dans des secteurs sous-développés et en formant la prochaine génération de chercheurs dans le domaine de la santé;
• en mettant l'accent sur l'application des connaissances qui facilite l'utilisation des résultats de recherche et leur transformation en de nouvelles politiques, pratiques et procédures, et en de nouveaux produits et services.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

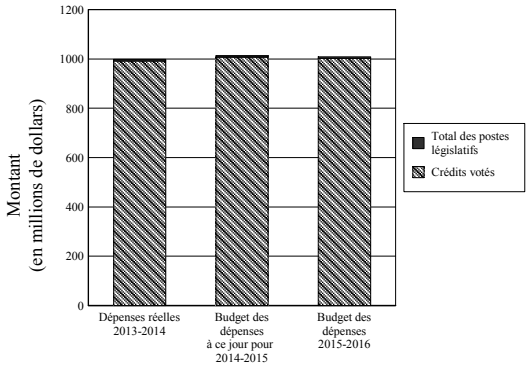

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	48 129 248	47 112 396	47 112 396	47 463 563
5 Subventions	943 955 266	932 143 424	960 200 961	955 287 128
Total des crédits votés	**992 084 514**	**979 255 820**	**1 007 313 357**	**1 002 750 691**
Total des postes législatifs	*5 887 474*	*5 696 142*	*5 696 142*	*5 833 308*
Total des dépenses budgétaires	**997 971 988**	**984 951 962**	**1 013 009 499**	**1 008 583 999**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Les IRSC prévoient des dépenses de 1 008,6 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 1 002,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 5,8 millions de dollars constitue des prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues de 1 008,6 millions de dollars en 2015-2016 représentent une augmentation de 23,6 millions de dollars, ou de 2,4 p. 100, par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015 qui se chiffrait à 985,0 millions de dollars.

L'augmentation de 23,6 millions de dollars est principalement attribuable à ce qui suit :

• une augmentation budgétaire permanente de 15,0 millions de dollars, provenant du budget fédéral de 2014, pour élargir la Stratégie de recherche axée sur le patient, créer le Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement, et s'attaquer à d'autres priorités de recherche en santé;
• une augmentation de 8,9 millions de dollars du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche des trois organismes, à la suite du concours de 2015 afin de permettre aux IRSC de financer partiellement cinq centres en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines;
• une augmentation de 1,4 million de dollars du Programme des Chaires d'excellence en recherche afin de permettre aux IRSC de financer une des six chaires du dernier concours;
• une augmentation de 1,0 million de dollars afin de contrer le problème de l'abus de médicaments sur ordonnance dans le cadre de la Stratégie nationale antidrogue du gouvernement fédéral.

L'écart de 2,7 millions de dollars qui reste est attribuable à du financement reçu d'autres ministères dans le cadre d'activités de partenariat prenant fin en 2014-2015 ainsi qu'au rajustement du financement de divers autres programmes.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les dépenses prévues en 2015-2016, consulter le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 des IRSC.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Le Canada est un chef de file mondial dans la création, la dissémination et l'application de connaissances issues de la recherche en santé.			
Recherche libre	.....	729 381 763	702 437 354
Recherche priorisée	.....	252 550 887	294 098 401
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	26 527 955	3 019 312	12 048 244
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*971 444 033*	.....	.....
Total	**997 971 988**	**984 951 962**	**1 008 583 999**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions pour les projets de recherche et le soutien du personnel	854 080 958	853 303 075	866 509 031
Réseaux de centres d'excellence	22 589 000	22 589 400	22 589 400
Bourses d'études supérieures du Canada	21 089 368	21 250 000	21 250 000
Subventions aux instituts	13 000 000	13 000 000	13 000 000
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	12 054 160	1 880 000	10 829 947
Chaires d'excellence en recherche du Canada	8 249 999	8 400 000	9 800 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 245 833	8 350 000	8 350 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	4 340 132	3 106 027	2 798 750
Chaires de recherche industrielle dans les collèges	160 000	160 000	160 000

Justice

Raison d'être

Le ministère de la Justice a pour mandat de soutenir la double fonction de ministre de la Justice et procureur général du Canada. Dans le cadre du régime fédéral canadien, l'administration de la justice est un champ de compétence partagé entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires. Le Ministère assiste le ministre de la Justice dans l'exécution de ses responsabilités, qui englobent 50 lois et secteurs du droit fédéral, en assurant un cadre juridique national bilingue et bijuridique, principalement dans les domaines suivants : la justice pénale (y compris la justice pénale pour les adolescents), la justice familiale, l'accès à la justice, la justice applicable aux Autochtones, le droit public et le droit international privé. Le Ministère soutient également le procureur général dans ses fonctions de premier conseiller juridique de la Couronne, tant dans les activités courantes de l'État que dans l'élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux programmes et services pour les Canadiens. Le Ministère fournit des avis juridiques au gouvernement et aux ministères et organismes fédéraux, représente la Couronne dans les contentieux des affaires civiles et devant les tribunaux administratifs, et rédige des textes législatifs.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

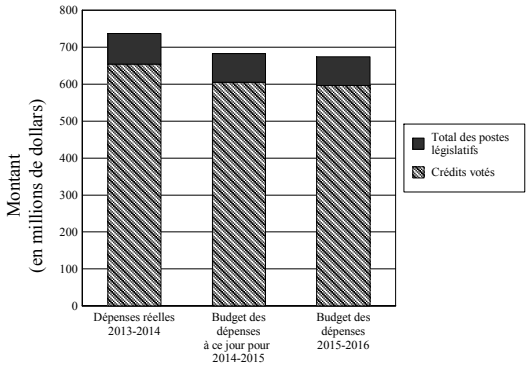

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	308 287 237	236 861 079	248 217 598	241 797 227
5 Subventions et contributions	345 578 345	317 485 223	356 435 223	354 900 159
Total des crédits votés	**653 865 582**	**554 346 302**	**604 652 821**	**596 697 386**
Total des postes législatifs	*83 175 282*	*76 241 572*	*77 501 864*	*77 169 488*
Total des dépenses budgétaires	**737 040 864**	**630 587 874**	**682 154 685**	**673 866 874**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le ministère de la Justice prévoit des dépenses budgétaires nettes de 673,9 millions de dollars pour 2015-2016, dont 354,9 millions de dollars pour les dépenses en subventions et en contributions, 241,8 millions de dollars pour les dépenses de fonctionnement du Ministère et 77,2 millions de dollars pour les dépenses législatives. En tant que principal fournisseur de services juridiques aux autres ministères et organismes, le ministère de la Justice recueille et dépense les recettes générées par la prestation de services juridiques. En 2015-2016, on prévoit des recettes et des dépenses supplémentaires de 296,2 millions de dollars dans le cadre des autorisations de crédit net du Ministère.

Les fonds prévus dans le présent budget principal des dépenses permettront au ministère de la Justice d'exercer trois fonctions distinctes auprès du gouvernement du Canada. Il agit en tant que :

• ministère stratégique ayant de vastes responsabilités de contrôle de toutes les affaires touchant l'administration de la justice qui sont de ressort fédéral – à ce titre, il contribue à assurer un système de justice équitable, adapté et accessible pour tous les Canadiens;
• prestataire d'une variété de services de consultation juridique, de contentieux et de rédaction législative aux ministères et aux organismes

fédéraux;
• organisme central secondant le ministre de la Justice pour conseiller le Cabinet à l'égard de toutes les affaires juridiques.

Pour obtenir des renseignements détaillés, consulter le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 du Ministère.

Les crédits totaux du ministère de la Justice augmenteront de 43,3 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015. Les principaux changements comprennent notamment les suivants:
• une augmentation de 22,8 millions de dollars pour le renouvellement du financement de l'Initiative de soutien des familles vivant une séparation ou un divorce;
• une augmentation de 14,4 millions de dollars pour le renouvellement du financement relatif à la prestation de services d'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés dans les provinces et les territoires, ainsi que la gestion de l'assignation d'avocats par le tribunal de la cour dans le cadre de poursuites fédérales;
• une augmentation de 11,0 millions de dollars pour le renouvellement du financement de la Stratégie de la justice applicable aux Autochtones;
• une augmentation de 3,0 millions de dollars pour le renouvellement du financement lié à des négociations de revendications globales et l'autonomie gouvernementale partout au Canada;
• une augmentation de 1,9 million de dollars pour le financement destiné aux mesures non législatives visant à lutter contre la prostitution;
• une augmentation de 1,5 million de dollars pour tenir compte de l'augmentation du taux du régime d'avantages sociaux des employés;
• une réduction de 1,6 million de dollars attribuable à l'arrivée à échéance du financement visant à appuyer les services aux victimes et la prévention de la violence dans les collectivités autochtones et à augmenter le soutien national aux enquêtes sur les personnes portées disparues;
• une réduction de 1,6 million de dollars attribuable à l'Examen des services juridiques;
• une réduction de 7,4 millions de dollars attribuable à l'arrivée à échéance du financement du fonds visant à surmonter les difficultés que pose la gestion des cas d'interdiction de territoire pour des raisons de sécurité, à protéger les renseignements classifiés dans le cadre de procédures d'immigration et à obtenir des assurances que la personne ne sera pas soumise à la torture dans des cas de renvoi exceptionnels.

En 2013-2014, le montant total des dépenses nettes du ministère de la Justice s'élevait à 737,0 millions de dollars. Ce montant comprend les dépenses liées au financement provenant des crédits centraux du Conseil du Trésor totalisant 90,3 millions de dollars pour les besoins en matière de rémunération, le report du budget de fonctionnement et les rajustements de la rémunération.

Au titre de l'engagement du gouvernement à améliorer l'efficacité de la gestion des ressources, un examen horizontal des services juridiques a été entrepris en 2013-2014, afin d'améliorer la prestation des services juridiques à l'échelle du gouvernement en vue de gérer la demande pour ces services et de garantir leur viabilité budgétaire à long terme.

Le Ministère continue de faire face à une demande croissante de services juridiques, et le profil de ses autorisations totales a changé au cours des dernières années. Si l'on compare le Budget principal des dépenses 2009-2010 au Budget principal des dépenses 2015-2016, la tendance montre une baisse de 6,1 p. 100 du budget de fonctionnement des services votés (257,4 millions de dollars à 241,8 millions de dollars, RASE exclu), tandis que les autorisations de crédit net totales ont augmenté, passant de 178,0 millions de dollars à 296.2 millions de dollars (66,4 p. 100). Même si les ressources du budget des services votés du Ministère liées aux coûts des services juridiques ont été réduites dans le cadre de l'examen stratégique de 2008 et du Plan d'action de réduction du déficit, les autorisations de crédit net ont augmenté, en raison principalement de la hausse de la demande de services juridiques et de la hausse des coûts salariaux liés à la mise en place des conventions collectives.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Un système de justice canadien équitable, adapté et accessible.			
Gestion responsable du cadre juridique canadien	382 305 605	348 317 035	393 390 464
Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels	1 195 444	1 318 570	1 320 994
Un gouvernement fédéral secondé par des services juridiques de haute qualité.			
Programme des services juridiques au gouvernement	191 292 725	194 550 000	192 604 324
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	162 247 090	86 402 269	86 551 092
Total	**737 040 864**	**630 587 874**	**673 866 874**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions provenant du Fonds d'aide aux victimes	1 745 910	3 250 000	3 250 000
Subvention à l'appui du Programme juridique de partenariat et d'innovation	. . . . .	. . . . .	1 749 158
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	49 466	600 000	600 000
Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	482 144	679 655	79 655
Subventions versées en vertu du Fonds de la Stratégie de la justice applicable aux Autochtones	. . . . .	. . . . .	50 000
Subventions pour le financement du Fonds de soutien des familles	. . . . .	. . . . .	50 000
Contributions			
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	141 692 415	141 692 415	141 692 415
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	120 327 507	108 827 507	120 327 507
Contributions pour le financement du Fonds de soutien des familles	15 999 842	. . . . .	15 950 000
Contributions versées en vertu du Fonds de la Stratégie de la justice applicable aux Autochtones	12 443 549	2 900 000	12 650 000
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes – Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	10 770 273	11 048 000	11 048 000
Contributions provenant du Fonds d'aide aux victimes	8 929 669	8 253 223	9 148 159
Contributions à la mise en œuvre des obligations linguistiques de la *Loi sur les contraventions*	4 938 711	9 094 900	9 094 900
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	4 231 006	5 892 845	5 892 845
Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	5 155 570	4 911 363	4 911 363
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	4 856 593	4 856 593	4 856 593
Contributions à l'appui du Fonds de justice pour les jeunes	3 266 760	3 825 345	4 425 345
Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	3 582 810	3 631 276	3 631 276
Contributions à l'appui de l'aide juridique – Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	1 282 561	2 880 000	2 000 000
Contributions pour payer les services des avocats désignés par le tribunal dans des poursuites fédérales	1 648 144	. . . . .	1 650 000
Contributions à l'appui du Programme juridique de partenariat et d'innovation	2 364 470	2 568 756	962 943
Fonds de réserve des équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés	. . . . .	550 000	550 000
Contributions versées à la Conférence de la Haye de droit international privé	731 874	250 000	250 000
Contributions versées à l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)	192 710	80 000	80 000

La Société des ponts fédéraux Limitée

Raison d'être

La Société des ponts fédéraux Limitée (Société) est une société d'État créée en 1998 afin de veiller à ce que le gouvernement du Canada ait une fonction de surveillance et de responsabilité à l'égard des ponts internationaux en Ontario, incluant les parties canadiennes des ponts internationaux à Cornwall, aux Mille-Îles et à Sault Ste. Marie.

La Société rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

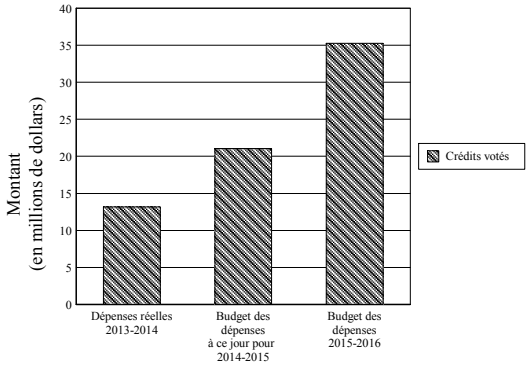

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à La Société des ponts fédéraux Limitée	13 190 982	21 040 000	21 040 000	35 281 996
Total des crédits votés	**13 190 982**	**21 040 000**	**21 040 000**	**35 281 996**
Total des dépenses budgétaires	**13 190 982**	**21 040 000**	**21 040 000**	**35 281 996**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Société prévoit des dépenses budgétaires de 35,28 millions de dollars pour 2015-2016. De ce montant, une somme de15,28 millions de dollars est pour la démolition du vieux pont à niveau supérieur du chenal Nord à Cornwall et une somme de 20,00 millions de dollars est destinée au projet de réhabilitation du port d'entrée au pont des Mille-Îles. Ces dépenses sont 14,24 millions de dollars plus élevées qu'en 2014-2015 en raison du début de la construction du projet de réhabilitation au port d'entrée au pont des Mille-Îles.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Le transport sécuritaire et efficient sur l'infrastructure est maintenu, exploité et géré par La Société des ponts fédéraux Limitée.			
Construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall, Ontario, ainsi que les améliorations d'infrastructure connexes	. . . . .	21 040 000	35 281 996
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*13 190 982*	. . . . .	. . . . .
Total	**13 190 982**	**21 040 000**	**35 281 996**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

Raison d'être

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée est une société d'État créée en 1978 et dont la mission consiste à être propriétaire, à gérer, à exploiter et à entretenir le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain et de son estacade (structure de contrôle des glaces), le pont de l'Île-des-Sœurs, le tunnel de Melocheville et les sections fédérales du pont Honoré-Mercier, de l'autoroute Bonaventure et de l'autoroute 15, de façon à fournir au public un système de transport sécuritaire et efficace.

Le ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales, et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

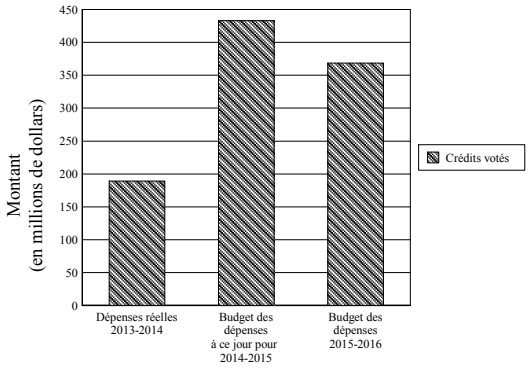

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	189 218 871	146 168 159	432 832 159	368 737 000
Total des crédits votés	**189 218 871**	**146 168 159**	**432 832 159**	**368 737 000**
Total des dépenses budgétaires	**189 218 871**	**146 168 159**	**432 832 159**	**368 737 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée prévoit des dépenses budgétaires de 368,7 millions de dollars pour 2015-2016.

Les dépenses prévues en 2014-2015 tiennent compte du montant total du Budget principal des dépenses 2014-2015, du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2014-2015 et du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015 (432,0 millions de dollars). La diminution des dépenses prévues de 2014-2015 à 2015-2016 est attribuable à une réduction de la portée du projet pour les réparations de l'autoroute 15 et les travaux du pont-jetée temporaire pour remplacer le pont de l'Île-des-Sœurs. Les dépenses prévues en 2015-2016 incluront des réparations urgentes au pont Champlain et des travaux d'entretien sur d'autres structures, y compris les ponts Jacques-Cartier et Honoré-Mercier.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Passage efficace et sécuritaire sur les infrastructures entretenues, exploitées et gérées par Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée.			
Gestion d'infrastructures fédérales telles que des ponts, des autoroutes et des tunnels, ainsi que des propriétés de la région de Montréal	. . . . .	146 168 159	368 737 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*189 218 871*	. . . . .	. . . . .
Total	**189 218 871**	**146 168 159**	**368 737 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Marine Atlantique S.C.C.

Raison d'être

Marine Atlantique S.C.C. (Marine Atlantique) est une société d'État mère créée en 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.*, et elle a remplacé la Canadian National Marine pour fournir un service de traversier à longueur d'année prévu par la Constitution, entre North Sydney, en Nouvelle-Écosse, et Port aux Basques, à Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.). Il s'agit du seul service de traversier au pays prévu dans la Constitution. La société exploite également un service non constitutionnel saisonnier, entre North Sydney et Argentia, à T.-N.-L. Marine Atlantique assure le transport de plus de 25 p. 100 de tous les visiteurs non-résidents vers T.-N.-L. ainsi que le transport de 66 p. 100 des marchandises et de 90 p. 100 des denrées périssables et d'une durée de vie critique. Le service est considéré comme vital pour les entreprises du Canada qui participent à l'économie régionale et à la circulation des personnes en provenance et à destination de l'île de Terre-Neuve. Le ministre des Transports est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

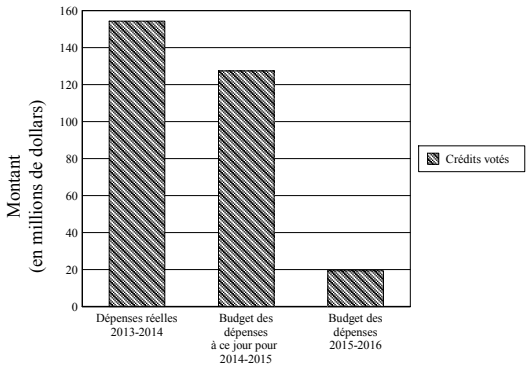

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	154 430 000	127 484 000	127 484 000	19 384 000
Total des crédits votés	**154 430 000**	**127 484 000**	**127 484 000**	**19 384 000**
Total des dépenses budgétaires	**154 430 000**	**127 484 000**	**127 484 000**	**19 384 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Marine Atlantique prévoit des dépenses budgétaires de 19,4 millions de dollars pour 2015-2016 qui doivent être approuvées par le Parlement.

Une diminution nette de 108,1 millions de dollars est attribuable à une réduction de 97,0 millions de dollars des fonds de fonctionnement et à une réduction de 11,1 millions de dollars du financement en capital accordé à la société à titre de financement supplémentaire, réparti sur cinq ans, qui était prévu dans le budget fédéral de 2010 et qui a pris fin en 2014-2015. Le financement du budget fédéral de 2010 a été utilisé pour renouveler la flotte de la société en affrétant trois navires, investir dans des projets à terre aux trois terminaux de Marine Atlantique et pour assumer les dépenses de fonctionnement.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Un service de traversier sûr, fiable, efficace, abordable et écologique entre l'île de Terre-Neuve et la province de la Nouvelle-Écosse.			
Services de traversier	. . . . .	127 484 000	19 384 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*154 430 000*	. . . . .	. . . . .
Total	**154 430 000**	**127 484 000**	**19 384 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Musée canadien de l'histoire

Raison d'être

La Société du Musée canadien de l'histoire est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées* (Lois du Canada 2013, chapitre 38), qui est entrée en vigueur le 12 décembre 2013. En vertu de la Loi, le Musée canadien de l'histoire a pour mission « d'accroître la connaissance, la compréhension et le degré d'appréciation des Canadiens à l'égard d'évènements, d'expériences, de personnes et d'objets qui incarnent l'histoire et l'identité canadiennes, qu'ils ont façonnées, ainsi que de les sensibiliser à l'histoire du monde et aux autres cultures ».

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

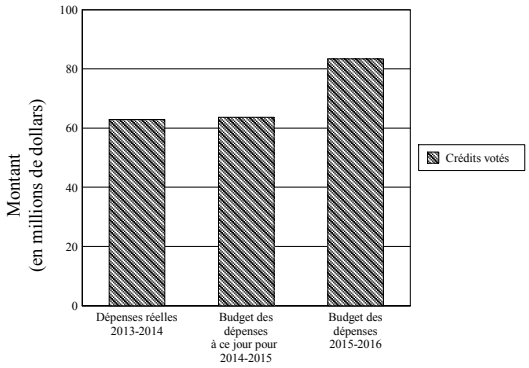

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée canadien de l'histoire à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	62 850 567	63 430 033	63 600 033	83 369 477
Total des crédits votés	**62 850 567**	**63 430 033**	**63 600 033**	**83 369 477**
Total des dépenses budgétaires	**62 850 567**	**63 430 033**	**63 600 033**	**83 369 477**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Musée canadien de l'histoire (MCH), anciennement le Musée canadien des civilisations, est une société d'État créée par des modifications à la *Loi sur les musées*, qui a reçu la sanction royale le 12 décembre 2013. Avec un nouveau mandat et nom, la société a maintenant amorcé le processus de mise en œuvre de cette transformation importante, y compris la rénovation de sa galerie signature, la salle de l'histoire canadienne. Cette salle, qui devrait être achevée à temps pour le 150e anniversaire du Canada en 2017, offrira l'exposition la plus grande et la plus complète sur l'histoire canadienne.

Au cours de 2014-2015, la MCH a assumé la responsabilité pour les programmes liés au Musée virtuel du Canada et aux Ouvrages de référence en ligne de Patrimoine canadien. Le programme du Musée virtuel du Canada est un espace interactif qui rassemble les collections et les histoires des musées canadiens et englobe près de 500 expositions virtuelles. Le programme des Ouvrages de référence en ligne donne accès à L'Encyclopédie canadienne et le Dictionnaire biographique du Canada, deux sites de référence d'importance critique qui donnent accès au contenu historique canadien exhaustif.

En 2015-2016, les crédits budgétaires demandés sont de 83,4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 19,9 millions de dollars depuis l'approbation de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à :

• une augmentation de 11,5 millions de dollars pour la rénovation de la salle de l'histoire canadienne;

• une augmentation de 6,2 millions de dollars pour le transfert, de Patrimoine canadien, du financement pour le Musée virtuel du Canada;
• une augmentation de 2,1 millions de dollars pour le transfert, de Patrimoine canadien, du financement pour les Ouvrages de référence en ligne;
• une augmentation de 170 milliers de dollars du financement pour le processus de négociation de traités de la Colombie-Britannique.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Connaissance, appréciation et respect des réalisations culturelles humaines et du comportement humain, et intérêt pour ceux-ci, grâce à des collections d'objets historiques et culturels, des expositions, des programmes et des recherches reflétant un point de vue canadien.			
Exposition, éducation et communication	. . . . .	19 552 000	35 229 000
Locaux	. . . . .	29 808 000	33 622 000
Collection et recherche	. . . . .	12 370 000	13 140 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	1 700 033	1 378 477
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*62 850 567*	. . . . .	. . . . .
Total	**62 850 567**	**63 430 033**	**83 369 477**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Musée canadien de la nature

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Le Musée canadien de la nature (le Musée) est devenu une société d'État le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*. Sa mission est d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

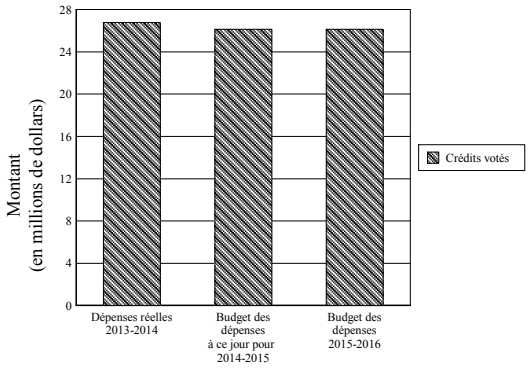

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	26 770 876	26 127 096	26 127 096	26 129 112
Total des crédits votés	**26 770 876**	**26 127 096**	**26 127 096**	**26 129 112**
Total des dépenses budgétaires	**26 770 876**	**26 127 096**	**26 127 096**	**26 129 112**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Musée canadien de la nature prévoit des dépenses budgétaires de 26,1 millions de dollars en 2015-2016, ce qui est un légère augmentation de 2 016 $ par rapport au budget principal précédent et est attribuable à des rajustements liés à la rémunération.

En 2015-2016, le Musée continuera à mener un nouveau plan stratégique qui s'appuie sur ses forces de recherche et de collections dans les domaines de l'Arctique et de la découverte d'espèces. De nouvelles approches pour la conception et la livraison de l'expérience des visiteurs permettront au Musée d'attirer et d'inspirer de nouveaux publics. Ces nouvelles expériences engageantes conduiront à la hausse des adhésions et renouvellements et fourniront une base pour une collecte de fonds plus fructueuse. Les niveaux d'engagement plus élevés mèneront à une meilleure compréhension et à une meilleure connexion avec le monde naturel du Canada.

Objectif stratégique 1 :
Créer un centre de connaissance et d'exploration de l'Arctique qui transforme la compréhension qu'ont les gens de l'Arctique canadien et de ses relations avec le Canada dans le contexte mondial du XXIe siècle.

Stratégies : Faire avancer un programme de cinq ans pour améliorer et faire progresser les programmes de recherche, de collections, d'éducation et d'exposition axés sur l'Arctique canadien dans un contexte national et mondial.

• Inaugurer le Centre de connaissance et d'exploration de l'Arctique nouvellement créé.

Objectif stratégique 2 :
Créer un centre de découverte et d'étude des espèces qui transforme la compréhension qu'ont les gens de la pertinence de la diversité des espèces dans leurs vies, maintenant et à l'avenir.

Stratégies : Faire avancer un programme de cinq ans pour faire progresser et diffuser les programmes de recherche, de collections, d'éducation et d'exposition qui expliquent la diversité des espèces du Canada, en phase avec la Convention des Nations Unies sur le programme Biodiversité 2020.
• Inaugurer le Centre de découverte et d'étude des espèces nouvellement créé.
• Dévoiler les jardins des régions du Canada à l'Édifice commémoratif Victoria.

Objectif stratégique 3 :
Créer un centre d'inspiration et d'engagement sur la nature qui transforme les attentes des gens envers le Musée en tant que destination pour la discussion, la connexion et l'exploration de la nature du passé, du présent et de l'avenir, destination qui fait avancer la compréhension et le respect du monde naturel du Canada.

Stratégies : Faire avancer un programme de cinq ans d'inspiration et d'activités d'engagement sur place et à distance qui offre une approche différente et convaincante de la connexion et de l'engagement avec la nature.
• Inaugurer le Centre d'inspiration et d'engagement sur la nature en tant que lieu pour mettre à l'essai de nouvelles expériences parmi les publics existants et nouveaux.
• Lancer une série nationale de salons en collaboration avec un partenaire majeur – donnant une voix à la nature partout au Canada.

Objectif stratégique 4 :
Positionner le Campus du patrimoine naturel en tant que centre d'excellence dans la gestion des collections et la création, l'avancement et le partage des connaissances en devenant un collaborateur des collections avec des institutions du monde entier qui cherchent à recueillir, conserver, numériser et diffuser des spécimens qui documentent la nature du Canada.

Stratégies : Faire avancer un programme de cinq ans qui positionne le Campus comme un centre mondial d'excellence en matière de recherche, de collections, d'administration et d'expériences favorisant la compréhension et le respect de la nature.
• Lancer le projet de numérisation des collections et d'accès numérique harmonisé avec le rôle du Musée dans le Système mondial d'information sur la biodiversité, exploitant ainsi sa technologie pour offrir un meilleur accès en ligne à ses collections et connaissances.

Objectif opérationnel 5 :
Créer un modèle d'entreprise durable qui exploite les impératifs stratégiques du Musée : la connaissance, la découverte, l'inspiration, l'engagement, la présence, la performance et l'avancement.

Stratégies : Faire avancer un programme de cinq ans d'innovation continue dans tous les aspects des activités du Musée afin de créer un modèle financier et opérationnel qui soutient le Musée, aujourd'hui et dans le futur.
• Lancer un programme de collecte de fonds pour appuyer les initiatives de l'Arctique et la découverte des espèces.
• Lancer un programme visant à développer les habiletés ou compétences et les capacités humaines nécessaires pour promouvoir et maintenir une entreprise muséale durable.
• Continuer à tirer parti du Conseil des PDG au moyen d'activités de coapprovisionnement, de sensibilisation et de coordination des expositions.

Ces cinq objectifs stratégiques seront gérés dans le cadre des cinq activités de programme du Musée : Inspiration et engagement, Entretien et accessibilité des collections, Recherche et découverte, Services de soutien interne et Édifices et terrains, y compris l'exploitation courante et l'entretien des deux édifices du Musée.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
L'intérêt et le respect à l'égard de la nature de même que la connaissance et le degré d'appréciation, par la collecte d'objets d'histoire naturelle, les programmes d'éducation du public et la recherche offrant une perspective principalement axée sur le Canada.			
Édifices et terrains	. . . . .	10 434 000	10 206 683
Inspiration et engagement	. . . . .	6 261 000	6 460 656
Recherche et découverte	. . . . .	3 259 000	3 458 090
Entretien et accessibilité des collections	. . . . .	1 695 000	1 733 237
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	4 478 096	4 270 446
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*26 770 876*	. . . . .	. . . . .
Total	**26 770 876**	**26 127 096**	**26 129 112**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Raison d'être

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a été constitué en 2010 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pour mission « d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens ».

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

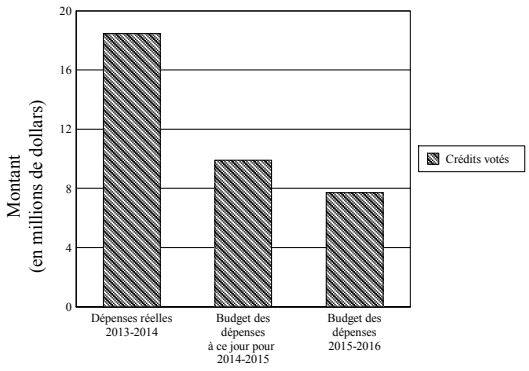

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	18 450 000	9 900 000	9 900 000	7 700 000
Total des crédits votés	**18 450 000**	**9 900 000**	**9 900 000**	**7 700 000**
Total des dépenses budgétaires	**18 450 000**	**9 900 000**	**9 900 000**	**7 700 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 prévoit des dépenses budgétaires de 7,7 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016, qui doivent être approuvées par le Parlement.

Cette diminution des dépenses en capital de 2,2 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015 est attribuable à l'achèvement des projets d'expansion incluant le réaménagement des espaces d'exposition existants et nouveaux et la fabrication et l'installation de nouvelles expositions pour la réouverture du musée en mai 2015, qui reflétera le mandat national du Musée.

Pour plus de détails sur les plans et priorités du Musée, veuillez consulter le Plan d'entreprise.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les Canadiens et Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada, qui se poursuit de nos jours.			
Installations	. . . . .	4 958 420	2 622 700
Expérience des visiteurs et création de liens	. . . . .	2 360 090	2 583 350
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services Internes	. . . . .	2 581 490	2 493 950
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*18 450 000*	. . . . .	. . . . .
Total	**18 450 000**	**9 900 000**	**7 700 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Musée canadien des droits de la personne

Raison d'être

Créé en 2008 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*, le Musée canadien des droits de la personne (MCDP) est le premier musée national à être créé depuis 1967, et le premier à être établi à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Le mandat du Musée consiste à « explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ».

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

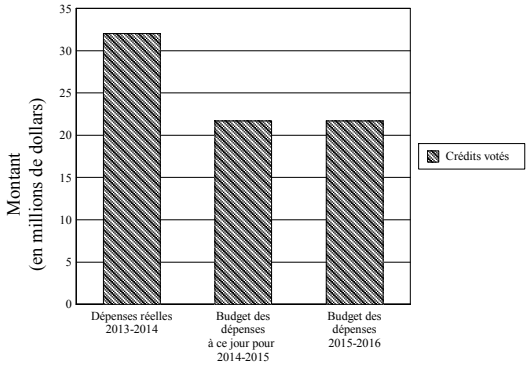

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	32 016 180	21 700 000	21 700 000	21 700 000
Total des crédits votés	**32 016 180**	**21 700 000**	**21 700 000**	**21 700 000**
Total des dépenses budgétaires	**32 016 180**	**21 700 000**	**21 700 000**	**21 700 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Les crédits de fonctionnement du Musée pour 2015-2016 sont de 21,7 millions de dollars, soit le même montant que le MCDP a reçu en 2014-2015.

En raison de l'ouverture officielle et du début des opérations à temps plein en septembre 2014, l'exercice 2015-2016 représente une période de grands changements et de possibilités pour le MCDP. Maintenant que la transition pour passer de la planification au fonctionnement est achevée, les secteurs prioritaires du Musée sont : maximiser les visites et les revenus, offrir des expériences muséales de calibre mondial qui satisfont ou dépassent constamment les attentes des visiteurs, et travailler à assurer la viabilité financière à long terme du Musée.

Le conseil d'administration a adopté cinq objectifs principaux pour orienter les opérations et les activités du MCDP pendant ses cinq premières années d'opérations à temps plein. Ces objectifs servent de carte routière dans cinq domaines stratégiques – expérience des visiteurs, infrastructure, relations avec les intervenants, viabilité financière et membres du personnel.

En vue de réaliser les objectifs organisationnels à long terme du Musée, on a augmenté le nombre de membres du personnel opérationnel en 2014-2015 dans les domaines des recettes gagnées, des services aux visiteurs, de la sécurité, de l'éducation et la programmation. Le

niveau de dotation en 2015-2016 sera comparable à celui 2014-2015 pendant la première année complète d'activités du Musée. Grâce à un plan de dotation variable comprenant un nombre important de postes à temps partiel, le Musée a la souplesse d'augmenter ou de réduire au besoin le nombre de membres du personnel qui travaillent directement avec le public.

On prévoit que les coûts de dotation constitueront 43 p. 100 du budget en 2015-2016. Ce chiffre se compare avantageusement à ceux des autres musées nationaux où les coûts liés au personnel varient entre 43 p. 100 et 55 p. 100.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Connaissance approfondie des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue.			
Contenu et programmation du Musée	. . . . .	9 462 000	11 510 000
Locaux	. . . . .	6 305 000	5 540 000
Intendance et gestion de la société	. . . . .	5 933 000	4 650 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*32 016 180*	. . . . .	. . . . .
Total	**32 016 180**	**21 700 000**	**21 700 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Musée des beaux-arts du Canada

Raison d'être

Le Musée des beaux-arts (le Musée) du Canada a pour mandat de constituer, d'entretenir et de faire connaître, au Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et d'amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général. Le Musée est l'un des établissements d'art les plus respectés au monde; il est renommé pour la qualité exceptionnelle de ses collections, pour son érudition et pour sa capacité hors pair d'attirer des visiteurs de tous âges, quelles que soient leurs connaissances artistiques. Créé en 1880, le Musée compte parmi les plus anciennes institutions culturelles du pays.

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable du Musée.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

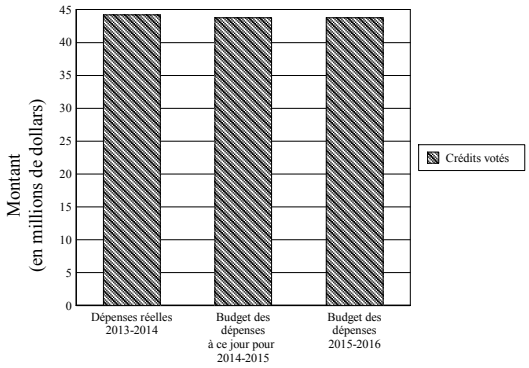

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	36 193 242	35 770 723	35 770 723	35 773 542
5 Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection et des frais connexes découlant de cette activité	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Total des crédits votés	**44 193 242**	**43 770 723**	**43 770 723**	**43 773 542**
Total des dépenses budgétaires	**44 193 242**	**43 770 723**	**43 770 723**	**43 773 542**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Musée estime que ses dépenses budgétaires s'élèveront à 43,8 millions de dollars en 2015-2016, soit 34,8 millions de dollars de dépenses de fonctionnement, 1,0 million de dollars de dépenses en capital et 8,0 millions de dollars pour l'acquisition d'objets pour la collection. Les dépenses budgétaires totales restent stables comparativement à l'année précédente.

Le Musée s'attend à la poursuite de la montée des coûts en 2015-2016, alimentée par les pressions inflationnistes sur les éléments non discrétionnaires, tels les réparations et l'entretien, les services de protection, les services publics et les assurances. Le Musée a l'intention de financer ces diverses pressions liées aux coûts par des réaffectations budgétaires internes. En outre, il explore de nouveaux partenariats emballants avec le secteur privé, les mécènes et les commanditaires. De plus, en raison d'un investissement dans une programmation axée sur l'attrait et la participation du public, ainsi que des investissements pour revitaliser les secteurs d'activité producteurs de recettes, le Musée prévoit une hausse de ses recettes autogénérées.

Pour faire face aux demandes nouvelles et émergentes liées à l'importance pour le Musée de demeurer pertinent à l'ère numérique – site Web, participation et outils associés à l'expérience des visiteurs, systèmes de gestion de l'information et systèmes de sécurité – le Musée continuera à réviser son plan d'immobilisations à long terme et déterminera les priorités d'affectation des ressources disponibles pour assurer la réalisation des projets les plus urgents.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Grâce à des collections d'œuvres d'art anciennes et contemporaines, à des programmes et à de la recherche reflétant un point de vue particulier mais non exclusif sur le Canada, favoriser l'intérêt, les connaissances, l'appréciation et le respect des arts visuels.			
Installations	. . . . .	15 581 930	15 087 542
Collection	. . . . .	13 555 951	13 915 000
Rayonnement	. . . . .	10 164 466	10 612 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	4 468 376	4 159 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*44 193 242*	. . . . .	. . . . .
Total	**44 193 242**	**43 770 723**	**43 773 542**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Musée national des sciences et de la technologie

Raison d'être

Le Musée national des sciences et de la technologie (MNST) est une société d'État constituée le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*.

Le MNST a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation de procédés et de productions de l'activité scientifique et technique, et de leurs rapports avec la société sur les plans économique, social et culturel.

Le MNST exerce ses activités sous le nom de la Société des Musées de sciences et technologies du Canada (SMSTC). Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du Plan d'entreprise du MNST.

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

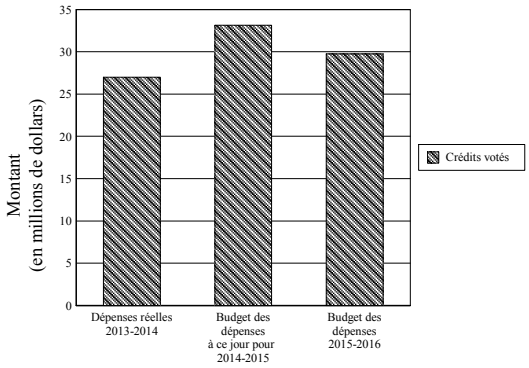

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	27 003 126	26 862 194	33 141 274	29 754 746
Total des crédits votés	**27 003 126**	**26 862 194**	**33 141 274**	**29 754 746**
Total des dépenses budgétaires	**27 003 126**	**26 862 194**	**33 141 274**	**29 754 746**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'augmentation nette de 2,9 millions de dollars des dépenses prévues du MNST est attribuable au financement alloué au Musée des sciences et de la technologie du Canada pour remédier au problème de moisissures et mettre en place un plan de redressement des infrastructures. En 2015-2016, le MNST concentrera ses efforts sur le renouvellement du bâtiment du Musée des sciences et de la technologie du Canada en plus de créer une présence nationale et de partager le savoir de la manière décrite dans son plan d'entreprise.

Au nombre des activités qu'entreprendra le MNST pour atteindre les objectifs stratégiques établis dans le plan d'entreprise, mentionnons :
• En attente du 150e anniversaire du Canada en 2017, le MNST travaillera à la création d'expositions et de programmes dans ses musées pour commémorer la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation à la transformation de notre pays, en utilisant sa

collection et le Panthéon canadien des sciences et du génie;
• Poursuite de l'initiative pancanadienne sur l'énergie. Au cours des cinq prochaines années, le MNST conviera les Canadiens à des échanges constructifs sur les ressources non traditionnelles et le changement comportemental à l'égard de la consommation d'énergie;
• Redressement de la structure immobilière avec le remplacement du toit, l'élimination des moisissures et les modifications antisismiques du bâtiment du Musée des sciences et de la technologie du Canada;
• Accent accru sur la numérisation en créant un meilleur accès aux collections 2-D et 3-D du MNST, en encourageant les données ouvertes et en continuant de renforcer sa présence sur les médias sociaux;
• Poursuite du développement de la collection par l'entremise de recherches nationales pertinentes et la rationalisation de la collection dans le but de créer une collection complète et de mieux « raconter » l'histoire du Canada;
• Consolidation des bases financières du MNST et protection de la viabilité grâce à une meilleure focalisation sur la rentabilité et l'augmentation des partenariats.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Intérêt, connaissance, appréciation et respect à l'égard de la science et la technologie par l'entremise de la collection des objets scientifiques et technologiques, des programmes et de la recherche reflétant un point de vue canadien.			
Installations	. . . . .	9 850 000	12 640 000
Partage des connaissances	. . . . .	11 532 194	10 890 000
Préservation du patrimoine	. . . . .	4 125 000	4 325 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	1 355 000	1 899 746
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*27 003 126*	. . . . .	. . . . .
Total	**27 003 126**	**26 862 194**	**29 754 746**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Office des transports du Canada

Raison d'être

L'Office des transports du Canada (OTC) est un tribunal quasi judiciaire indépendant et un organisme de réglementation économique. Il prend des décisions sur un vaste éventail de questions au sujet des modes de transport relevant de l'autorité du Parlement, comme le prévoit la *Loi sur les transports au Canada* et d'autres textes législatifs.

Parmi les éléments de son mandat, il faut mentionner :
• la réglementation économique, pour octroyer des autorisations et délivrer des licences, des permis et des certificats, mais aussi prendre des décisions sur un large éventail de questions ayant trait au transport aérien, ferroviaire et maritime de compétence fédérale;
• le règlement des différends, afin de régler les plaintes sur les services, les taux, les droits et les frais de transport;
• l'accessibilité, pour veiller à ce que le réseau de transport fédéral soit accessible à tous, particulièrement aux personnes ayant une déficience.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l'OTC.

Le ministre des Transports est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

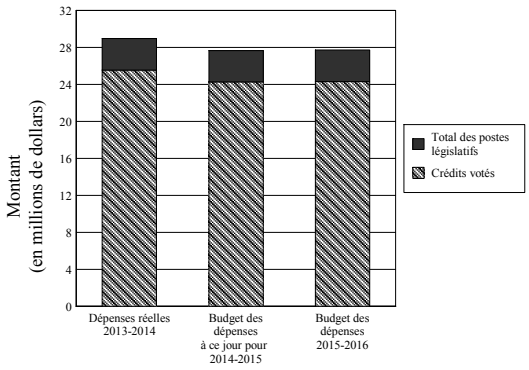

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	25 561 336	24 299 370	24 299 370	24 313 366
Total des crédits votés	**25 561 336**	**24 299 370**	**24 299 370**	**24 313 366**
Total des postes législatifs	*3 415 602*	*3 351 252*	*3 351 252*	*3 420 038*
Total des dépenses budgétaires	**28 976 938**	**27 650 622**	**27 650 622**	**27 733 404**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'OTC prévoit des dépenses budgétaires de 27,7 millions de dollars en 2015-2016. De ce montant, 24,3 millions de dollars requièrent l'approbation du Parlement. Le solde de 3,4 millions de dollars correspond aux prévisions réglementaires qui ne nécessitent pas une approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.
En 2015-2016, les dépenses prévues de l'OTC demeureront à peu près les mêmes que pour les exercices précédents, au cours desquels l'OTC a assumé plusieurs nouveaux mandats sans financement supplémentaire. Outre la conduite de ses activités en cours, l'OTC exercera ses nouvelles responsabilités et poursuivra la mise en œuvre de son Plan stratégique 2014-2017, en plus de continuer à mener les activités liées aux priorités suivantes :
Excellence du service – L'OTC est reconnu pour le caractère innovateur et l'excellence de ses services.

Réglementation efficace – Le régime de réglementation répond aux besoins des Canadiens et améliore la compétitivité et l'accessibilité du réseau de transport national.
Organisme à haut rendement – Les employés de l'OTC sont engagés, compétents et bien renseignés et ils sont soutenus dans leur travail par des systèmes et des services efficaces et efficients.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Règlement des différends et réglementation économique du réseau de transport national transparents, justes et rapides.			
Réglementation économique	12 027 105	11 760 314	11 814 081
Processus décisionnel formel et modes alternatifs de règlement des différends	8 982 629	8 978 938	10 052 252
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	7 967 204	6 911 370	5 867 071
Total	**28 976 938**	**27 650 622**	**27 733 404**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Office national de l’énergie

Raison d’être

L’Office national de l’énergie est un tribunal quasi judiciaire indépendant de compétence fédérale créé en 1959 afin de promouvoir, dans l’intérêt public canadien, la sûreté et la sécurité, la protection de l’environnement et l’efficience économique en vertu du mandat conféré par le Parlement au chapitre de la réglementation des pipelines, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l’énergie.

L’Office national de l’énergie rend compte au Parlement par l’entremise du ministre des Ressources naturelles.

Budget des dépenses de l’organisation

Dépenses budgétaires

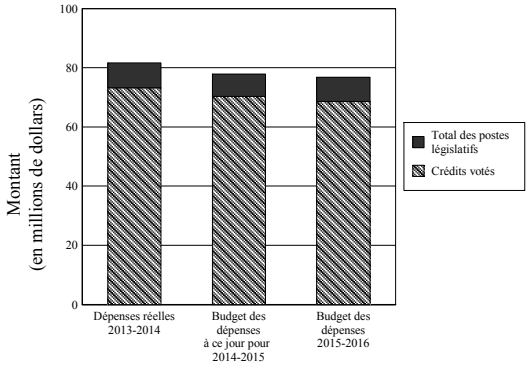

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	73 286 166	64 555 107	70 358 930	68 636 080
Total des crédits votés	**73 286 166**	**64 555 107**	**70 358 930**	**68 636 080**
Total des postes législatifs	*8 396 515*	*6 760 943*	*7 461 916*	*8 184 430*
Total des dépenses budgétaires	**81 682 681**	**71 316 050**	**77 820 846**	**76 820 510**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Les dépenses budgétaires estimatives de l’Office national de l’énergie sont de 76,8 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 68,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. La différence, soit 8,2 millions de dollars, représente les prévisions législatives ne nécessitant pas d’approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif. L’augmentation des dépenses prévues comparativement au Budget principal des dépenses 2014-2015 est principalement attribuable à une hausse de 5,6 millions de dollars pour les audiences devant découler des demandes relatives aux projets Énergie Est et Impériale Beaufort.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
La réglementation des pipelines et des lignes de transport d'électricité, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l'énergie contribue à assurer la sécurité des Canadiens et Canadiennes, la protection de l'environnement et l'existence d'une infrastructure et de marchés énergétiques efficients, le tout dans le respect des droits et des intérêts des parties touchées par les décisions et les recommandations de l'ONÉ.			
Réglementation de l'énergie	47 970 746	39 482 860	49 588 459
Programme d'information sur l'énergie	6 156 305	5 294 553	5 982 273
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	27 555 630	26 538 637	21 249 778
Total	**81 682 681**	**71 316 050**	**76 820 510**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions			
Programme d'aide financière aux participants	316 297	3 614 067	3 214 067

Office national du film

Raison d'être

L'Office national du film (ONF) a été créé par une loi du Parlement fédéral en 1939 et rend compte au Parlement canadien par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. L'ONF a pour mandat de produire et distribuer des œuvres originales et innovatrices lesquelles font mieux comprendre les enjeux auxquels doit faire face la population canadienne et qui font connaître les valeurs et points de vue canadiens au pays et dans le monde. Au fil des décennies, il est devenu la norme en matière d'innovation audiovisuelle au Canada et joue un rôle important en soulignant les changements et les événements marquants de la société canadienne.

En tant que producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles, l'ONF joue un rôle essentiel en offrant une perspective de la richesse et de la diversité canadiennes. C'est à travers des documentaires d'auteur, des films d'animation et des nouveaux médias qu'il explore les enjeux sociaux contemporains. Aujourd'hui, nos artistes et artisans continuent à faire œuvre de pionniers en matière de contenu et de forme forme dans le domaine du documentaire, du film d'animation et du cinéma interactif.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

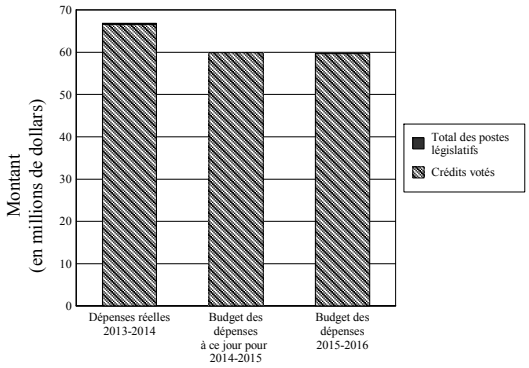

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	66 587 103	59 912 241	59 912 241	59 652 377
Total des crédits votés	**66 587 103**	**59 912 241**	**59 912 241**	**59 652 377**
Total des postes législatifs	*278 962*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**66 866 065**	**59 912 241**	**59 912 241**	**59 652 377**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'ONF prévoit des dépenses budgétaires de 59,7 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016, qui doivent être approuvées par le Parlement. En comparaison avec 2014-2015, les dépenses prévues ont été réduites de 200 000 $ soit le résultat net des éléments suivants :
Diminutions :
• un montant initial du prêt pour la relocalisation du siège social de Montréal de l'ONF de 400 000 $ reçu en 2014-2015. Aucun montant n'est requis en 2015-2016 ;
• des transferts au titre des initiatives : de centralisation de la prestation des services de paie au montant de 75 000 $, de l'École de la fonction publique du Canada au montant de 46 000 $ et du renouvellement des sites Internet du gouvernement du Canada au montant de 10 000 $;
Augmentations :
• un rajustement de 218 000 $ des taux du régime d'avantage sociaux des employés (RASE) passant de 24,8 p. 100 à 25,5 p. 100 ;
• un rajustement de rémunération en 2013-2014 du personnel exécutif ou équivalent au montant de 54 000 $.

Tout en poursuivant la mise en œuvre de son plan stratégique quinquennal 2013-2018, l'ONF prépare le déménagement de son siège social dans le Quartier des spectacles à Montréal, prévu pour l'automne 2017.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les histoires et les perspectives canadiennes sont présentes dans les médias audiovisuels et rendues accessibles à la population du Canada et du reste du monde.			
Production audiovisuelle	40 730 149	37 939 002	38 068 603
Accessibilité et interaction avec l'auditoire	18 949 388	13 696 530	13 742 245
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	7 186 528	8 276 709	7 841 529
Total	**66 866 065**	**59 912 241**	**59 652 377**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Patrimoine canadien

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Le ministère du Patrimoine canadien et les principales institutions culturelles canadiennes jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Nous travaillons ensemble pour appuyer la culture, les arts, le patrimoine, les langues officielles, la citoyenneté et la participation, ainsi que les initiatives liées aux Autochtones, à la jeunesse et aux sports.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

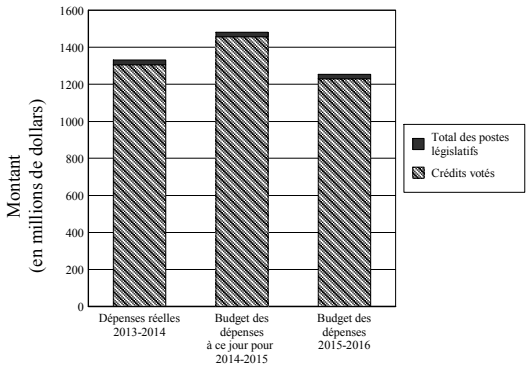

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	174 774 392	178 337 991	183 512 711	173 741 400
5 Subventions et contributions	1 130 800 471	1 187 709 835	1 274 673 254	1 056 279 039
Total des crédits votés	**1 305 574 863**	**1 366 047 826**	**1 458 185 965**	**1 230 020 439**
Total des postes législatifs	*25 996 267*	*24 002 161*	*24 013 420*	*24 676 122*
Total des dépenses budgétaires	**1 331 571 130**	**1 390 049 987**	**1 482 199 385**	**1 254 696 561**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le ministère du Patrimoine canadien prévoit des dépenses budgétaires de 1,25 milliard de dollars pour l'exercice 2015-2016. De cette somme, un montant de 1,23 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 24,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif. Ceci représente une diminution de 135,4 millions de dollars comparativement au Budget principal des dépenses 2014-2015.

Cette diminution nette tient à une diminution de 4,6 millions de dollars au titre du crédit 1 (Dépenses de fonctionnement), à une diminution de 131,4 millions de dollars au titre du crédit 5 (Subventions et contributions) et à une augmentation de 0,7 million de dollars dans les prévisions législatives.

La diminution de 4,6 millions de dollars au titre du crédit 1 est principalement attribuable à :
• une augmentation de 7,2 millions de dollars pour le Programme de publicité gouvernementale – Campagne Canada 150;
• une diminution de 1,5 millions de dollars pour le transfert entre crédits pour l'appui continu du programme d'appui aux droits linguistiques;
• une diminution de 2,1 millions de dollars pour le programme de l'Expérience de la capitale – Report de fonds pour le Spectacle son et lumière;
• une diminution de 1,6 millions de dollars pour le transfert du financement et des responsabilités de la Commission canadienne d'examen

des exportations de biens culturels au Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs;
• une diminution de 6,1 millions de dollars pour le transfert du financement et des responsabilités du Musée virtuel du Canada au Musée canadien de l'histoire.

La diminution de 131,4 millions de dollars au titre du crédit 5 est principalement attribuable à :
• une augmentation de 16,0 millions de dollars pour les célébrations du 150e anniversaire de la Confédération du Canada – En route vers 2017;
• une augmentation de 4,9 millions de dollars pour le Programme des peuples autochtones – Initiative des langues autochtones;
• une augmentation de 2,8 millions de dollars pour le Programme de soutien au sport – Olympiques spéciaux Canada;
• une augmentation de 2,0 millions de dollars pour la Stratégie culturelle des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto – Report de fonds;
• une augmentation de 1,5 million de dollars pour le transfert entre crédits pour l'appui continu du programme d'appui aux droits linguistiques;
• une diminution de 2,1 millions de dollars pour le transfert du financement et des responsabilités pour les Ouvrages de référence en ligne au Musée canadien de l'histoire;
• une diminution de 156,4 millions de dollars pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.

Pour plus d'information concernant Patrimoine canadien, ses opérations et l'utilisation des fonds, veuillez consulter le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.			
Langues officielles	352 514 946	353 135 274	353 365 541
Appartenance au Canada	67 495 358	64 436 036	86 572 642
Engagement et participation communautaire	45 116 329	44 583 276	48 361 058
Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.			
Industries culturelles	303 493 423	302 346 433	302 493 050
Arts	113 350 742	116 604 709	116 713 634
Patrimoine	38 187 915	39 577 341	29 785 074
Les Canadiens participent et excellent dans les sports.			
Sport	334 086 513	398 057 989	243 877 515
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	77 325 904	71 308 929	73 528 047
Total	**1 331 571 130**	**1 390 049 987**	**1 254 696 561**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	67 847 089	72 775 054	72 775 054
Subventions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	7 130 253	33 322 973	33 322 973
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	26 345 000	28 000 000	28 000 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	19 038 432	19 038 432	20 000 000
Subventions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	9 406 063	14 355 000	14 355 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	9 193 250	10 500 000	13 500 000
Subventions au Fonds du livre du Canada	1 708 238	8 300 000	8 300 000
Subventions à l'appui du Programme des célébrations et commémorations	5 560 248	8 000 000	8 300 000
Subvention à TV5 Monde	7 519 570	8 000 000	8 000 000
Subventions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	529 654	5 599 842	5 599 842
Subventions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	1 471 027	3 000 000	5 000 000
Subventions en vertu du Programme d'aide aux musées	2 530 453	4 663 680	4 663 680
Subventions au Fonds de la musique du Canada	. . . . .	2 000 000	2 000 000
Subventions à l'appui du Programme des Autochtones	100 310	1 340 000	1 340 000
Subventions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada	. . . . .	1 150 060	1 150 060
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :			
Québec	147 372	147 372	147 372
Ontario	105 627	105 627	105 627
Colombie-Britannique	97 814	97 814	97 814
Terre-Neuve-et-Labrador	77 590	77 590	77 590
Alberta	75 940	75 940	75 940
Manitoba	73 762	73 762	73 762
Saskatchewan	73 758	73 758	73 758
Nouvelle-Écosse	64 199	64 199	64 199
Nouveau-Brunswick	62 947	62 947	62 947
Île-du-Prince-Édouard	57 071	57 071	57 071
Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	20 000	100 000	100 000
Total des postes législatifs	*1 058 800*	*819 000*	*819 000*
Contributions			
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	210 862 596	191 099 017	192 599 017
Contributions au Programme de soutien au sport	150 448 635	142 815 064	143 315 064
Contributions pour soutenir le Fonds des médias du Canada	134 146 077	134 146 077	134 146 077
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	117 582 551	105 923 289	105 923 289
Contributions au Programme d'accueil	142 844 052	213 752 765	59 625 790
Contributions au Fonds du livre du Canada	34 943 918	28 366 301	28 366 301
Contributions pour le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	22 620 000	22 779 440	22 779 440
Contributions au Fonds de la musique du Canada	23 547 884	21 939 231	22 299 231
Contributions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	23 608 376	22 508 613	20 358 613
Contributions à l'appui du Programme des célébrations et commémorations	10 961 419	2 494 367	20 194 367
Contributions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	19 550 438	18 472 742	18 477 742

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	17 825 216	17 686 359	17 686 359
Contributions à l'appui du Programme des Autochtones	15 680 383	11 514 078	16 209 757
Contributions en vertu du Programme d'aide aux musées	12 578 276	11 076 284	11 076 284
Contributions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	8 387 727	3 300 000	3 300 000
Contributions à TV5	5 159 974	2 960 900	2 960 900
Contributions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada	5 115 737	5 037 330	2 887 330
Contributions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	5 277 290	1 999 544	1 999 544
Contributions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	2 929 002	2 993 273	1 972 205
Contributions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	3 636 180	1 453 023	1 453 023
Contributions à l'appui du Programme de contestation judiciaire	204 678	1 406 017	1 406 017

Pêches et Océans

Raison d'être

Pêches et Océans appuie la croissance économique vigoureuse et durable de notre industrie des pêches et de notre secteur maritime. Il contribue également à une économie prospère axée sur le commerce mondial en soutenant les exportations et en favorisant un commerce maritime sécuritaire. Le Ministère appuie l'innovation nécessaire à une économie fondée sur le savoir au moyen de la recherche dans des secteurs en expansion, tels que l'aquaculture et la biotechnologie. Les activités du Ministère fournissent aux Canadiens un environnement propre et sain ainsi que des écosystèmes aquatiques durables grâce à la protection de l'habitat, à la gestion des océans ainsi qu'à la recherche sur les écosystèmes. L'édification d'un Canada sécuritaire et sécurisé repose sur la sécurité maritime, la navigation sécuritaire, une présence sur nos plans d'eau et les services efficaces de recherche et de sauvetage que fournit quotidiennement la Garde côtière canadienne. Cet organisme est placé sous la responsabilité du ministre des Pêches et des Océans.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

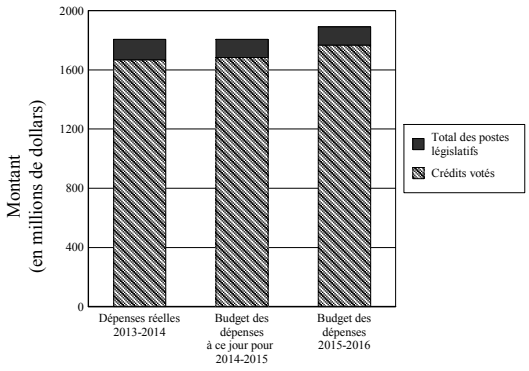

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 283 415 415	1 101 569 625	1 144 394 384	1 181 570 672
5 Dépenses en capital	299 367 218	325 273 149	448 509 573	495 982 360
10 Subventions et contributions	85 270 463	57 853 950	91 509 966	88 932 871
Total des crédits votés	**1 668 053 096**	**1 484 696 724**	**1 684 413 923**	**1 766 485 903**
Total des postes législatifs	*138 350 090*	*120 614 124*	*122 389 544*	*122 754 445*
Total des dépenses budgétaires	**1 806 403 186**	**1 605 310 848**	**1 806 803 467**	**1 889 240 348**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Pêches et Océans a trois objectifs stratégiques découlant de son mandat :
• des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères;
• des écosystèmes aquatiques durables;
• des eaux sécuritaires et sécurisées.

Pêches et Océans estime que ses dépenses budgétaires totaliseront 1,9 milliard de dollars en 2015-2016. En comparaison de l'exercice 2014-2015, le budget principal des dépenses a augmenté de 283,9 millions de dollars. Les changements importants comprennent :
• une augmentation de 113,7 millions de dollars liée à l'approvisionnement d'hélicoptères de transport léger pour la Garde côtière canadienne;
• une augmentation de 44,2 millions de dollars liée à l'approvisionnement de navires hauturiers de sciences halieutiques pour la Garde côtière canadienne;
• une augmentation de 40,9 millions de dollars liée au prolongement de la durée de vie et à la modernisation de mi-vie des navires de la

Garde côtière canadienne;
• une augmentation de 40,2 millions de dollars liée à l'approvisionnement d'hélicoptères de transport moyen pour la Garde côtière canadienne;
• une augmentation de 32,7 millions de dollars liée au renouvellement des Initiatives des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et du Pacifique;
• une augmentation de 22,2 millions de dollars pour des investissements dans les ports pour petits bateaux partout au Canada;
• une diminution de 27,6 millions de dollars liée aux mesures de l'examen ciblé, conformément aux annonces du budget fédéral de 2013.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Des eaux sécuritaires et sécurisées.			
État de préparation opérationnelle de la flotte	448 024 899	434 001 300	679 602 143
État de préparation des actifs terrestres	114 196 788	114 469 108	108 148 093
Services de communications et de trafic maritimes	43 983 435	39 400 851	33 337 572
Services de recherche et sauvetage	36 499 413	30 359 815	30 508 166
Produits et services hydrographiques	30 826 575	26 671 207	27 983 471
Collège de la garde côtière canadienne	15 364 943	12 928 545	13 063 489
Sécurité maritime	7 160 790	9 240 284	8 477 162
Prévisions océaniques	19 203 672	8 799 464	8 476 473
Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères.			
Gestion intégrée des pêches	150 657 317	132 448 762	132 058 128
Ports pour petits bateaux	98 693 883	94 277 242	114 501 031
Stratégies et gouvernance autochtones	83 910 543	54 778 338	85 549 894
Navigation maritime	54 590 696	34 167 537	41 828 751
Programme de mise en valeur des salmonidés	32 383 362	29 597 995	29 421 364
Programme d'aquaculture durable	26 298 035	29 222 400	27 854 324
Engagement à l'échelle internationale	14 355 038	14 882 983	12 105 833
Santé des animaux aquatiques	6 801 305	5 564 900	5 503 416
Biotechnologie et génomique	3 713 029	2 918 827	3 379 708
Programme d'adaptation au changement climatique	2 715 681	2 310 465	2 393 994
Délimitation du territoire	1 476 827	742 607	1 593 377
Des écosystèmes aquatiques durables.			
Conformité et application de la loi	110 733 954	101 372 908	102 911 820
Protection des pêches	61 504 263	62 943 218	59 284 200
Gestion des océans	40 442 966	38 351 812	46 666 258
Services d`intervention environnementale	35 040 603	12 932 842	16 965 722
Espèces en péril	23 272 786	22 350 000	14 616 829
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	329 182 034	290 577 438	283 009 130
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*15 370 349*	. . . . .	. . . . .
Total	**1 806 403 186**	**1 605 310 848**	**1 889 240 348**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	1 480 000	500 000	500 000
Subventions pour l'aliénation des phares excédentaires	85 000	500 000	500 000
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	161 964	238 000	238 000
Contributions			
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	46 716 592	26 849 710	49 075 415
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	18 339 522	14 363 000	18 752 936
Contributions à l'appui du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives	3 273 788	6 369 148	10 000 000
Ententes de contributions pour permettre aux associations liées à la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) de procéder à des activités autorisées relatives aux opérations de recherche et de sauvetage en mer (SAR), de la prévention SAR et d'autres activités liées à la sécurité	5 021 000	5 021 000	5 021 000
Contributions à l'appui du Programme de contribution à la recherche universitaire afin de soutenir le perfectionnement et la recherche universitaire relativement aux priorités scientifiques	182 868	268 000	2 839 228
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	1 329 832	962 000	962 000
Contributions à l'appui du Programme de contributions de catégorie de ports pour petits bateaux	3 496 712	2 300 000	500 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	494 870	241 192	296 192
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	224 296	241 900	248 100

PPP Canada Inc.

Raison d'être

PPP Canada est une société d'État créée en 2008 en vue d'appuyer les partenariats public-privés (PPP). Le ministre des Finances est responsable de cette organisation.

Les PPP sont une méthode alternative pour approvisionner des projets d'infrastructure publique d'envergure et complexes. Ils offrent trois avantages importants : un meilleur contrôle des coûts et des échéanciers, l'optimisation des risques et des ressources, et l'innovation. Les contrats de PPP sont généralement des engagements à long terme qui utilisent des structures financières particulières afin de tirer profit de l'innovation et de la capacité du secteur privé et de réduire, pour les contribuables, les risques liés à la conception, à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de l'infrastructure.

PPP Canada agit en tant que première source pour les sujets relatifs aux PPP grâce au développement et au partage des connaissances. En outre, PPP Canada fournit expertise et conseils relativement à l'évaluation et à la concrétisation de PPP au niveau fédéral, et tire parti de l'optimisation des ressources provenant des investissements dans les projets d'infrastructure provinciaux, territoriaux, municipaux et des Premières Nations grâce au Fonds PPP Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

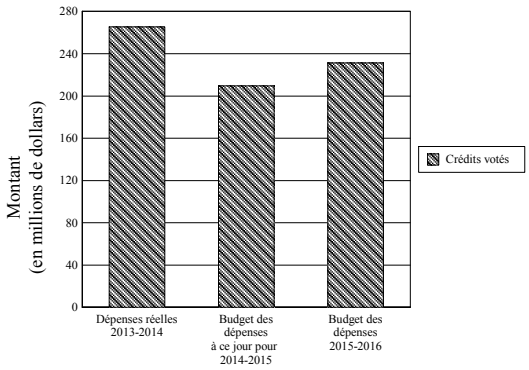

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes	12 300 000	9 500 000	11 800 000	11 800 000
5 Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds PPP Canada	252 900 000	. . . . .	197 700 000	219 400 000
Total des crédits votés	**265 200 000**	**9 500 000**	**209 500 000**	**231 200 000**
Total des dépenses budgétaires	**265 200 000**	**9 500 000**	**209 500 000**	**231 200 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

PPP Canada prévoit des dépenses budgétaires de 231,2 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses 2015-2016, qui doivent être approuvées par le Parlement.

Un montant de 11,8 millions de dollars en fonds de fonctionnement continuera d'appuyer le développement de l'expertise interne et l'amélioration des connaissances du personnel de PPP Canada par l'élaboration d'outils, d'études et de produits pertinents; d'appuyer les efforts déployés en vue de fournir des conseils sur la réalisation de projets pour le gouvernement fédéral, incluant la création et la production d'une série d'outils et de guides fédéraux; d'appuyer les activités associées au Fonds PPP Canada et la présélection des PPP du

Nouveau Fonds Chantiers Canada, incluant des activités de diffusion et de sensibilisation; et d'appuyer les activités quotidiennes, incluant les frais liés à la rémunération et aux avantages sociaux, à l'équipement et aux locaux pour bureaux.

Le financement pour le Fonds PPP Canada, totalisant 219,4 millions de dollars, continuera à mettre l'accent sur le soutien de projets novateurs en PPP qui réalisent une valeur ajoutée pour tous les Canadiens et qui développent le marché canadien des PPP. Le Fonds concentrera tout particulièrement ses efforts sur les administrations n'ayant aucune expérience en matière d'approvisionnement en PPP. De plus, PPP Canada a pour mandat de collaborer avec Infrastructure Canada et avec les demandeurs au Nouveau Fonds Chantiers Canada afin de déterminer, à l'aide de la présélection des PPP, les projets désignés pour être des PPP rentables. Les projets démontrant un potentiel de réussite en tant que PPP devront être soumis à PPP Canada en vue d'élaborer une analyse d'options d'approvisionnement. Le gouvernement du Canada a affecté 10,0 millions de dollars du Fonds PPP Canada afin d'appuyer les demandeurs dans la préparation de leur analyse d'options d'approvisionnement.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Transformer le Canada en chef de file des partenariats public-privé.			
Initiatives fédérales concernant les partenariats public-privé	. . . . .	9 500 000	231 200 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*265 200 000*	. . . . .	. . . . .
Total	**265 200 000**	**9 500 000**	**231 200 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Ressources naturelles

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de ce ministère.

La vision du ministère des Ressources naturelles (RNCan) consiste à améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources – maintenant et pour l'avenir. RNCan cherche à réaliser cette vision en travaillant à renforcer la compétitivité des secteurs des ressources naturelles et à accroître leur contribution à l'économie du Canada. RNCan favorise le développement responsable des ressources canadiennes de façon à améliorer la réputation mondiale du Canada à titre de chef de file de la protection de l'environnement, et utilise ses connaissances sur la masse continentale du Canada et son expertise dans ce domaine pour accroître la sûreté et la sécurité des Canadiens.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

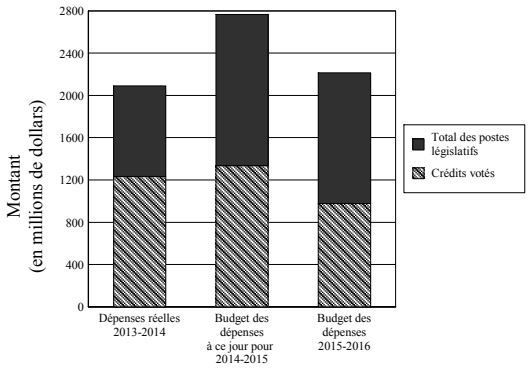

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	806 226 907	649 823 365	870 926 261	654 814 321
5 Dépenses en capital	26 069 585	12 777 080	15 177 082	14 700 394
10 Subventions et contributions	401 397 529	444 039 000	450 039 000	306 608 750
Total des crédits votés	**1 233 694 021**	**1 106 639 445**	**1 336 142 343**	**976 123 465**
Total des postes législatifs	*857 350 572*	*1 428 011 166*	*1 428 475 582*	*1 238 353 246*
Total des dépenses budgétaires	**2 091 044 593**	**2 534 650 611**	**2 764 617 925**	**2 214 476 711**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

RNCan prévoit des dépenses budgétaires de 2,2 milliards de dollars pour l'exercice 2015-2016. De cette somme, un montant de 1,0 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,2 milliard de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

La diminution de 320,2 millions de dollars, ou de 12,6 p. 100, du budget principal des dépenses, qui est passé de 2 534,7 millions de dollars en 2014-2015 à 2 214,5 millions de dollars en 2015-2016, est attribuable à l'effet net de l'augmentation de 6,2 millions de dollars des coûts de fonctionnement, de l'augmentation de 1,9 million de dollars des coûts en capital et de la réduction de 328,3 millions de dollars des paiements de transfert. Les facteurs principaux ayant contribué à la diminution nette comprennent notamment :

- une augmentation de 22,8 millions de dollars pour le programme des Investissements dans la transformation de l'industrie forestière;
- une augmentation de 19,7 millions de dollars pour définir les limites extérieures du plateau continental du Canada dans l'océan Arctique;
- une augmentation de 18,4 millions de dollars pour l'Initiative de la région de Port Hope.

Ces augmentations sont compensées par :
• une diminution nette de 111,5 millions de dollars pour les accords législatifs des zones extracôtières de l'Atlantique;
• une diminution de 110,8 millions de dollars pour Technologies du développement durable Canada pour le financement voté et législatif destiné au Fonds des biocarburants ProGen et le financement voté destiné au Fonds d'appui technologique au développement durable;
• une diminution de 99,0 millions de dollars des paiements incitatifs pour la production de biocarburants;
• une diminution de 20,9 millions de dollars pour la Campagne de mobilisation et de sensibilisation des intervenants visant à accroître la prospérité du Canada;
• une diminution de 9,4 millions de dollars liée au Fonds pour l'énergie propre;
• une diminution de 8,5 millions de dollars pour la mise en œuvre de la restructuration des laboratoires nucléaires d'Énergie atomique du Canada limitée;
• une diminution de 7,2 millions de dollars pour l'Initiative écoÉNERGIE sur l'innovation;
• une diminution de 6,5 millions de dollars liée à l'entretien des stations-relais pour satellites de RNCan dans l'ensemble du Canada;
• une diminution de 5,4 millions de dollars pour le Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne;
• une diminution de 1,9 million de dollars liée à tous les autres programmes.

Pour en savoir davantage sur les tendances, veuillez consultez le rapport sur les plans et les priorités de RNCan.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale.			
Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique	795 884 721	1 293 425 000	1 181 938 140
Innovation menant à de nouveaux produits et procédés	94 093 063	67 598 586	83 438 001
Investissement dans les secteurs des ressources naturelles	65 333 593	55 641 175	54 230 114
Accès au marché et diversification	59 733 334	56 085 530	48 685 006
Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement.			
Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone	314 652 883	464 018 045	253 978 461
Gestion responsable des ressources naturelles	282 047 031	179 373 009	193 117 981
Innovation technologique	155 738 548	150 090 774	126 472 078
Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés.			
Information sur la masse terrestre	73 828 231	53 620 414	71 155 143
Protection des Canadiens et des ressources naturelles	65 535 095	55 878 527	58 672 639
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	184 198 094	158 919 551	142 789 148
Total	**2 091 044 593**	**2 534 650 611**	**2 214 476 711**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions à l'appui du Programme de protection d'évaluation des propriétés et du Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales associés à l'élimination des déchets de faible radioactivité dans la région de Port Hope	1 151 088	2 600 000	3 000 000
Subventions à l'appui des organismes s'occupant de recherche, de développement et d'activités de promotion qui contribuent aux objectifs du Ministère	1 596 825	1 783 000	1 628 000
Subventions à l'appui du programme Géocartographie de l'énergie et des minéraux	86 400	800 000	800 000
Total des postes législatifs	. . . . .	*79 338 000*	. . . . .
Contributions			
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable	127 117 878	137 939 000	137 939 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour les biocarburants	113 656 336	145 700 000	47 110 000
Contributions pour appuyer l'initiative écoÉNERGIE sur l'innovation	34 325 606	27 926 000	23 308 000
Contributions à l'appui du programme de promotion de l'innovation en foresterie	24 353 130	22 700 000	21 600 000
Contribution à l'appui du programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière	25 625 000	. . . . .	21 000 000
Programme de contribution pour l'encouragement à la production d'énergie éolienne	25 304 000	22 704 000	17 304 000
Programme de contribution pour l'expansion des perspectives commerciales	13 639 058	11 900 000	11 000 000
Contribution à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable pour le Fonds de technologies du développement durable	. . . . .	. . . . .	6 000 000
Initiatives d'adaptation aux changements climatiques	4 297 080	4 815 000	2 500 000
Renouvellement et augmentation des fonds pour les instituts de recherche forestière	2 368 000	2 368 000	2 368 000
Contributions pour appuyer le programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique	948 241	2 785 000	2 280 000
Contributions à l'appui du Programme d'accélération des technologies d'isotopes visant à faire avancer le développement de solutions de rechange aux technologies existantes de production d'isotopes médicaux	8 995 000	3 960 000	2 130 000
Contribution à l'appui de la phase de nettoyage de l'installation minière d'uranium de Gunnar	. . . . .	4 817 000	1 944 750
Programme scientifique d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures	. . . . .	. . . . .	1 250 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	3 150 271	1 354 000	1 209 000
Contribution à l'Initiative de foresterie autochtone	322 386	1 000 000	1 000 000
Stratégie emploi jeunesse	542 481	558 000	558 000
Programme GéoConnexions	733 354	750 000	500 000
Contributions pour appuyer le programme écoÉNERGIE pour les carburants de remplacement	316 500	180 000	180 000
Total des postes législatifs	*795 884 721*	*1 293 425 000*	*1 181 938 140*

Santé

Raison d'être

Santé Canada réglemente certains produits et substances contrôlées, travaille avec des partenaires en vue de favoriser de meilleurs résultats en santé pour les Premières Nations et les Inuits, encourage l'innovation et l'échange d'information au sein du système de santé canadien pour aider la population canadienne à maintenir et à améliorer son état de santé, et contribue à renforcer le bilan du Canada comme pays comptant l'une des populations les plus en santé au monde.

La ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

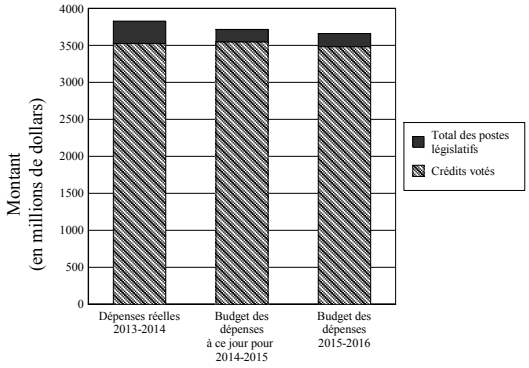

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 863 065 740	1 774 856 975	1 761 719 329	1 777 987 439
5 Dépenses en capital	21 683 176	31 656 363	32 433 364	28 035 364
10 Subventions et contributions	1 640 642 661	1 683 745 108	1 755 536 333	1 678 425 178
Total des crédits votés	**3 525 391 577**	**3 490 258 446**	**3 549 689 026**	**3 484 447 981**
Total des postes législatifs	*302 787 920*	*167 053 642*	*168 115 123*	*174 322 368*
Total des dépenses budgétaires	**3 828 179 497**	**3 657 312 088**	**3 717 804 149**	**3 658 770 349**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Grâce à des autorisations de 3,7 milliards de dollars anticipées dans le budget principal des dépenses, et conformément au budget de l'exercice précédent, Santé Canada continuera d'améliorer la vie des Canadiens en rendant la population de notre pays l'une des plus saines dans le monde en ce qui concerne la longévité, les habitudes de vie et l'utilisation efficace du système public de soins de santé. Les crédits totaux de Santé Canada pour 2015-2016 représentent une augmentation nette de 1,5 million de dollars par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent.

Pour soutenir ces objectifs, voici quelques éléments importants à noter :

• une augmentation du financement pour la prévention de l'abus de médicaments d'ordonnance (AMO), telle qu'annoncée dans le budget fédéral de 2014, afin de sensibiliser davantage le public, d'améliorer les installations fédérales pour la prévention de l'AMO dans les communautés des Premières Nations, d'améliorer la recherche sur l'AMO et d'augmenter les inspections fédérales des pharmacies;

• une augmentation du financement pour le renforcement du système de surveillance de la salubrité des aliments, telle qu'annoncée dans le budget fédéral de 2014, afin de renforcer les interventions lors d'incidents liés à la salubrité des aliments, de communiquer et d'analyser les données fédérales/provinciales/territoriales sur la salubrité des aliments et de générer des preuves en matière de rendement pour démontrer l'efficacité de la surveillance de la salubrité des aliments;

• une augmentation du financement lié à la santé des Premières Nations et des Inuits, pour la mise en œuvre continue de l'entente-cadre tripartite de la Colombie-Britannique, pour le Fonds d'investissement-santé pour les territoires, utilisé comme mesure de transition pour financer les secteurs de santé prioritaires et renforcer la capacité des territoires à gérer et fournir des services de santé, et pour le renouvellement du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations pour une période de deux ans, afin de continuer à protéger la santé et la sécurité des résidants des Premières Nations.

Après le dépôt à la Chambre des communes, de plus amples renseignements seront disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les collectivités des Premières Nations et des Inuits bénéficient de services de santé et de prestations qui répondent à leurs besoins de sorte à améliorer leur état de santé.			
Prestations supplémentaires en santé à l'intention des membres des Premières Nations et des Inuits	1 071 034 484	1 133 324 859	1 128 474 836
Soins de santé primaires aux membres des Premières Nations et aux Inuits	927 125 272	853 702 552	809 838 696
Soutien à l'infrastructure de santé dans les collectivités des Premières Nations et des Inuits	525 066 806	604 177 779	635 463 846
Les risques et avantages pour la santé associés aux aliments, aux produits, aux substances et aux facteurs environnementaux sont gérés de façon appropriée et sont communiqués aux Canadiens.			
Produits de santé	179 564 797	152 060 884	148 110 784
Risques pour la santé liés à l'environnement	101 141 190	102 849 859	100 282 109
Consommation et abus de substances	88 591 578	82 748 939	86 731 215
Salubrité des aliments et nutrition	71 238 491	59 175 139	67 838 730
Pesticides	46 299 835	40 651 125	40 190 336
Sécurité des produits de consommation et des produits chimiques utilisés au travail	35 535 627	37 725 014	37 689 337
Radioprotection	21 420 658	20 522 668	20 282 587
Un système de santé qui répond aux besoins des Canadiens.			
Politique du système de santé canadien	353 877 280	242 633 254	260 390 118
Développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire	25 830 789	37 527 825	37 528 856
Services de santé spécialisés	16 475 781	18 728 166	19 133 053
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	364 976 909	271 484 025	266 815 846
Total	**3 828 179 497**	**3 657 312 088**	**3 658 770 349**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subvention pour appuyer la Commission de la santé mentale du Canada	14 550 000	14 250 000	14 250 000
Subvention au Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	3 562 500	3 562 500	3 562 500
Total des postes législatifs	*106 193 803*	. . . . .	. . . . .
Contributions			
Contributions au soutien à l'infrastructure de la santé des Premières Nations et des Inuits	482 855 878	577 908 871	598 167 682
Contributions aux soins de santé primaires des Premières Nations et des Inuits	675 173 550	629 883 254	570 922 419
Contributions aux prestations supplémentaires en santé des Premières Nations et des Inuits	195 140 821	186 779 721	202 486 815
Contribution à l'Institut canadien d'information sur la santé	79 293 905	77 658 979	78 508 979
Contribution au Partenariat canadien contre le cancer	48 500 000	47 500 000	47 500 000
Programme de contribution pour les langues officielles en santé	24 861 552	36 400 000	36 400 000
Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé	19 712 535	26 359 000	25 709 000
Fonds d'investissement en santé pour les territoires	. . . . .	. . . . .	23 000 000
Initiative de la stratégie antidrogue	. . . . .	. . . . .	22 787 514
Fonds canadien de recherche sur le cerveau pour faire progresser les connaissances sur le traitement des troubles du cerveau	6 747 567	20 000 000	20 000 000
Contribution à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé	16 396 848	16 058 769	16 058 769
Contribution à l'Institut canadien sur la sécurité des patients	7 760 000	7 600 000	7 600 000
Société canadienne du sang : programme de recherche et de développement sur le sang	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada	3 432 179	3 580 000	3 580 000
Université McMaster – Équipes pour l'avancée de l'expérience des patients : renforcement de la qualité	1 742 000	2 416 500	2 341 500
Société pour les troubles de l'humeur du Canada	1 951 800	2 000 000	550 000
Total des postes législatifs	*169 296*	. . . . .	. . . . .

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Raison d'être

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est responsable de cette organisation. Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC), qui a été créé suivant une entente intervenue à la Conférence des premiers ministres ayant eu lieu en mai 1973, est un organisme des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Son mandat est d'offrir des services administratifs de soutien et de planification aux conférences intergouvernementales entre premiers ministres, ministres et sous-ministres.

Les conférences sont un précieux outil de consultation et de négociation entre les divers ordres de gouvernement. En outre, elles facilitent l'élaboration des politiques nationales, provinciales ou territoriales. Elles sont un élément essentiel du fonctionnement de la fédération canadienne, et elles illustrent l'un des principes fondamentaux de notre société démocratique.

En exécutant avec doigté la planification logistique de ces réunions et en assurant leur bon déroulement, non seulement le SCIC soulage-t-il les gouvernements du processus administratif des conférences, mais il leur permet également de profiter grandement d'importantes économies d'échelle.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

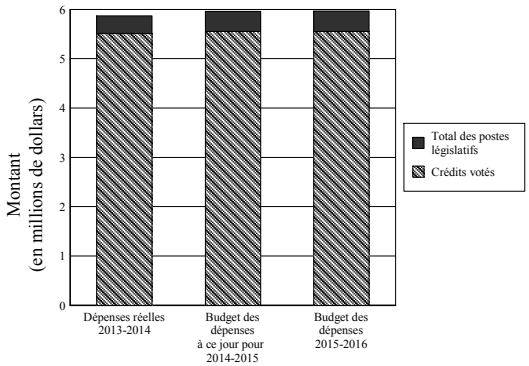

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	5 515 380	5 548 958	5 548 958	5 549 653
Total des crédits votés	**5 515 380**	**5 548 958**	**5 548 958**	**5 549 653**
Total des postes législatifs	*349 501*	*408 205*	*408 205*	*417 888*
Total des dépenses budgétaires	**5 864 881**	**5 957 163**	**5 957 163**	**5 967 541**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Les dépenses de 2015-2016 du SCIC demeurent à peu près les mêmes qu'au cours de l'exercice précédent. Les fonds de 2015-2016 serviront aux priorités suivantes :

- mettre en œuvre les mesures nécessaires pour améliorer et développer des partenariats stratégiques;
- adopter les outils appropriés pour transformer le modèle de prestation des services;
- examiner et adapter les pratiques de gestion en vue d'accroître l'efficience;
- continuer de bâtir un effectif compétent, confiant et très performant.

Pour obtenir des renseignements plus détaillés, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 de l'organisme.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les services aux conférences intergouvernementales de haut niveau sont exécutés avec professionnalisme et avec succès.			
Services aux conférences	3 800 944	4 026 878	4 141 822
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	2 063 937	1 930 285	1 825 719
Total	**5 864 881**	**5 957 163**	**5 967 541**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Secrétariat du Conseil du Trésor

Raison d'être

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (le Secrétariat) est l'organe administratif du Conseil du Trésor, et le président du Conseil du Trésor est le ministre responsable du Secrétariat. Cette organisation appuie le Conseil du Trésor en formulant des recommandations et en fournissant des conseils sur les dépenses de programmes, les règlements, ainsi que les politiques et les directives en matière de gestion, et ce, tout en respectant le fait que la gestion des organisations relève en premier lieu des administrateurs généraux qui, à titre d'administrateurs des comptes, sont responsables devant le Parlement. Ce faisant, le Secrétariat renforce la manière dont le gouvernement est géré et aide à veiller à l'optimisation des ressources et à l'obtention de résultats pour les Canadiens.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

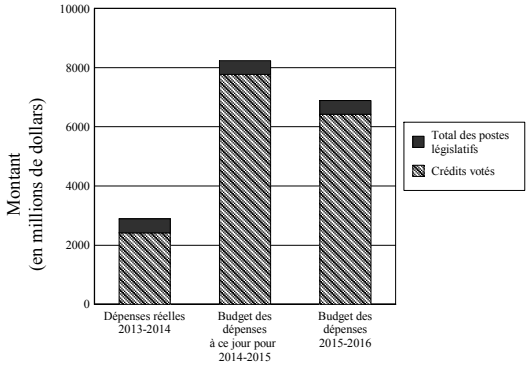

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	234 224 053	231 214 433	305 084 727	219 601 334
5 Éventualités du gouvernement	. . . . .	750 000 000	750 000 000	750 000 000
10 Initiatives pangouvernementales	. . . . .	3 193 000	3 193 000	2 090 470
20 Assurances de la fonction publique	2 186 132 708	2 260 002 208	2 506 134 407	2 250 070 604
25 Report du budget de fonctionnement	. . . . .	1 600 000 000	1 600 000 000	1 600 000 000
30 Besoins en matière de rémunération	. . . . .	1 450 000 000	1 850 000 000	1 000 000 000
33 Report du budget des dépenses en capital	. . . . .	600 000 000	600 000 000	600 000 000
- Rajustements à la rémunération	. . . . .	. . . . .	151 651 354	. . . . .
Total des crédits votés	**2 420 356 761**	**6 894 409 641**	**7 766 063 488**	**6 421 762 408**
Total des postes législatifs	*472 164 188*	*470 514 473*	*470 514 473*	*470 681 925*
Total des dépenses budgétaires	**2 892 520 949**	**7 364 924 114**	**8 236 577 961**	**6 892 444 333**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Secrétariat prévoit des dépenses budgétaires de 6,9 milliards de dollars en 2015-2016, dont un montant de 6,4 milliards de dollars qui doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 470,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Les dépenses nettes du Secrétariat diminueront de 472,5 millions de dollars par rapport au budget principal des dépenses précédent. Cette diminution comprend 461,0 millions de dollars pour les crédits pangouvernementaux et 11,6 millions de dollars pour les dépenses du Programme. Cette diminution est compensée par l'augmentation des postes législatifs de 0,2 million de dollars.

Plus précisément, les principales modifications sont les suivantes :
• une diminution des crédits pangouvernementaux de 461,0 millions de dollars. Cela comprend une réduction de 450,0 millions de dollars au crédit 30, Besoins en matière de rémunération; une réduction de 9,9 millions de dollars au crédit 20, Assurance de la fonction publique, liée à l'examen vertical 2008; et une réduction de 1,1 million de dollars au crédit 10, Initiatives pangouvernementales, pour l'Initiative de renouvellement du Web;

• une diminution nette des dépenses du Programme de 11,6 millions de dollars. Cela comprend une diminution nette de 9,9 millions de dollars pour l'Initiative de renouvellement du milieu de travail, et une diminution nette de 1,7 million de dollars pour la Communauté nationale des gestionnaires et pour des articles divers.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Une bonne gouvernance et gérance saine en vue de faciliter le service efficient et efficace aux Canadiens.			
Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique	2 629 221 633	7 106 195 208	6 645 161 074
Développement et surveillance des politiques de gestion	. . . . .	. . . . .	73 826 361
Conception et prestation des programmes pangouvernementaux	. . . . .	. . . . .	50 671 220
Soutien et surveillance en matière de prise de décisions	. . . . .	. . . . .	47 506 141
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	80 724 486	78 425 603	75 279 537
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*182 574 830*	*180 303 303*	. . . . .
Total	**2 892 520 949**	**7 364 924 114**	**6 892 444 333**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Autres paiements de transfert			
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	322 784	495 000	495 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	4 679	5 000	5 000
Total des postes législatifs	*4 603*	. . . . .	. . . . .

Sécurité publique et Protection civile

Raison d'être

Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile (SPPC) joue un rôle clé en assumant la responsabilité fondamentale du gouvernement pour la sécurité de ses citoyens. Le ministre de la SPPC est responsable du Ministère. La législation régissant le Ministère établit deux rôles essentiels : (i) soutenir le ministre dans ses responsabilités pour toutes questions, à l'exception de celles attribuées à un autre ministre fédéral, relatives à la sécurité publique et à la gestion des urgences, y compris celles de leadership national, et (ii) coordonner les efforts des organismes du portefeuille de la Sécurité publique, ainsi qu'offrir des orientations quant à leurs priorités stratégiques.

Le Ministère fournit des conseils et un soutien stratégiques au ministre de la SPPC sur diverses questions, notamment la sécurité nationale, les stratégies frontalières, la lutte contre la criminalité et la gestion des mesures d'urgence. Il met aussi en œuvre un certain nombre de programmes de subventions et de contributions liés à la gestion des mesures d'urgence, à la sécurité nationale et la sécurité communautaire.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

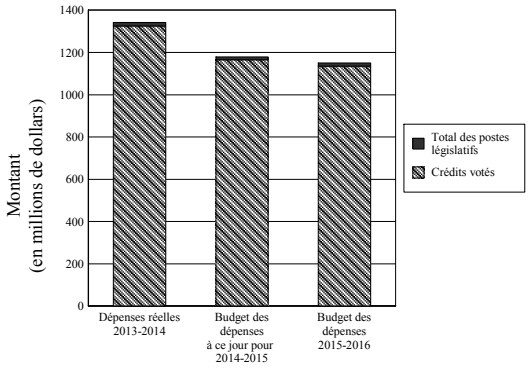

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	133 245 148	115 159 335	118 906 190	113 188 545
5 Subventions et contributions	1 192 322 278	993 008 766	1 046 154 424	1 022 476 287
Total des crédits votés	**1 325 567 426**	**1 108 168 101**	**1 165 060 614**	**1 135 664 832**
Total des postes législatifs	*15 682 817*	*14 600 255*	*14 600 255*	*14 771 419*
Total des dépenses budgétaires	**1 341 250 243**	**1 122 768 356**	**1 179 660 869**	**1 150 436 251**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

SPPC prévoit des dépenses budgétaires de 1 150,4 millions de dollars pour 2015-2016, ce qui comprend des prévisions législatives de 14,8 millions de dollars.

L'augmentation minime des dépenses nettes de 27,7 millions de dollars, ou de 2,5 p. 100, par rapport au budget principal des dépenses précédent est le résultat net de diverses hausses compensées par certaines diminutions prévues.

Parmi les facteurs importants ayant contribué à l'augmentation nette de 27,7 millions de dollars, mentionnons les augmentations suivantes :
• 86,4 millions de dollars dans le cadre du programme de contribution des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) pour les exigences non discrétionnaires visant à respecter les obligations existantes et futures en vertu des AAFCC. Le programme a été établi pour fournir un mécanisme uniforme et équitable de partage, avec le gouvernement fédéral, des coûts engagés par les provinces et les

territoires pour l'intervention et le rétablissement à la suite d'une catastrophe naturelle dans les cas où ces coûts constitueraient un fardeau excessif pour l'économie provinciale ou territoriale;
• 1,1 million de dollars pour le Programme des services de police des Premières Nations (PSPPN), dont la majeure partie sert à maintenir le financement des ententes des services de police avec les collectivités inuites et des Premières Nations.

Ces augmentations sont partiellement compensées par une diminution de 59,9 millions de dollars en raison de programmes ayant une durée fixe (programmes temporisés), dont certains font actuellement l'objet d'un examen et pourraient être renouvelés :
• soutien financier offert aux provinces et aux territoires par suite des investissements dans des mesures d'atténuation des inondations de 2011 (51,0 millions de dollars);
• financement pour les accords de contribution avec les provinces de l'Ontario et du Québec pour appuyer les analyses biologiques (6,9 millions de dollars);
• financement de mesures concrètes à l'égard des femmes autochtones disparues ou assassinées (1,3 million de dollars);
• financement en vertu de la section 9 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (0,6 million de dollars);
• financement pour le renouvellement de la Stratégie nationale de répression de la contrefaçon (0,1 million de dollars).

Sécurité nationale

SPPC continuera de faire avancer les principaux enjeux liés à la politique de sécurité nationale, comme la poursuite des efforts visant les priorités énoncées dans le Rapport public de 2014 sur la menace terroriste pour le Canada. SPPC travaillera avec ses partenaires en vue de consolider et de procurer des renseignements sur les cybermenaces pangouvernementales afin d'aider à atténuer les risques cybernétiques et à améliorer les réponses aux incidents cybernétiques.

Stratégies frontalières

SPPC continuera de travailler avec les É.-U. et ses partenaires pour faire avancer la mise en œuvre des autres éléments du Plan d'action canado-américain sur la sécurité du périmètre, Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique. SPPC planifiera le Forum sur la criminalité transfrontalière de 2015 entre le Canada et les États-Unis et y participera.

Lutte au crime

SPPC continuera d'améliorer l'efficience et l'efficacité des services de police et de la sécurité publique, et de collaborer avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) relativement à l'entrée en vigueur des dispositions de la *Loi visant à accroître la responsabilité de la GRC*. Il continuera aussi de faire avancer le programme de la criminalité et de la sécurité en collaborant avec les partenaires gouvernementaux et les intervenants afin de lutter contre la traite de personnes et l'exploitation sexuelle des enfants, les drogues illicites, le tabac de contrebande, le crime organisé dans les Premières Nations, ainsi que les crimes économiques et financiers.

Gestion des mesures d'urgence

SPPC travaillera, avec les principaux intervenants, à l'élaboration du Programme national d'atténuation des catastrophes et examinera les Accords d'aide financière en cas de catastrophes afin d'assurer la durabilité du programme. Le Ministère continuera de réaliser des progrès afin de satisfaire aux besoins opérationnels de l'infrastructure nécessaire du Centre des opérations du gouvernement et de sa capacité d'intervention.

Services internes

SPPC continuera d'assurer la saine gestion des fonds publics au moyen du perfectionnement de son Cadre de gestion financière, l'amélioration et la simplification des processus internes, la mise en œuvre continue du Plan de sécurité ministériel, la saine planification de la continuité des activités et la participation à la Stratégie fédérale de développement durable. Le Ministère poursuivra également ses efforts en vue d'améliorer le leadership et la culture.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Un Canada sécuritaire et résilient.			
Gestion des mesures d'urgence	1 085 379 860	838 995 532	874 644 725
Lutte au crime	163 491 325	205 923 086	197 065 838
Sécurité nationale	28 121 465	24 807 177	24 927 394
Stratégies frontalières	4 651 452	3 694 890	4 211 070
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	59 606 141	49 347 671	49 587 224
Total	**1 341 250 243**	**1 122 768 356**	**1 150 436 251**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	468 700	1 960 000	1 960 000
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	1 796 143	1 796 144	1 796 144
Initiative de recherche pour le projet Kanishka	. . . . .	1 297 844	1 010 365
Subventions aux partenaires provinciaux pour le Système national de repérage afin de repérer et de surveiller les délinquants violents à risque élevé qui mettent en péril la sécurité publique	499 913	500 000	500 000
Programme de coopération en matière de cybersécurité	. . . . .	150 000	150 000
Contributions			
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	1 018 988 056	762 000 000	848 385 000
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières Nations	86 732 870	121 611 662	122 721 662
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	29 763 087	38 954 516	39 854 516
Programme de contribution pour combattre les crimes graves et le crime organisé	. . . . .	2 551 000	2 551 000
Programme de contribution visant à combattre l'exploitation sexuelle des enfants et la traite de personnes	2 161 000	2 035 600	2 035 600
Association internationale des pompiers, Canada	420 000	500 000	500 000
Initiative de recherche pour le projet Kanishka	2 687 858	800 000	500 000
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	361 321	362 000	362 000
Programme de coopération en matière de cybersécurité	. . . . .	150 000	150 000

Sénat

Raison d'être

Le Sénat du Canada, créé en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867*, est une chambre indépendante qui complète la Chambre des communes. Le Sénat compte 105 membres qui sont nommés et qui proviennent des provinces et des territoires. Son but premier est d'étudier toutes les mesures législatives émanant du Sénat ou adoptées par la Chambre des communes. Pour acquérir force de loi, chaque projet de loi doit être approuvé sous la même forme par le Sénat et la Chambre des communes. Le Sénat a le pouvoir d'adopter, d'amender ou de rejeter les projets de loi. Dans les faits, il rejette rarement les projets de loi, mais il les amende fréquemment. Par l'entremise de ses comités, le Sénat procède également à l'examen de questions d'intérêt public, un examen approfondi s'échelonnant souvent sur une longue période, afin d'être en mesure de bien conseiller le gouvernement et d'éclairer le débat sur des questions importantes pour les Canadiens.

Le Président du Sénat est responsable de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

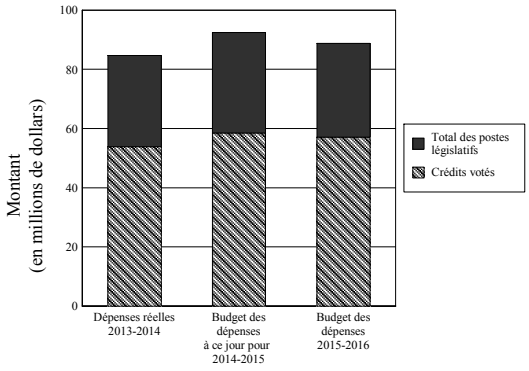

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	53 815 856	57 532 359	58 432 359	57 031 359
Total des crédits votés	**53 815 856**	**57 532 359**	**58 432 359**	**57 031 359**
Total des postes législatifs	*30 878 194*	*33 952 818*	*33 952 818*	*31 716 599*
Total des dépenses budgétaires	**84 694 050**	**91 485 177**	**92 385 177**	**88 747 958**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Sénat prévoit des dépenses budgétaires de 88,7 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 57,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 31,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Même si le Sénat n'était pas tenu de se livrer à un exercice de réduction des coûts dans le cadre de l'examen stratégique et fonctionnel du gouvernement fédéral et du Plan d'action économique 2014, le Sénat a entrepris des mesures de compression des coûts et continuera en 2015-2016. Cet exercice a permis de réduire le budget total du Sénat pour 2015-2016.

En outre, dans le cadre d'un exercice rigoureux, le Sénat a repéré quelques réductions possibles et a aussi étudié des moyens d'augmenter l'efficience à long terme, par exemple, examiner la structure de l'organisation, revoir les normes de service, compter sur les congés avec étalement du revenu et l'attrition, centraliser le budget des services professionnels, poursuivre le processus de gestion des postes à pourvoir et explorer d'autres modes de partenariat et de prestation des services.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Faire en sorte que le contexte soit le plus propice possible à une contribution efficace des sénateurs à la législation fédérale et aux politiques publiques dans l'intérêt supérieur de tous les Canadiens.			
Sénateurs et bureaux des sénateurs	39 491 143	45 477 706	42 275 393
Soutien administratif	28 203 881	29 420 786	30 516 196
Chambre, comités et associations	16 999 026	16 586 685	15 956 369
Total	**84 694 050**	**91 485 177**	**88 747 958**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Total des postes législatifs	*46 402*	*167 000*	*167 000*
Contributions			
Contributions aux associations parlementaires	402 207	380 000	405 609

Service administratif des tribunaux judiciaires

Raison d'être

Le Service administratif des tribunaux judiciaires (SATJ) a été créé en 2003, au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le Service administratif des tribunaux judiciaires*. Le rôle du SATJ est de fournir, de manière efficace, des services judiciaires, des services de greffe et des services ministériels à quatre cours supérieures d'archives, soit à la Cour d'appel fédérale, à la Cour fédérale, à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et à la Cour canadienne de l'impôt. La Loi accroît l'indépendance judiciaire en chargeant un organisme indépendant du gouvernement du Canada d'assurer les services administratifs des tribunaux et à accroître la responsabilité à l'égard de l'utilisation des fonds publics.

Le ministre de la Justice est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

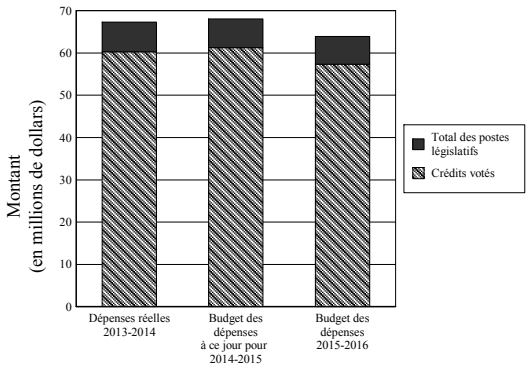

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	60 297 478	61 260 445	61 260 445	57 320 466
Total des crédits votés	**60 297 478**	**61 260 445**	**61 260 445**	**57 320 466**
Total des postes législatifs	*7 045 081*	*6 784 298*	*6 784 298*	*6 632 121*
Total des dépenses budgétaires	**67 342 559**	**68 044 743**	**68 044 743**	**63 952 587**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le SATJ prévoit des dépenses budgétaires de 64,0 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 57,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 6,6 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les principaux programmes du SATJ sont demeurés relativement constants au cours des années. Néanmoins, les niveaux de référence du SATJ ont été touchés par des changements législatifs affectant la charge de travail des cours fédérales, ainsi que par diverses initiatives du gouvernement. Les activités qui ont causé la majorité des écarts dans les niveaux de référence incluent :

• la section 9 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR), permettant de surmonter les difficultés que pose la gestion des cas d'interdiction de territoire pour des motifs de sécurité, la protection des renseignements classifiés dans les procédures d'immigration et l'obtenion d'assurances diplomatiques quant à la sécurité des personnes interdites de territoire exposées à un risque de torture;

• l'introduction des changements apportés au processus de détermination du statut de réfugié établi dans le projet de loi C-11 en 2010, *Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et la *Loi sur les Cours fédérales*;

• un report de fonds d'exercices ultérieurs approuvé en 2011-2012, lesquels doivent être remboursés sur cinq ans, qui a permis au SATJ de

construire un nouveau centre de données et de contrer la détérioration graduelle de l'infrastructure de la technologie de l'information;
• des économies cernées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;

La diminution du Budget principal des dépenses 2015-2016 comparativement au Budget principal des dépenses 2014-2015 est liée principalement au financement des procédures relevant de la section 9 de la LIPR qui prend fin en mars 2015. Des réaffectations de fonds ont été effectuées entre les programmes pour 2015-2016 en fonction du nouveau Guide sur les dépenses dans les services internes.

En plus de la fin du financement mentionné ci-dessus, l'écart principal entre les dépenses réelles de 2013-2014 et le Budget principal des dépenses 2015-2016 est lié au financement pour la mise en œuvre de la *Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et la Loi sur les Cours fédérales. Le financement est disponible à même le budget principal des dépenses, mais les dépenses connexes dépendent de la nomination de juges. Il y a eu deux nominations judiciaires depuis l'adoption de la Loi.

Plus de détails sur les tendances et les écarts importants sont fournis dans le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 du SATJ, ainsi que dans l'Analyse des états financiers et les rapports financiers trimestriels.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Le public a accès en temps opportun et de manière équitable aux processus judiciaires de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la Cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt.			
Services du greffe	25 014 862	26 673 348	23 937 466
Services judiciaires	21 333 113	22 379 302	23 176 362
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	20 994 584	18 992 093	16 838 759
Total	**67 342 559**	**68 044 743**	**63 952 587**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Raison d'être

Le ministre de la Justice est responsable de cette organisation. Le Service canadian d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) est responsable de la prestation des services de soutien et des installations qui sont nécessaires à chacun des tribunaux administratifs afin qu'ils puissent exercer leurs pouvoirs et s'acquitter de leurs devoirs et fonctions en conformité avec les règles qui s'appliquent à leur travail.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

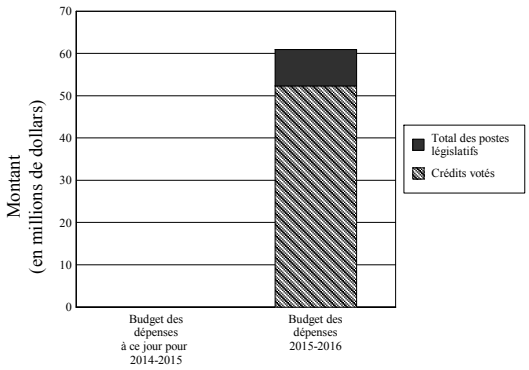

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	. . . . .	. . . . .	1	52 297 037
Total des crédits votés	**. . . . .**	**. . . . .**	**1**	**52 297 037**
Total des postes législatifs	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*8 598 993*
Total des dépenses budgétaires	**. . . . .**	**. . . . .**	**1**	**60 896 030**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Créé le 1er novembre 2014, le SCDATA va de pair avec l'engagement continu du gouvernement à améliorer l'efficacité et l'efficience de son administration et de ses opérations. En consolidant la prestation de services de soutien pour 11 tribunaux administratifs, le gouvernement renforce sa capacité globale et modernise ses opérations afin de mieux répondre aux besoins administratifs des tribunaux fédéraux et d'améliorer l'accès à la justice pour les Canadiens.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Services efficients et efficaces qui appuient les présidents et les membres des tribunaux dans l'exercice de leurs responsabilités légales et protègent leur indépendance de façon à promouvoir la confiance des Canadiens dans le système des tribunaux fédéraux.			
Services de soutien spécialisés et d'experts aux tribunaux	. . . . .	. . . . .	23 749 452
Paiements aux présidents et aux membres des tribunaux	. . . . .	. . . . .	17 050 888
Services du greffe	. . . . .	. . . . .	8 525 444
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	. . . . .	11 570 246
Total	**. . . . .**	**. . . . .**	**60 896 030**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Service canadien du renseignement de sécurité

Raison d'être

Selon la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)*, le mandat du SCRS est de recueillir, d'analyser et de conserver des informations et des renseignements sur les activités dont il existe des motifs raisonnables de soupçonner qu'elles constituent des menaces pour la sécurité du Canada, et de faire rapport au gouvernement du Canada et de le conseiller à ce sujet. Le SCRS est responsable de la collecte d'information sur la sécurité nationale tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada; de la collecte de renseignements touchant l'étranger partout au Canada; et du filtrage de renseignements des employées de la fonction publique fédérale, des demandes de réfugié, d'immigration et de citoyenneté, et de certains autres secteurs tels que l'industrie nucléaire canadienne.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

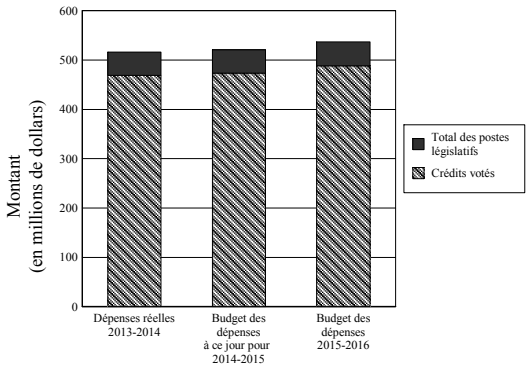

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	468 801 655	468 824 514	473 315 588	488 215 677
Total des crédits votés	**468 801 655**	**468 824 514**	**473 315 588**	**488 215 677**
Total des postes législatifs	*47 504 074*	*47 412 243*	*47 412 243*	*48 821 568*
Total des dépenses budgétaires	**516 305 729**	**516 236 757**	**520 727 831**	**537 037 245**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le montant inscrit au budget principal des dépenses du SCRS est de 537,0 millions de dollars, ce qui représente une augmentation nette de 20,8 millions de dollars par rapport à 2014-2015. Les principaux changements sont les suivants :

• une augmentation de 21,2 millions de dollars à l'appui de la sécurité nationale du Canada et de la sécurité des Canadiens;
• une diminution de 0,4 million de dollars en raison de différentes initiatives pangouvernementales.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les renseignements servent à assurer la sécurité du Canada et des Canadiens.			
Programme de renseignement	474 197 376	447 649 011	492 461 267
Programme de filtrage de sécurité	42 108 353	68 587 746	44 575 978
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total	**516 305 729**	**516 236 757**	**537 037 245**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Service correctionnel du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable du Service correctionnel du Canada.

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition,* article 3).

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

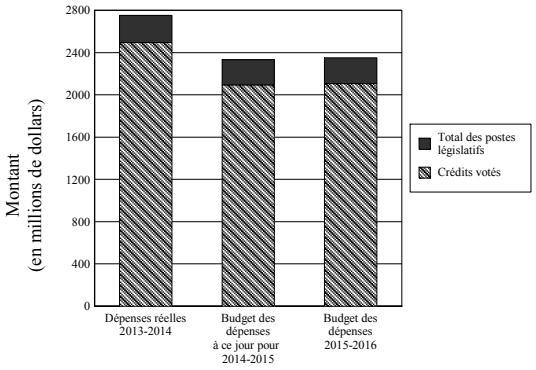

Dépenses non budgétaires

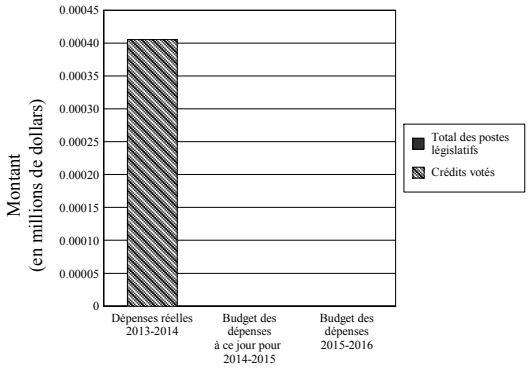

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	2 116 015 356	1 913 020 536	1 914 586 608	1 928 746 713
5 Dépenses en capital	378 371 594	184 244 519	179 030 339	176 944 519
Total des crédits votés	**2 494 386 950**	**2 097 265 055**	**2 093 616 947**	**2 105 691 232**
Total des postes législatifs	*255 904 525*	*237 417 337*	*237 417 337*	*244 797 694*
Total des dépenses budgétaires	**2 750 291 475**	**2 334 682 392**	**2 331 034 284**	**2 350 488 926**
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
- Prêts à des personnes sous surveillance obligatoire et aux libérés conditionnels en vertu du Compte de prêts aux libérés conditionnels	405	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés	**405**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**
Total des dépenses non budgétaires	**405**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Service correctionnel du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 2 350,5 millions de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 2 105,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 244,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas une approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre d'information. Le présent budget des dépenses représente une augmentation nette de 15,8 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015.

Les principaux changements sont les suivants :
• une augmentation nette de 20,8 millions de dollars pour le règlement des conventions collectives signées;
• une augmentation nette de 7,4 millions de dollars liée à l'affection de la part de l'employeur aux coûts du régime d'avantages sociaux des employés;
• une augmentation de 1,0 million de dollars de fonds supplémentaires provenant du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux;
• une augmentation de 1,0 million de dollars pour le report de fonds de 2014–2015 à 2015–2016 concernant le Programme national de contributions pour les infrastructures;
• une diminution nette de 0,9 million de dollars pour le transfert du regroupement des services de paie à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
• une diminution de 1,9 million de dollars pour le transfert de fonds à l'École de la fonction publique du Canada;
• une diminution de 3,9 millions de dollars pour le remboursement de fonds au cadre financier relié aux exigences des peines minimales obligatoires en cas d'infraction grave liée aux drogues;
• une diminution nette de 7,3 millions de dollars des investissements en capital liée à la réduction des besoins de fonds pour compléter la construction de nouvelles unités et aux rajustements liés aux reports de fonds des exercices précédents.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
La garde, les interventions correctionnelles et la surveillance des délinquants dans la collectivité et dans les établissements contribuent à la sécurité publique.			
Garde	1 821 642 937	1 471 011 448	1 501 862 617
Interventions correctionnelles	463 803 680	465 029 970	410 155 772
Surveillance dans la collectivité	124 169 547	93 399 963	129 857 404
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	340 675 311	305 241 011	308 613 133
Total	**2 750 291 475**	**2 334 682 392**	**2 350 488 926**
Non budgétaire			
La garde, les interventions correctionnelles et la surveillance des délinquants dans la collectivité et dans les établissements contribuent à la sécurité publique.			
Interventions correctionnelles	405	. . . . .	. . . . .
Total	**405**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention pour l'obtention d'une place en psychiatrie	122 774	160 000	160 000
Subvention à l'Université de la Saskatchewan pour le Centre de recherche judiciaire	120 000	122 000	122 000
Contributions			
Programme national de contributions pour les infrastructures du Service correctionnel du Canada	. . . . .	4 700 000	5 680 000

Services partagés Canada

Raison d'être

Services partagés Canada (SPC) a été créé le 4 août 2011, afin de diriger la transformation des méthodes employées par le gouvernement du Canada pour gérer son infrastructure de technologie de l'information (TI). SPC fournit aux organisations partenaires des services de courriel, des centres de données et des réseaux regroupés et uniformisés, afin d'appuyer l'exécution des programmes et la prestation des services du gouvernement du Canada. L'approche pangouvernementale permet à SPC de faire des économies d'échelle et d'offrir des services d'infrastructure de TI plus efficients, fiables et sécurisés aux ministères fédéraux. SPC offre également, dans un cadre de recouvrement des coûts, certains services facultatifs liés à la technologie.

Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

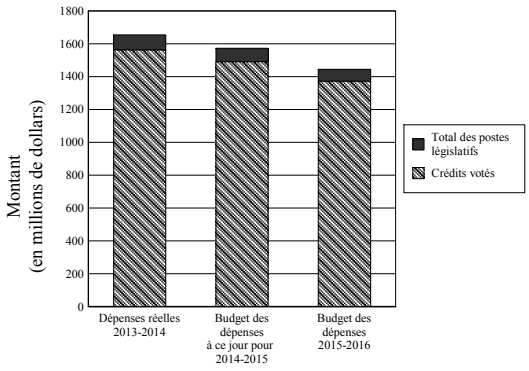

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 363 797 879	1 176 098 834	1 229 953 549	1 169 183 901
5 Dépenses en capital	198 876 713	216 592 917	261 212 835	203 868 605
Total des crédits votés	**1 562 674 592**	**1 392 691 751**	**1 491 166 384**	**1 373 052 506**
Total des postes législatifs	*90 563 213*	*80 631 826*	*80 673 260*	*70 991 519*
Total des dépenses budgétaires	**1 653 237 805**	**1 473 323 577**	**1 571 839 644**	**1 444 044 025**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

SPC prévoit des dépenses budgétaires de 1,44 milliard de dollars en 2015-2016. De cette somme, un montant de 1,37 milliard de dollars requiert l'approbation du Parlement. Le solde de 71,0 millions de dollars correspond aux prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Par rapport au Budget principal des dépenses de 2014-2015, le Budget principal des dépenses de 2015-2016 a diminué de 29,3 millions de dollars. Cet écart est principalement attribuable à :

• une diminution de 49,9 millions de dollars pour les économies liées à l'Initiative de transformation des services de courriel;
• une augmentation de 11,8 millions de dollars pour soutenir les projets et les initiatives des organisations partenaires, tels que le Recensement de la population 2016 et la Revitalisation des services météorologiques du Canada.

SPC continuera à moderniser l'infrastructure de la TI, notamment les systèmes de courriel, les centres de données et les réseaux des ministères et organisations partenaires et continuera de réaliser des économies pour les Canadiens à mesure qu'il exécutera ce mandat.

De plus amples renseignements sont disponibles dans le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 du ministère.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Services d'infrastructure de technologie de l'information (TI) modernes, fiables, sécuritaires et économiques à l'appui des priorités et de la prestation des programmes du gouvernement.			
Services d'infrastructure de technologie de l'information	1 509 268 650	1 288 659 177	1 284 972 140
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	143 969 155	184 664 400	159 071 885
Total	**1 653 237 805**	**1 473 323 577**	**1 444 044 025**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Raison d'être

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada. Créée sous forme de société d'État fédérale en 1946 pour remédier à la pénurie de logements après la guerre, la SCHL a toutefois vu son rôle évoluer depuis en fonction des besoins des Canadiens. La SCHL travaille aujourd'hui en étroite collaboration avec les provinces et territoires, ainsi qu'avec les entreprises privées et les organismes sans but lucratif, afin d'aider les Canadiens à faible revenu à avoir accès à des logements abordables et de meilleure qualité. La SCHL aide également les Autochtones canadiens à combler leurs besoins particuliers en matière de logement.

Le rôle de la SCHL quant au financement de l'habitation (offrir des produits d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation) contribue à la santé et à la stabilité du système de financement de l'habitation au Canada et facilite l'accès aux fonds servant à financer le logement à l'échelle du pays, ce qui comprend les prêts pour des logements dans des collectivités rurales ou de petite taille, pour des immeubles locatifs et pour des centres d'hébergement ou des résidences pour personnes âgées.

La SCHL fait également la promotion de l'efficacité du système canadien de l'habitation grâce aux analyses de marché et à la recherche.

La Société rend des comptes au Parlement, par l'intermédiaire du ministre de l'Emploi et du Développement social.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

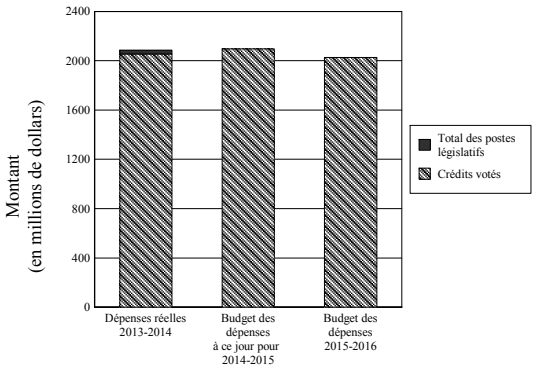

Dépenses non budgétaires

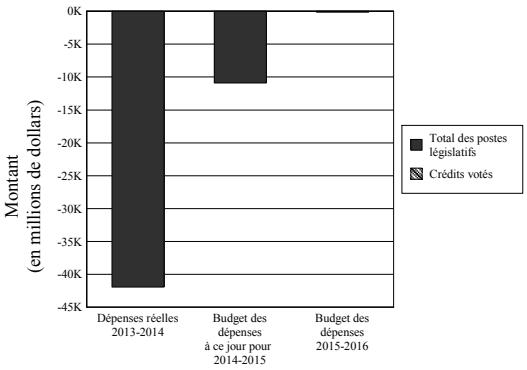

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Remboursement en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* et la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*	2 054 849 627	2 097 353 000	2 097 353 000	2 025 629 000
Total des crédits votés	**2 054 849 627**	**2 097 353 000**	**2 097 353 000**	**2 025 629 000**
Total des postes législatifs	*30 000 000*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**2 084 849 627**	**2 097 353 000**	**2 097 353 000**	**2 025 629 000**
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	*(41 950 460 603)*	*(10 880 408 000)*	*(10 880 408 000)*	*(139 123 000)*
Total des dépenses non budgétaires	**(41 950 460 603)**	**(10 880 408 000)**	**(10 880 408 000)**	**(139 123 000)**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La SCHL prévoit des dépenses budgétaires de 2,0 milliards de dollars en 2015-2016. Ces dépenses comprennent la somme de

253,1 millions de dollars associée à la deuxième année de la prolongation de cinq ans des fonds liés à l'Investissement dans le logement abordable. Les principaux changements sont résumés ci-après.

Une diminution nette des dépenses budgétaires de 71,7 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015 est attribuable principalement aux facteurs suivants :
• une diminution de 70,0 millions de dollars pour le financement du logement au Nunavut, puisque l'engagement de deux ans expire en 2014-2015;
• une diminution de 5,0 millions de dollars attribuable à la révision du rythme des dépenses effectuées au titre des programmes d'aide à la rénovation dans les réserves;
• une augmentation de 4,0 millions de dollars pour la construction et la remise en état de logements dans les réserves. Ce financement permet de nouveaux engagements pour aider les Premières Nations à construire, acquérir et remettre en état des logements locatifs abordables et de taille et de qualité convenables, de même que l'apport d'une assistance financière pour réparer des logements inadéquats afin de les mettre aux normes minimales de salubrité et de sécurité.

La SCHL prévoit des remboursements non budgétaires nets de 139,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2015-2016, comparativement à des remboursements nets de 10,9 milliards de dollars dans le Budget principal des dépenses 2014-2015. Les remboursements ont diminué en raison de la réduction des remboursements nets aux termes du Programme d'emprunt des sociétés d'État, lesquels résultent de la baisse des remboursements de prêt effectués en vertu du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA). Les remboursements pour 2014-2015 représentaient les obligations finales au titre de ce programme.

À titre d'organisme national responsable de l'habitation au Canada, la SCHL joue un rôle important dans l'administration des investissements fédéraux dans le logement social par l'entremise d'ententes avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les communautés des Premières Nations. La SCHL verse également des fonds fédéraux pour les programmes d'aide à la rénovation afin que les réparations ou les remises en état nécessaires puissent être réalisées pour les aînés, les personnes handicapées, les victimes de violence familiale et les autres ménages qui ne pourraient autrement accéder à un logement de taille et de qualité convenables.

La SCHL est la seule source complète d'information d'analyse de marché destinée à la fois au secteur de l'habitation et aux consommateurs. Ses activités d'analyse de marché et de recherche sur les grands enjeux du domaine de l'habitation ont grandement aidé les Canadiens à faire des choix plus éclairés en matière d'habitation. Ces activités appuient également l'industrie dans la planification, la conception, la construction et l'entretien des logements et contribuent au processus de prise de décision visant les politiques publiques. Le fait d'être mieux informé contribue à la stabilité, l'efficacité et l'efficience des marchés de l'habitation.

Après le dépôt à la Chambre des communes, d'autres renseignements seront fournis dans le Résumé du Plan d'entreprise de la SCHL, qui sera accessible sur son site Web.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les Canadiens dans le besoin ont accès à des logements abordables.			
Financement de logements sociaux existants en vertu d'engagements à long terme	1 716 335 548	1 681 525 000	1 689 932 000
Financement de nouveaux engagements visant le logement abordable	316 270 485	361 820 000	284 352 000
Aide au logement	6 889 835	7 474 000	7 962 000
Le Canada dispose d'un système de logement stable, compétitif et novateur.			
Information d'analyse de marché	23 010 395	25 078 000	24 673 000
Politiques, recherche et diffusion de l'information en matière de logement	22 343 364	21 456 000	18 710 000
Total	**2 084 849 627**	**2 097 353 000**	**2 025 629 000**
Non budgétaire			
Les Canadiens dans le besoin ont accès à des logements abordables.			
Financement de logements sociaux existants en vertu d'engagements à long terme	5 720 117	(313 739 000)	(3 690 000)
Financement de nouveaux engagements visant le logement abordable	. . . . .	500 000	500 000
Aide au logement	(161 231 773)	(133 125 000)	(135 933 000)
Le Canada dispose d'un système de logement stable, compétitif et novateur.			
Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés	(41 794 948 947)	(10 434 044 000)	. . . . .
Total	**(41 950 460 603)**	**(10 880 408 000)**	**(139 123 000)**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Société canadienne des postes

Raison d'être

La Société canadienne des postes a pour mandat de fournir un service postal efficient, efficace et de qualité aux Canadiens, d'être rentable et de maintenir ou d'augmenter sa valeur aux yeux des Canadiens.

Le ministre des Transports est responsable de cet organisme.

En vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes a le mandat d'assurer des services postaux de façon autonome sur le plan financier. En plus d'assurer le service postal de base, la Société canadienne des postes exécute également certains programmes de politique publique pour le gouvernement.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

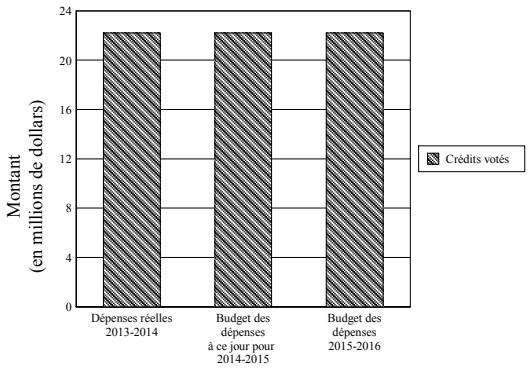

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Total des crédits votés	**22 210 000**	**22 210 000**	**22 210 000**	**22 210 000**
Total des dépenses budgétaires	**22 210 000**	**22 210 000**	**22 210 000**	**22 210 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Société canadienne des postes reçoit un crédit annuel de 22,2 millions de dollars du gouvernement pour la livraison du courrier parlementaire et de la documentation à l'usage des aveugles qui sont transmis en franchise en vertu de la Loi. Le crédit aide à compenser l'incidence financière de ces programmes sur la Société canadienne des postes.

Courrier parlementaire

La *Loi sur la Société canadienne des postes* offre un droit à la franchise postale pour le courrier expédié entre les Canadiens et le gouverneur général; le président ou le greffier du Sénat ou de la Chambre des communes; les sénateurs ou les députés, le bibliothécaire parlementaire ou le bibliothécaire parlementaire associé; le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique ou le conseiller sénatorial en éthique. En outre, les députés de la Chambre des communes peuvent, conformément à la Loi, expédier gratuitement jusqu'à quatre circulaires (Médiaposte sans adresse) à leurs électeurs au cours d'une année civile.

Documentation à l'usage des aveugles

La *Loi sur la Société canadienne des postes* prévoit un droit à la franchise postale pour l'envoi de documentation à l'usage des aveugles. Actuellement, des milliers de Canadiens ayant une déficience visuelle et de nombreuses bibliothèques partout au pays, y compris celle de l'Institut national canadien pour les aveugles, peuvent expédier gratuitement des livres audio et d'autres types de document.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Compensation pour la prestation de services liés au courrier parlementaire et à la documentation à l'usage des personnes aveugles transmis en franchise en vertu de la Loi sur la Société canadienne des postes.			
Paiements concernant les programmes publics	. . . . .	22 210 000	22 210 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*22 210 000*	. . . . .	. . . . .
Total	**22 210 000**	**22 210 000**	**22 210 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Société d'expansion du Cap-Breton

Raison d'être

Conformément à la *Loi no 1 sur le plan d'action économique de 2014*, la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) a été dissoute à compter du 19 juin 2014. Les activités liées au développement économique et au développement des collectivités de la SECB, ainsi que l'enveloppe budgétaire correspondante, ont été graduellement cédées à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Les autres activités de la SECB, par exemple la gestion des biens immobiliers, l'assainissement d'anciennes mines et les obligations en matière de gestion des ressources humaines de l'ancienne Société de développement du Cap Breton, sont maintenant supervisées par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

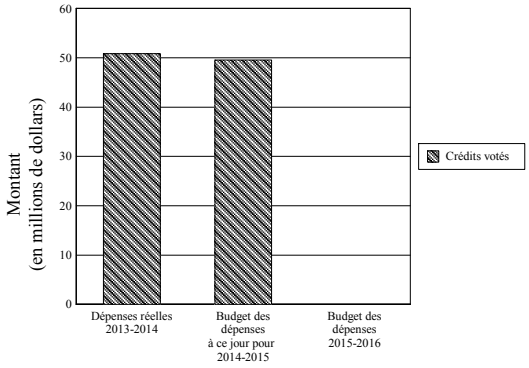

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
- Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	50 844 000	49 536 000	49 536 000	. . . . .
Total des crédits votés	**50 844 000**	**49 536 000**	**49 536 000**	**. . . . .**
Total des dépenses budgétaires	**50 844 000**	**49 536 000**	**49 536 000**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Une économie cap-bretonaise durable et concurrentielle.			
Aménagement immobilier	. . . . .	2 400 000	. . . . .
Développement commercial	. . . . .	3 150 000	. . . . .
Développement des collectivités	. . . . .	1 460 000	. . . . .
Politiques et défense des intérêts	. . . . .	250 000	. . . . .
Gérance environnementale	. . . . .	8 692 000	. . . . .
Obligations liées aux ressources humaines	. . . . .	32 194 000	. . . . .
Prestation de services régionaux	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	1 390 000	. . . . .
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*50 844 000*	. . . . .	. . . . .
Total	**50 844 000**	**49 536 000**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Société du Centre national des Arts

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

La Société du Centre national des Arts (CNA) a été constituée en 1966 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts*. Elle a pour mandat d'exploiter et d'administrer le Centre national des Arts, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des Arts du Canada à développer les arts d'interprétation ailleurs au Canada. Le CNA organise et commandite des activités liées aux arts d'interprétation, encourage et facilite le développement de troupes, organise ou commandite la diffusion d'émissions Web, de radio et de télévision, loge les organisations nationales et locales œuvrant au développement des arts d'interprétation au Canada, organise ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation établies ou non au Canada, et organise des représentations hors du Canada de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

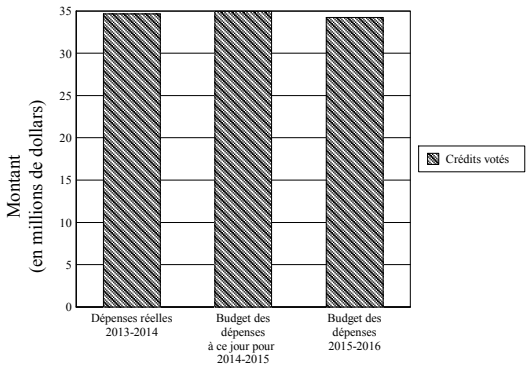

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement	34 647 720	34 219 186	34 969 188	34 222 719
Total des crédits votés	**34 647 720**	**34 219 186**	**34 969 188**	**34 222 719**
Total des dépenses budgétaires	**34 647 720**	**34 219 186**	**34 969 188**	**34 222 719**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le CNA prévoit des dépenses budgétaires de 34,2 millions de dollars pour 2015-2016, qui doivent être approuvées par le Parlement.

Le CNA ouvert ses portes en 1969. Créé par le Parlement du Canada à titre de projet du Centenaire dans les années 1960, il est devenu au fil des ans la principale vitrine des arts de la scène à l'échelle nationale.

Aujourd'hui, le CNA travaille avec des milliers d'artistes du Canada et du monde entier, et s'associe à des dizaines d'organisations artistiques de partout au pays. Il se veut un chef de file et un innovateur dans chacune des disciplines qu'il embrasse – musique classique, théâtre français, théâtre anglais, danse, variétés et programmation régionale.

Le CNA est aussi aux avant-postes en matière de programmation jeunesse et d'activités éducatives, soutenant des programmes pour artistes en herbe et émergents, présentant des initiatives pour jeunes publics et produisant des outils pédagogiques pour les enseignants et les élèves. Il est le seul centre des arts de la scène multidisciplinaire bilingue en Amérique du Nord, et l'une des plus grandes organisations artistiques au monde.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Arts d'interprétation forts et dynamiques dans la région de la capitale nationale et à travers le Canada.			
Programmation	. . . . .	16 734 647	16 734 647
Aménagement	. . . . .	5 981 609	5 981 609
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	11 502 930	11 506 463
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*34 647 720*	. . . . .	. . . . .
Total	**34 647 720**	**34 219 186**	**34 222 719**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

Raison d'être

En vertu du décret C.P. 2012-1583, la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. est autorisée à procéder à la fusion de la Société immobilière du Canada limitée.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

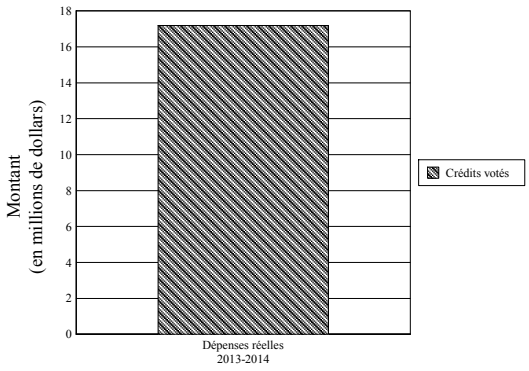

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
- Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ou à la société d'État à laquelle elle est fusionnée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital de la division du Vieux-Port de Montréal	17 196 000	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés	**17 196 000**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**
Total des dépenses budgétaires	**17 196 000**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Un parc urbain consacré aux loisirs et aux activités touristiques et culturelles en vue de sauvegarder le patrimoine culturel du Vieux-Port de Montréal et d'en faire la promotion tout en facilitant l'accès du public au bord de l'eau.			
Gestion du Vieux-Port de Montréal en tant que parc urbain, une destination touristique offrant des activités de loisir et des activités culturelles	17 196 000	. . . . .	. . . . .
Total	**17 196 000**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Société Radio-Canada

Raison d'être

Au sens de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991, la Société Radio-Canada (la Société), à titre de radiodiffuseur public national, devrait offrir des services de radio et de télévision qui comportent une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit. La programmation de la Société devrait à la fois :

• être principalement et typiquement canadienne;
• refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
• contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
• être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue;
• chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
• contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
• être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
• refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

La Société rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

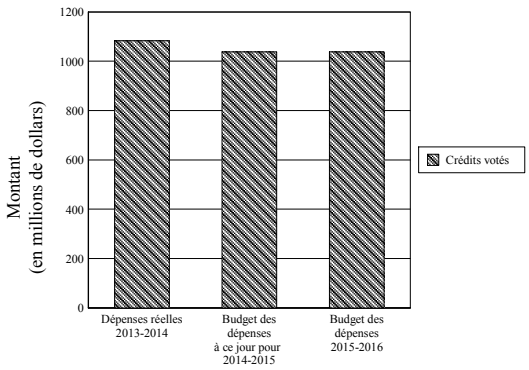

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	975 617 798	929 278 212	929 278 212	928 331 798
5 Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
10 Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	103 856 000	104 740 000	104 740 000	105 692 000
Total des crédits votés	**1 083 473 798**	**1 038 018 212**	**1 038 018 212**	**1 038 023 798**
Total des dépenses budgétaires	**1 083 473 798**	**1 038 018 212**	**1 038 018 212**	**1 038 023 798**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

2015-2016 sera la première année de la nouvelle stratégie quinquennale, Un espace pour nous tous. La stratégie vise à mieux positionner le radiodiffuseur public pour répondre aux changements fondamentaux qui transforment l'univers médiatique, et, par conséquent, à

déterminer la façon dont il crée des liens avec les Canadiens. CBC/Radio-Canada fait la promesse d'approfondir et d'intensifier ses relations avec chaque Canadien, de travailler en partenariat avec le milieu de la création pour faire connaître la réalité canadienne dans toutes ses dimensions, et de positionner clairement la Société pour assurer sa viabilité financière à long terme. La vision pour 2020 consiste à faire de CBC/Radio-Canada un espace public au cœur de nos conversations et de nos expériences en tant que Canadiens.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	**Budget principal des dépenses 2014-2015**	**Budget principal des dépenses 2015-2016**
		(dollars)	
Budgétaire			
Un service de radiodiffusion public national dont le contenu est principalement canadien et qui rassemble les citoyens autour d'un contenu canadien.			
Services de télévision, de radio et nature numériques	. . . . .	991 634 833	989 603 427
Transmission et distribution des émissions	. . . . .	40 238 810	43 015 695
Chaînes spécialisées pour des auditoires spécifiques	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	6 144 569	5 404 676
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*1 083 473 798*	. . . . .	. . . . .
Total	**1 083 473 798**	**1 038 018 212**	**1 038 023 798**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Statistique Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Industrie est responsable de Statistique Canada.

Statistique Canada a été fondé pour veiller à ce que les Canadiens aient accès à une source fiable d'information statistique sur le Canada qui répond à leurs besoins d'information les plus prioritaires.

Le mandat de Statistique Canada découle principalement de la *Loi sur la statistique*. Cette loi exige que Statistique Canada recueille, dépouille, analyse et publie des renseignements statistiques sur les conditions économiques, sociales et générales du pays et de sa population. Elle exige aussi que Statistique Canada mène un recensement de la population et un recensement de l'agriculture tous les cinq ans, et que l'organisme protège la confidentialité de l'information qui lui est confiée.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

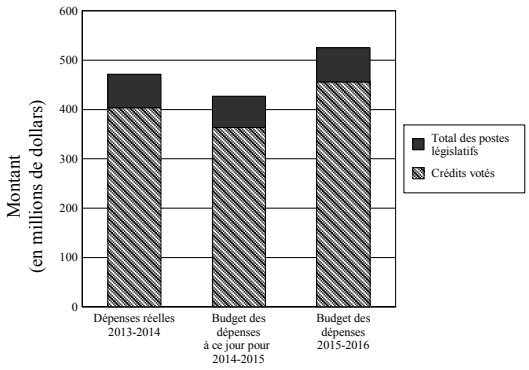

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	403 702 440	322 744 376	363 219 058	456 012 343
Total des crédits votés	**403 702 440**	**322 744 376**	**363 219 058**	**456 012 343**
Total des postes législatifs	*67 809 335*	*56 811 148*	*63 381 961*	*69 078 477*
Total des dépenses budgétaires	**471 511 775**	**379 555 524**	**426 601 019**	**525 090 820**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Statistique Canada entend s'assurer que les Canadiens disposent des renseignements essentiels dont ils ont besoin sur l'économie, la société et l'environnement du Canada pour exercer efficacement leurs activités de citoyens et de décideurs dans un monde en évolution rapide. Pour l'exercice 2015-2016, les priorités organisationnelles de Statistique Canada consistent à :

- réaliser son programme statistique permanent conformément au cadre d'assurance de la qualité;
- répondre aux nouveaux besoins en information des utilisateurs de données et des partenaires et s'adapter à l'évolution de ces besoins;
- exploiter un programme réactif pour donner suite aux demandes ponctuelles de données statistiques selon une formule de recouvrement des coûts;
- améliorer l'efficience, la réactivité et la robustesse de ses opérations.

Statistique Canada continue d'exploiter les nouvelles possibilités avec créativité et dynamisme afin d'offrir aux Canadiens des statistiques de la meilleure qualité possible.

Selon le budget principal des dépenses, les dépenses prévues (nettes des recettes), qui se sont élevées à 379,6 millions de dollars en

2014-2015, s'établissent à 525,1 millions de dollars pour 2015-2016. L'augmentation de 145,5 millions de dollars est surtout attribuable à :

• une diminution de 2,8 millions de dollars pour le Recensement de la population et l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, en raison de la fin du cycle de 2011;
• une baisse de 894 299 $ pour l'Indice des prix à la consommation (IPC). Le solde du financement de l'IPC deviendra un financement de base à partir de l'exercice 2015-2016;
• une augmentation de 141,9 millions de dollars pour le programme du Recensement de la population de 2016. Le financement applicable en 2015-2016 servira essentiellement : à publier le contenu du Recensement de 2016 dans la Gazette du Canada; à imprimer les questionnaires du programme du recensement; à élaborer des stratégies de communication et des partenariats; à élaborer et mettre à l'essai les systèmes et procédures de collecte et de traitement des données du Recensement; à mener des opérations de listage des adresses; à finaliser l'acquisition des locaux du recensement et leur aménagement complet; à recruter et former les gestionnaires régionaux du recensement, les surveillants et le personnel sur le terrain; à établir la gamme de produits et de services de diffusion des résultats du Recensement de 2016; et à mener le dénombrement anticipé dans les collectivités du Nord;
• une hausse de 7,2 millions de dollars pour le Recensement de l'agriculture de 2016. Le financement applicable en 2016 servira : à publier le contenu du Recensement de l'agriculture de 2016 dans la Gazette du Canada; à initialiser la base du Recensement de l'agriculture de 2016; à élaborer un plan de relations avec les répondants; à préparer des plans d'assurance et de contrôle de la qualité; à mettre en œuvre des plans de ressources humaines et d'installations; à imprimer les questionnaires, lettres et trousses d'envoi par la poste du Recensement et à les mettre sous enveloppe; à terminer la modification et la mise à l'essai des systèmes de traitement de la production; à établir et mettre à l'essai les produits et services de diffusion du Recensement de l'agriculture de 2016; et à poursuivre les travaux de recherche sur les possibilités d'utilisation des données administratives;
• une augmentation de 639 762 $ au titre des conventions collectives de l'exercice précédent;
• une diminution de 487 960 $ en raison d'un transfert de fonds à l'École de la fonction publique du Canada afin de financer la transition vers la nouvelle approche pangouvernementale d'apprentissage.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités de Statistique Canada.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les Canadiens ont accès à des renseignements statistiques actuels, pertinents et de qualité sur l'économie et la société canadiennes en pleine évolution, et qui servent à alimenter les débats de fond, la recherche et la prise de décisions sur des questions d'ordre social et économique.			
Recensements	45 036 722	3 263 305	145 443 672
Statistique économique et environnementale	130 781 314	127 927 320	127 982 162
Infrastructure statistique	135 719 900	98 556 365	105 110 975
Statistique socioéconomique	103 547 956	93 735 987	94 887 730
Les besoins particuliers des clients en matière de services statistiques de grande qualité et actuels sont satisfaits.			
Services statistiques à frais recouvrables	(279 336)	. . . . .	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	56 705 219	56 072 547	51 666 281
Total	**471 511 775**	**379 555 524**	**525 090 820**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Téléfilm Canada

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Téléfilm Canada (Téléfilm) est une société qui a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*. Elle a pour mission de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada.

Une industrie audiovisuelle forte et dynamique

La vision institutionnelle de Téléfilm englobe le renforcement des capacités de production et la stimulation de la demande pour du contenu canadien multi-écrans. À cet égard, Téléfilm vise à ce que le contenu canadien multi-écrans soit accessible à tous les auditoires, partout, en tout temps et sur toute plateforme.

La réalisation des orientations stratégiques de Téléfilm s'articule autour de quatre piliers :
• maintenir et renforcer son rôle essentiel d'investisseur;
• développer son rôle de promoteur;
• devenir une source de référence en produisant et en partageant de l'information clé sur l'industrie;
• renforcer l'excellence de l'organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de Téléfilm « Valoriser la réussite culturelle ». Un nouveau plan d'entreprise sera disponible sous peu et il s'inscrira dans la continuité avec le plan précédent.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

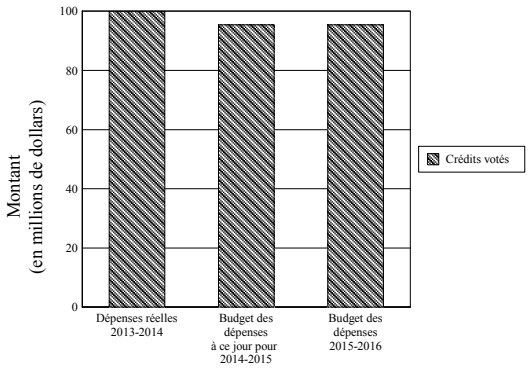

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la *Loi sur Téléfilm Canada*	99 975 111	95 363 072	95 363 072	95 453 551
Total des crédits votés	**99 975 111**	**95 363 072**	**95 363 072**	**95 453 551**
Total des dépenses budgétaires	**99 975 111**	**95 363 072**	**95 363 072**	**95 453 551**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Téléfilm prévoit des dépenses budgétaires de 95,5 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016.

Ces dépenses prévues sont semblables à celles du Budget principal des dépenses 2014-2015.

Les programmes de financement de Téléfilm sont essentiels à l'industrie audiovisuelle canadienne; ils apportent une aide financière à des sociétés de production et de distribution canadiennes qui offrent du contenu aux auditoires.

Le programme d'investissement dans le développement et le soutien à l'industrie audiovisuelle canadienne ainsi que le programme de soutien promotionnel au contenu canadien présentent tous les deux un niveau de financement stable par rapport à l'exercice précédent.

Téléfilm poursuit des actions tangibles afin d'optimiser l'utilisation du crédit parlementaire et de maximiser les résultats obtenus du financement octroyé :
• Téléfilm a complété la refonte de ses programmes de financement. Ceux-ci offrent notamment plus d'autonomie et de flexibilité aux clients, améliorent la qualité du service à la clientèle et permettent une meilleure harmonisation à l'Indice de réussite de Téléfilm, qui mesure le succès commercial, culturel et industriel des longs métrages financés par Téléfilm;
• le nouveau processus décisionnel applicable aux longs métrages favorise la croissance du financement du secteur privé;
• le recours aux partenariats figure comme pierre angulaire de la stratégie de promotion de Téléfilm;
• Téléfilm a créé le Fonds des talents qui compte sur le soutien financier d'entreprises canadiennes et de donateurs individuels intéressés à encourager la production et la promotion de longs métrages canadiens.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Contenu audiovisuel de qualité créé par des Canadiens et promu auprès des auditoires du Canada et du monde entier.			
Investissement dans le développement et soutien à l'industrie audiovisuelle canadienne	69 383 016	66 535 127	66 306 278
Soutien promotionnel au contenu canadien au Canada et à l'étranger	18 337 064	16 235 931	16 390 499
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	12 255 031	12 592 014	12 756 774
Total	**99 975 111**	**95 363 072**	**95 453 551**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Transports

Raison d'être

Un réseau sécuritaire et sûr permet d'assurer le transport fiable et efficient des marchandises et des personnes partout au pays et dans le monde entier. Dans le respect de l'environnement, il surmonte les défis que posent la topographie et la géographie, tout en liant les collectivités et en atténuant les effets causés par la distance qui sépare les gens. Ces rôles essentiels mettent en évidence les relations d'interdépendance du transport dans tous les secteurs de l'économie et de la société.

Transports Canada (Ministère) est responsable des politiques et des programmes en matière de transport du gouvernement du Canada. Le Ministère élabore des cadres législatifs et réglementaires et il assure la surveillance du transport au moyen d'activités liées aux lois, à la réglementation, à la surveillance et à l'application de la loi. Bien qu'il n'assume pas la responsabilité directe de tous les aspects ou modes de transport, le Ministère joue un rôle de premier plan afin de veiller à ce que toutes les parties du réseau de transport, à l'échelle de Canada, fonctionnent conjointement de manière efficace.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

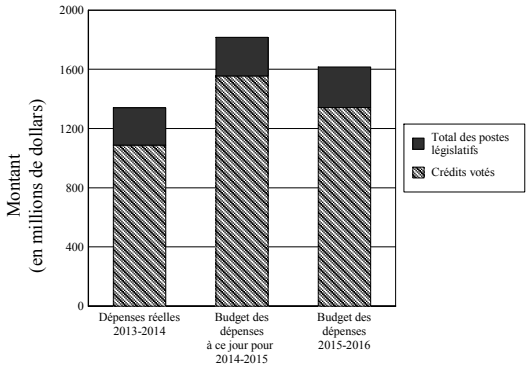

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	549 165 564	513 898 673	564 861 615	551 124 773
5 Dépenses en capital	75 558 930	145 753 473	211 509 473	106 911 344
10 Subventions et contributions	462 317 216	757 956 898	778 474 908	683 312 718
Total des crédits votés	**1 087 041 710**	**1 417 609 044**	**1 554 845 996**	**1 341 348 835**
Total des postes législatifs	*253 591 125*	*238 073 450*	*262 568 801*	*273 663 443*
Total des dépenses budgétaires	**1 340 632 835**	**1 655 682 494**	**1 817 414 797**	**1 615 012 278**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Ministère prévoit des dépenses budgétaires de 1,6 milliard de dollars pour l'exercice 2015-2016. De ce montant, une somme de 1,3 milliard de dollars exige l'approbation du Parlement. Le solde de 273,7 millions de dollars représente des prévisions législatives qui n'exigent pas d'approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre d'information seulement. Par rapport au Budget principal des dépenses 2014-2015, ce montant représente une baisse de 76,3 millions de dollars des dépenses votées totales, compte tenu d'une augmentation de 37,2 millions de dollars des dépenses de fonctionnement compensée par une baisse de 38,8 millions de dollars des dépenses en capital et par une diminution de 74,6 millions de dollars des dépenses au titre des subventions et des contributions.

Les dépenses de fonctionnement prévues ont augmenté par rapport à 2014-2015, principalement en raison de fonds supplémentaires requis pour ce qui suit : l'exécution du programme de transfert des biens portuaires, qui fait partie d'une stratégie de gestion des biens visant à réduire l'inventaire des ports; le prolongement du Programme de contributions pour les services de traversier; et pour renforcer le régime

canadien de prévention, de préparation et d'intervention au regard des déversements d'hydrocarbures en milieu marin

Les dépenses prévues au titre du crédit pour les dépenses en capital devraient diminuer, principalement en raison des changements dans les dépenses liées au passage international de la rivière Detroit (PIRD) à la suite du transfert de certains fonds pour les dépenses en capital du projet du PIRD à l'Autorité du pont Windsor-Detroit, afin de gérer le processus d'approvisionnement lié à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien du nouveau pont entre Windsor, en Ontario, et Detroit, au Michigan, à l'aide d'un partenariat public-privé.

Les dépenses prévues au titre du crédit pour les subventions et les contributions devraient baisser, principalement en raison de la baisse des dépenses prévues pour l'initiative du Fonds d'infrastructure de transport de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique, étant donné que le programme tire à sa fin, et en raison de l'élimination graduelle du financement pour la contribution en vue de fournir une aide financière à court terme afin de couvrir les coûts de réparation, d'entretien et de remise en état du port de Churchill et d'initiatives connexes destinées à en soutenir l'exploitation continue, ainsi que pour la contribution au Projet de regroupement portuaire du port d'Oshawa. La baisse est principalement compensée par des fonds supplémentaires destinés au programme de contribution au Centre d'excellence pour le transport maritime de produits pétroliers et de gaz naturel liquéfié, au programme de contribution Ocean Networks Canada – Océans intelligents et au Programme de financement de la participation communautaire. La variation totale des dépenses prévues au titre de subventions et de contributions est également influencée par des variations dans les flux de trésorerie de divers autres programmes.

Tous les détails sur les priorités, les activités essentielles et les besoins en matière de ressources connexes du Ministère sont présentés dans le rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Un réseau de transport efficient.			
Portes d'entrée et corridors	336 988 453	702 272 494	576 569 290
Infrastructures de transport	363 848 205	333 815 823	399 495 001
Cadres qui appuient le marché des transports	11 917 295	24 854 622	24 473 890
Un réseau de transport sécuritaire et sûr.			
Sécurité aérienne	184 628 770	170 709 221	173 447 956
Sécurité maritime	59 638 305	56 003 982	57 475 536
Sécurité ferroviaire	29 250 946	34 265 437	35 707 671
Sûreté aérienne	29 743 295	31 672 052	29 791 738
Sécurité des véhicules automobiles	26 152 233	20 905 007	22 723 248
Transport des marchandises dangereuses	14 663 095	14 727 734	15 322 623
Sûreté maritime	12 331 970	12 788 946	12 872 129
Sécurité et sûreté multimodale	10 722 526	11 153 164	10 890 897
Sûreté du transport terrestre et intermodal	4 280 788	4 739 231	4 703 731
Un réseau de transport respectueux de l'environnement.			
Gérance de l'environnement – Transport	29 431 954	29 171 557	33 906 726
Eau propre – Transport	16 198 195	18 074 900	31 902 400
Air pur – Transport	27 755 589	38 992 028	29 417 677
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	170 195 608	151 536 296	156 311 765
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*12 885 608*	. . . . .	. . . . .
Total	**1 340 632 835**	**1 655 682 494**	**1 615 012 278**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2015-2016

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Subventions			
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversieret de cabotage pour marchandises et voyageurs	28 372 954	28 868 346	29 238 376
Programme de financement de la participation communautaire	. . . . .	. . . . .	800 000
Subvention pour la fermeture de passages à niveau	95 000	300 000	300 000
Subventions à l'appui des initiatives en matière de transports propres	250 000	250 000	250 000
Subvention pour l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord	249 985	200 000	200 000
Subvention au Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la navigabilité (COSCAP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	130 000	130 000	130 000
Contributions			
Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	128 832 901	470 934 398	484 147 493
Fonds d'infrastructure de transport de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique	185 097 539	135 662 628	40 249 710
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	12 869 974	38 000 000	38 000 000
Programme de contributions aux services de traversier	28 349 829	16 720 000	34 569 754
Contributions à l'appui des initiatives en matière de transports propres	5 247 655	18 418 941	11 217 704
Fonds pour le programme de contribution pour les services ferroviaires voyageurs dans les régions et les localités éloignées	12 809 202	11 200 000	11 200 000
Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*	7 052 349	10 945 000	10 945 000
Programme de contribution Ocean Networks Canada – Océans intelligents	. . . . .	. . . . .	7 400 000
Programme de paiements de transfert pour la sécurité routière	4 440 264	4 442 681	4 442 681
Contribution pour le Centre d'excellence pour le transport maritime des hydrocarbures et du gaz naturel liquéfié	. . . . .	. . . . .	3 700 000
Programme pour l'exploitation et l'entretien des aéroports	1 401 487	1 600 000	1 600 000
Programme de réfection des bandes d'atterrissage de la côte du Labrador	550 000	1 000 000	1 000 000
Contribution à l'appui de la sécurité nautique	528 875	1 000 000	1 000 000
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme: Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	13 066 408	8 380 000	950 000
Contribution pour l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord	859 383	940 000	645 000
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	391 369	484 000	484 000
Association des transports du Canada	410 294	419 000	419 000
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain	300 000	300 000	300 000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	44 835	100 000	100 000
Programme de bourses pour le Groupe de recherches sur les transports au Canada	24 000	24 000	24 000
Total des postes législatifs	*64 130 420*	*66 136 173*	*67 089 074*

Travaux publics et Services gouvernementaux

Raison d'être

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada à titre de fournisseur principal de services pour les ministères et organismes fédéraux. Il les aide à réaliser les objectifs visés par leur mandat en tant qu'acheteur central, spécialiste des questions linguistiques, gestionnaire de biens immobiliers, trésorier, comptable, conseiller en matière d'intégrité et administrateur de la paye et des pensions.

La vision de TPSGC consiste à exceller dans les opérations gouvernementales, et son résultat stratégique et sa mission consistent à offrir des programmes et des services centraux de première qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui sont adaptés aux besoins en matière de programmes des institutions fédérales.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

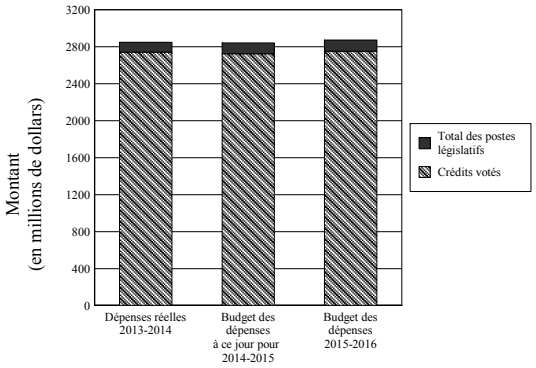

Dépenses non budgétaires

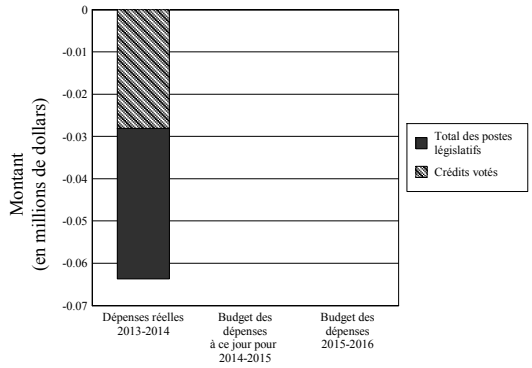

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 085 289 360	1 786 071 771	1 628 377 440	1 651 054 220
5 Dépenses en capital	654 842 004	759 963 628	1 094 462 483	1 099 063 968
Total des crédits votés	**2 740 131 364**	**2 546 035 399**	**2 722 839 923**	**2 750 118 188**
Total des postes législatifs	*106 992 770*	*118 088 514*	*118 088 514*	*121 407 408*
Total des dépenses budgétaires	**2 847 124 134**	**2 664 123 913**	**2 840 928 437**	**2 871 525 596**
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
- Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances recouvrables. Limite 22 000 000 $ (Net)	(28 086)	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés	**(28 086)**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*(35 589)*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses non budgétaires	**(63 675)**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

TPSGC estime ses dépenses budgétaires à 2,9 milliards de dollars en 2015-2016. De ce montant, 2,8 milliards de dollars doivent être approuvés par le Parlement. Le solde de 121,4 millions de dollars représente des prévisions législatives qui ne nécessitent aucune approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Le budget des dépenses à ce jour de 2,8 milliards de dollars pour l'exercice 2014-2015 fera l'objet d'une augmentation des dépenses nettes de 30,6 millions de dollars pour s'établir à 2,9 milliards de dollars en 2015-2016, principalement pour les raisons suivantes :

Vision et plan à long terme
• Une augmentation de 57,5 millions de dollars liée au programme de travaux prévus visant la réhabilitation des édifices du Parlement.

Opérations de la Société d'expansion du Cap-Breton
• Une augmentation de 34,2 millions de dollars du financement principalement liée au transfert à TPSGC des activités de l'ancienne Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la *Loi d'exécution du budget 2014*.

Compressions effectuées par TPSGC (Plan d'action pour la réduction du déficit)
• Une réduction de 28,8 millions de dollars du financement attribuable aux économies (gains d'efficacité et augmentation de la productivité) cernées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

Ouvrages techniques
• Une réduction de 18,2 millions de dollars découlant de l'achèvement continu des projets dans le cadre de la phase II du portefeuille des Ouvrages techniques pour réparer et réhabiliter les grands ouvrages fédéraux, notamment les ponts et les passages.

Modernisation des services et des systèmes de paye
• Une réduction de 10,3 millions de dollars liée à l'achèvement des activités prévues dans le cadre du Projet de modernisation des services et des systèmes de paye.

Le programme de Gestion des locaux et des services immobiliers gère la subvention législative « Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices », totalisant 581,2 millions de dollars, dont le montant est récupéré par TPSGC auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales.			
Gestion des locaux et services immobiliers	2 111 237 753	1 966 139 279	2 175 548 102
Approvisionnements	152 781 604	152 864 600	151 339 610
Administration de la paye et des pensions fédérales	101 211 263	118 212 847	114 163 435
Receveur général du Canada	120 686 479	101 056 015	99 157 873
Gestion linguistique et services connexes	61 627 911	68 100 297	60 913 368
Programmes et services spécialisés	56 443 732	32 606 961	29 617 191
Programmes et services d'intégrité	. . . . .	19 913 717	15 505 622
Ombudsman de l'approvisionnement	4 075 023	4 103 650	4 111 325
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	239 060 369	201 126 547	221 169 070
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total	**2 847 124 134**	**2 664 123 913**	**2 871 525 596**
Non budgétaire			
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*(63 675)*	. . . . .	. . . . .
Total	**(63 675)**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Tribunal canadien des droits de la personne

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*, le Tribunal canadien des droits de la personne a été fusionné avec le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, à compter du 1er novembre 2014.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

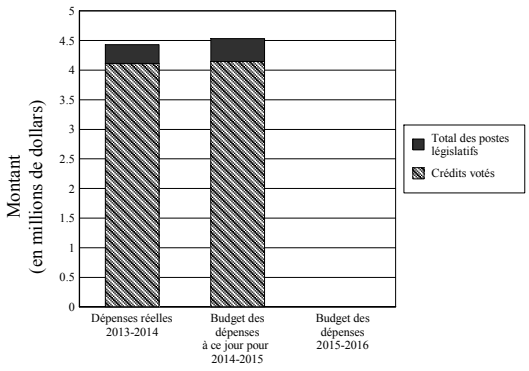

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
- Dépenses du Programme	4 114 662	4 145 232	4 145 232	. . . . .
Total des crédits votés	**4 114 662**	**4 145 232**	**4 145 232**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*315 764*	*387 293*	*387 293*	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**4 430 426**	**4 532 525**	**4 532 525**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Les individus ont accès, en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, au règlement juste et équitable des affaires portant sur les droits de la personne et sur l'équité en matière d'emploi qui sont entendues par le Tribunal canadien des droits de la personne.			
Audition des plaintes devant le Tribunal	2 098 767	2 589 784	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.			
Services internes	2 331 659	1 942 741	. . . . .
Total	**4 430 426**	**4 532 525**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Tribunal canadien du commerce extérieur

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*, le Tribunal canadien du commerce extérieur a été fusionné avec le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, à compter du 1er novembre 2014.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

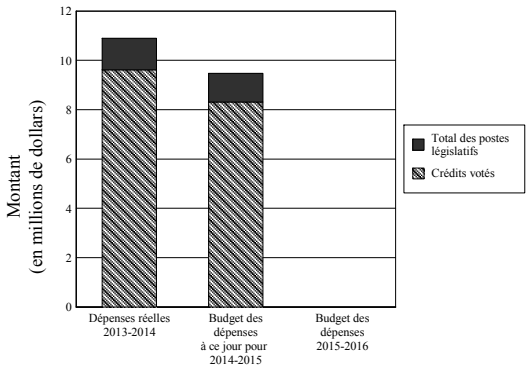

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
- Dépenses du Programme	9 622 575	8 305 445	8 305 445	. . . . .
Total des crédits votés	**9 622 575**	**8 305 445**	**8 305 445**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*1 273 550*	*1 171 294*	*1 171 294*	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**10 896 125**	**9 476 739**	**9 476 739**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Règlement équitable, opportun et transparent de causes de commerce international, de causes liées aux marchés publics et d'enquêtes sur instructions du gouvernement qui relèvent de la compétence du Tribunal.			
Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)	8 063 133	7 012 787	. . . . .
Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)	108 961	94 767	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	2 724 031	2 369 185	. . . . .
Total	**10 896 125**	**9 476 739**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Tribunal d'appel des transports du Canada

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*, le Tribunal d'appel des transports du Canada a été fusionné avec le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, à compter du 1er novembre 2014.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

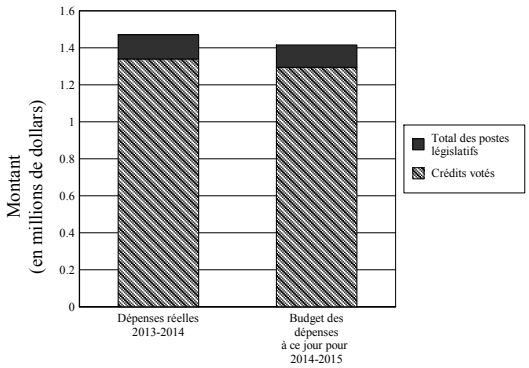

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
- Dépenses du Programme	1 340 954	1 295 394	1 295 394	. . . . .
Total des crédits votés	**1 340 954**	**1 295 394**	**1 295 394**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*130 083*	*120 680*	*120 680*	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**1 471 037**	**1 416 074**	**1 416 074**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Le milieu des transports du Canada a accès à un processus équitable et impartial de révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports.			
Audience en révision et en appel	1 164 373	1 079 871	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	306 664	336 203	. . . . .
Total	**1 471 037**	**1 416 074**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Tribunal de la dotation de la fonction publique

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique,* le Tribunal de la dotation de la fonction publique a été fusionné avec la Commission des relations de travail dans la fonction publique pour devenir la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique; et, en vertu de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*, la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique a été fusionnée avec le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, à compter du 1er novembre 2014.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

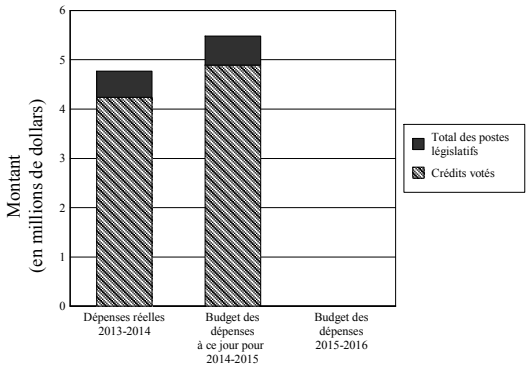

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
- Dépenses du Programme	4 236 419	4 891 908	4 891 908	. . . . .
Total des crédits votés	**4 236 419**	**4 891 908**	**4 891 908**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*532 271*	*589 208*	*589 208*	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**4 768 690**	**5 481 116**	**5 481 116**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Résolution juste et impartiale de différends survenant dans le cadre des nominations internes et des mises en disponibilité dans la fonction publique fédérale.			
Arbitrage et médiation des plaintes déposées en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*	3 680 159	4 003 475	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.			
Services internes	1 088 531	1 477 641	. . . . .
Total	**4 768 690**	**5 481 116**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Raison d'être

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) est un tribunal indépendant, administratif, qui a été créé en 1995. Le Tribunal offre un programme d'appel concernant les décisions relatives à des invalidités liées aux services prises par Anciens Combattants Canada. Ce programme offre aux requérants deux niveaux de recours pour les décisions relatives à une pension d'invalidité ou à une indemnité d'invalidité et le dernier niveau d'appel pour les demandes d'allocation aux anciens combattants.

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) a pour objectif de veiller à ce que les anciens combattants traditionnels, les membres et vétérans des Forces armées canadiennes, les demandeurs de la Gendarmerie royale du Canada, certains civils admissibles ou leurs personnes à charge respectives touchent les prestations et indemnités d'invalidité et autres avantages auxquels ils ont droit en vertu de la loi.

Le ministre responsable pour le Tribunal est le ministre des Anciens Combattants.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

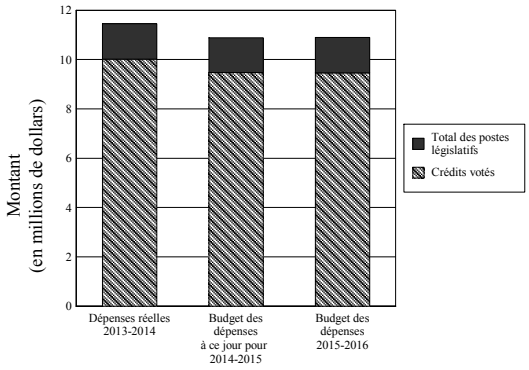

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	10 022 700	9 478 024	9 478 024	9 460 756
Total des crédits votés	**10 022 700**	**9 478 024**	**9 478 024**	**9 460 756**
Total des postes législatifs	*1 435 388*	*1 409 914*	*1 409 914*	*1 435 807*
Total des dépenses budgétaires	**11 458 088**	**10 887 938**	**10 887 938**	**10 896 563**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) prévoit des dépenses budgétaires de 10,9 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 9,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,4 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) demeureront presque identiques à celles de l'exercice précédent. En 2015-2016, le Tribunal poursuivra la mise en œuvre de son plan stratégique. Il mènera les activités suivantes :

• Exécution du programme – S'assurer que les demandeurs peuvent faire appel au mécanisme de recours d'un tribunal indépendant pour les demandes concernant les prestations d'invalidité et les allocations aux anciens combattants.

• Exécution améliorée du programme – Améliorer l'exécution du programme grâce à l'innovation et à la technologie afin de faciliter le processus pour les demandeurs.

• Communication – Veiller à ce que les demandeurs et tous les Canadiens disposent de renseignements sur le mandat, le programme et le

processus de recours du Tribunal, tout en répondant aux besoins grandissants des demandeurs en matière d'information.
• Gestion responsable – Offrir un programme efficace aux demandeurs et à leurs familles en mettant l'accent sur la gestion, la transparence et la responsabilité.

Des renseignements additionnels sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Processus d'appel équitable et indépendant pour les décisions rendues par Anciens Combattants Canada au sujet des pensions, des indemnités et des allocations d'invalidité.			
Révision et appel	11 458 088	10 887 938	10 896 563
Total	**11 458 088**	**10 887 938**	**10 896 563**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Vérificateur général

Raison d'être

Le vérificateur général est un mandataire du Parlement, qui est indépendant du gouvernement et qui présente ses rapports directement au Parlement. Le Bureau du vérificateur général est le bureau d'audit législatif du gouvernement fédéral et des trois territoires nordiques. Les principales activités d'audit législatif comprennent les audits d'états financiers, les audits de gestion, les examens spéciaux, et les activités de surveillance liées au développement durable et pétitions en matière d'environnement. Nos audits et nos études fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, aux assemblées législatives des territoires, aux gouvernements et à la population canadienne. Grâce à nos rapports et à nos témoignages, nous aidons les parlementaires et les législateurs territoriaux dans leurs travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement. Le ministre des Finances est responsable du dépôt des rapports administratifs du vérificateur général au Parlement, y compris le rapport sur les plans et les priorités et le rapport ministériel sur le rendement.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

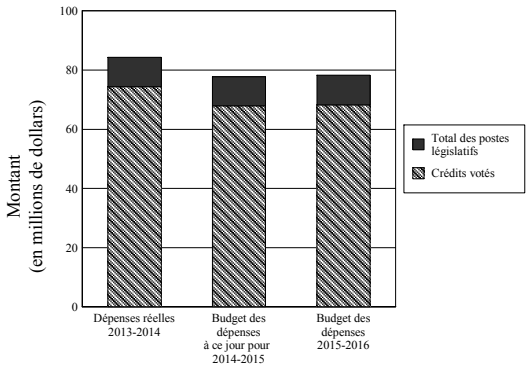

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	74 427 946	67 947 936	67 947 936	68 269 099
Total des crédits votés	**74 427 946**	**67 947 936**	**67 947 936**	**68 269 099**
Total des postes législatifs	*9 837 073*	*9 793 894*	*9 793 894*	*10 025 921*
Total des dépenses budgétaires	**84 265 019**	**77 741 830**	**77 741 830**	**78 295 020**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Bureau du vérificateur général prévoit des dépenses budgétaires de 78,3 millions de dollars pour 2015-2016. De cette somme, un montant de 68,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 10,0 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d`approbation supplémentaire; ce montant est fourni à titre indicatif.

Globalement, le Bureau prévoit une augmentation de 0,6 million de dollars ou 0,7 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses précédent. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités du Bureau du vérificateur général pour 2015-2016.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Par nos travaux d'audit législatif, nous contribuons, pour le compte des Canadiens, à ce que le gouvernement soit bien géré et responsable.			
Audit législatif	84 265 019	77 741 830	78 295 020
Total	**84 265 019**	**77 741 830**	**78 295 020**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

VIA Rail Canada Inc.

Raison d'être

La société d'État VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) a été mise sur pied en 1978 afin d'agir en tant que transporteur ferroviaire de passagers au Canada. Son objectif consiste à offrir un service voyageur sécuritaire, efficace, durable sur le plan environnemental et fiable au Canada. Le réseau comprend des trains qui sont exploités dans le corridor Québec-Windsor et des trains qui parcourent de longues distances entre Toronto et Vancouver et entre Montréal et Halifax. Via Rail offre également un service de transport ferroviaire voyageur dans les régions et les localités éloignées, dont certaines ne disposant d'aucun autre moyen de transport à l'année.
VIA Rail rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

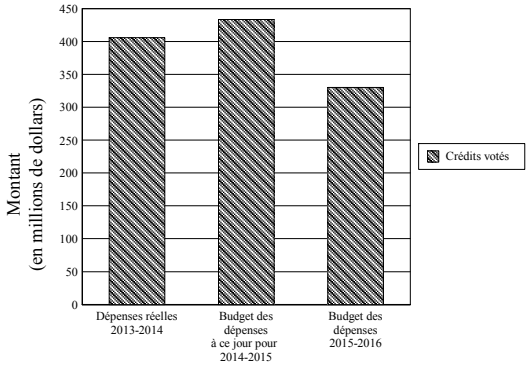

	Dépenses réelles 2013-2014	2014-2015		Budget principal des dépenses 2015-2016
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à VIA Rail Canada Inc.	405 661 000	183 061 756	433 261 756	330 077 000
Total des crédits votés	**405 661 000**	**183 061 756**	**433 261 756**	**330 077 000**
Total des dépenses budgétaires	**405 661 000**	**183 061 756**	**433 261 756**	**330 077 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

VIA Rail prévoit des dépenses budgétaires de 330,1 millions de dollars en 2015-2016 qui doivent être approuvées par le Parlement.

Le déficit d'exploitation de VIA Rail en 2013 a augmenté de 5 p. 100 par rapport à 2012 en raison d'une réduction des revenus de 2 p. 100 qui est le résultat de la faible demande et de la concurrence importante des autres modes de transport ainsi que d'un faible taux de ponctualité alors que les coûts de fonctionnement ont augmenté de 1 p. 100. En 2013, les coûts des régimes de retraite ont atteint un sommet de 88,0 millionsde dollars (4,0 millions de dollars en 2008) mais il est prévu que ces coûts diminueront de façon importante au cours des années à venir.

En plus de réorganiser ses services de trains en 2012, VIA Rail a introduit de nouvelles fréquences dans le corridor Québec-Windsor et est à achever son programme d'investissement en capital grâce au financement en capital du gouvernement de plus de 1 milliard de dollars depuis 2007. VIA Rail concentrera ses efforts pour offrir un service à la clientèle supérieur et accroître ses revenus avec l'utilisation optimale de son nouveau système de gestion des revenus. Ces mesures devraient permettre une hausse des revenus. En outre, VIA Rail continue à réduire les coûts grâce à une série d'initiatives visant à améliorer la productivité dans les opérations et l'entretien et à la réduction des effectifs. VIA Rail a aussi mis en place des initiatives importantes afin de freiner la hausse des coûts des régimes de retraite.

En 2014, on prévoit une augmentation de 1 p. 100 des revenus et une hausse de 5 p. 100 des coûts de fonctionnement comparativement à 2013 en raison du fait qu'il y aura 27 périodes de paie en 2014.

VIA Rail estime qu'il transportera 4 millions de passagers en 2014, soit le même nombre de passagers qu'avant le remaniement des services ferroviaires.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2013-2014	Budget principal des dépenses 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016
		(dollars)	
Budgétaire			
Un service ferroviaire voyageur national sûr, sécuritaire, efficient, fiable et durable sur le plan de l'environnement qui répond aux besoins des voyageurs canadiens.			
Exploitation d'un réseau national de services ferroviaires voyageurs	. . . . .	183 061 756	330 077 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2015-2016	*405 661 000*	. . . . .	. . . . .
Total	**405 661 000**	**183 061 756**	**330 077 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – http://www.tbs-sct.gc.ca.

Budget des dépenses 2015-2016
Annexe

Postes devant être inclus dans les annexes proposées au projet de loi de crédits

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN		
1	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		678 420 347
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
1	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme et contributions		701 215

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT		
1	Affaires étrangères, Commerce et Développement – Dépenses de fonctionnement, y compris, celles liées à la nomination de représentants du Canada à l'étranger, à leur personnel, et aux Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la valeur des actions détenues au sein de ces organismes; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et résidents canadiens domiciliés hors du Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires commerciales et de l'éducation, les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 451 334 915	
5	Affaires étrangères, Commerce et Développement – Dépenses en capital	103 546 437	
10	Affaires étrangères, Commerce et Développement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, y compris les paiements à d'autres fins précisées et y compris la fourniture de biens et de services aux fins : d'aide en matière de sécurité internationale, d'aide au développement international, d'aide humanitaire internationale, d'aide à la paix mondiale, et de la promotion du commerce et de l'investissement	3 573 409 668	
15	Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera	50 779 000	
20	Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, pour des paiements directs qui ne doivent pas dépasser 245 000 000 $ à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales pour la période commençant le 1er avril 2015 et se terminant le 31 mars 2016	1	
L25	Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, en ce qui concerne l'achat d'actions des institutions financières	1	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT *(suite et fin)*		
	internationales ne doit pas dépasser 41 676 625 $ US pour la période commençant le 1er avril 2015 et se terminant le 31 mars 2016, soit un montant estimé à 45 146 540 $ CAN		5 179 070 022
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
1	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses de fonctionnement et : *a*) conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice; *b*) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; *c*) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel; *d*) autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil; *e*) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 069 154 628	
5	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses en capital et : *a*) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; *b*) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes	35 946 145	
10	Affaires indiennes et du Nord canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	6 936 151 589	
L15	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	39 903 000	
L20	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	30 400 000	
			8 111 555 362

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
1	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions	537 749 431	
5	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital	25 783 194	
			563 532 625
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD		
1	Agence canadienne de développement économique du Nord – Dépenses de fonctionnement	14 409 590	
5	Agence canadienne de développement économique du Nord – Contributions	35 001 622	
			49 411 212
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
1	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* , autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale		15 591 619
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
1	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	38 266 985	
5	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	217 995 801	
			256 262 786
	AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
1	Agence de la santé publique du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour les services d'inspection et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations	317 729 513	
5	Agence de la santé publique du Canada – Dépenses en capital	5 705 314	
10	Agence de la santé publique du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	199 999 484	
			523 434 311

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
1	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	64 399 896	
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	225 573 493	
			289 973 389
	AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE SUD DE L'ONTARIO		
1	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario – Dépenses de fonctionnement	25 859 077	
5	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	186 239 502	
			212 098 579
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
1	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement	169 304 033	
5	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital	258 964 761	
10	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	45 356 265	
			473 625 059
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes provenant des ententes de recherche concertée et des services de recherche, des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, de l'administration du Programme Agri-stabilité et de la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et de compenser les dépenses engagées durant l'exercice; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	548 177 880	
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	27 872 294	
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	367 238 619	
			943 288 793

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	ANCIENS COMBATTANTS		
1	Anciens Combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer les travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	855 502 774	
5	Anciens Combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	2 639 248 000	
			3 494 750 774
	AUTORITÉ DU PONT WINDSOR-DÉTROIT		
1	Paiements à l'Autorité du pont Windsor-Détroit pour l'exécution de son mandat conformément à ses lettres patentes et l'accord sur le passage Canada-Michigan		58 469 905
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
1	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement		37 754 035
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
1	Bibliothèque et Archives du Canada – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à la collection et à sa reproduction		83 183 100
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
1	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme		26 290 301
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL		
1	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme		4 106 381

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
1	Bureau de l'infrastructure du Canada – Dépenses de fonctionnement	59 796 691	
5	Bureau de l'infrastructure du Canada – Dépenses en capital	24 652 150	
10	Bureau de l'infrastructure du Canada – Contributions	1 569 894 628	
			1 654 343 469
	BUREAU DE LA COORDONNATRICE DE LA SITUATION DE LA FEMME		
1	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	9 364 355	
5	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	18 950 000	
			28 314 355
	BUREAU DU COMMISSAIRE DU CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
1	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications – Dépenses du Programme		1 850 071
	BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES		
1	Bureau du directeur des poursuites pénales – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes générées par la prestation de services de poursuites et de services connexes et par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, ainsi que par la prestation de services facultatifs aux sociétés d'État, à des organismes non gouvernementaux et internationaux, à condition que ces services soient conformes au mandat du Bureau du directeur des poursuites pénales et de compenser les dépenses connexes au cours du même exercice		149 298 354
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
1	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme		945 058
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
1	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme		3 969 600
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
1	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour le partage de processus et de systèmes de gestion de l'information et de technologie de l'information		44 954 660

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
1	Centre de la sécurité des télécommunications – Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'autorisation de dépenser au cours de l'exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités de l'organisation, y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice		503 831 701
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
1	Versements au Centre de recherches pour le développement international		183 478 242
	CHAMBRE DES COMMUNES		
1	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes		290 860 044
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes encourues au cours de l'exercice pour la prestation de services liés à Expérience internationale Canada, et le versement à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	566 527 428	
5	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	993 529 386	
			1 560 056 814
	COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
1	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme		2 479 321
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		848 114
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DES GRIEFS MILITAIRES		
1	Comité externe d'examen des griefs militaires – Dépenses du Programme		6 143 503

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
1	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest, et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la *Loi sur les juges* et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	7 942 728	
5	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 513 611	
			9 456 339
	COMMISSARIAT À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC		
1	Commissariat à l'intégrité du secteur public – Dépenses du Programme et contributions		4 934 882
	COMMISSARIAT AU LOBBYING		
1	Commissariat au lobbying – Dépenses du Programme		4 026 414
	COMMISSARIAT AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS ET À L'ÉTHIQUE		
1	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique – Dépenses du Programme		6 178 280
	COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES		
1	Commissariat aux langues officielles – Dépenses du Programme		18 556 100
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
1	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme	9 927 361	
5	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme et contributions	21 908 457	
			31 835 818
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
1	Commission canadienne de sûreté nucléaire – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		38 921 080
	COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES		
1	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		2 434 137
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
1	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice		19 650 241

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
1	Commission canadienne des grains – Dépenses du Programme		4 883 698
	COMMISSION CANADIENNE DU LAIT		
1	Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme		3 605 377
	COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME		
1	Paiements à la Commission canadienne du tourisme		57 975 770
	COMMISSION CIVILE D'EXAMEN ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES RELATIVES À LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		9 032 529
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
1	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire – Dépenses du Programme		5 158 208
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
1	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	69 056 330	
5	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	23 665 000	
			92 721 330
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
1	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de produits et services de dotation, d'évaluation et de counseling et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations		71 397 504
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ		
1	Commission de l'immigration et du statut de réfugié – Dépenses du Programme		99 542 732
	COMMISSION DE VÉRITÉ ET DE RÉCONCILIATION RELATIVE AUX PENSIONNATS INDIENS		
1	Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens – Dépenses du Programme		3 600 757
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
1	Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme		10 759 494

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	COMMISSION DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES DU CANADA		
1	Commission des libérations conditionnelles du Canada – Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes générées durant un même exercice et issues de la prestation de services visant le traitement des demandes de suspension du casier présentées par les personnes condamnées pour des infractions à des lois ou à des règlements fédéraux, et de porter ces recettes en réduction des dépenses engagées pendant cet exercice		40 021 838
	COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR		
1	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme		2 818 917
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE (SECTION CANADIENNE)		
1	Commission mixte internationale (section canadienne) – Dépenses du Programme – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs		6 172 075
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
1	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*		9 829 000
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
1	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes de l'exercice en vertu du *Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication,* du *Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion*, du *Règlement sur les droits relatifs aux télécommunications non sollicitées*, et des autres activités d'exploitation, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor		5 379 872
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
1	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement	23 257 304	
5	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses	690 998 526	
			714 255 830
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
1	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement	43 581 132	
5	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses	1 037 790 619	
			1 081 371 751

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
1	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi		182 097 387
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
1	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme		9 947 595
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
1	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement	350 027 685	
5	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital	30 703 000	
10	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	255 318 385	
			636 049 070
	CONSEIL PRIVÉ		
1	Conseil privé – Dépenses du Programme, y compris les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues ailleurs et le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice		104 454 216
	CONSEILLER SÉNATORIAL EN ÉTHIQUE		
1	Conseiller sénatorial en éthique – Dépenses du Programme		1 059 500
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
1	Versements à la Corporation commerciale canadienne		8 880 000
	COUR SUPRÊME DU CANADA		
1	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme		22 304 846

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	DÉFENSE NATIONALE		
1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 27 379 962 074 $ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 9 345 616 973 $ deviendra payable dans les années à venir); autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice pour compenser les dépenses relatives à ce crédit, y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; et autorisation de verser des paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada ou pour l'administration de tels programmes ou de telles ententes, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	13 483 693 376	
5	Défense nationale – Dépenses en capital	4 020 883 722	
10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des paiements monétaires ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la *Loi de 1950 sur les crédits de défense*, pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services ou de fournitures ou d'installations aux fins de défense	168 742 820	
			17 673 319 918
	DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
1	Directeur général des élections – Dépenses du Programme		29 204 976

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
1	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements,* rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	36 995 191	
5	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	118 733 000	
			155 728 191
	ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
1	École de la fonction publique du Canada – Dépenses du Programme		53 794 403
	EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL		
1	Emploi et Développement social – Dépenses de fonctionnement et : *a*) autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et du Compte des opérations de l'assurance-emploi; *b*) en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le pouvoir de dépenser, afin de compenser les dépenses connexes engagées au cours de l'exercice, les recettes reçues au cours de l'exercice qui proviennent : (i) des services du Secteur des programmes d'accès public, (ii) des services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail, (iii) des services offerts au nom d'autres ministères du gouvernement fédéral et/ou d'établissements publics du gouvernement fédéral, (iv) du montant facturé à n'importe quelle société d'État en vertu de l'alinéa 14*b*) de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* en relation aux coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État, (v) de la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État;* *c*) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	561 409 860	
5	Emploi et Développement social – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 712 658 484	
			2 274 068 344
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
1	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		102 143 000

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	ENVIRONNEMENT		
1	Environnement – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes provenant de la prestation de services ou de la vente de produits d'information découlant des opérations du Ministère financées par ce crédit, y compris les services de recherche, d'analyse et de services scientifiques, les relevés hydrologiques, les services de réglementation et de surveillance, y compris les activités de surveillance des sables bitumineux, les droits d'entrée et les permis, les services de biens immobiliers, et autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	695 731 283	
5	Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	63 297 504	
10	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, et contributions aux pays en développement conformément au Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal sous forme de paiements comptants ou de fourniture de biens, équipement ou services	114 340 903	
			873 369 690
	FINANCES		
1	Finances – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministresd'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice	99 936 668	
5	Finances – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	3 035 000	
10	Conformément au paragraphe 8(2) de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances par des paiements directs à l'Association internationale de développement ne peut dépasser 441 610 000 $ pour 2015-2016	1	
			102 971 669

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	Gendarmerie royale du Canada – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues, y compris les recettes pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations	1 726 192 674	
5	Gendarmerie royale du Canada – Dépenses en capital	261 996 018	
10	Gendarmerie royale du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	180 351 933	
			2 168 540 625
	GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivants leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général		17 165 126
	INDUSTRIE		
1	Industrie – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes perçues au cours d'un exercice à la compensation de ses dépenses relatives à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la *Loi sur la concurrence* : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	303 247 705	
5	Industrie – Dépenses en capital	16 528 241	
10	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	645 876 909	
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	300 000	
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)*a*) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	500 000	
			966 452 855
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
1	Instituts de recherche en santé du Canada – Dépenses de fonctionnement	47 463 563	
5	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses	955 287 128	
			1 002 750 691

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	JUSTICE		
1	Justice – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère, et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	241 797 227	
5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	354 900 159	
			596 697 386
	LA SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX LIMITÉE		
1	Paiements à La Société des ponts fédéraux Limitée		35 281 996
	LES PONTS JACQUES-CARTIER ET CHAMPLAIN INC.		
1	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal		368 737 000
	MARINE ATLANTIQUE S.C.C.		
1	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve		19 384 000
	MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE		
1	Paiements au Musée canadien de l'histoire à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		83 369 477
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
1	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		26 129 112
	MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21		
1	Paiements au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		7 700 000

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
1	Paiements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		21 700 000
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
1	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	35 773 542	
5	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection et des frais connexes découlant de cette activité	8 000 000	
			43 773 542
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
1	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		29 754 746
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
1	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme		24 313 366
	OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE		
1	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme et contributions		68 636 080
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
1	Office national du film – Dépenses du Programme		59 652 377
	PATRIMOINE CANADIEN		
1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens et le programme Expérience de la capitale, ainsi que par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	173 741 400	
5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 056 279 039	
			1 230 020 439

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	PÊCHES ET OCÉANS		
1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : *a*) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; *b*) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; *c*) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; *d*) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 181 570 672	
5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	495 982 360	
10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	88 932 871	
			1 766 485 903
	PPP CANADA INC.		
1	Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes	11 800 000	
5	Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds PPP Canada	219 400 000	
			231 200 000

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	RESSOURCES NATURELLES		
1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques,* autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers; de la délivrance de permis, des cours de formation et des certifications liés à la *Loi sur les explosifs* et au *Règlement de 2013 sur les explosifs*; de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère; et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	654 814 321	
5	Ressources naturelles – Dépenses en capital	14 700 394	
10	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	306 608 750	
			976 123 465
	SANTÉ		
1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours del'exercice par la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux, ainsi que par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 777 987 439	
5	Santé – Dépenses en capital	28 035 364	
10	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens ou de services	1 678 425 178	
			3 484 447 981
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
1	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme		5 549 653

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR		
1	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses du Programme et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice et pour d'autres activités du Secrétariat du Conseil du Trésor	219 601 334	
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le Budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada	2 090 470	
20	Assurances de la fonction publique – Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*	2 250 070 604	
25	Report du budget de fonctionnement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits en raison du report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent	1 600 000 000	
30	Besoins en matière de rémunération – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour des besoins relatifs aux prestations parentales et de maternité, aux versements liés à la cessation de service ou d'emploi, aux rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi dans l'administration publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération	1 000 000 000	
33	Report du budget des dépenses en capital – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ce crédit s'ajoute à d'autres crédits aux fins du report du budget des dépenses en capital de l'exercice précédent	600 000 000	
			6 421 762 408

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
1	Sécurité publique et Protection civile – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice, ainsi que le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	113 188 545	
5	Sécurité publique et Protection civile – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 022 476 287	
			1 135 664 832
	SÉNAT		
1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice		57 031 359
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
1	Service administratif des tribunaux judiciaires – Dépenses du Programme		57 320 466
	SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS		
1	Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs – Dépenses du Programme et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et du Compte des opérations de l'assurance-emploi		52 297 037
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
1	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses du Programme		488 215 677

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA		
1	Service correctionnel du Canada – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et *a*) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; *b*) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; *c*) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus libérés ou pour le compte des détenus libérés qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; *d*) autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	1 928 746 713	
5	Service correctionnel du Canada – Dépenses en capital, y compris les paiements : *a*) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; *b*) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	176 944 519	
			2 105 691 232
	SERVICES PARTAGÉS CANADA		
1	Services partagés Canada – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours de l'exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de services de technologie de l'information	1 169 183 901	
5	Services partagés Canada – Dépenses en capital	203 868 605	
			1 373 052 506
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
1	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la *Loi nationale sur l'habitation*, au titre du pouvoir qui lui est conféré par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*		2 025 629 000

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
1	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales		22 210 000
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
1	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement		34 222 719
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
1	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	928 331 798	
5	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	
10	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	105 692 000	
			1 038 023 798
	STATISTIQUE CANADA		
1	Statistique Canada − Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues, y compris les recettes pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations		456 012 343
	TÉLÉFILM CANADA		
1	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la *Loi sur Téléfilm Canada*		95 453 551
	TRANSPORTS		
1	Transports – Dépenses de fonctionnement et : *a*) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; *b*) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la *Loi sur l'aéronautique*; *c*) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice, y compris celles provenant de la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; *d*) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	551 124 773	
5	Transports – Dépenses en capital	106 911 344	
10	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	683 312 718	
			1 341 348 835

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada, de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur l'administration des biens saisis*; autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques,* des services de soutien internes à d'autres organisations; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 651 054 220	
5	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	1 099 063 968	
			2 750 118 188
	TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
1	Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses du Programme		9 460 756
	VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
1	Vérificateur général – Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes obtenues pour compenser les dépenses engagées afin d'assurer pendant l'exercice des services professionnels d'audit aux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL) ainsi que les audits annuels des états financiers et de gestion et les audits des accords de contribution de l'Organisation internationale du Travail (OIT)		68 269 099
	VIA RAIL CANADA INC.		
1	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada, conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa *c*)(i) du crédit 52d (Transports) de la *Loi no 1 de 1977 portant affectation de crédits*		330 077 000
			83 112 532 525

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2015-2016.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
1	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser durant l'exercice en cours les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence	1 411 403 312	
5	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses en capital	180 203 476	
			1 591 606 788
	AGENCE DU REVENU DU CANADA		
1	Agence du revenu du Canada – Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	2 898 927 871	
5	Agence du revenu du Canada – Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	80 496 902	
			2 979 424 773
	AGENCE PARCS CANADA		
1	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	571 135 767	
5	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	500 000	
			571 635 767
			5 142 667 328